

SOURCES CHRÉTIENNES

Directeurs-fondateurs : H. de Lubac, s.j. et † J. Daniélou, s.j.

Directeur : C. Mondésert, s.j.

N° 310

TERTULLIEN

DE LA PATIENCE

*INTRODUCTION, TEXTE CRITIQUE
TRADUCTION ET COMMENTAIRE*

PAR

Jean-Claude FREDOUILLE
Professeur de langue et littérature latines
à l'Université de Lyon

*Ouvrage publié avec le concours
du Centre National de la Recherche Scientifique*

LES ÉDITIONS DU CERF, 29, bd de Latour-Maubourg,
PARIS
1984

Cette publication a été préparée
avec le concours de l'Institut des Sources Chrétiennes
(E.R.A. 645 du C.N.R.S.)

INTRODUCTION

I. LA DATE

Le *De patientia* ne contient aucune allusion historique¹, aucun renvoi sûr à d'autres traités de l'auteur, qui ne le mentionne pas non plus ailleurs. Dans ces conditions, les seuls critères de datation dont on dispose sont d'ordre doctrinal et, éventuellement, stylistique.

Critères d'ordre doctrinal...

Si l'on excepte, pour les sauver de l'oubli, quelques tentatives fort anciennes pour découvrir dans le *De patientia* des traces de montanisme², les critiques sont, depuis longtemps déjà, unanimes à reconnaître l'inspiration catholique de l'ouvrage et donc à le situer à l'intérieur de la « première période » de l'auteur, qui s'étend, selon la chronologie la plus généralement retenue aujourd'hui, entre 197 et 206³. En effet, dans son analyse des situa-

1. L'hypothèse d'E. NOELDECHEN, « Die Situation von Tertullian's Schrift ' Ueber die Geduld ' », *Zeitschrift für kirch. Wiss. und kirch. Leben*, 6 (1885) p. 577-580, reprise dans *Die Abfassungszeit der Schriften Tertullians*, Leipzig 1888, p. 63, selon laquelle Pat. 7, 12 contiendrait une allusion au bandit Bulla Felix, capturé en 203 (cf. DION CASS., 76, 10) a été rejetée par les critiques.

2. G. CENTNERVS, *Q.S.F. Tertulliani quae supersunt omnia in montanismo scripta uideri*, Vitembergae 1738, § x (ap. OEHLER III, p. 533); I.O. NOESSELT, *De uera aetate ac doctrina scriptorum... Tertulliani*, Halle 1757, § XXXVIII (ap. OEHLER III, p. 599). Hypothèses déjà réfutées par G.N. BONWETSCH, *Die Schriften Tertullians nach der Zeit ihrer Abfassung untersucht*, Bonn 1878, p. 39. Cf. *infra*, n. 4.

3. Cf. R. BRAUN, *Deus Christianorum*, Paris 1977², p. 570 et 721.

tions personnelles qui, pour être vécues chrétiennement, mettent en œuvre la vertu de patience, Tertullien est conduit à aborder deux questions disciplinaires, la pénitence et la fuite en cas de persécutions⁴, sur lesquelles son adhésion au montanisme lui fera modifier son enseignement. Or ses déclarations sur ces deux sujets, dans le *De patientia*, laissent entrevoir une doctrine modérée : ne distinguant pas encore entre péchés « rémissibles » et péchés « irrémisibles » comme il le fera dans le *De pudicitia*, Tertullien n'exclut pas l'adultère de la pénitence post-baptismale, celle qu'il appelle, dans le *De paenitentia*, la « seconde pénitence » ; d'autre part, encore éloigné du rigorisme qu'il manifestera dans le *Scorpiae* et, plus encore, dans le *De fuga*, il reconnaît ici, comme dans l'*Ad uxorem*, la licéité de la fuite devant les persécutions et ne considère donc pas le martyr dans ces circonstances comme une obligation pour les chrétiens. A ces faits, connus, nous voudrions joindre un troisième élément de convergence. En effet, la conception même de la patience qui est exposée dans le *De patientia* n'a guère été prise jusqu'ici en considération. Or il nous est apparu que le vocabulaire et surtout la spiritualité de la patience dans ce traité reflétaient un moment antérieur de la réflexion de Tertullien, qu'il a par la suite infléchi en un sens moins stoïcien et plus profondément chrétien. Comme en d'autres domaines, nous pouvons suivre, du *De patientia* au *De fuga*, une évolution de sa spiritualité de la patience⁵.

... et stylistique

Cette datation est naturellement confirmée par l'analyse stylistique de l'ouvrage : il y a en effet de nombreuses simili-

4. *Pat.* 12, 5 et 13, 6. Ces deux passages sont considérés comme étant d'inspiration montanisme par Centnerus et Nösselt (cf. *supra*, n. 2) ; ce dernier voit aussi une allusion au Paraclet en *Pat.* 1, 2.

5. J.C. FREDOUILLE, *Tertullien et la conversion de la culture antique*, Paris 1972, p. 403 s.

tudes ou analogies d'expressions entre le *De patientia* et d'autres traités remontant aux premiers temps de l'activité littéraire de Tertullien, tels le *De cultu feminarum II* ou le *De oratione*, mais surtout, comme on l'a remarqué depuis longtemps, le *De paenitentia*⁶. Aussi bien la question qui vient aussitôt à l'esprit est-elle de savoir lequel du *De patientia* ou du *De paenitentia* est antérieur à l'autre. En fait, divisés sur ce point de chronologie relative en deux camps à peu près égaux, les critiques sont bien en peine de justifier leur choix et préfèrent généralement insister, à juste titre, sur la contemporanéité des deux traités, quel que soit l'ordre réel de leur succession. Il est clair en effet que les arguments d'ordre stylistique ne sont plus, en l'occurrence, utilisables.

Antérieur au *De paenitentia* (204) ?

En revanche un indice doctrinal nous paraît militer pour l'antériorité du *De patientia* : par rapport à l'anthropologie qui est sous-jacente à ce traité⁷, celle du *De paenitentia* marque, croyons-nous, un progrès assez net, qui la rapproche déjà sensiblement de l'anthropologie qui sera plus longuement développée dans le *De anima* et le *De resurrectione*. Il est d'ailleurs normal que, plus que sa méditation sur la vertu de patience, ce soit sa réflexion sur la notion de péché dans le *De paenitentia* qui ait conduit Tertullien à approfondir le problème difficile de l'unité substantielle de la personne humaine, en prenant davantage ses distances à l'égard de la philosophie païenne. Cette antériorité du *De patientia* par rapport au *De paenitentia* permettrait alors de réduire l'écart chronologique (197-206) à l'intérieur duquel, comme nous le

6. NOELDECHEN, *Abfassungszeit*, p. 62-64 ; G.N. BONWETSCH, *op. cit.*, p. 38-39 ; K. ADAM, « Die Chronologie der noch vorhandenen Schriften Tertullians », *Der Katholik*, 88 (1908) p. 369, G. SAEFLUND, *De Pallio und die stilistische Entwicklung Tertullians*, Lund 1955, p. 118 s.

7. *Pat.* 13, 1 s.

rappelions en commençant, il est généralement situé, en posant comme *terminus ante quem* l'année 204 : si, en effet, comme nous l'admettons avec plusieurs critiques, le *De paenitentia* contient bien une allusion à l'éruption du Vésuve en janvier 204⁸ et si, comme l'allusion elle-même invite à le penser, ce traité n'a pas été écrit à une date trop éloignée du phénomène volcanique, notre hypothèse selon laquelle le *De patientia* ne serait pas postérieur à 204 n'aurait rien que de vraisemblable.

8. *Paen.* 12, 2-4 ; cf. DION CASS., 76, 2. Cette hypothèse, due à E. Nöldechen, repoussée par A. HARNACK, *Die Chronologie der alt. Literatur bis Eusebius*, t. 2, Leipzig 1904, p. 272, est acceptée en particulier par K. ADAM, *art. cit.*, p. 349 et J. QUASTEN, *Initiation aux Pères de l'Église*, t. 2, Paris 1958, p. 355, avec hésitation par R. BRAUN, *op. cit.*, p. 570.

II. LA COMPOSITION ET LE GENRE LITTÉRAIRE

Se demander, comme on le fait parfois, si le *De patientia* est un « traité », une « méditation » ou un « sermon »¹, c'est sans doute poser une question légitime et féconde, car de la réponse qui lui est apportée peut dépendre une meilleure compréhension des intentions de Tertullien et une plus juste appréciation de l'ouvrage sous ses différents aspects. A condition toutefois de ne pas perdre de vue que, ainsi posée, la question est en partie anachronique, car elle ne tient pas assez compte des catégories rhétoriques anciennes dans lesquelles et par lesquelles était conduite cette réflexion sur la vertu de patience. Il ne sera donc pas inutile de les identifier, ce qui permettra de saisir d'autant mieux l'élaboration et la conception de l'ouvrage que Tertullien, avec ici peut-être plus d'insistance qu'ailleurs, souligne les temps forts de sa démarche. Mais, précisément, ceux-ci ne pourront être correctement interprétés que par référence au *genus causae* dont relève le *De patientia* et à la *dispositio* qu'il présente — en termes modernes : le genre littéraire et la composition.

**Éloge et exhortation
en trois points** Tertullien prévient d'emblée ses lecteurs que son ouvrage est un « éloge » de la patience et une « exhortation » à pratiquer cette vertu². Encore faut-il que le lecteur moderne ne se méprenne pas sur le sens de cet avertis-

1. Cf. par exemple J.A. KNAAKE, « Die Predigten des Tertullian und Cyprian », p. 630-631, *Theologische Studien und Kritiken*, 1903, p. 606-639.

2. *Pat.* 1, 1 ; 4, 6 ; cf. *infra*, p. 13, n. 5 et p. 118.

sement. Et d'abord qu'il ne soit pas surpris par le rapprochement de ces deux termes. Si Tertullien paraît « contaminer » deux « genres », le « démonstratif » (*genus demonstratiuum*) et le « délibératif » (*genus deliberatiuum*), ceux-ci ne sont distincts qu'en théorie seulement. La pratique les réunit communément. Comment en effet ne pas faire l'éloge d'une vertu que l'on recommande de mettre en œuvre dans la vie quotidienne ou, inversement, ne pas exhorter à l'exercice d'une vertu sans montrer sa « beauté morale », sa force, son utilité ? Les affinités qui existent ainsi naturellement entre l'« éloge » et l'« exhortation » avaient d'ailleurs été soulignées, depuis longtemps, par les rhéteurs : « Dans son ensemble, écrit par exemple, après d'autres, Quintilien, le genre démonstratif offre des analogies avec les discours du genre délibératif, car ce que l'on conseille dans les uns, on le loue ordinairement dans les autres ». Ainsi, loin de nous étonner que Tertullien ait mêlé les deux genres, devons-nous voir au contraire qu'il s'accommodait, en cela, d'une longue tradition rhétorique³.

Mais le lecteur moderne risque de commettre une seconde erreur. Ce serait de donner à ces deux termes, « éloge » et « exhortation », une signification étroitement rhétorique, en méconnaissant leurs rapports avec la philosophie. Car, probablement, pour concevoir et écrire, le premier, un traité de théologie morale, Tertullien n'eût pas choisi un tel cadre, si ce cadre n'avait déjà, par le passé, servi d'autres desseins moins futiles que ceux de la déclamation, voire de la doxographie⁴. De fait, la parénétiq, en particulier, ne l'avait pas

3. QUINT., *Inst. or.*, 3, 7, 28 : « totum autem (laudatiuum genus) habet aliquid simile suadoriis, quia plerumque eadem illic suaderi, hic laudari solent » ; déjà ARIST., *Rhét.*, I, 1367 b 36 : « L'éloge (ὁ ἔπαινος) et les conseils (αἱ συμβουλαι) sont d'une commune espèce ». Cf. FREDOUILLE, p. 363 (pour d'autres traités, p. 110) ; R.D. SIDER, *Ancient Rhetoric and the Art of Tertullian*, Oxford 1971, p. 119 s.

4. Sur la vogue des éloges paradoxaux sous l'Empire (éloges de la mouche, de la fumée, etc.), cf. J. COUSIN, *Études sur Quintilien*, tome 1, Paris 1935, p. 192-193.

négligé. Dès Chrysippe, en effet, et plus encore avec Posidonius et Sénèque, dont on sait par ailleurs le rôle d'« intercesseur » qu'il joua auprès de Tertullien, les stoïciens avaient su tirer parti des diverses espèces du genre « délibératif » ou « démonstratif », comme d'autant d'instruments possibles mis par la rhétorique à la disposition de la philosophie, pour enseigner la morale et guider les âmes avec efficacité⁵.

En éclairant l'arrière-plan culturel des termes qu'utilise Tertullien pour caractériser son *De patientia*, ces quelques remarques mettent sans doute en situation de mieux saisir l'intention ou l'ambition véritable, d'ordre littéraire mais aussi doctrinal, qu'il nourrissait quand il écrivait cette « louange » et cette « invitation » à la patience. Elles permettent par conséquent d'interpréter plus justement la mise en œuvre du traité, sa composition et sa thématique.

Comme nous l'avons montré ailleurs, l'*argumentatio* du *De patientia* se développe en trois points : 1) Tertullien souligne d'abord (II, 2 - VI) ce fait, que la patience divine donne à la patience humaine son fondement et sa finalité (ce qu'il appelle la *ratio patientiae*). 2) Il décrit ensuite (VII-XIV) l'exercice de la vertu de patience, tel qu'il est ou doit être pratiqué (c'est la *disciplina patientiae*). 3) Enfin (XV), il énumère et peint ses effets heureux et bénéfiques dans le domaine de la vie spirituelle et morale (ce sont les *opera patientiae*)⁶. Ce

5. Cf. SEN., *Luc.*, 94, 39 : « ... consolationes... dissuasionesque et adhortationes, obiurgationes et laudationes : omnia ista monitionum genera sunt ; per ista ad perfectum animi statum peruenitur » ; H. THROM, *Die Thesis*, Paderborn 1932, p. 149. Beatus Rhenanus présentait d'ailleurs ainsi l'ouvrage dès 1521 : « Scribit Tertullianus quasi Encomium Patientiae... Adhortatur ad patientiam... Liber est paraeneticus generis ». Les mêmes termes sont repris dans la seconde (1528) et la troisième édition (1539). Sur l'éloge des vertus chez Philon d'Alexandrie, cf. E. BRÉHIER, *Les idées philosophiques et religieuses de Philon d'Alexandrie*, Paris 1925², p. 252-253.

6. FREDOUILLE, p. 364. Compléter, en particulier pour la 3^e partie (les *opera patientiae*), par nos remarques p. 34 et 274.

plan peut, certes, sembler d'une simplicité et d'une cohérence toutes naturelles : la réalité est sans doute différente.

Topique de l'éloge

Et d'abord, si nous nous reportons aux recommandations données par les rhéteurs à qui se proposait d'exalter un « être inanimé » — art, technique ou vertu —, que constatons-nous ? Quitte à adapter le schéma-type qui lui avait été enseigné au sujet qu'il avait à traiter, l'orateur devait en principe prévoir, dans l'éloge de cette technique ou de cette vertu, les trois divisions suivantes : 1) rappeler qui en était l'« inventeur » ou l'initiateur (*laudatur res ab inuentoribus*) ; 2) évoquer ceux à qui elle avait été enseignée et qui l'avaient pratiquée (*ab his qui ea usi sunt*) ; 3) décrire les bienfaits de cette pratique (*ex contemplatione eorum qui eas res affectant, quales sunt tam animis quam corporibus*)⁷. On ne peut manquer d'être frappé par l'étroit parallélisme qui apparaît ainsi entre ce schéma classique de l'éloge et l'« argumentation » du *De patientia*. Compte tenu des transpositions ou appropriations nécessaires et inévitables, on retrouve sans peine dans le *De patientia* l'homologue des développements fondamentaux de l'éloge : 1) Dieu et le Christ sont les garants de la vertu de patience et ses premiers modèles (II, 2 - VI) ; 2) les chrétiens sont les plus capables de la mettre en pratique (VII-XIV) ; 3) ses bienfaits sont nombreux, comme on peut en juger d'après le portrait de Patience (XV).

Thématique de la suasoire

Si donc la topique de l'éloge lui fournit le cadre général et, dans une certaine mesure, la thématique du *De patientia*, Tertullien, comme il en a prévenu ses lecteurs, utilise également les « lieux » propres à la suasoire, c'est-à-dire essentiellement l'*honestum*, l'*utile* et le

*possibile*⁸, dont les liens entre eux sont évidents. Car s'il est juste d'exhorter à faire le bien, encore faut-il, pour persuader lecteurs ou auditeurs, leur montrer que le bien est utile et accessible. Ces « lieux » s'intégraient comme naturellement à la matière du traité de Tertullien. Si celui-ci ne consacre pas de développement spécifique au *possibile*⁹, qu'il traite toutefois, en recourant à des *exempla* jalonnant son exposé¹⁰, l'*honestum* et l'*utile* se trouvaient coïncider avec deux des divisions de la topique précédente, la première et la troisième : la patience de Dieu et du Christ confère sa « beauté morale » à la patience humaine (II, 2 - VI) ; la possession de cette vertu procure à son tour de nombreux fruits spirituels (XV). Surtout, ces « lieux » donnaient à l'ouvrage une autre orientation que celle de l'« éloge » proprement dit, plus conforme au dessein de l'auteur, par glissement d'un *status* à un autre, puisque, pour garder la terminologie antique, l'éloge a pour objet le *certum*, l'exhortation le *faciendum*.

Mais, à ne s'en tenir qu'à ces rapprochements, on donnerait de l'ouvrage une image déformée et, en tout cas, incomplète. Comme on le soulignait plus haut en effet, le *De patientia* entretient avec la rhétorique d'autres liens que de filiation directe. Entre eux existe une autre relation, indirecte, par l'intermédiaire du « dialogue » philosophique tel que, à Rome, Sénèque l'avait conçu et illustré, en dotant la parénéti- que des moyens de persuasion fournis par la rhétorique et en réussissant ainsi, de façon originale, l'interpénétration des deux disciplines. Par là s'explique, croyons-nous, cette double empreinte de la rhétorique et de la philosophie, que porte fortement tracée, et conjointement, le *De patientia*.

8. Cf. QUINT., *Inst. or.*, 3, 8, 22-25.

9. Cf. QUINT., *Inst. or.*, 3, 8, 26 : « Quas partes (= honestum, utile, possibile) non omnes in omnem cadere suasoriam manifestius est... ».

10. Cf. *infra*, n. 17.

7. Cf. PRISC., *Rhet.*, 7.

**Influence
des « dialogues »
de Sénèque**

Nous avons eu l'occasion d'indiquer¹¹ et nous soulignons encore dans le commentaire tout ce que les analyses de

Tertullien, et jusqu'à la conception même qu'il se fait de la patience, doivent au Portique et, plus particulièrement, à Sénèque. Nous nous bornerons à faire apparaître ici sommairement comment la structure du traité trahit elle aussi, selon toute vraisemblance, l'influence des « dialogues » de Sénèque.

On sait que celui-ci les construit volontiers selon un schéma biparti, qui lui permet de traiter successivement, par exemple, l'*utile* et l'*honestum*, comme dans le *De breuiitate uitae*, ou encore de développer le point de vue théorique, puis le point de vue pratique : c'est le cas du *De constantia sapientis* ou du *De uita beata*¹². Ce simple rappel suggère déjà, entre les traités du philosophe et celui du théologien, une analogie, sinon une parenté, structurelle et thématique. Mais la comparaison peut être poussée plus avant. Les liens qui unissent le *De patientia* au *De constantia* sont nombreux et étroits : communauté du sujet et conception de la vertu, choix des arguments et des métaphores, autant d'indices qui prouvent que Tertullien, quand il composait son traité, connaissait le « dialogue » de Sénèque et gardait de sa lecture un souvenir précis. Cependant, plus encore que de celle du *De constantia*, encore que le principe en soit analogue, la démarche du *De patientia* — du moins en ses deux premières parties, à tous égards les plus importantes — se rapproche de celle du *De uita beata*. Dans ce dialogue, en effet, Sénèque définit d'abord, au cours d'un débat théorique, ce qu'est ce bien suprême auquel aspirent les hommes, la nature de ce but qu'ils se sont fixé, avant d'indiquer ensuite, sur le plan prati-

11. Cf. FREDOUILLE, p. 368 s.

12. Cf. P. GRIMAL, *Sénèque ou la conscience de l'Empire*, Paris 1978, p. 419 s.

que, les moyens d'y parvenir¹³. En procédant ainsi, il conciliait d'ailleurs, nous semble-t-il, partisans et adversaires d'Ariston, ceux pour qui la réflexion théorique sur les fondements de la morale suffit à former l'homme de bien et ceux pour qui seuls sont utiles les préceptes de la morale pratique¹⁴. De façon comparable, même si (faut-il le souligner ?) ses préoccupations n'avaient plus rien à voir avec les querelles qui avaient agité l'École, avant d'exposer en quoi consiste l'exercice de la patience et de donner des conseils relatifs à la pratique de cette vertu (ce qui est l'objet de la seconde partie du *De patientia*), Tertullien (dans la première partie) en précise la *ratio*, c'est-à-dire la patience divine, présentée, selon un schéma qui n'est pas non plus étranger au stoïcisme¹⁵, à la fois comme fondement de la patience humaine, principe d'où procède celle-ci, et, d'autre part, comme perfec-

13. SEN., *De uita beata*, 1, 1-2 : « Proponendum est... primum quid sit quod appetamus ; tunc circumspiciendum qua contendere illo celerrime possimus... Decernatur... et quo tendamus et qua ». C'était déjà la division utilisée par Panétius dans sa lettre à Q. Tubéron *de dolore patiendo*, cf. CIC., *Fin.*, 4, 23 : « quid esset et quale, quantumque in eo inesset alieni, deinde quae ratio esset perferendi » ; de même, le *De amicitia* (16) de Cicéron comprend un développement théorique (lui-même biparti : « de amicitia... quid sentias, qualem existumes »), puis des considérations pratiques (« quae praecepta des ») (= ARIST., *Eth. Eud.*, 7, 1234 b 18-21 : περι φιλίας, τί ἐστι και ποῖον τι..., ἐτι δὲ πὼς χρηστὸν τῷ φίλῳ...).

14. SEN., *Luc.*, 94, 44-45 : « Illa (admonitio)... efficacior est et altius penetrat, quae adiuuat ratione quod praecipit, quae adicit quare quidque faciendum sit et quis facientem oboedientemque praeceptis fructus expectet... In duas partes uirtus diuiditur, in contemplatione ueri et actionem : contemplationem institutio tradit, actionem admonitio » ; 95, 34 : « His (decretis) si adiunxerimus praecepta, consolationes, adhortationes, poterunt ualere ; per se inefficaces sunt » ; 95, 55 : « Praecipiet aliquis ut prudentiam magni aestimemus, ut fortitudinem complectamur... sed nihil agetur si ignoramus quid sit uirtus », etc. Cf. I. HADOT, *Seneca und die griechisch-römische Tradition der Seelenleitung*, Berlin 1969, p. 8 s.

15. Cf. SVF III § 227 (= PHILON, *De uita Mosis*, 2, 181) : οὐτως ἔχει και ἐπι τῶν ἀρετῶν· ἐκάστη γὰρ συμβέβηκεν εἶναι και ἀρχήν και τέλος, ἀρχήν μὲν ὅτι οὐκ ἐξ ἑτέρας δυνάμεως, ἀλλ' ἐξ ἑαυτῆς φύεται· τέλος δὲ ὅτι πρὸς αὐτὴν ὁ κατὰ φύσιν βίος σπεύδει.

tion ultime. La *ratio patientiae* donne sens et justification à la *disciplina patientiae*¹⁶.

Au demeurant, cette division et cette succession de points de vue¹⁷, comme parfois dans les « dialogues » de Sénèque encore, se trouvent recouper la distinction, usuelle dans la rhétorique, entre arguments « propres » (*propria*) et arguments « communs » (*communia*)¹⁸. Si, en effet, la *ratio patientiae* telle que la définit Tertullien apparaît propre au christianisme, en revanche il recourt largement aux analyses traditionnelles dans la parénétiq ue et chez les moralistes pour décrire la *disciplina*¹⁹, quitte à estomper, faute sans doute de l'avoir perçue, la spécificité chrétienne de l'attitude de patience vécue.

Seule donc, en définitive, n'aurait pas, d'un point de vue formel, son équivalent dans la structure-type bipartite des « dialogues » de Sénèque la troisième partie du *De patientia*, consacrée aux *opera patientiae*, dont nous avons montré qu'elle était susceptible de correspondre à la fois à l'une des divisions de l'éloge et à l'un des « lieux » de la suasoire. Pour autant elle n'est pas soustraite non plus à l'influence de la

16. Cf. SEN., *Luc.*, 94, 44 (*supra*, n. 14).

17. Naturellement, la partie théorique ou dogmatique, tout comme le développement consacré à la morale pratique, peut être illustrée d'exemples destinés à faire saisir, par la description d'un comportement idéal, les bienfaits de la morale enseignée ou, au contraire, à montrer, par la peinture de comportements dépravés, les méfaits qu'entraîne le non-respect de cet enseignement. Par là, l'auteur assure entre les deux parties une certaine unité et évite que la première, théorique, ne verse dans l'abstraction. Si ce souci apparaît clairement ici, on le retrouve tout aussi bien dans le *De constantia sapientis* ou le *De uita beata*. Cf. *supra*, p. 15. Sur l'importance des *exempla* en philosophie, cf. par ex. CIC., *Tusc.*, 4, 63 : « Est... utilis ad persuadendum ea quae acciderint ferri et posse et oportere, enumeratio eorum qui tulerunt ».

18. Cf. P. GRIMAL, *De constantia sapientis. Commentaire*, Paris 1953, p. 25 et 72-73 ; ID., *Sénèque ou la conscience de l'Empire*, p. 419-420.

19. Cf. FREDUILLE, *Conversion*, p. 391 s.

tradition philosophique. Tertullien y transpose en effet deux véritables « genres » de la littérature stoïcienne, dont le second sert d'illustration au premier, la connexion des vertus et le portrait du sage. Il le fait d'ailleurs avec talent et originalité²⁰.

Ainsi cette brève étude du genre littéraire et de la composition du *De patientia* nous permet-elle de voir comment se superposent, coïncident ou se recoupent divisions, thèmes et « lieux » de la rhétorique et de la philosophie, comme cela avait été déjà le cas dans les « dialogues » de Sénèque. Peut-être même cette double influence, exercée principalement par l'intermédiaire du philosophe romain, est-elle plus sensible que dans d'autres ouvrages de Tertullien. N'en soyons pas surpris. Par le choix du sujet, Tertullien, en effet, ouvrait une voie à la littérature morale et théologique du christianisme ; mais, tout autant, il prolongeait lui-même une longue tradition de la littérature philosophique et parénétiq ue, à laquelle, assurément, il donnait une orientation nouvelle, mais dont il se trouvait nécessairement tributaire, et de ce double caractère du *De patientia* notre commentaire apportera encore la confirmation. Car ce traité se situe, historiquement, à la char-

20. *Ibid.*, p. 59 s. ; 381-382. Ces pages étaient rédigées quand M. René Braun m'a très aimablement communiqué le manuscrit de l'article qu'il venait d'écrire sur « Les règles de la parénèse et la composition du 'De patientia' de Tertullien » (publié, depuis, dans *RPh*, 55, 1981, p. 197-203). Nous réservant de revenir plus longuement sur cette ingénieuse étude dans une prochaine *Chronica Tertulliana*, nous n'en indiquerons ici, brièvement, que l'apport principal : la composition du *De patientia* serait inspirée de la tripartition du λόγος παρανευτικός posidonien. Ainsi la première partie du *De patientia* (chap. II-III : *ratio patientiae*) correspondrait à l'*aitiologia*, la seconde partie (chap. IV-XIII : *disciplina patientiae*) à la *praeceptio*, la troisième partie (chap. XIV-XV : *opera* ou *uires patientiae*) à l'*ethologia*. Pour l'essentiel donc, cette étude confirme la structure ternaire du *De patientia* (en dépit d'une légère divergence, par rapport au plan que nous proposons, sur la place du chap. XIV) et l'empreinte du stoïcisme sur le traité. Cf. maintenant *REAug.*, 28 (1982), p. 294.

nière exacte de deux spiritualités. Le *De patientia* est donc, en un sens, d'un point de vue formel et par sa conception, une œuvre de transition ; mais il l'est aussi, et pour les mêmes raisons, par l'idée que Tertullien se faisait de la vertu dont il faisait l'éloge et à la pratique de laquelle il exhortait les chrétiens.

III. LA PATIENCE, « VERTU SOUVERAINE »

Premier théologien à conduire une réflexion systématique sur une vertu¹, Tertullien choisit donc pour ce faire la vertu de patience, et il lui accorde la primauté dans l'ordre des valeurs qui doivent inspirer et diriger la vie morale et spirituelle des chrétiens. A l'en croire, les païens eux-mêmes, surmontant pour une fois leurs divergences habituelles, seraient unanimes pour lui conférer la plus grande importance et voir en elle la *summa uirtus*².

La patience dans la mentalité antique

Sous cette forme, cette dernière affirmation de Tertullien risque de paraître excessive, et, de fait, il ne serait pas difficile d'en montrer l'exagération. Si, par exemple, on se réfère à cette constante de la mentalité religieuse des Anciens qu'est leur propension à vénérer les abstractions personnifiées (vertus, notions), on s'aperçoit que, en Grèce, Patience n'apparaît guère sur les listes de personifications divinisées, pourtant impressionnantes, dressées par les historiens modernes d'après les sources littéraires, épigraphiques et archéologiques dont ils disposent³. A Rome

1. Cf. A. NEANDER, *Antignosticus. Geist des Tertullianus und Einleitung in dessen Schriften*, Berlin 1849², p. 135.

2. *Pat.*, 1, 7.

3. Ni 'Υπομονή ni même Καρτερία ne figurent sur la liste établie par DEUBNER, art. « Personifikationen », *ALGRM*, col. 2127 s. Tout au plus peut-on signaler, avec HOFER, s.u. « Karteria », *Ibid.*, col. 968-969, deux exemples d'allégories « littéraires » de Καρτερία : d'une part, dans la *Tabula Cebetis*, 16, 2 et 27, 3, d'autre part dans LUCIEN, *Timon*, 31. On

la situation est à peine plus favorable. En effet, à s'en tenir toujours aux témoignages écrits ou figurés qui sont conservés, les Romains paraissent avoir longtemps attendu avant d'être tentés d'élever la vertu de patience au rang de divinité, et encore l'ont-ils fait avec une grande discrétion. Tout au plus mentionne-t-on à Lambèse, datant d'Antonin et faisant partie d'une triade, une *Patientia*, dont les deux associées, *Virtus* et *Spes*, à la différence de celle-ci, possédaient, et depuis longtemps, leurs temples et leur culte⁴. De même,

sait qu'H. Holbein le Jeune s'est inspiré de la *Tabula Cebetis* (que d'ailleurs Tertullien connaissait, cf. *Praes.*, 39, 4) pour orner et encadrer précisément la première page du *De patientia* de l'édition princeps des œuvres de Tertullien par B. Rhenanus, chez J. Froben, à Bâle, en 1521 (cf. P.-E. SCHATZMANN, « Passage du manuscrit à la première édition imprimée de la patience de Tertullien », *Gutenberg-Jahrbuch* 39 (1964), p. 151-154 ; W. BECKER, « Die Frobensche Tertullianusausgabe von 1521. Zu den Bildgeschichten von Ambrosius und Hans Holbein d.J. », *Marginalien*, 52 (1973), p. 25-32, qui voit dans cette gravure un sommet de l'art du livre de la Renaissance). Mais les deux apparitions de ΚΑΡΤΕΡΙΑ dans la *Tabula Cebetis* sont si fugitives qu'H. Holbein le Jeune n'a pas songé à représenter la Patience ! En réalité, le choix de l'imprimeur s'explique moins par le rapport qui peut exister entre la *Tabula Cebetis* ou, plus exactement, entre une illustration s'inspirant de la *Tabula Cebetis* et, d'autre part, le *De patientia*, que par l'engouement de l'époque pour la *Tabula*. Il est significatif, en effet, que cette même illustration du *De patientia* a été reprise par J. Froben en 1522 et 1527 pour la 3^e et la 4^e édition des *Annotationes* d'Érasme, et que H. Holbein le Jeune en dessina trois autres variantes, en 1521 (deux mois après le *De patientia*), pour l'édition des *Cornucopiae, sive linguae Latinae commentarii* de N. Perotti ; en 1522, pour l'édition de la *Cité de Dieu* ; et la même année, pour l'édition des œuvres du géographe Strabon (cf. R. SCHLEIER, *Tabula Cebetis, Studien zur Rezeption einer antiken Bildschreibung im 16. und 17. Jahrhundert*, Berlin 1973, p. 32 s.).

4. Cf. *CIL* VIII, 2728 (il s'agit de la célèbre inscription relative à l'aqueduc de Saldae [Bejaia, ex-Bougie] trouvée à Lambèse) ; cf. G. CHARLES-PICARD, *La civilisation de l'Afrique romaine*, Paris, 1959, p. 205 ; P.-A. FÉVRIER, « L'armée romaine et la construction des aqueducs », *Dossiers de l'archéologie*, 38 (1979), p. 88-93. L'invocation à ces trois vertus divinisées, représentées en buste, est probablement, d'ailleurs, une initiative personnelle de l'officier-ingénieur (*librator*) Nonius Datus. Mais *Virtus* avait un temple, commun à *Honos*, au III^e s. a.C. (cf.

parmi le chœur particulièrement nombreux des abstractions personnifiées qu'engendra la mystique impériale, la *Patientia Augusti* n'eut apparemment qu'une existence éphémère, sur un denier du règne d'Hadrien, émis entre 128 et 132⁵. Assurément rien n'empêchait que, à l'occasion, on rendit hommage à la patience dont avait fait preuve l'Empereur dans telle ou telle circonstance : il faut bien constater cependant que la *Patientia Augusti* n'eut pas le succès que connurent d'autres thèmes de propagande officiels⁶.

Il est clair toutefois que, en écrivant ces premières lignes du *De patientia*, Tertullien ne songeait nullement aux manifestations extérieures de piété ou de reconnaissance que suscitaient ou inspiraient certaines croyances et formes diverses de religiosité : lui importaient uniquement — le traité tout entier le prouve — les réflexions des philosophes sur le sujet

W. EISENHUT, art. « Virtus », *RE* Suppl. Bd. XIV, col. 897) et *Spes* un sanctuaire dès 477 (cf. T. LIV., 2, 51, 2 ; OLGIVIE, *Comm. ad loc.* ; K. LATTE, art. « Spes », *RE* III A2, col. 1634) ; sur le culte de ces deux abstractions, cf. en dernier lieu J. RUFUS FEARS, « The Cult of Virtues and Roman Imperial Ideology », p. 835 (bibliographie, p. 844-845), *ANRW* II, 17, 2, p. 827-948. Comme épithète divine, *patiens* est, du reste, exceptionnel : deux attestations seulement selon I.B. CARTER, *Epitheta deorum... apud poetas Latinos*, Lipsiae 1902, p. 138 (SEN., *Thyest.*, 776 : Apollon ; CLAUD., 8, 191 : le Soleil — auxquels l'auteur joint également HOR., *Ep.*, 1, 7, 40 : Ulysse).

5. Cf. H. MATTINGLY, *Coins of the Roman Empire*, III, p. CXL-CXLI ; 306, n° 525 ; J. BEAUJEU, *La religion romaine à l'apogée de l'Empire*, Paris 1955, p. 424. En dehors de cette monnaie et de l'inscription de Lambèse (*supra*, n. 4), DEUBNER, art. *cit.*, col. 2082, 2126, 2158, ne mentionne aucune autre attestation de divinisation ou de personification de *Patientia*. Aucun élément nouveau non plus dans J. RUFUS FEARS, art. *cit.* (*supra*, n. 4).

6. Cf. PLINE, *Ep. Tral.*, 106 : « cum scirem quantam soleres militum precibus patientiam humanitatemque praestare » ; PANEG., 76, 1 : « exemplo patientiae tuae » ; 86, 5 : « haec cura principis, haec patientia... ». Mais dans la liste des qualificatifs et vertus le plus fréquemment attribués aux empereurs dressée, d'après les monnaies et les inscriptions, par L. WICKERT, art. « Princeps », *RE* XXII, 2, col. 2231, ne figurent ni *patiens* ni *patientia*.

et la considération qui s'attachait à cette vertu dans la conscience morale commune, parmi les idéaux qui déterminent la vie de tous les jours, et qui sont assumés le plus souvent obscurément, parfois avec héroïsme. Or ni la philosophie ni la morale quotidienne n'ignoraient la grandeur de l'attitude de patience⁷.

Cependant, à l'intérieur des systèmes théoriques, la patience n'a joué, pendant longtemps, qu'un rôle secondaire, et le Portique fut le premier à en faire état régulièrement⁸. Encore, dans les débuts, n'occupe-t-elle qu'un rang « subordonné ». Dans le système qu'il élabore, Chrysippe la fait dépendre, avec la magnanimité, la constance, la fermeté et l'énergie, de l'une des quatre vertus « cardinales », le courage, la définissant, selon nos sources, comme « la science qui tient bon dans les choses jugées selon la droite raison », ou encore comme « la science des choses dans lesquelles il faut persévérer, de celles où il ne le faut pas et de celles où c'est indifférent »⁹. Ces classifications intellectualistes de Chrysippe furent toutefois abandonnées par Panétius et ses disciples, Hécaton et Posidonius, qui eurent tendance à substituer aux

7. Ainsi, CIC., *Tusc.* 4, 63 : « ... non sine causa, cum 'Orestem' fabulam doceret Euripides, primos tris uersus reuocasse dicitur Socrates : 'Neque tam terribilis ulla fando oratio est / Nec fors nec ira caelitem inuictum malum, / Quod non natura humana patiendi eferat' (= οὐκ ἄν ἄραιτ' ἄχθος ἀνθρώπου φύσις) », etc. Et VALÈRE MAXIME, *Memor.* 3, 3 (cf. *infra*, n. 19) consacre naturellement un chapitre à la patience (mais les *exempla patientiae* cités sont tous des exemples de « résistance physique »).

8. Cf. A.J. FESTUGIÈRE, 'Υπομονή dans la tradition grecque', *RecSR*, 21 (1931), p. 477-486 ; M. SPANNEUT, art. « Geduld », *RLAC* 9, col. 247 s.

9. *SVF* III § 264 : καρτερίαν... ἐπιστήμην ἐμμενητικὴν τοῖς ὀρθῶς κριθεῖσι ; § 265 : τὴν δὲ καρτερίαν ἐπιστήμην ἢ ἕξιν ὧν ἐμμενετέον καὶ μὴ καὶ οὐδετέρων ; cf. aussi § 270. 'Υπομονή n'appartient guère au vocabulaire de la morale stoïcienne, cf. CLÉM. ALEX., *Strom.*, II, 18, 79, 5 (= *SVF* III, § 275) : ὑπομονὴ ἦν καρτερίαν καλοῦσιν ; c'est d'ailleurs une expérience différente qu'expriment les deux mots (cf. FREDOUILLE, p. 390-391 ; *infra*, p. 30).

quatre vertus fondamentales (prudence, tempérance, courage et justice) la triade courage-patience-magnanimité : ce fut, jusqu'à Épictète, la position définitive du stoïcisme¹⁰. Il n'est donc pas douteux que, avec le moyen stoïcisme et le stoïcisme impérial, la patience cessa d'être considérée comme une vertu « secondaire » pour être placée au premier plan, en étroite association sans doute avec le courage et la magnanimité, mais au premier plan malgré tout¹¹.

Cette valorisation progressive de la patience que l'on constate dans l'histoire de la philosophie stoïcienne suffirait donc déjà à expliquer que Tertullien, en commençant son traité, ait pu, sans déformer les faits, rappeler l'importance que lui reconnaissaient les païens. Pour autant ceux-ci ont-ils jamais écrit que la patience était la *summa uirtus* ? Il serait imprudent de l'affirmer. Toutefois, dans une *Lettre à Lucilius*, que Tertullien, à en juger par sa grande familiarité avec l'œuvre du philosophe, avait peut-être en mémoire, Sénèque estimait que la patience, dans certaines circonstances de la vie, constituait un bien préférable aux autres. Certes, en écrivant cela, Sénèque ne dissimule pas qu'il professe une opinion un peu hardie. Cependant sa hardiesse, en l'occurrence, ne provenait pas de ce qu'il exhaussait un bien accessible et négligeable : mais, dans une lettre où il développait et

10. Cf. R.-A. GAUTHIER, *Magnanimité. L'idéal de la grandeur dans la philosophie païenne et dans la théologie chrétienne*, Paris 1951, p. 160 s.

11. La nouvelle définition de la patience reflète d'ailleurs l'évolution d'une conception théorique de la vertu (cf. *supra*, n. 9) à une conception plus interiorisée et « volontariste » (cf. M. POHLENZ, *La Stoa*, tr. ital. Firenze 1967, I, p. 564 s.) : cf. CIC., *De inu.*, 2, 163 (mais dans un contexte qui conserve les classifications de l'ancien stoïcisme) : « patientia est honestatis aut utilitatis causa rerum arduarum ac difficilium uoluntaria ac diuturna perpessio » ; *Part.*, 77 (passage considéré comme reproduisant l'enseignement de Panétius, et qui montre bien l'interconnexion des trois vertus : courage, patience et magnanimité) : « quae (uirtus) uenientibus malis obstat, fortitudo, quae, quod iam adsit tolerat et perfert, patientia nominatur. Quae autem haec uno genere complectitur, magnitudo animi dicitur » ; GAUTHIER, *Magnanimité*, p. 158 s.

défendait le paradoxe de l'égalité des vertus, il vantait les bienfaits de l'une d'elles, mieux : de l'une de celles que même le sage préfère ne pas avoir l'occasion de mettre en œuvre¹². De toute manière, qu'il se soit ou non souvenu de ce passage de Sénèque, qu'il ait eu tendance ou non à surestimer ou étendre l'importance que les moralistes attachaient à la vertu de patience, Tertullien respectait sinon la lettre, du moins l'esprit de la doctrine stoïcienne. Il est fréquent en effet de voir telle vertu, puis telle autre mise successivement au premier rang par un même auteur et, parfois, dans un même ouvrage¹³. Non pas par inconséquence. Mais la théorie de l'égalité et de la connexion des vertus ne s'oppose pas à ce que, compte tenu des individus et des circonstances, on privi-

12. SEN., *Luc.*, 66, 10.12.13.40.41.47.49 ; 67, 3.5-6.10 ; FREDOUILLE, p. 370-371.

13. Ainsi CIC., *De off.*, 1, 20 : « iustitia in qua uirtutis splendor est maximus » ; 3, 28 : « haec (iustitia) enim una uirtus omnium est domina et regina uirtutum » ; mais 1, 42 : « de beneficentia ac de liberalitate... qua quidem nihil est naturae hominis accommodatius », et 1, 88 : « nihil... laudabilius, nihil magno et praeclaro uiro dignius placabilitate atque clementia » ; PHILON ALEX., *De cherubim*, 78, dit de la patience précisément qu'elle est « la vertu la plus puissante » (τῆ... καρτερία καὶ ὑπομονῆ, δυνατοτάταις ἀρεταῖς), mais accorde en réalité la plus grande importance à l'ἐγκράτεια, l'ἀνδρεία, la δικαιοσύνη et la φιλανθρωπία (cf. E. BRÉHIER, *Les idées philosophiques et religieuses de Philon d'Alexandrie*, Paris 1925², p. 252-253 : « chacune d'elles [les vertus]... est tour à tour considérée comme l'unique ou la maîtresse de toutes les autres » ; mais Bréhier a sans doute tort d'attribuer ces fluctuations à l'influence quasi exclusive des rhéteurs) ; SEN., *De const. sap.*, 11, 1 : « ...pulcherrimam uirtutem omnium, animi magnitudinem » ; mais *De ben.*, 3, 7, 3 : « ... duas res, quibus ... nihil pulchrius est, ... gratum hominem et beneficium » ; etc. De même LACT., *Inst. diu.*, V, 22, 2 : « magna et praecipua uirtus est patientia » ; VI, 18, 30 : « (patientia) summa uirtus » (cf. *infra*, p. 35) ; mais *Epit.*, 38 : « ... misericordiam, quae summa est uirtus ». Symétriquement, la pire des passions est l'intempérance (CIC., *Tusc.*, 4, 22), la colère (*Ibid.*, 4, 54 ; SEN., *De ira*, 1, 1, 1), le chagrin (CIC., *Tusc.*, 4, 55), l'ingratitude (SEN., *De ben.*, 1, 1, 2 ; 1, 10, 4 ; 7, 27, 3), le désir (PHIL. ALEX., *De decal.*, 142-143), le plaisir (ID., *Alleg. legum*, 3, 113), etc. Chez Tertullien, en *Marc.*, II, 16, 6, c'est la *bonitas* qui est présentée comme la *matrix* de la *lenitas*, de la *patientia* et de la *miseriordia* (cf. *Pat.*, 5, 18 comm. *ad loc.*).

légie telle vertu plutôt que telle autre. Plus clairement encore que dans le passage précédemment rappelé, Sénèque écrit dans le *De clementia* : « Quoique les vertus forment un chœur harmonieux et qu'aucune ne soit meilleure ni plus belle qu'une autre, il en est néanmoins qui vont mieux à certains personnages¹⁴ ». Et c'est d'ailleurs très probablement de ce même principe que s'inspire Tertullien quand il fait de la patience la vertu chrétienne par excellence, en tout cas celle qui doit le mieux manifester la foi des chrétiens dans leur attitude devant la vie¹⁵.

L'importance de cette vertu pour Tertullien

Mais pourquoi, précisément, la patience ? En effet, tout en faisant à cette vertu la place qui lui revient très normalement, la morale chrétienne ne lui donnait pas la primauté. Il est à peine besoin de rappeler que c'est à la « charité » que le Nouveau Testament et particulièrement les *Épîtres* pauliniennes et le *corpus* johannique accordent la prééminence¹⁶ ; les Pères apostoliques citent volontiers la vertu de patience et exhortent à la mettre en pratique, sans pour autant lui consacrer de développement particulier¹⁷ ; le « cinquième précepte » du *Pasteur* d'Hermas a pour objet la patience, mais ce précepte n'est pas présenté comme le plus important. On peut donc s'interroger sur les raisons qui ont conduit Tertullien à privilégier, comme il l'a fait, la vertu de patience.

14. SEN., *De clem.*, 1, 5, 3 : « Cum autem uirtutibus inter se sit concordia nec ulla altera melior aut honestior sit, quaedam tamen quibusdam personis aptior est » ; cf. aussi *Luc.*, 66, 7 et 67, 10 ; *supra*, n. 12.

15. Inversement, il peut faire de l'impatience le pire des maux, cf. *supra*, n. 13 et *infra*, p. 29 et 147 s.

16. Cf. C. WIENER, art. « Amour », *Vocab. de Théol. biblique*, Paris 1962, col. 36 s.

17. Cf. M. SPANNEUT, art. « Geduld », *RLAC*, 9 (1976), col. 261.

Celles-ci, semble-t-il, sont de deux ordres. Tout d'abord, même si le résultat n'a que partiellement répondu à son dessein, Tertullien voulait montrer que dans un domaine où, d'un point de vue extérieur, morale païenne et morale chrétienne paraissaient fort proches l'une de l'autre¹⁸, il y avait une spécificité, pour ne pas dire une supériorité, de l'attitude chrétienne de patience. La *patientia* si souvent exaltée du *miles Romanus*¹⁹ est, ou doit être, plus encore une vertu du *miles Christianus*, dans la vie quotidienne comme dans les épreuves du martyre²⁰. Face au héros et au sage, en qui s'incarne l'idéal païen, se dresse la figure plus rayonnante du chrétien « patient ». Tertullien était du reste d'autant plus fondé à dessiner

18. Cf. *Apol.*, 46, 2 : « Sed dum tamen unicuique manifestatur ueritas nostra, interim incredulitas, dum de bono sectae huius obducitur, quod usui iam et de commercio innotuit, non utique diuinum negotium existimat, sed magis philosophiae genus. Eadem, inquit, et philosophi monent atque profitentur, innocentiam, iustitiam, patientiam, sobrietatem, pudicitiam ».

19. Cf. H.J. KUNICK, *Der lateinische Begriff patientia bei Laktanz*, Inaug.-Dissert. (dactyl.), Freiburg i. Br. 1955, p. 4 s. : « Patientia als soldatische Römertugend » ; V. LOI, « I valori etici e politici della Romanità negli scritti di Lattanzio. Opposti atteggiamenti di polemica e di adesione », p. 112 s., *Salesianum*, 27 (1965), p. 65-132. Il n'est d'ailleurs pas toujours facile de distinguer la patience du courage, cf. VAL. MAX., *Memor.*, 3, 3, in. : « Egrediis uirorum pariter ac feminarum operibus fortitudo se oculis hominum subiecit patientiamque in medium procedere hortata est, non sane infirmioribus radicibus stabilitam aut minus generoso spiritu abundantem, sed ita similitudine iunctam ut cum ea uel ex ea nata uideri possit ».

20. La patience permet au chrétien d'affronter le martyre, cf. *infra*, 13, 6-8 ; 15, 2 ; FREDOUILLE, p. 399 s. (et pour la substitution de *tolerantia* à *patientia* dans les traités postérieurs, p. 406 s.) ; H.A.M. HOPPENBROUWERS, *Recherches sur la terminologie du martyre de Tertullien à Lactance*, Nijmegen 1961, p. 71-73 ; elle fait partie de la « panoplie » du *miles Christianus* : cf. IGN. ANT., *Ad Polyc.*, 6, 2 (SC 10, p. 152-153) : « Que votre baptême demeure comme votre bouclier, la foi comme votre casque, la charité comme votre lance, la patience comme votre armure (ἡ ὑπομονὴ ὡς πανοπλία) ; *infra*, 14, 6 : « lorica clipeoque patientiae ». Compléter le petit livre classique de A. HARNACK, *Militia Christi*, Darmstadt 1963², par J. AUER, art. « Militia Christi », *Dict. Spir.*, 10 (1980), col. 1213-1214.

ce diptyque que, en partie à son insu, sa propre conception de la *patientia* était largement influencée par la notion philosophique d'*apatheia*²¹. Aussi bien, et l'on soupçonne de la part de Tertullien quelque arrière-pensée d'émulation littéraire autant que doctrinale, le *De patientia* apparaît-il comme la réplique chrétienne ou, pour employer le vocabulaire de l'exégèse, comme l'antitype du *De constantia sapientis*²². A cet égard aussi Tertullien fait figure de novateur dans l'histoire de la littérature chrétienne²³.

Mais une seconde raison a pu également l'inciter à ce choix. Plus qu'une autre vertu, la patience lui a peut-être semblé propre à constituer avec son contraire, l'impatience, et avec sa rivale païenne un couple (patience-impatience) ou une triade (patience chrétienne-patience païenne-impatience) susceptible de fournir un principe explicatif ou caractéristique des grandes étapes du « dessein de salut », un fil conducteur en quelque sorte contribuant, d'un point de vue particulier, à l'intelligibilité de « l'histoire sainte »²⁴. Il y a, d'une part, la patience de Dieu, celle des grandes figures de l'Ancien Testa-

21. Cf. *infra*, p. 31 et 127. Cet idéal tendait d'ailleurs à s'« humaniser » depuis au moins Panétius (cf. AUL.-GEL., *Nuits*, 12, 5, 10 ; CIC., *Part.*, 81 : il ne faut pas confondre la *patientia* avec son « imitation », la *duritia immanis* ; SEN., *Luc.*, 9, 3).

22. D'autant que le *De constantia sapientis* est surtout un *De patientia* ou un *De aequanimitate sapientis* : cf. *De const. sap.* 3, 2 ; 5, 3 ; 9, 4 ; 9, 5 ; 8, 3 ; etc. Le terme même de *constantia* n'apparaît que dans le titre (cf. P. GRIMAL, *L. Ann. Senecae operum moralium concordantia*, t. II, Paris 1966, s. u.) : c'est par « fidélité à ses principes » (*constantia*) que le sage doit supporter « avec patience » et « égalité d'âme » injustices et insultes. En revanche, Tertullien utilise trois fois le mot (sous sa forme adverbale) dans son traité, *infra*, p. 32 et 136 ; 181 ; 253.

23. Cf. le *Protreptique* de Clément d'Alexandrie, le *De officiis ministrorum* d'Ambroise, le *De beata uita* d'Augustin, etc.

24. Nous reprenons, en la développant, une idée, appliquée au seul aspect formel du traité, de C. LO CICERO, « Elementi strutturali e motivi neo-testamentari nel *De patientia* di Tertulliano », *Pan.*, 3 (1976), p. 73-86 (cf. *REAug.*, 23 (1977), p. 336).

ment, du Christ, celle enfin du peuple chrétien (*serui Dei*) ; d'autre part, l'impatience du Démon, celle d'Adam et de Caïn, les manifestations d'impatience d'Israël ; parallèlement, la patience des philosophes (et parfois, chez les païens, des exemples de pseudo-patience). Cette triade coïncidait donc avec la tripartition de l'humanité, en *Christiani-Iudaei-nationes*, utilisée par les apologistes pour souligner la nouveauté et l'originalité du christianisme par rapport au judaïsme et par rapport au paganisme²⁵. Dépassant un point de vue qui aurait pu être étroitement éthique, Tertullien conférait ainsi à son traité une dimension et une ouverture théologiques et historiques, dans le prolongement de certaines des préoccupations de l'*Ad nationes* et de l'*Apologeticum*.

**Une conception
plus stoïcienne
que chrétienne**

Il n'en est pas moins vrai que la vertu dont Tertullien fait l'éloge et à laquelle il exhorte est une vertu plus stoïcienne que

proprement chrétienne.

La patience du sage est support impassible de la souffrance et de la douleur, absence de trouble et maîtrise de soi dans l'adversité. Réglant sa conduite sur la raison et puisant toutes ses forces dans sa volonté, le sage n'attend et n'espère rien d'autre de la patience que l'exercice parfait d'une vertu qui est à elle-même sa fin. A cette attitude « autarcique » du sage, s'oppose l'expérience « théocentrique » ou « christocentrique » du chrétien dans la pratique de la patience. Ὑπομονή plus que καρτερία, la patience chrétienne est inséparable de la foi et de l'espérance. Elle est donc, dans ses motivations et sa finalité, d'un autre ordre que la patience

25. Tripartition utilisée naturellement aussi par les païens dans leur polémique antichrétienne, cf. A. SCHNEIDER, *Le premier livre Ad nationes de Tertullien*, Rome 1967, p. 187 s.

philosophique²⁶. Cette trop brève σύγκρισις entre ces deux types d'attitude « patientielle » est sans doute plus idéale qu'existentielle : les comportements individuels sont toujours plus complexes que les données de la morale théorique ; et il est tout aussi sûr que le paganisme a connu d'autres attitudes moins « mythiques » ou plus « humaines », soutenues sinon par l'espérance, vertu « théologale », du moins par l'espoir²⁷. La fidélité de Tertullien au stoïcisme dans sa façon de concevoir la *patientia* n'en ressort que davantage.

Cela ne signifie pas, assurément, que Tertullien ait méconnu toutes les harmoniques d'une patience authentiquement chrétienne. Il rappelle les rapports que la patience entretient avec la foi, l'espérance et la charité²⁸ ; il la relie à une théologie de la vengeance divine et de la présence et de l'action de l'Esprit²⁹ ; il invite à « suivre » le Christ en suppor-

26. Cf. FREDUILLE, *Tertullien et la conversion*, p. 389 s. ; M. SPANNEUT, *art. cit.*

27. Nous avons mentionné plus haut (p. 22) une triade Patience-Courage-Espoir, mais peut-être ne s'agit-il que d'une initiative individuelle (cf. G. CHARLES-PICARD, *La civilisation de l'Afrique romaine*, Paris 1959, p. 205) ; nous pourrions rappeler aussi l'état d'esprit du Lucius d'Apulée, le héros des *Métamorphoses*, vivant sans impatience dans l'attente du moment où se réaliseront ses espérances (cf. FREDUILLE, *op. cit.*, p. 391, n. 95) ; mais la réflexion philosophique n'exclut pas non plus cette composante : Aristote oppose au lâche, sans espoir (δύσελπις) car il s'effraie de tout, l'homme courageux (ἀνδρείος), dont la bravoure est la marque d'une disposition tournée vers l'espoir (ἐβελπις), (cf. *Nicom.*, 3, 11, 1116 a 2-4) ; et Sénèque lui-même, dans le *De constantia sapientis*, après avoir rappelé, conformément à l'orthodoxie stoïcienne, que le sage ne connaît ni l'espoir ni la crainte, deux passions incompatibles avec l'*apatheia* (9, 2), reconnaît que, dans sa quête de la vérité, l'aspirant à la sagesse (*affectator sapientiae*) doit nourrir son âme de l'espoir d'atteindre un jour la perfection (19, 5).

28. *Pat.*, 6 ; 9 ; 12, 8-10. Il est à noter que ces rapports sont envisagés séparément, et ne sont pas saisis globalement dans une attitude unique. D'autre part, pour la façon dont Tertullien les conçoit, cf. *infra*, commentaire *ad loc.*

29. *Pat.*, 8, 2 ; 10, 6 ; 15, 6-7.

tant comme lui les insultes³⁰ ; il médite plus longuement sur la patience dont, toute sa vie terrestre durant, il a fait preuve³¹.

Mais ni ces réflexions, successivement énoncées plutôt que réunies en un développement organisé, et parfois rapides, ni le dossier scripturaire relativement pauvre retenu ici sur la patience³² (contrastant avec l'abondance des réminiscences stoïcisantes ou sénéquisantes) ne sauraient effacer ni même compenser l'empreinte de la philosophie sur un traité dont la structure reproduit déjà un schéma rhétorico-philosophique et où l'exaltation de la patience (comme, inversement, la condamnation de l'impatience, source de tous les maux) repose, en fait, sur la théorie, légèrement transposée, de l'égalité et de la connexion des vertus (et des vices)³³. En dépit du correctif qu'apporte, *in fine*, le portrait allégorique de Patience dessiné par Tertullien³⁴, sa patience porte le masque de l'*apatheia*. Elle a pour sœurs la *constantia* et l'*aequanimitas* stoïciennes, non l'*ἐλπίς* biblique, et pour compagne la *contemptio*³⁵. Surtout, elle n'est pas l'occasion d'un approfondissement de la notion d'imitation du Christ, la *patientia martyrii* n'est pas présentée comme l'imitation par excellence de la *passio Christi*³⁶.

Tout se passe donc comme si, prisonnier de schémas et de cadres de pensée d'inspiration stoïcienne, et incapable de percevoir ou de faire percevoir la spécificité chrétienne de l'acte vécu de patience (même si, en effet, à un regard étranger, l'attitude apparente peut être proche du comportement stoïcien), Tertullien avait été conduit à juxtaposer des analyses

30. Une seule exhortation rapide en *Pat.*, 8, 3.

31. *Pat.*, 3, 1-11.

32. Cf. FREDUILLE, *op. cit.*, p. 395-396.

33. Cf. *supra*, p. 26 ; *infra*, p. 265 ; 271.

34. *Pat.*, 15, 4-7.

35. FREDUILLE, *op. cit.*, p. 396-399.

36. *Ibid.*, p. 399-402.

d'origine différente. Son évolution ultérieure confirme, au demeurant, par contraste et a posteriori, l'impression générale que laisse le *De patientia*. Ses relectures de la Bible, de nouvelles méditations, les persécutions l'inciteront en effet à approfondir la spiritualité de l'attitude « patientielle ». Ce n'est pas dans le *De patientia* mais dans le *Scorpiace* et le *De fuga* que l'on peut lire les réflexions de Tertullien les plus riches sur la patience chrétienne et l'imitation du Christ³⁷.

37. *Ibid.*, p. 403 s.

IV. LA SURVIE DU *DE PATIENTIA*

Bien qu'il ne soit ni cité ni mentionné par les Pères, le *De Patientia* de Tertullien a exercé, soit directement, soit indirectement, une influence certaine sur la littérature spirituelle postérieure.

Cyprien

Comme on s'en doute, et même si, selon son habitude, il se garde de toute imitation textuelle, Cyprien lui doit beaucoup dans son *De bono patientiae*. Et d'abord, semble-t-il, le titre même de son « homélie »¹. Mais également, et surtout, comme cela ressort très clairement des tableaux comparatifs dressés par M.G.E. Conway, les grandes lignes de son développement et son noyau thématique². Mais la spiritualité qui se dégage du *De bono patientiae* est beaucoup plus profondément « chrétienne » que celle de son modèle tertullien : la patience est désormais plus nettement associée à la douceur, à l'humilité, à l'espérance, à la foi, perdant par là même, de sa raideur et de son impassibilité ; elle est devenue,

1. Cf. TERT., *Pat.*, 1, 7 : « Bonum eius [sc. patientiae]... » ; 4, 6 : « ... de bono eius [sc. patientiae]... ».

2. M.G.E. CONWAY, *Th.C. Cypriani De bono patientiae, A Transl. with an-Intro. and a Commentary*, Washington 1957, p. 17 s. ; 23 s. Voir aussi les parallèles avec Tertullien signalés par C. MORESCHINI dans son édit. du *De bono patientiae* (CCL 3A, 1976, p. 118-133). La suite des idées y est, à quelques détails près, fort proche de celle de son modèle : cela est évident pour l'introduction (1-3) et la conclusion (21-24), mais on l'observe également dans l'argumentation, où Cyprien examine successivement : l'origine et les manifestations divines de la patience, ainsi que l'exemple donné par les grandes figures de l'A.T. (3-10), puis la nécessité pour les hommes de se soumettre à la discipline de la patience (11-19), enfin les bienfaits spirituels de cette vertu (20). Cf. *infra*, p. 273 s. En dernier lieu, J. MOLAGER, *SC* 291, p. 140 s. ; 261.

aussi, l'une des composantes essentielles de l'imitation du Christ. D'autre part, la méditation de Cyprien s'appuie sur une base scripturaire élargie et rompt, corollairement, de façon assez nette avec la tradition stoïcienne. On mesure donc le progrès ainsi réalisé du *De patientia* au *De bono patientiae*.

Lactance

C'est au début du livre V des *Institutions divines*, où précisé-

ment il consacre à la vertu de patience le plus long développement qu'il ait écrit sur le sujet (chap. 22), que Lactance porte sur les qualités et les défauts littéraires de Tertullien un jugement demeuré célèbre³. On en déduira raisonnablement que Lactance avait lu le *De patientia* quand il rédigeait son propre chapitre. Il ne semble pas pourtant avoir été profondément influencé par cette lecture. Il y a toutefois un trait qui vient presque certainement de Tertullien (car il ne se retrouve pas chez Cyprien) : la définition de la patience comme vertu suprême et l'affirmation qu'elle est considérée comme telle par les païens unanimes⁴. Mais la conception du chapitre diverge profondément de celle du *De patientia* et du *De bono patientiae*, en particulier par l'absence de citation scripturaire et d'*exemplum*. Cette dernière différence s'explique, en partie, par le fait que Lactance a consacré précédemment un chapitre à la vie du Christ comme exemple de patience⁵ ; mais les souffrances de Job, dont la figure tient une si grande place dans les ouvrages de Tertullien et de Cyprien, ne sont nulle

3. LACT., *Inst. diu.*, V, 1, 23 : « Septimius quoque Tertullianus fuit omni genere litterarum peritus, sed in eloquendo parum facilis et minus comptus et multum obscurus fuit. Ergo ne hic quidem satis celebritatis inuenit ».

4. *Ibid.*, V, 22, 2-3 : « magna et praecipua uirtus est patientia, quam pariter et uulgi publicae uoces et philosophi et oratores summis laudibus celebrant. Quodsi negari non potest quin summa sit uirtus... » (cf. TERT., *Pat.*, 1, 7). Cf. *supra*, p. 27 s.

5. *Ibid.*, IV, 16.

part évoquées par Lactance. Quant au *De ira Dei*, peut-être contient-il quelques « réminiscences négatives » du *De patientia*, dans la mesure où Lactance paraît prendre le contre-pied exact de thèses soutenues par son illustre devancier. Ainsi la distinction établie par Lactance entre la véritable patience et la fausse patience ne correspond plus à celle de Tertullien : pour l'auteur du *De ira Dei* ne pas s'émouvoir dans certains cas où l'on peut légitimement s'estimer victime d'une injustice n'est pas faire preuve de *patientia*, mais d'un *stupor* condamnable⁶.

Prudence

Prudence doit peut-être au *De spectaculis* de Tertullien l'idée de sa *Psychomachia*. Il est peu douteux en tout cas qu'il ne se soit pas souvenu du *De patientia* quand il a décrit le combat de la Patience contre la Colère (v. 109-177). Non pas que la Patience peinte par le poète rappelle vraiment les traits de celle du moraliste : l'intention et les perspectives sont trop différentes ici et là⁷ ; tout au plus l'attitude générale d'impassibilité est-elle commune aux deux allégories ; mais c'est aussi un trait qui, de façon plus générale, caractérise toutes les personnifications de cette vertu. En revanche, quelques

6. Cf. LACT., *De ira Dei*, 17, 8-12, où énumérant des situations analogues à celles qu'analyse TERT., *Pat.*, 7 (*detrimentum rei familiaris*) ; 8 (*iniuriae*) ; 9 (*amissio nostrorum*), il estime, contrairement à Tertullien, mais en suivant CIC., *Cat.*, 4, 16, 2 (qu'il cite), qu'elles justifient une colère légitime ; en revanche le cas prévu par TERT., *Pat.*, 10 (*ultionis libido*) donne lieu de la part de Lactance à la même analyse : car la colère provoquée par la vengeance est mauvaise. Pour la distinction entre patience authentique et pseudo-patience chez Tertullien et Augustin, cf. *infra*, n. 10. Pour la conception de la patience de Lactance, cf. H.J. KUNICH, *Der lateinische Begriff patientia bei Laktanz*, Inaug.-Diss., Freiburg in Br. 1955 (dactyl.) ; V. LOI, « I valori etici e politici della Romanità negli scritti di Lattanzio. Opposti atteggiamenti di polemica e di adesione », *Salesianum*, 27 (1965), p. 65-132 ; C. INGREMEAU, Comm. au *De ira Dei*, 17, 8-12, SC 289, p. 328 s.

7. FREDOUILLE, p. 64 n. 123.

détails du combat et quelques précisions sur l'aide que Patience apporte aux autres vertus — et à Job — ont leur correspondant, et peut-être leur source, dans le traité de Tertullien⁸.

Augustin

Le *De patientia* d'Augustin est, sans aucun doute, par le ton et la spiritualité, plus proche du *De bono patientiae* de Cyprien que du *De patientia* de Tertullien⁹. Il est clair néanmoins qu'Augustin trouvait dans le traité de Tertullien des analyses qui avaient été négligées par Cyprien : l'opposition entre la vraie patience et une fausse patience, celle qui souffre par ambition, convoitise ou passion¹⁰ ; ou encore, la distinction entre patience de l'âme et patience du corps¹¹ ; enfin, le rôle de l'Esprit et de la grâce dans l'exercice de la vertu authentiquement chrétienne de patience¹². Sans doute Augustin a-t-il repensé et approfondi ces analyses : il n'est pas moins douteux qu'elles ont donné à la réflexion d'Augustin son impulsion dogmatique.

8. Cf. C. GNILKA, *Studien zur Psychomachie des Prudentius*, Wiesbaden 1963, p. 57-58, qui considère *Psych.*, 131 et 160 s. comme un souvenir de *Pat.*, 8, 7, et *Psych.*, 124 comme un souvenir de *Pat.*, 14, 6. Mais il y a sans doute d'autres échos : *Psych.*, 166 = *Pat.*, 15,5 (*minax risus*) ; *Psych.*, 174-177 = *Pat.*, 15, 2-3.

9. Cf. les parallèles dressés par M.G.E. CONWAY, *op. laud.*, p. 45 s. ; G. GEYER, *Die Geduld. Vergleichende Untersuchung der Patientia-Schriften von Tertullian, Cyprian und Augustin*, Diss. Würzburg 1963 dactyl. (résumé dans *REAug* 12, 1966, p. 373).

10. AUG., *De pat.*, 2-3 (*BA* 2, p. 532-534) = TERT., *Pat.*, 16, 3, mais aussi 7, 12 où cette forme de patience n'est en réalité, pour Tert., pas autre chose que de l'impatience.

11. AUG., *De pat.*, 7-8 (*BA* 2, p. 538-540) = TERT., *Pat.*, 13, 1-2.

12. AUG., *De pat.*, 14 ; 17 (*BA* 2, p. 554-556 ; 560-564) = TERT., *Pat.*, 1, 3 ; 6, 3 ; 13, 1 ; 15, 2 ; 15, 6-7. Il conviendrait donc d'ajouter le *De patientia* à la liste, vraisemblablement trop prudente, des traités tertullianéens (*Nat.*, *Apol.*, *Carn.*, *An.*) qu'aurait lus Augustin, établie par G. BARDY, « Saint Augustin et Tertullien », *L'année théol. augustinienne* 13, (1953), p. 145-150.

L'auteur de la *Psychomachia*, ces « théoriciens » de la patience qu'ont été Cyprien, Lactance et Augustin, ne sont certainement pas les seuls à avoir lu le traité de Tertullien. Mais il est plus délicat de décrire l'accueil que lui ont réservé les autres Pères latins qui ont eu l'occasion d'écrire sur la vertu de patience. Sans doute certains rapprochements paraissent-ils s'imposer. Telle formule de Zénon de Vérone sur Abel « martyr quia iustus, ideo iustus quia patiens » (PL 11, col. 315 B) paraît imitée de celle qu'on peut lire sous la plume de Tertullien, à propos d'Abraham « benedictus quia et fidelis, merito fidelis quia et patiens » (*Pat.*, 6, 2). Ou encore, le lien qu'établit Hilaire de Poitiers entre *patientia*, *constantia* et *aequanimitas* fait songer à la conception que Tertullien se fait de la patience. On pourrait sans doute multiplier les exemples. Mais une étude approfondie de la postérité du *De patientia*, qui dépasserait largement le cadre de cette introduction, exigerait qu'on fit — ou qu'on tentât de faire — le départ entre ce que les successeurs de Tertullien lui empruntent directement et ce qu'ils lui doivent par l'intermédiaire d'écrivains déjà tributaires de sa pensée, non sans l'avoir infléchie et enrichie¹³.

13. De nombreux éléments sont déjà fournis par M. SKIBBE, *Die ethische Forderung der Patientia in der patristischen Literatur von Tertullian bis Pelagius*, Diss. Münster Westf. 1964 et M. SPANNEUT, art. « Geduld », *RLAC* 9 (1976), col. 260 s. (compléter par J. DOIGNON, *Hilaire de Poitiers avant l'exil*, Paris 1971 : références au *De patientia*, p. 594). Les *testimonia* signalés dans les tableaux du CCL 1 ne sont guère fondés, hormis Prudence. La référence à Pacianus est illusoire ; PRISCILIEN, *Tract.*, III, PLS 2, col. 1444 « Eseiám fuisse dissectum » ne provient pas nécessairement de TERT., *Pat.*, 14, 1, le Carthaginois n'étant pas le seul à citer ce détail (en particulier, l'*Ascension d'Isaïe* était largement répandue en Espagne et Lusitanie, et Potamius, évêque de Lisbonne, mort en 366, qui connaissait cet ouvrage apocryphe, a écrit un traité sur le martyre d'Isaïe : cf. E. TISSERAND, *L'Ascension d'Isaïe*, Paris 1909, p. 62 s. ; *infra*, p. 254) ; enfin FULGENCE, *Ad Trasamundum* I, 11, 1 CCL 91, p. 109 n'a pas emprunté nécessairement à TERT., *Pat.*, 14 (qui d'ailleurs ne la présente pas sous cette forme) l'expression « animae patientia ».

V. LE TEXTE DU *DE PATIENTIA*

Trois témoins nous ont transmis le texte du *De patientia*.

Le corpus dit « de Cluny »

Tout d'abord, le plus important, le corpus dit « de Cluny » (θ), d'origine sans doute espagnole (vi^e s.), et attesté au x-xi^e s. à l'abbaye de Cluny. Les représentants les plus proches de cet hyparchétype que nous possédions sont :

— D'une part, le *Montepessulanus* H 54 (M) et le *Selestatiensis* 88 (P), tous deux du xi^e s. et dépendants d'un intermédiaire α par ailleurs inconnu. Mais le premier feuillet du *De patientia* dans le *Montepessulanus* a subi un accident qui affecte partiellement les paragraphes 1, 4 à 2, 3 : pour reconstituer les mots ou les lettres qui manquent, nous disposons donc, outre le *Selestatiensis*, du *Florentinus Magliabechianus*, conv. soppr. I, VI, 9 saec XV (N) et du *Diuionensis* (D), qui en sont, croyons-nous, des copies indirectes. Mais l'appui que nous apportent ces deux manuscrits reste très limité¹.

1. Le premier feuillet de M est coupé aux ciseaux dans le sens de la hauteur à peu près au tiers de la seconde colonne à partir de la droite : manquent donc le dernier tiers de la col. 2 du fol. 1^r et le premier tiers de la col. 3 du fol. 1^v, soit depuis 1, 4 *sanita[te]* jusqu'à 2, 3 *[ut sua] sibi* (un accident exactement comparable affecte dans le même codex les col. 182-183 du *De resurrectione*). L'aide fournie par N et D est réduite du fait que le premier est pratiquement illisible depuis 2, 2 jusqu'à 3, 4, et que du second nous ne possédons que quelques leçons éparses (cf. *infra*). Sur la dépendance indirecte de ces deux manuscrits par rapport à M, cf. SC 280, p. 54 s.

— D'autre part, le *Florentinus Magliabechianus*, conv. soppr. I, vi, 10 (F) et le *Luxemburgensis 75 (X)*, qui sont l'un et l'autre du xv^e s. et dérivent indirectement du codex *Hirsau-giensis* (β), copié au plus tard au xii^e s. Mais, de cet *Hirsau-giensis* nous connaissons aussi, directement, un certain nombre de leçons (une trentaine pour le *De patientia*) grâce à Beatus Rhenanus : en effet, le savant humaniste, ayant collationné ce manuscrit, en même temps que le *Selestatiensis*, en vue de son *editio princeps* des œuvres de Tertullien (1521), les a relevées, de sa main, sur P ou les a fait imprimer dans les marges de ses éditions successives à titre de variantes².

Le *uetustissimus codex* de l'édition Mesnart Notre second témoin du *De patientia*, plus mystérieux quant à ses origines, est constitué pour nous par l'édition Mesnart (B) de 1545. Son principal mérite est de restituer, pour le *De patientia*, les cinq lacunes que comporte le *Corpus Cluniacense* : la plus importante (une page dans le CCL) et la plus souvent mentionnée est celle de

2. Dans le détail, les choses ne vont pas sans quelques difficultés : d'abord, parce que les relevés de Beatus Rhenanus sont loin d'être systématiques, que tous ne sont pas imprimés et que, inversement, certains sont imprimés (pas nécessairement dans ses trois éditions), mais ne figurent pas de sa main sur P (pour ne rien dire des annotations manuscrites de Beatus Rhenanus sur ses éditions personnelles). Mais surtout : on ne peut pas toujours décider avec certitude si telle leçon provient bien de l'*Hirsau-giensis* (que celui-ci soit désigné nommément, ou anonymement, par la mention *alias* souvent ; ou même qu'aucune indication d'origine ne soit donnée) ou si nous avons affaire à une conjecture de Beatus Rhenanus ; il faut donc savoir que le sigle β peut être, dans certains cas, sujet à caution. D'autre part, Beatus Rhenanus ayant préparé lui-même P à l'intention de son imprimeur, il est parfois malaisé de faire le départ entre les corrections, dans le texte lui-même, susceptibles d'être attribuées au copiste ou à une main ancienne, et celles qui sont imputables à Beatus Rhenanus, et parmi ces dernières, entre celles qui sont une correction personnelle et celles qui proviennent de β. Cf. P. PETITMENGIN, « A propos du 'Tertullien' de Beatus Rhenanus (1521). Comment on imprimait à Bâle au début du seizième siècle », *Annuaire Soc. Amis Bibl. Sélestat*, 1980, p. 93-106.

13, 1-8 ; mais il convient de signaler aussi l'omission d'un mot en 4, 1 et 8, 6, de deux mots en 7, 8 et d'une ligne en 16, 4. Le texte de ces cinq lieux nous est donc connu exclusivement (ou presque³) par l'édition Mesnart.

Celle-ci est fondée sur la troisième édition de Beatus Rhenanus (1539), publiée, comme les deux précédentes, à Bâle (R³). Elle comprend deux séries de traités : d'abord, les vingt et un déjà édités par Beatus Rhenanus (dont le *De patientia*)⁴ ; ensuite, onze autres traités de (ou attribués à) Tertullien⁵, dont c'est l'*editio princeps*, établie d'après « un très ancien manuscrit » (*ex uetustissimo codice*), comme l'indique la « table des matières » qui figure au verso de la page de titre. L'identification de ce *uetustissimus codex* demeure incertaine. On a pensé qu'il s'agissait du célèbre *Agobardinus*. Mais sous cette forme l'hypothèse se heurte à une objection : l'édition Mesnart comprend des traités qui n'ont jamais été copiés dans l'*Agobardinus*. Peut-être l'expression *uetustissimus codex* recouvre-t-elle en réalité une opération plus complexe, l'éditeur ayant recouru à plusieurs manuscrits, dont l'*Agobardinus*⁶ ?

La base textuelle du *De patientia* est certainement trop étroite pour permettre à elle seule de résoudre cette délicate

3. Cf. *infra*, p. 44 n. 10.

4. Vingt et un, ou vingt-deux, si comme la plupart des éditeurs anciens (et parmi eux Rhenanus et Mesnart) on voit dans les deux livres du *De cultu* deux traités différents. Ce sont, dans l'ordre : *De patientia*, *De carne*, *De resurrectione*, *De praescriptionibus*, *Aduersus Iudaeos*, *Aduersus Marcionem*, *Aduersus Hermogenem*, *Aduersus Valentinianos*, *Aduersus Praxeum*, *De corona*, *Ad martyras*, *De paenitentia*, *De uirginibus*, *De habitu*, *De cultu*, *Ad uxorem*, *De fuga*, *Ad Scapulam*, *De exhortatione castitatis*, *De monogamia*, *De pallio*, *Apologeticum*.

5. Dans l'ordre : *De trinitate*, *De testimonio*, *De anima*, *De spectaculis*, *De baptismo*, *Scorpiace*, *De idololatria*, *De pudicitia*, *De ieiunio*, *De cibis iudaicis*, *De oratione*.

6. C'est la conclusion d'E. DEKKERS, « Note sur les fragments récemment découverts de Tertullien », *SE 4* (1952), p. 372-383.

énigme, qui ne pourrait l'être que par la comparaison avec la tradition connue par d'autres corpus et qui, en l'occurrence, fait défaut. Du moins n'est-il pas inutile de tenter de préciser comment Mesnart a conçu son travail d'éditeur du *De patientia* : on peut distinguer, à cet égard, trois séries de cas, révélant une pratique au demeurant assez peu cohérente :

— Tout d'abord, en ce qui concerne les cinq omissions que comporte *R*³ (et remontant à θ) : pour deux d'entre elles (7, 8 *aut ui* et 8, 6 *arctet*, aucun signe critique n'attire l'attention du lecteur sur ces « additions » introduites dans la nouvelle édition. Les trois autres, en revanche (4, 1 *dominum* ; 13, 1-8 *in corporis — quae apostoli*⁷ ; 16, 4 *riualium — impatientes*) sont signalées dans le texte par des crochets (L...J) entre lesquels elles sont insérées. L'addition la plus importante (13, 1-8) est même précédée, pour sa part, d'un renvoi (*) dans la marge, où l'on peut lire : « Haec sunt inserta ex uetusto codice ». Cette note marginale invite naturellement à poser aussitôt deux questions : les quatre autres additions (4, 6 ; 7, 8 ; 8, 16 ; 16, 4) incorporées au texte par Mesnart sont-elles également empruntées à ce *uetustus codex*, ou bien seules lui sont empruntées les deux autres (4, 6 ; 16, 4) qu'il a pris soin d'insérer, de la même façon, entre crochets ? d'autre part, ce *uetustus codex* est-il le *uetustissimus codex* de la page de titre, même si ce dernier n'est pas explicitement présenté, on l'a vu, comme contenant le *De patientia* ?

— Le cas des variantes marginales : en sept passages, tout en reproduisant le texte de *R*³, Mesnart indique en marge une variante qu'il n'a pas retenue (3, 9 *subigendae* ; 5, 4 *editum* ; 5, 22 *excetra* ; 7, 12 *inmemores* ; 8, 5 *maledicto* ; 11, 1 *aspidum* ; 12, 4 *patientiae*) et la fait précéder de l'abréviation

7. Légère inexactitude de Mesnart sur l'étendue de cette lacune, qu'il accroît d'un mot au début et à la fin. En réalité, Beatus Rhenanus a non pas : ... *domino sustinendo*..., mais : ... *domino in apostolis sustinendo*... (d'où la faute *apostolis*, entraînée par la proximité de *in*).

« *al* » (= *alias*). Une seule de ces variantes se rencontrant déjà comme variante marginale dans *R*³ (5, 22 *excetra*), la question se pose inévitablement : ces variantes ou à tout le moins les cinq (3, 9 *subigendae* ; 5, 4 *editum* ; 8, 5 *maledicto* ; 11, 1 *aspidum* ; 12, 4 *patientiae*) que n'a pas connues Beatus Rhenanus sont-elles tirées, comme on peut le penser, du *uetustus codex* ?

— Inversement, en onze passages, Mesnart s'écarte du texte de *R*³. Mais une seule de ces divergences est clairement indiquée par Mesnart : non pas, d'ailleurs, dans la marge de son texte, mais dans la marge des « Annotationes » au *De patientia* rédigées par Beatus Rhenanus pour sa troisième édition et reproduites par Mesnart. En 14, 4, en effet, à propos de *ad omnem aceruum nunciorum* (texte de *R*³), Mesnart note dans la marge : « Nostrum [*sc. exemplar*] legit acerbum nuncium », qui est, de fait, le texte qu'il fait imprimer (et la bonne leçon)⁸. En revanche, dans les dix autres passages, il ne signale d'aucune façon l'introduction de leçons nouvelles (4, 6 *constituta* ; 5, 18 *mirum. Nam* ; 10, 1 *loco maxime, cum ab alterius malitia* ; 10, 2 *omnem* ; 12, 2 *quis ad iudicem* ; 12, 5 *exhortatur* ; 12, 9 *proteruit* ; 12, 10 *hominis patientia expectat* ; 13, 8 *uicerunt* ; 14, 4 *de diabolo*). Mais s'il est peu douteux que 13, 8 *uicerunt* (*uicerit* *R*³) provienne aussi du *uetustus codex*, puisque le mot suit presque immédiatement le long passage de 13, 1-8 lu par Mesnart dans ce manuscrit, il serait sans doute imprudent d'affirmer que les neuf autres leçons (dont cinq fournissent, semble-t-il, le texte authentique) appartenaient également à ce *codex uetustus*. On ne peut exclure, en effet, que certaines d'entre elles représentent des conjectures ou des corrections personnelles de l'éditeur.

8. Il est probable que ce « nostrum [exemplar] » doit être identifié au « *uetustus codex* ».

L'Ottobonianus Nous disposons, enfin, depuis quelques décennies seulement, d'un troisième témoin⁹. En 1946, G. Claësson découvrit, en effet, à la Bibliothèque Vaticane, un *codex miscellaneus* contenant entre autres, des extraits de quatre traités de Tertullien (*De pudicitia*, *De paenitentia*, *De patientia*, *De spectaculis*). Ce *Vaticanus Ottobonianus* lat. 25, copié en France au xvi^e siècle (*O*) est, jusqu'à présent, l'unique codex groupant ces quatre ouvrages de Tertullien. Il n'est pas impossible d'ailleurs, comme J.W.Ph. Borleffs en a émis l'hypothèse, qu'il dérive d'un recueil dans lequel ceux-ci se trouvaient in extenso, et qui serait un corpus indépendant de ceux que nous connaissions jusqu'alors. Il est clair toutefois, pour s'en tenir au *De patientia*, que le modèle de cet *Ottobonianus*, dans la mesure où il devait contenir le texte de la lacune de 13, 1-8, était plus apparenté au *codex uetustus* de Mesnart qu'au *corpus Cluniacense*¹⁰.

9. Cf. J.W.Ph. BORLEFFS, « Un nouveau manuscrit de Tertullien », *VChr* 5 (1951), p. 65-79 ; ID., « Praefatio II », *CSEL* 76 (1957), p. 129-137.

10. L'*Ottobonianus* ne conserve qu'une partie du texte de la lacune de 13, 1-8 (environ 5 lignes, correspondant au § 5 et au début du § 6) : mais si bref soit-il, cet extrait prouve qu'il a été tiré d'un modèle qui, selon toute probabilité, comportait le chap. 13 dans son intégralité. D'autre part, il faut noter que, dans ce court passage donné par *B* et *O*, trois mots posent un problème : dans un cas, *O* donne la bonne leçon (*digeramus*) contre *B* (*degeramus*) — est-ce toutefois une divergence réellement pertinente ? —, mais dans les deux autres cas (*praecurat* au lieu de *procurat*, *continentiam* pour *continentia*), on peut considérer, avec Borleffs, que *B* et *O* ont ces deux fautes en commun. Dans le même ordre d'idées, signalons encore une faute commune à *O* et, cette fois, *Bmg*, et qui leur appartient en propre : en 3, 9 *subigendae* (pour *subiendae*). La nature particulière de *O* et de *B* ne permet pas de procéder pour le *De patientia* à d'autres rapprochements significatifs. A cet égard, la situation du *De spectaculis* est plus favorable : E. CASTORINA, *Q.S.F. Tertulliani De spectaculis*, Firenze 1961, p. xxix s., est très sensible aux convergences qui rapprochent *O* de *B* (et, dans une moindre mesure, de l'*Agobardinus*).

C'est un manuscrit au demeurant délicat à utiliser. Ses qualités sont certaines : en plusieurs passages on a de bonnes raisons de penser qu'il fournit le texte original, soit en donnant de nouvelles leçons, soit en confirmant des conjectures d'éditeurs, anciens ou récents. Mais les défauts de cet *Ottobonianus* sont tout aussi manifestes : moins parce que les extraits qu'il a conservés ne sont pas eux-mêmes exempts d'omissions, que parce que l'excerpteur a sciemment modifié le texte de Tertullien, pour assurer le lien entre les extraits retenus, ou encore pour faciliter la compréhension de sa langue.

Dans l'état actuel de notre connaissance de la tradition manuscrite du *De patientia*, l'édition de ce traité doit donc être basée sur les cinq témoins du *corpus Cluniacense* : *M* (éventuellement suppléé par *N* et *D*), *P*, *F*, *X*, *R*¹, ainsi que sur *O* et *B*. Tous ces témoins seront donc pris en considération dans l'apparat critique et indiqués sous une présentation positive. D'autre part, bien qu'elles ne soient pas, en principe, indispensables pour l'éditeur, nous signalerons aussi, de façon systématique¹¹, à titre de variantes, les leçons connues du *codex Gorziensis*¹² et du *codex Diuionensis*¹³.

En revanche, pour les conjectures, sauf difficultés particulières et autres cas d'espèce, nous signalerons seulement celles qui ont été retenues pour l'établissement de la présente édition, et sans nous astreindre à énumérer les éditeurs qui les ont successivement adoptées. Une exception toutefois, justi-

11. Justification de ce parti pris dans *SC* 280, p. 61.

12. Nous en connaissons sept pour le *De patientia* par les notes de Beatus Rhenanus dans sa 3^e édition.

13. Grâce à l'exemplaire de l'édition Gelenius qui a appartenu à P. Pithou, nous possédons, pour le *De patientia*, environ quatre-vingt leçons de *D* (cf. *SC* 280, p. 49). Rigault n'en signale qu'une seule (3, 3 *absolutam*).

fiée par la place qu'occupent Kroymann et Borleffs dans l'histoire de l'édition critique du *De patientia* : nous mentionnerons toujours les choix qu'ils ont faits¹⁴.

14. Notre intention, au départ, était de reprendre le texte de l'édition Borleffs. Chemin faisant, les difficultés de traduction et d'interprétation que nous avons dû affronter nous ont convaincu de revoir notre position initiale et conduit finalement à proposer en plusieurs passages un texte différent de celui de notre prédécesseur. Nous avons donc procédé à la collation des principaux témoins manuscrits, soit directement (*M, P*), soit sur photographie (*O*), soit sur micro-fiches (*F, X, N*), ainsi qu'à celle de *R¹, R², R³, B*, Gelenius, Rigault, et, naturellement, Kroymann. Nous avons relu également toutes les *emendationes* de F. Orsini (cf. P. PETITMENGIN, « Le Tertullien de Fulvio Orsini », *Eranos*, 59, 1962, p. 116-135). Pour les autres corrections d'éditeurs, partant des apparats critiques de Kroymann et de Borleffs, nous avons contrôlé chaque fois les leçons signalées en nous reportant au texte des éditions elles-mêmes.

— Cette fois encore, je dois à MM. René BRAUN, Professeur à l'Université de Nice, et Pierre PETITMENGIN, Bibliothécaire de l'École Normale Supérieure, d'avoir évité des erreurs et comblé des lacunes. Par leurs questions ou leurs suggestions, mes auditeurs de l'Université de Heidelberg m'ont également permis de préciser certains points du commentaire. A tous, j'exprime ici mes bien sincères remerciements.

ABRÉVIATIONS

Les périodiques sont désignés par les abréviations en usage dans l'*Année Philologique* ou, à défaut, dans la *Bibliographia Patristica*.

D'autre part, pour les usuels et collections, les œuvres de Tertullien et les études fréquemment citées dans l'Introduction et le commentaire, nous adoptons les sigles et abréviations suivants :

USUELS ET COLLECTIONS

<i>ALGRM</i>	W.H. ROSCHER, Ausführliches Lexikon der griechischen und römischen Mythologie.
<i>ANRW</i>	Aufstieg und Niedergang der römischen Welt.
<i>BA</i>	Bibliothèque Augustinienne.
<i>CCL</i>	Corpus Christianorum, series Latina.
<i>CIL</i>	Corpus Inscriptionum Latinarum.
<i>CSEL</i>	Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum.
<i>GCS</i>	Griechischen Christlichen Schriftsteller.
<i>LHS</i>	Leumann-Hofmann-Szantyr, Lateinische Grammatik, II Bd.
<i>PG</i>	Patrologia Graeca.
<i>PL</i>	Patrologia Latina.
<i>RE</i>	Real-Encyclopädie der klassischen Altertumswissenschaft.
<i>RLAC</i>	Reallexikon für Antike und Christentum.
<i>SC</i>	Sources Chrétiennes.
<i>SVF</i>	Stoicorum Veterum Fragmenta.
<i>TLL</i>	Thesaurus Linguae Latinae.
<i>TU</i>	Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur.
<i>TWNT</i>	Theologisches Wörterbuch zum Neuen Testament.

ŒUVRES DE TERTULLIEN

An.	: De anima.
Apol.	: Apologeticum.

Bapt.	: De baptismo.
Carn.	: De carne Christi.
Cast.	: De exhortatione castitatis.
Cor.	: De corona.
Cult.	: De cultu feminarum.
Fug.	: De fuga in persecutione.
Herm.	: Aduersus Hermogenem.
Idol.	: De idololatria.
Iei.	: De ieiunio aduersus psychicos.
Iud.	: Aduersus Iudaeos.
Marc.	: Aduersus Marcionem.
Mart.	: Ad martyras.
Mon.	: De monogamia.
Nat.	: Ad nationes.
Orat.	: De oratione.
Paen.	: De paenitentia.
Pal.	: De pallio.
Pat.	: De patientia.
Praes.	: De praescriptionibus aduersus haereses omnes.
Prax.	: Aduersus Praxean.
Pud.	: De pudicitia.
Res.	: De resurrectione mortuorum.
Scap.	: Ad Scapulam.
Scorp.	: Scorpiace.
Spect.	: De spectaculis.
Test.	: De testimonio animae.
Val.	: Aduersus Valentinianos.
Virg.	: De uirginibus uelandis.
Vx.	: Ad uxorem.

ÉTUDES

BLAISE, <i>Manuel</i>	: A. BLAISE, <i>Manuel du latin chrétien</i> , Strasbourg 1955.
BRAUN	: R. BRAUN, <i>Deus Christianorum. Recherches sur le vocabulaire doctrinal de Tertullien</i> , Paris 1977 ² .
BULHART, <i>Praef.</i>	: V. BULHART, « Praefatio : De sermone Tertulliani », <i>CSEL</i> 76, p. IX-LVI.
BULHART, <i>Tert. St.</i>	: V. BULHART, « Tertullian-Studien », <i>SAWW</i> 231 (1957).

FREDOUILLE	: J.C. FREDOUILLE, <i>Tertullien et la conversion de la culture antique</i> , Paris 1972.
HOPPE, <i>Beitr.</i>	: H. HOPPE, <i>Beiträge zur Sprache und Kritik Tertullians</i> , Lund 1922.
HOPPE, <i>Synt.</i>	: H. HOPPE, <i>Syntax und Stil des Tertullians</i> , Leipzig 1903.
LOEFSTEDT, <i>Kr. Bemerk.</i>	: E. LOEFSTEDT, <i>Kritische Bemerkungen zu Tertullians Apologeticum</i> , Lund-Leipzig 1918.
LOEFSTEDT, <i>Spr. Tert.</i>	: E. LOEFSTEDT, <i>Zur Sprache Tertullians</i> , Lund 1920.
OEHLER	: F. OEHLER, <i>Q.S.F. Tertulliani quae supersunt omnia</i> , 3 vol., Lipsiae 1853.
SCHNEIDER	: A. SCHNEIDER, <i>Le premier livre Ad nationes de Tertullien</i> . Introd., Texte, Trad. et Comm., Rome 1968.
THOERNELL, <i>Stud. Tert.</i>	: G. THOERNELL, <i>Studia Tertulliana</i> , I-IV (UUA), Uppsala 1918-26.
WALTZING	: J.-P. WALTZING, <i>Tertullien, Apologétique</i> . Commentaire analytique, grammatical et historique, Paris 1931.
WASZINK	: J.H. WASZINK, <i>Q.S.F. Tertulliani De anima</i> . Edited with Introd. and Comm., Amsterdam 1947.

BIBLIOGRAPHIE

L'essentiel de la bibliographie sur le *De patientia* et la vertu de patience jusqu'en 1971 est signalé dans FREDOUILLE, p. 364 s. Nous n'indiquons donc ici que les principales études s'y rapportant publiées depuis cette date, ainsi que quelques compléments divers :

- BECKER W., « Die Frobensche Tertullianusausgabe von 1521. Zu den Bildgeschichten von Ambrosius und H. Holbein d.J. », *Marginalien* 52 (1973), p. 25-32.
- BORLEFFS J.W.Ph., « Un nouveau manuscrit de Tertullien », *VChr* (1951), p. 65-79.
- BRAUN R., « Les règles de la parénèse et la composition du *De patientia* de Tertullien », *RPh* 55 (1981), p. 197-203.
- CONWAY M.G.E., *Thasci Caecili Cypriani De bono patientiae*. A Transl. with an Introd. and a Commentary, Washington 1957.
- CROUZEL H., « L'imitation et la 'suite' de Dieu et du Christ dans les premiers siècles chrétiens ainsi que leurs sources gréco-romaines et hébraïques », *JbAC* 21 (1978), p. 7-41.
- DANIÉLOU J., *Les origines du Christianisme latin*, Paris 1978.
- EFROYMSON D.P., *Tertullian's Anti-Judaism and its Role in his Theology*, Univ. Microfilm Intern., Ann Arbor-London 1976.
- FREDOUILLE J.-C., Recension de l'article de C. Rambaux cité *infra*, dans « *Chronica Tertulliana* 1979 », *REAug* 26 (1980), p. 315.
- Recension de l'article de R. Braun cité *supra*, dans « *Chronica Tertulliana* 1981 », *REAug* 28 (1982), p. 294.
- KATZENELLENBOGEN A., *Allegories of the Virtues and Vices in mediaeval Art from early Christian Times to the thirteenth Century*, London 1939.
- LO CICERO C., « Elementi strutturali e motivi neo-testamentari nel *De patientia* di Tertulliano », *Pan* 3 (1976), p. 73-86.
- LOI V., « I valori etici e politici della Romanità negli scritti di Lattanzio. Opposti atteggiamenti di polemica e di adesione », *Salesianum* 27 (1965), p. 65-132.
- MOREL V., « Disciplina : le mot et l'idée représentée par lui dans les œuvres de Tertullien », *RHE* 40 (1944-45), p. 5-46.
- MUNIER C., *L'Église dans l'Empire romain (II^e-III^e siècles)*. Église et cité, Paris 1979.
- PÈTRE H., *L'exemplum chez Tertullien*, Dijon 1940.

- RAMBAUX C., « La composition du *De patientia* de Tertullien », *RPh* 53 (1979), p. 80-91.
- SCHAZMANN P.-E., *Siegende Geduld*, Bern-München 1963.
- « Passage du manuscrit à la première édition imprimée de la patience de Tertullien », *Gutenberg-Jahrbuch* 39 (1964), p. 151-154.
- SCHIFFHORST G.J. (éd.), *The Triumph of Patience. Medieval and Renaissance Studies*, Orlando 1978.
- SPANNEUT M., art. « Geduld », *RLAC* 9, 1976, col. 243-294.
- TIBILETTI C., « Un 'topos' escatologico in Seneca e in autori cristiani », *AFLM* 5-6, (1972-73), p. 113-136.

Sans jouir de la même faveur que l'*Apologeticum* ou le *De praescriptionibus*, le *De patientia* a été toutefois assez souvent traduit en français. Compte non tenu des rééditions, on dénombre neuf traductions en quatre siècles dans le Catalogue de la Bibliothèque Nationale, depuis celle de Pierre Crespet (1577) jusqu'à celle de Genoude (1841), à notre connaissance la dernière complète du traité en français¹. Nous l'avons naturellement utilisée. Nous avons recouru aussi à L. BAYARD, *Tertullien et saint Cyprien*, Paris 1930, qui a eu sur ses prédécesseurs l'avantage de disposer d'un texte critiquement établi (Kroymann, *CSEL*), mais qui n'a traduit que des extraits du *De patientia* (p. 54-79).

Nous avons également consulté les principales traductions en langue étrangère :

— allemande :

KELLNER K.A.H., *Tertullians ausgewählte Schriften ins Deutsche übersetzt*, t. 1, Kempten & München 1912, p. 34-59.

— anglaise :

THELWALL S., *Of Patience*, dans *The Ante-Nicene Fathers*, vol. III, p. 707-717, Grand Rapids 1963 (American Reprint of the Edinburgh Edition 1870).

— hollandaise :

MOHRMANN C., *Tertullianus Apologeticum en andere geschriften uit Tertullianus' voor-montanistischen tijd*, Utrecht en Brussel 1951, p. 303-328.

— italienne :

SCIUTO F., *Tertulliano, Tre opere parenetiche (Ad martyras, De patientia, De paenitentia)*, Università di Catania 1961.

1. *Œuvres de Tertullien*, t. 1, Paris 1841, p. 715-737 (2^e éd., t. 2, Chalons-sur-Saône 1852, p. 173-195).

PLAN DU TRAITÉ

EXORDE (chap. I-II, 1)

- I. *Captatio benevolentiae* : l'auteur n'est pas le mieux qualifié pour traiter de la patience (I, 1-5).
- II. *Propositio* :
 - a. Sans patience, il est impossible d'être agréable à Dieu (I, 6).
 - b. Les païens eux-mêmes honorent unanimement cette vertu (I, 7-9).
 - c. Mais les chrétiens la pratiquent par respect des dispositions divines : Dieu est le plus parfait modèle de patience (II, 1).

ARGUMENTATION (chap. II, 2 - XV)

- I. La « *ratio patientiae* » : la patience divine est la raison d'être de la patience humaine, son fondement et l'idéal vers lequel celle-ci doit tendre (II, 2 - VI).
 1. Présentation de la patience divine (II, 2 - III) :
 - a. La *patientia Dei* (II, 2-3)
 - b. La *patientia Christi* (III)
 2. Digression : rôle de la patience dans l'obéissance et la soumission dues à Dieu (IV).
 3. Le vice opposé, l'impatience, a Satan pour auteur (V) :
 - a. Ses origines (Adam et Ève ; Caïn) et sa dégénérescence en colère, puis en crime (V, 1-17).
 - b. Ses développements ultérieurs : tout péché est imputable à l'impatience ; les révoltes d'Israël (V, 18-25).
 4. Patience et « foi » (VI) :
 - a. La patience d'Abraham (VI, 1-2).
 - b. La patience dans la Loi nouvelle (VI, 3-6).
- II. La « *disciplina patientiae* » : les règles qu'il convient d'observer tant en ce qui concerne la patience de l'âme que celle du corps (VII-XIV).

1. La « *patientia animi* » : les principaux motifs qui la mettent à l'épreuve : « *principales impatientiae materiae* » (VII-XII).
 - a. La perte de biens matériels : « *detrimentum rei familiaris* » (VII).
 - b. Les outrages : « *iniuriae* » (VIII).
 - c. Les deuils : « *amissio nostrorum* » (IX).
 - d. Le désir de vengeance : « *ultionis libido* » (X).
 - e. Conclusion :
 - Il faut opposer la patience à tous les maux (XI, 1-4).
 - L'exercice de la patience s'accompagne de la félicité (XI, 5-9).
 - La patience joue un rôle éminent dans la vie du chrétien : patience et pénitence (XII, 1-7); patience et charité (XII, 8-10).
2. La « *patientia corporis* » (XIII).
 - a. L'ascèse (XIII, 1-4).
 - b. La continence (XIII, 5).
 - c. Le martyr (XIII, 6-8).
3. Exemples de patience (XIV).
 - a. Exemples de patience du corps : Isaïe et Étienne (XIV, 1).
 - b. Exemple de patience de l'âme et du corps : Job (XIV, 2-7).

III. Les « *opera patientiae* » (XV).

1. Force et fruits de la patience chrétienne (XV, 1-3).
2. Allégorie de Patience (XV, 4-7).

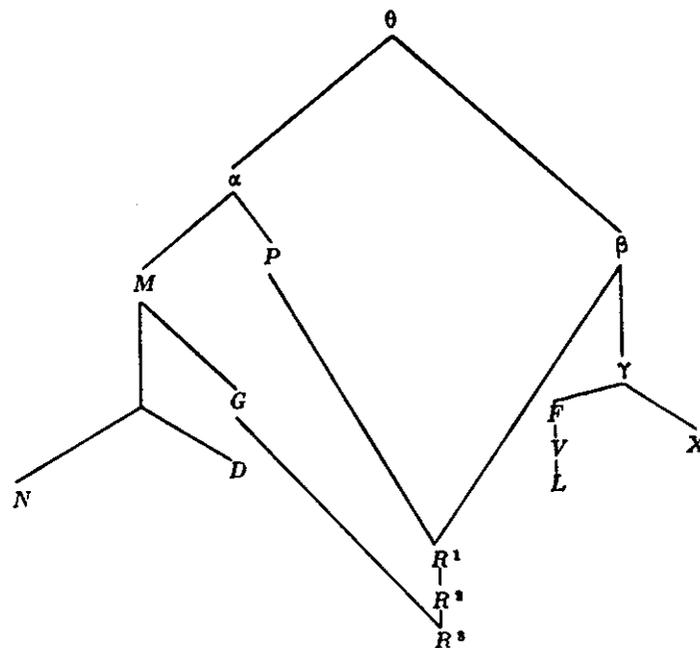
PÉRORAISON (chap. XVI)

- I. Les caricatures de la vertu de patience (XVI, 1-4).
- II. Exhortation à la véritable patience (XVI, 5).

CONSPECTVS SIGLORVM

β	Hirsaugiensis amissus cuius aliquot lectiones a Beato Rhenano traditae sunt.
M	Montepessulanus H 54, saec. xi.
P	Selestatiensis 88 (Paterniacensis 439), saec. xi.
F	Florentinus Magliabechianus, conv. soppr. I, VI, 10, saec. xv.
X	Luxemburgensis 75, saec. xv.
N	Florentinus Magliabechianus, conv. soppr. I, VI, 9, saec. xv.
G	Gorziensis amissus quem adhibuit Beatus Rhenanus in tertia editione sua.
D	Diuionensis amissus quem Rigaltius adhibuit cuiusque aliquot lectiones a Pithoeo indicatae sunt.
O	Vaticanus Ottobonianus lat. 25, saec. xiv.
B	M. Mesnartii editio, Parisiis 1545, qui uetustissimum codicem quemdam adhibuit.
R	consensus R^1, R^2, R^3 .
R^1	Beati Rhenani editio princeps, Basileae 1521.
R^2	Beati Rhenani editio secunda, Basileae 1528.
R^3	Beati Rhenani editio tertia, Basileae 1539.
Gel	S. Gelenii editio prior, Basileae 1550.
Pam	I. Pamelii editio, Antuerpiae 1584.
Iun	Pamelii editio cum F. Iunii notis, Franekeræ 1597.
Rig	N. Rigaltii editio, Lutetiae 1634, 1641 ² .
Krm	E. Kroymann, Wien-Leipzig 1906 (CSEL 47)
Brf	J.H. Borleffs, Turnholti 1954 (CCL 1).
Engel	conjectures d'A. Engelbrecht signalées à Kroymann qui les a reproduites dans son apparat critique.
Lat	conjectures de Lat. Latinius sur l'édition de Pamelius, Rome 1584.
Scal.	conjectures de Scaliger, indiquées d'après l'apparat critique de Kroymann et de Borleffs.
Vrs	corrections de F. Orsini, publiées par Jean de Wouwer, Francfort 1603.

a.c.	ante correctionem
add.	addidit
coni.	coniecit
corrupt.	corruptela
def.	deficit
del.	deleuit
dub.	dubitanter
fort.	fortasse
in app.	in apparatu critico
ind.	indicauit
iter.	iterauit
lac.	lacuna
leg.	legit
mg.	in margine
om.	omisit
p.c.	post correctionem
prop.	proposuit
secl.	secluserit
susp.	suspensus est
transp.	transposuit
M^1, M^2	prima, secunda manus in M , etc.



Stemma codicum collectionis Cluniacensis

TEXTE
ET TRADUCTION

DE PATIENTIA

I, 1. Confiteor ad dominum Deum satis temere me, si non etiam inpunder, de patientia componere ausum, cui praestandae idoneus omnino non sim, ut homo nullius boni, quando oporteat demonstrationem et commendationem alicuius rei adortos ipsos prius in administratione eius rei deprehendi et constantiam commonendi propriae conuersationis auctoritate dirigere, ne dicta factis deficientibus erubescant. 2. Atque utinam erubescere istud remedium ferat, ut pudor non exhibendi quod aliis suggestum imus exhibendi fiat magisterium! Nisi quod bonorum quorundam, sicuti et malorum, intolerabilis magnitudo est, ut ad capienda et praestanda ea sola gratia diuinae inspirationis operetur. 3. Nam quod maxime bonum, id maxime penes Deum nec alius id quam qui possidet dispensat, ut cuique dignatur^a.
15 4. Itaque uelut solacium erit disputare super eo quod frui

Titulus: INCIPĒ DE PACIENTIA *M* INCIPIT DE PACIENTIA TERTVLLIANI *P* Incipit liber Q. Septimi Florentis Tertulliani presbyteri de patientia dei *F* Incipit Liber Q. Septimi Florentis Tertulliani presbiteri Carthaginensis De patientia dei floruit anno CC^o X

I, 1 ad *MP FX R B Krm Brf*: apud *O* || 2 inpunder *MP FX R B Krm Brf*: -prud- *O* || 3 sim *M β F O D R B Krm Brf*: sum *P X* || 4 quando *MP FX R B Krm Brf*: cum *O* || 5 eius *MP FX R B Krm Brf*: ullius *O* || 6 deprehendi *MP F O R B Krm Brf*: rep- *X* || commonendi *MP O R B Krm Brf*: commen- *F* -mouen- *X* || 7 post erubescant usque ad 13 nam def. *O* || 8 istud *MP R B Krm Brf*: illud *FX* || 9 quod *MP FX R B Krm Brf*: quo *P* || suggestum imus *β X R B Krm Brf*: suggestum

DE LA PATIENCE

Exorde

I, 1. Je reconnais devant le Seigneur Dieu qu'il m'a fallu pas mal d'audace, si même ce n'est pas de l'impudence, pour prendre le risque d'écrire sur la patience, dont je suis totalement incapable de faire preuve, en homme dépourvu de toute qualité, puisque ceux qui entreprennent de faire connaître quelque bien et de le recommander doivent d'abord eux-mêmes laisser voir qu'ils le mettent en pratique et subordonner leur fermeté dans l'exhortation à l'exemplarité de leur propre mode de vie, s'ils ne veulent pas que leurs propos aient à rougir de leur conduite défailante. 2. Mais puissons-nous en rougissant obtenir le remède attendu et faire que la honte de ne pas mettre en pratique ce que nous sommes venu conseiller aux autres constitue une leçon pour le pratiquer! Sans toutefois perdre de vue que certains biens, comme aussi certains maux, sont par leur poids au-dessus de nos forces, de sorte que, pour que nous nous en chargions et que nous les assumions, seule est efficace la grâce de l'inspiration divine. 3. Car ce qui est éminemment un bien se trouve éminemment en Dieu et nul autre que son possesseur ne le dispense, à chacun comme il lui plaît^a. 4. Aussi sera-ce pour moi une sorte de réconfort que d'examiner ce

minus *M D* suggestu minus *P* suggestum unus *F* || 15 uelut *MP FX O R B Krm*: om. *P* secl. *Brf* || quod *MP FX R B Krm Brf*: quo *O*

a. cf. I Cor. 12, 11.

non datur, uice languentium qui cum uacent a sanitate de bonis eius tacere non norunt. 5. Ita miserrimus ego semper aeger caloribus impatientiae, quam non optineo patientiae sanitatem, et suspirem et inuocem et perorem necesse est, cum recordor et in meae inbecillitatis contemplatione digero bonam fidei ualitudinem et dominicae disciplinae sanitatem non facile cuiquam nisi patientia adsideat prouenire. 6. Ita praeposita Dei rebus est, ut nullum praeceptum obire quis, nullum opus domino complacitum perpetrare extraneus a patientia possit.

7. Bonum eius etiam qui caeca uiuunt summae uirtutis appellatione honorant; philosophi quidem, qui alicuius sapientiae animalia deputantur, tantum illi subsignant ut, cum inter sese uariis sectarum libidinibus et sententiarum aemulationibus discordant, solius tamen patientiae in commune memores huic uni studiorum suorum commiserint pacem: in eam conspirant, in eam foederantur, in illam adfectione uirtutis unanimiter student; omnem sapientiae ostentationem de patientia praeferunt. 8. Grande testimonium eius est cum etiam uanas saeculi disciplinas ad laudem et gloriam promouet! Aut numquid potius iniuria, cum diuina res in saecularibus artibus uolutatur? 9. Sed uiderint illi quos mox sapientiae suae cum saeculo destructae ac dedecorateae pudebit!

16 uice *MP X O R B Krm Brf*: mee *F* || cum *MP X R B Krm Brf*: eum *F* quod *O* || post uacent usque ad II, 10 multa in cod. *M exciderunt* || 17 ita *NP F O R B Krm Brf*: itaque *X* || 19 et² om. *O* || et perorem om. *O* || post necesse est usque ad 25 possit def. *O* || 23 praeposita *FX Krm Brf*: prop- *MP R B* || obire β *FX Krm Brf*: -icere *NP D R B* || 24 domino complacitum *R B Krm Brf*: dominicum placitum *NP F* dominum placitum *X D* || 24-25 a patientia *P R B Krm Brf*: sapientia *N FX D* || 26 eius *NP FX R B Krm Brf*: cuius *O* || caeca uiuunt *P^{pc} X R B Krm Brf*: caeca uiuat *MP^{ac} D* ex ea uiuunt *F* || 26-27 post caeca usque ad appellatione om. *O* || 27 honorant *X O R B Krm Brf*: -rent *MP* -rarent *F* || 28 animalia *MP FX O R B Brf*: -lis *Vrs Krm* || 30-31 in commune *M β FX O R B Krm Brf*: om. *P* || 31 uni om. *FX* || commiserint *M FX R B Krm Brf*: -r[~] *P* -runt *O* || 32 in eam¹ *P X O R B Krm Brf*: meam *M F* || in eam² *NP X O R B Krm Brf*: meam *F* || 32 in

dont il ne m'est pas donné de jouir, comme ces malades qui ont perdu la santé et ne savent pas se taire sur ses avantages. 5. Ainsi moi, le plus misérable des êtres, toujours souffrant des fièvres de l'impatience, incapable d'avoir la santé de la patience, je suis réduit à soupirer après elle, à l'invoquer, à en parler, car je me rappelle et, le regard fixé sur ma faiblesse, je comprends que, sans l'assistance de la patience, personne ne peut espérer posséder la vigueur de la foi et la santé de la discipline du Seigneur. 6. Telle est sa situation à la tête des choses de Dieu qu'on ne peut, si on est étranger à la patience, s'acquitter d'aucun précepte, accomplir aucune action agréable au Seigneur.

7. Ce bien qu'est la patience, même ceux qui vivent dans l'aveuglement l'honorent du nom de vertu souveraine: en tout cas les philosophes, qui passent pour être des animaux de quelque sagesse, font d'elle si grand cas que, malgré leurs divergences, suscitées par le caprice des diverses sectes et leurs rivalités doctrinales, ils recherchent ensemble la patience, et elle seule, et ne font que pour elle la paix dans leurs études: pour elle ils s'unissent, pour elle ils s'allient, pour elle, affectant la vertu, ils travaillent d'un même cœur; toute la démonstration de sagesse qu'ils étalent a pour objet la patience. 8. Le beau témoignage en sa faveur, puisqu'elle contribue même à la louange et à la gloire des vaines disciplines du siècle! Ou plutôt quel affront, puisqu'un bien divin se trouve mêlé aux activités du siècle! 9. Mais qu'important ces gens qui, sous peu, auront honte de leur sagesse qui sera détruite et déconsidérée en même temps que le siècle!

illam *O Krm Brf*: illam in *MP FX D R¹R²* illi in *R³B* || 33 adfectione *NP R B Krm Brf*: -fectione *FX O* || unanimiter - sapientiae om. *F* || 36 promouet *MP^{ac} F O R B Krm Brf*: -moueat *P^{pc}* -mouent *X* || numquid *MP FX R B Krm Brf*: non quid *O* || 37 artibus om. *O* || uolutatur *MP X O R B Krm Brf*: uolunt- *F* || 39 dedecorateae *MP X O R B Krm Brf*: decor- *F*

b. cf. Is. 29, 14; I Cor. 1, 19.

II, 1. Nobis exercendae patientiae auctoritatem non adfectatio humana caninae aequanimitatis stupore formata, sed uiuae ac caelestis disciplinae diuina dispositio delegat, Deum ipsum ostendens patientiae exemplum, 2. iam primum qui
 5 florem lucis huius super iustos et iniustos aequaliter spargit^a, qui temporum officia elementorum seruitia totius geniturae tributa dignis simul et indignis patitur occurrere, 3. sustinens ingrattissimas nationes ludibria artium et opera manuum suarum adorantes^b, nomen familiam ipsius persequentes,
 10 luxuria auaritia iniquitate malignitate cottidie insolescentes, ut sua sibi patientia detrahat : plures enim dominum idcirco non credunt, quia saeculo iratum tam diu nesciunt.

III, 1. Et haec quidem diuinae patientiae species quasi de longinquo fors ut de supernis aestimetur : quid illa autem [patientiam], quae inter homines palam in terris quodammodo manu adprehensa est^a ? 2. Nasci se Deus patitur : in
 5 utero matris [et] expectat^b et natus adolescere sustinet^c et adultus non gestit agnosci, sed contumeliosus insuper sibi est

II, 1 adfectatio *MP FX D R B Krm Brf* : -fectio *O* || 3 uiuae ac *Krm Brf* : uiua ac *MP R B uiuet ac β uiue a te FX uiue et O* || delegat *O R³ B Krm Brf* : dilig- *MP FX R¹R² dirig- β D* || 4 post ipsum iter. deum *FX*, add. dominum et *O* || qui *MP X O R B Krm Brf* : quae *F* || 7 patitur *FX Brf* : -tiatur *MP O R B Krm* || post occurrere usque ad III, 10 cod. *N haud facile legi potest* || 9 nomen — persequentes *om. O* || familiam *MP β¹ R B Krm Brf* : cum familia *β²* (cf. *R²mg*) *FX* || 10 luxuria auaritia iniquitate malignitate *dub. susp. in app. Krm Brf* : luxuriam auaritiam iniquitatem malignitatem *MP FX R B Krm* luxuriam auaritiam malignitatem *O* || insolescentes *X dub. susp. in app. Krm Brf* : -tem *MP F O R B Krm* || 11 sibi *MP O R B Krm Brf* : eis *FX* || 12 diu nesciunt *M X O R B Krm Brf* : diuinae sciunt *P diu nesciuit F*

a. cf. Matth. 5, 45. b. cf. Is. 2, 8 ; 17, 8 ; Jér. 1, 16 ; etc.

III, 1 patientiae *MP X O R B Krm Brf* : -tia *F* || 2 fors *MP X R B Krm Brf* : sors *F* || fors — supernis *om. O* || aestimetur *MP X R B Krm*

« Ratio patientiae » :
 Dieu et le Christ,
 fondements et modèles
 de patience

II, 1. Au contraire, ce qui accrédite pour nous l'exercice de la patience, ce n'est pas quelque affectation purement humaine de cynique équanimité, façonnée par l'insensibilité, mais la divine disposition d'une discipline vivante et céleste, montrant Dieu lui-même comme modèle de patience, 2. lui qui, dès le début, répand également sur les justes et sur les injustes l'éclat de notre lumière^a, qui souffre que bénéficient du service des saisons, de la domesticité des éléments, des présents de la création tout entière aussi bien ceux qui le méritent que ceux qui ne le méritent pas, 3. supportant l'ingratitude des païens qui adorent des produits dérisoires de leurs arts et des ouvrages de leurs mains^b, tandis qu'ils persécutent son nom et ses serviteurs et qu'ils croissent chaque jour en luxure, en avarice, en iniquité, en méchanceté, de sorte qu'il se porte tort à lui-même par sa propre patience : beaucoup en effet ne croient pas au Seigneur, parce qu'ils sont depuis si longtemps dans l'ignorance de sa colère contre le siècle !

III, 1. Certes cette forme de patience divine est peut-être jugée pour ainsi dire éloignée, parce qu'elle vient d'en haut : mais celle qui s'est manifestée parmi les hommes, ouvertement, sur la terre, qu'on a touchée en quelque sorte de la main^a ? 2. Dieu souffre de naître, patiemment : il attend dans le sein de sa mère^b ; une fois né, il accepte de grandir^c ; une fois grand, il ne cherche pas à se faire connaître ; mais il

Brf : -matur *F* -mabitur *O* || illa *MP FX R B Krm Brf* : -am *O* || 3 patientiam add. *O* || 4 deus se *transp. D* || patitur. in utero *O Brf* : in utero patitur *MP FX R B Krm* || 5 expectat *FX O Brf* : et expectat *MP R B secl. Krm* || et³ *MP FX D Krm Brf* : om. *O R B* || 6 gestit *P R B Krm Brf* : -tiet *M FX D gessit O* || post gestit usque ad 16 despexit *def. O*

a. cf. I Jn 1, 1 b. cf. Lc 1, 31. c. cf. Lc 2, 52.

et a seruo suo tinguitur^d et temptatoris congressus solis uerbis repellit^e; 3. cum de domino fit magister docens hominem euadere mortem^f, absolutam scilicet ueniam offensae patientiae eruditus^g, 4. non contendit, non reclamauit nec quisquam in plateis uocem eius audiuit; arundinem quassatam non fregit, linum fumigans non restinxit^h (nec enim mentitus fuerat propheta, immo ipsius Dei contestatio spiritum suum in filio cum tota patientia collocantis!), 15 5. nullum uolentem sibi adhaerere non suscepit, nullius mensam tectumue despexit, atquin ipse lauandis discipulorum pedibus ministravitⁱ; 6. non peccatores, non publicanos aspernatus est^j, non illi saltim ciuitati quae eum recipere noluerat iratus est, cum etiam discipuli tam contumelioso oppido caelestes ignes repraesentari uoluissent^k; ingratos curauit, insidiatoribus cessit^l. 7. Parum hoc, si non etiam proditorem suum secum habuit nec constanter denotauit^m. Cum uero traditur, cum adducitur ut pecus ad uictimam (sic enim *non magis aperit os quam agnus sub tondentis potestate*ⁿ), ille, cui legiones angelorum si uoluisset uno dicto de caelis adfuisent, 20 ne unius quidem discentis gladium ultorem probauit^o. 8. Pa-

7 tinguitur *MP X D R B Krm Brf*: cingit- *F* || et *om. X* || solis *MP F R B Krm Brf*: -lus *X* || 8 domino *MP FX R B Brf*: deo *Krm* || 9 absolutam β *D Rig*: -tem *M* -te *P R B* ob salutem *FX Krm Brf* || ueniam offensae patientiae *MP R B Krm Brf*: uenire offensa patientia *F* uenie offensa patientia *X* || 10 eruditus *MP FX R B*: -ditum *Krm* -dit *Brf* || 12 linum *MP X R B Krm Brf*: lumen *F* || restinxit *MP R B Krm Brf*: -trin- *FX* || 14 filio *MP FX R B Krm Brf*: -um *D* || patientia tota *transp. D* || 16-17 atquin — ministravit *secl. Krm* || 16 lauandis *M FX R B Krm Brf*: -dus *P* || 17 post ministravit usque ad 30 uenerat *def. O* || 18 saltim illi *transp. X* || 20 repraesentari *MP R B Krm Brf*: -re *FX* || 24 tondentis *MP X R B Krm Brf*: condent- *F* || 26 discentis *M \beta FX R³ B Krm Brf*: ducentis *P^{sc}* educentis *P^{pc}R¹R²*

d. cf. Matth. 3, 13; Mc 1, 9; Lc 3, 21. e. cf. Matth. 4, 1.10-11; Mc 1, 13; Lc 4, 1 s. f. cf. Jn 8, 51; I Cor. 15, 54-57. g. cf. Is. 50, 4 s. ?

s'humilie lui-même, se fait baptiser par son serviteur^d, n'utilise que des paroles pour repousser les assauts du tentateur^e; 3. quand de Seigneur il se fait maître, enseignant à l'homme à échapper à la mort^f, lui qui avait appris à accorder le pardon, total bien sûr, des offenses faites à sa patience^g, 4. il n'a pas discuté, il n'a pas réclamé, et personne sur les places publiques n'a entendu sa voix; il n'a pas brisé le roseau froissé, il n'a pas éteint la mèche fumante^h — en effet il n'avait pas menti, le prophète, ou plutôt le témoignage de Dieu lui-même déposant son esprit dans son fils avec toute sa patience! —, 5. il a accueilli quiconque voulait s'attacher à lui, il n'a méprisé la table ni le toit de personne, bien plus il a procédé lui-même au lavement des pieds de ses disciplesⁱ; 6. il n'a repoussé ni les pécheurs ni les publicains^j, il ne s'est pas non plus emporté contre la cité qui avait refusé de le recevoir, alors que ses disciples auraient voulu voir se reproduire sur une ville aussi insolente les feux du ciel^k; il a guéri les ingrats, il a cédé aux traitres^l. 7. C'eût été encore peu, s'il n'avait eu aussi avec lui celui qui devait le livrer et ne l'avait blâmé sans éclat^m. Et quand on le livre, quand on le conduit comme une bête à l'égorgeage (tant il est vrai qu'« il n'ouvre pas plus la bouche que l'agneau sous la main puissante du tondeurⁿ »), lui que des légions d'anges venues du ciel auraient assisté sur un mot de sa part, s'il l'avait voulu, il n'a même pas approuvé l'épée vengeresse d'un seul de ses disciples^o. 8. La patience du Seigneur a

h. cf. Matth. 12, 19 s.; Is. 42, 2-3. i. cf. Jn 13, 2 s. j. cf. Matth. 9, 11; Mc 2, 16; Lc 5, 30. k. cf. Lc 9, 52-55. l. cf. Lc 17, 11-19; Matth. 26, 20 s. m. cf. Lc 22, 21; Jn 13, 21-28. n. cf. Is. 53, 7. o. cf. Matth. 26, 51-53.

tientia domini in Malcho uulnerata est^p : itaque et gladii opera maledixit in posterum et sanitatis restitutione ei quem non ipse uexauerat satisfacit, per patientiam misericordiae matrem^q. 9. Taceo quod figitur, in hoc enim uenerat^f : numquid tamen subiendae morti etiam contumeliis opus fuerat ? Sed saginari patientiae uoluptate discessurus uolebat : despuitur uerberatur deridetur, foedis uestitur, foedioribus coronatur^s. 10. Mira aequanimitatis fides : qui in hominis figura proposuerat latere, nihil de inpatientia hominis imitatus est ! Hinc uel maxime, pharisaei, dominum agnoscere debuistis : patientiam huiusmodi nemo hominum perpetraret ! 11. Talia tantaque documenta, quorum magnitudo penes nationes quidem detrectatio fidei est, penes nos uero ratio et structio, satis aperte, non sermonibus modo in praecipiendo, sed etiam passionibus domini sustinendo, probant his quibus credere datum est patientiam Dei esse naturam, effectum et praestantiam ingentiae cuiusdam proprietatis.

IV, 1. Igitur si probos quosque seruos et bonae mentis pro ingenio dominico conuersari uidemus (siquidem artificium promerendi obsequium est, obsequii uero disciplina morigera

27 et om. F || 29 per M FX R³ B Krm Brf : pro P R¹R² || 30-31 numquid MP X O R B Krm Brf : -quam F || 31 subiendae MP^{sc} FX D Krm Brf : subeunde P^{pc} subigendae O Brng || 32 sed MP FX R B Krm Brf : si O || patientiae uoluptate O Brf : uoluptate patientiae MP FX R B Krm || 33 foedioribus M β FX R B Krm Brf : foedisioribus P || 34 aequanimitatis MP X R B Krm Brf : aequanimitas F aequanimitas et O || 36 hinc MP X O R B Krm Brf : huic F || 37 patientiam β FX R B Krm Brf : -tia MP D || perpetraret MP FX R B Krm Brf : ministr- O || post perpetraret usque ad IV, 24 oblectatur def. O || 38 quorum MP FX^{pc} R B Krm Brf : quae X^{sc} || 39 structio MP R B Krm Brf : instr- β FX || 40 aperte MP R B Krm Brf : -ta FX || praecipiendo M^{pc}P R B Krm Brf : pcip- M^{sc} praeciendo F paciendo X || 41 ante sustinendo add. in Iun Krm Brf || his MP F R B Krm Brf : hii X || 42 effectum Rig Krm Brf : -tam MP FX R B

p. cf. Jn 18, 10. q. cf. Lc 22, 51.

reçu une blessure dans la personne de Malchus^p : aussi a-t-il maudit pour la suite les œuvres du glaive, et en rendant son intégrité physique à celui qu'il n'avait pas fait souffrir de sa main il lui a donné réparation, grâce à la patience, mère de la miséricorde^q. 9. Je ne dis rien de sa crucifixion, il était venu pour cela^f : cependant, pour affronter la mort, avait-il besoin encore d'insultes ? Mais, au moment de s'en aller, il voulait se rassasier du plaisir de la patience : on lui crache dessus, on le frappe, on se moque de lui, on l'habille de façon dégradante, on le couronne de façon plus dégradante encore^s. 10. Foi admirable dans l'équanimité ! Celui qui s'était proposé de se cacher sous une figure humaine n'a rien imité de l'impatience humaine ! C'est à ce signe plus qu'à tout autre, pharisiens, que vous auriez dû reconnaître le Seigneur : aucun être humain ne pouvait faire preuve d'une telle patience ! 11. De si belles et si grandes leçons, dont la sublimité est sans doute chez les païens un argument contre la foi, mais chez nous sa raison et son support, apportent, avec une netteté suffisante, à ceux à qui il a été donné de croire, la preuve, non seulement par les paroles du Seigneur, dans son enseignement, mais encore par sa passion, du fait de son courage, que la patience est un caractère spécifique de Dieu, l'effet et la réalisation d'une propriété innée.

**Digression : patience,
soumission
et obéissance**

IV, 1. Et puisqu'aussi bien nous voyons tous les serviteurs honnêtes et de bonne disposition se conformer dans leur façon de vivre au caractère de leur maître (puisque l'art d'acquérir des mérites c'est la déférence, et que la discipline de la déférence

r. cf. Jn 12, 27. s. cf. Matth, 27, 27-31 ; Mc 15, 16-20 ; Jn 19, 1-3.

IV, 3 promerendi MP X R B Krm Brf : -dae F

subiectio est), quanto magis nos secundum dominum moratos inueniri oportet, seruos scilicet Dei uiui, cuius iudicium in suos non in compede aut pilleo uertitur, sed in aeternitate aut poenae aut salutis ! 2. Cui seueritati declinandae uel liberalitati inuitandae tanta obsequii diligentia opus est, quanta sunt ipsa quae aut seueritas comminatur aut liberalitas pollicetur.

10 3. Et tamen nos non de hominibus modo seruitute subnixis^a uel quolibet alio iure debitoribus obsequii, uerum etiam de pecudibus, etiam de bestiis oboedientiam exprimimus, intelligentes usibus nostris eas a domino prouisas traditasque^b.

15 4. Meliora ergo nobis erunt in obsequii disciplina quae nobis Deus subdit ? Agnoscunt denique quae oboediunt : nos, cui soli subditi sumus, domino scilicet, auscultare dubitamus ? At quam iniustum est, quam etiam ingratum, quod per alterius indulgentiam de aliis consequaris, idem illi, per quem consequeris, de temetipso non rependere ! 5. Nec pluribus de obsequii exhibitione debiti a nobis domino Deo : satis enim agnitio Dei quid sibi incumbat intellegit. Ne tamen ut extraneum de obsequio uideamur interiecisse, ipsum quoque obsequium de patientia trahitur : numquam impatiens obsequitur aut patiens quis [non] oblectatur. 6. Quam ergo

20 dominus, omnium bonorum et demonstrator et acceptator Deus, in semetipso circumtulit, quis de bono eius late retractet ? Cui enim dubium sit omne bonum, quia ad Deum

4 est *dub. del. in app. Brf* || secundum dominum moratos *B Krm Brf* : secundum moratos *MP D R* secundum morigeratos *FX* || 8 diligentia *MP FX R B Krm Brf* : -ii *D* || 10 seruitute *MP F R B Krm Brf* : seueritate *X* || subnixis *MP FX R B Brf* : -nexis *Scal Krm* || 13 traditasque *MP X R B Krm Brf* : tractas- *F* || 15 agnoscunt denique primi cuiuslibet dominium eidemque oboediunt *susp. in app. Krm* || 19 de temetipso *om. Brf* || pluribus de *MP X R B Krm Brf* : de plurima *F* || 20 debiti *P^{ac} Krm Brf* : debite *M X D* debita *P^{ac} R B* non debite *F* || nobis *MP X R B Krm Brf* : uobis *F* || *post deo add. gratias non agere F*, nec de plurima obsequii exhibitione non debite a nobis domino deo gratias non agere *X* || 21 ne *MP X R B Krm Brf* : nec *F* || 22 interiecisse *MP F R B Krm Brf* : intraiec- *X* || 23-24 numquam impatiens obsequitur aut patiens quis oblectatur *R^{3B} Brf* : numquam... quis non oblectatur *MP F D R^{1R2}* numquam... quis non oblectatus *X* numquis non patiens obsequitur aut

c'est une soumission docile), à combien plus forte raison devons-nous montrer que nous réglons docilement notre vie sur le Seigneur, nous les serviteurs du Dieu vivant, dont le jugement sur les siens met en jeu non des entraves ou un bonnet, mais un châtement ou un salut également éternels ! 2. Or pour fléchir sa sévérité ou solliciter sa bonté, il faut montrer dans l'obéissance un empressement à la mesure du verdict que nous fait craindre sa sévérité ou nous laisse espérer sa bonté. 3. Et d'ailleurs, pour notre part, ce n'est pas seulement des hommes de condition servile^a ou de ceux qui pour quelque motif juridique que ce soit nous doivent déférence, mais même des bêtes domestiques, même des bêtes sauvages, que nous obtenons l'obéissance, car nous comprenons qu'elles ont été prévues et confiées pour notre service par le Seigneur^b. 4. Elles respecteront donc mieux que nous la discipline de la déférence les créatures que Dieu nous soumet ? Nous obéir, c'est nous reconnaître : et nous, le seul auquel nous soyons soumis, le Seigneur, nous hésitons à l'écouter ? Mais quelle injustice, quelle ingratitude aussi, que de voir que ce que l'indulgence de l'un nous fait obtenir des autres, lui, qui nous le fait obtenir, ne le reçoit pas de nous en retour ! 5. Inutile d'en dire davantage sur le devoir de déférence que nous avons envers le Seigneur Dieu : la connaissance de Dieu suffit à discerner ce qui lui revient. Toutefois, pour ne pas donner l'impression d'avoir fait sur la déférence une digression étrangère au sujet, la déférence elle-même dérive aussi de la patience : jamais un homme impatient ne se montre déférent ni un homme patient agressif. 6. De cette patience donc, que le Seigneur, lui, Dieu qui

patiens oblectatur ? *F. Leo Krm* || 25 acceptator *MP Rig Krm Brf* : -ptor *FX O R B* || 26 deus *post 25 dominus transp. Krm* || 26-27 late retractet *O R^{1R2} Krm Brf* : latere tractet *MP FX D* latere retractet *R^{3B}* || 27 enim *O Brf* : item *MP FX R B Krm* || quia ad *FX R B Krm Brf* : qui ad *M quoad P^{ac} qua ad P^{ac} quod O*

a. cf. Éphés. 6, 5 ; Col. 3, 22 ; Tite 2, 9-10. b. cf. Gen. 1, 26.

30 pertineat, pertinentibus ad Deum tota mente sectandum ? Per
quae in expedito et quasi in praescriptionis compendio et
commendatio et exhortatio de patientia constituta est.

V, 1. Verumtamen procedere disputationem de necessariis
fidei non est otiosum, quia nec infructuosum : loquacitas in
aedificatione nulla [turpis], si quando, turpis. 2. Itaque si de
aliquo bono sermo est, res postulat contrarium eius quoque
5 boni recensere : quid enim sectandum sit, magis inluminabis,
si quid uitandum sit proinde digesseris. 3. Consideremus
igitur de inpatientia an, sicut patientia in Deo, ita aduersaria
eius in aduersario nostro nata atque comperta sit, ut ex isto
appareat quam principaliter fidei aduersetur. 4. Nam quod
10 ab aemulo Dei conceptum est utique non est amicum Dei
rebus. Eadem discordia est rerum quae et auctorum : porro
cum Deus optimus, diabolus e contrario pessimus, ipsa sui
diuersitate testantur neutrum alteri facere, ut nobis non magis
a malo aliquid boni quam a bono aliquid mali editum uideri
15 possit. 5. Igitur natales inpatientiae in ipso diabolo depre-
hendo, iam tunc cum dominum Deum uniuersa opera [sua]
quae fecisset imagini suae, id est homini, subiecisse inpa-
tienter tulit^a. 6. Nec enim doluisset si sustinuisset, nec [enim]

28-30 per quae usque ad constituta est om. O || 29-30 et commendatio
et exhortatio secl. Rig Krm || 30 constituta B Brf : -tum MP FX D R
Krm

V, 1 procedere MP FX O R B : -cud- Scal Krm Brf || disputationem
MP FX R B Krm Brf : dispositione O || de om. O || 3 turpis¹ seclusi ||
si quando turpis om. O || itaque si P^{oc} R B Krm Brf : itaque MP^{oc} FX D
quando illa cum O || 4 res postulat MP FX R B Krm Brf : repostulat
O || eius O Brf : om. MP FX R B Krm || 5 boni MP FX R B Krm Brf :
bono O || 6 quid O Krm Brf : quod MP FX R B || proinde MP X R B
Krm Brf : prouide β F || post digesseris usque ad 15 possit def. O || 11
eadem Pmg R B Krm Brf : earum MP FX D || 13 ante diuersitate add. de
F || alteri MP FX R B Brf : -rius E. Bruhn Krm || 14 editum Bmg Krm
Brf : dictum MP FX R B || 16 sua add. O || 17 suae MP F R B Krm
Brf : sui X || 18 enim² secl. R B Krm Brf

fait connaître et agréé tous les biens, a portée en lui avec
éclat, qui exposerait trop longuement tout le bien ? Qui dou-
terait que tout bien, parce qu'appartenant à Dieu, doit être
recherché de tout leur cœur par ceux qui appartiennent à
Dieu ? Ainsi avons-nous tout prêt un argument en quelque
sorte abrégé et décisif sur lequel nous nous fondons pour
recommander la patience et y exhorter.

**Le vice opposé,
l'impatience, a
le Démon pour auteur**

V, 1. Pourtant, faire avan-
cer la discussion à propos des
exigences de la foi n'est pas per-
dre son temps, car ce n'est pas
une chose inutile : quand il s'agit d'édifier, les longs déve-
loppements échappent au blâme, ou jamais. 2. Ainsi quand
on s'entretient de quelque bien le débat réclame-t-il que l'on
analyse aussi le vice opposé à ce bien : on éclairera mieux ce
qu'il faut rechercher, si on décrit également ce qu'il faut
éviter. 3. Examinons donc à propos de l'impatience si,
comme la patience l'a été en Dieu, son ennemie n'est pas née
et n'a pas été découverte chez notre ennemi, de manière à
mettre en évidence par là à quel point elle est le principal
ennemi de la foi. 4. Car ce qui a été conçu par le rival de
Dieu ne saurait être favorable aux choses de Dieu. Il y a le
même désaccord entre les choses qu'entre leurs auteurs : or
puisque Dieu est très bon et que le Diable au contraire est
très mauvais, ils montrent par leur propre opposition qu'au-
cun des deux ne sert la cause de l'autre, de sorte qu'un bien
ne peut guère plus nous paraître avoir été réalisé par le Malin
qu'un mal par le Tout Bon. 5. Je trouve donc l'origine de
l'impatience dans le Diable lui-même, et dès le moment où il
ne supporta pas avec patience que le Seigneur Dieu eût
soumis à son image, c'est-à-dire à l'homme, toutes les œuvres
qu'il avait créées^a. 6. Car il ne se serait pas affligé s'il

a. cf. Gen. 1, 26.

inuidisset homini si non doluisset : adeo deceptit eum quia
 20 inuiderat, inuiderat autem quia doluerat, doluerat quia
 patienter utique non tulerat. 7. Quid primum fuerit ille
 angelus perditionis, malus an inpatients, contemno quaerere,
 palam cum sit aut impatientiam cum malitia aut malitiam ab
 25 impatientia auspicatam, deinde inter se conspirasse et indiui-
 duas in uno patris sinu adoleuisse. 8. Atenim quam primus
 senserat, per quam primus delinquere intrauerat, de suo expe-
 rimento quid ad peccandum adiutaret *instructus*, eandem
 inpingendo in crimen homini aduocauit. 9. Conuenta statim
 illi mulier, non temere dixerim, per conloquium ipsum eius
 30 adflata est spiritu impatientia infecto^b : usque adeo numquam
 omnino peccasset, si diuino interdicto patientiam prae-
 seruasset ! 10. Quid quod non sustinuit sola conuenta, sed
 apud Adam, nondum maritum, nondum aures sibi debentem,
 inpatients etiam tacendi est ac traducem [ad] illum eius quod
 35 a malo hauserat facit^c ? 11. Perit igitur et alius homo per
 impatientiam alterius, perit *immo* et ipse per impatientiam
 suam utrobique commissam, et circa Dei praemonitionem et
 circa diaboli circumscriptionem, illam seruare hanc refutare
 non sustinens. 12. Hinc prima iudicii unde delicti origo, hinc

19 si non *MP FX R B Krm Brf* : si *FX* nisi *Ô* || adeo *MP FX R B Krm Brf* : ideo β || 20 *post* doluerat² *add.* autem *Krm* || 21 primum *MP FX O R B Brf* : prius *Krm* || 22 inpatients *MP FX O R B Krm Brf* : patients *F* || 23 palam cum *MP FX R B Krm* : cum palam *O Brf* || aut¹ *P^{pc} O D Krm Brf* : an *MP^{ac} FX om. R B* || cum *MP FX O R B* : ab *Krm Brf* || 23-24 impatientiam a malitia *susp. R^{2mg}* || 24 impatientia *MP FX R B Krm Brf* : -tiam *O* || auspicatam *MP FX R B Krm Brf* : consignatam *O* || 25 *post* adoleuisse usque ad 72 delicta *def. O* || 25 primus *MP FX R B Brf* : prius *Krm* || 26 primus *MP FX G R¹R² Brf* : *secl. R³B Krm* || delinquere intrauerat *Rig Krm Brf* : delinquere intrauerit *MP^{ac} FX G R³B deliquerat P^{pc} R¹R²* || 27 adiutaret *MP^{ac} R³B Krm Brf* : -iuuaret *P^{pc} F R¹R² -iuuerit X* || instructus *Vrs Krm Brf* : structus *MP FX R B* || 29 ante illi *add.* ille *F* || conloquium *MP^{pc} P FX R B Krm Brf* : loquium *M^{ac}* || ipsum *MP R B Krm Brf* : ipsa *FX* || 30 impatientia *MP F R B Krm Brf* : -tiae *X* || *post* adeo *add.* ut *Vrs* || 31-32 praeseruasset *MP X R B* : pse-ruasset *F* perseruasset *Pam Krm Brf* || 33 adam nondum maritum *MP X R B Krm Brf* : adamandum maritum *F* || 34 *ac Lat Krm Brf* : ad *MP FX*

l'avait supporté et il n'aurait pas pris l'homme en haine s'il ne s'était pas affligé : tant il est vrai qu'il le trompa parce qu'il l'avait pris en haine, or il l'avait pris en haine parce qu'il s'était affligé et il s'était affligé parce que, bien entendu, il n'avait pas supporté patiemment. 7. Que fut d'abord cet ange de perdition, mauvais ou impatient ? Je ne veux pas chercher à le savoir, car il est clair que ou bien l'impatience a débuté avec la méchanceté ou bien la méchanceté par l'impatience, et que par la suite elles se sont entendues entre elles et ont grandi, inséparables, dans le sein du même père. 8. Et de fait, cette impatience qu'il fut le premier à éprouver, à cause de laquelle il fut le premier à commettre une faute, il apprit, par sa propre expérience, l'aide qu'elle apportait au péché et recourut encore à elle pour pousser l'homme dans le crime. 9. Dès qu'il eut abordé la femme, je peux le dire avec de bonnes raisons, les propos qu'il lui tint lui insufflèrent l'esprit contaminé par l'impatience^b : tant il est vrai qu'elle n'aurait jamais péché du tout, si devant l'interdiction divine elle avait fait preuve de patience jusqu'au bout ! 10. Autre chose : quand elle fut abordée, elle ne se contenta pas de ne pas résister toute seule, mais elle n'a même pas la patience de garder le silence auprès d'Adam, qui n'était pas encore son mari, qui n'avait pas encore à l'écouter, et elle fait de lui le propagateur de ce qu'elle avait pris auprès du Malin^c ! 11. Ainsi s'est perdue la première créature humaine à cause de l'impatience de la seconde, ou plutôt elle s'est perdue elle-même à cause de l'impatience qu'elle manifesta dans les deux cas, à l'égard de l'avertissement de Dieu et à l'égard de la ruse du Diable, incapable qu'elle fut de respecter le premier et de déjouer la secondé. 12. Le

D R B || traducem illum *P R B Krm Brf* : traducem ad illum *M FX D* || 36 perit *MP FX R B Brf* : periturus *Krm* || immo *conieci* : mox *MP FX R B Krm Brf*

b. cf. Gen. 3, 6 s. c. cf. Gen. 3, 1-7.

- 40 Deus irasci exorsus unde offendere homo inductus, inde in Deo prima patientia unde indignatio prima, qui tunc maledictione sola contentus^d ab animaduersionis impetu in diabolo temperavit. 13. Aut quod crimen ante istud impatientiae admissum homini inputatur? Innocens erat et Deo de
- 45 proximo amicus et paradisi colonus^e: at ubi semel succidit impatientiae, desiuit Deo sapere, desiuit caelestia sustinere posse. 14. Exinde homo, terrae datus et ab oculis Dei eiectus^f, facile usurpari ab impatientia coepit in omne quod Deum offenderet. 15. Nam statim illa semine diaboli
- 50 concepta, malitiae fecunditate irae filium^g procreavit; editum suis artibus erudit: quod enim ipsum Adam et Eam morti inmerserat, docuit et filium ab homicidio incipere^h. 16. Frustra istud impatientiae adscripserim, si Cain ille primus homicida et primus fratricida oblationes suas a domino recusatas
- 55 aequanimiter nec impatienter tulit, si iratus fratri suo non est, si neminem denique interemit. 17. Cum ergo nec occidere potuerit nisi iratus, nec irasci nisi impatientis, demonstrat quod per iram gessit ad eam referendum a qua [ira] suggesta est.
18. [Per] Haec impatientiae tunc infantis quodammodo
- 60 incunabula. Ceterum quanta mox incrementa! Nec mirum:

40 deus *om. F* || 40-43 inde *usque ad temperavit secl. Krm* || 45 semel *Mmg FX G R³B Krm Brf: om. P. R¹R²* || succidit *MP R B Krm Brf: succubuit β (?) FX* || 46 desiuit... desiuit *MP R²R³ B Krm Brf: desinit... desinit FX R¹* || 49 offenderet *MP X R B Krm Brf: -det F* || semine *MP R B Krm Brf: -na FX* || 50 irae *FX Brf: iram MP R B Krm* || 51 enim *MP FX R B Krm Brf: tamen D* || ipsum *MP FX R B Brf: ipsa Krm* || 52 inmerserat *MP R B Krm Brf: -miserat FX* || 53 istud *MP FX R B Krm Brf: illud FX* || ille primus *MP R B Krm Brf: primus illa X* || 54 a domino *G R³B Krm Brf: ad dominum MP FX D R¹R²* || 56 ergo *MP FX R B Brf: uero Krm* || 58 gessit *β R³ B Krm Brf: cessit MP FX R¹R²* || ira *add. M* || 59 per *secl. Krm Brf: per MP β FX R B et con. R¹mg R²mg* || impatientiae *MP R B Krm Brf: -tia est β FX* || 60 ceterum — incrementa *Mmg β FX G R³B Krm Brf: om. MP R¹R²*

d. cf. Gen. 3, 14. e. cf. Gen. 2, 8 s. f. cf. Gen. 3, 23-24. g. cf. Éphés. 2, 3 ? h. cf. Gen. 4, 3-8.

jugement eut pour origine première celle de la faute; la colère de Dieu eut pour motif ce qui provoqua l'offense de l'homme à son égard; la première manifestation de la patience de Dieu eut pour cause celle de son premier mouvement d'indignation, puisqu'il se contenta alors de maudire le Diable^d et maîtrisa l'impulsion qui le poussait à le châtier. 13. Sinon, quel crime impute-t-on à l'homme avant cet acte d'impatience? Il vivait dans l'innocence, il était l'ami intime de Dieu, il habitait le Paradis^e: mais dès qu'il eut succombé à l'impatience, il cessa d'être bien disposé envers Dieu, il cessa d'avoir la force de supporter les choses célestes. 14. Par suite l'homme fut envoyé sur la terre et éloigné du regard de Dieu^f; dès lors, l'impatience n'eut aucune difficulté à se servir de lui pour faire tout ce qui pouvait offenser Dieu. 15. De fait, à peine fut-elle conçue par la semence du Diable, grâce à la fécondité de la méchanceté l'impatience procréa un fils de colère^g; dès qu'il fut enfanté, elle le forma selon sa discipline: en effet, ayant fait sombrer Adam et Ève eux-mêmes dans la mort, elle enseigna à leur fils à commencer par un homicide^h. 16. Peut-être ai-je tort d'imputer celui-ci à l'impatience, si Caïn, le premier homicide et le premier fratricide, a supporté avec équanimité et sans impatience le refus de ses offrandes par le Seigneur, s'il ne s'est pas mis en colère contre son frère, bref s'il n'a tué personne! 17. Mais puisqu'il n'a pu tuer sans être en colère ni se mettre en colère sans être impatient, il montre que son geste de colère doit être rapporté à l'impatience qui l'a suscité.

**Tout péché
est imputable
à l'impatience.
Les révoltes d'Israël**

18. Tel fut en quelque sorte le berceau de l'impatience quand elle était encore tout enfant. Mais quelle croissance ensuite! Rien d'étonnant à

si prima deliquit, consequens est ut, quia prima, idcirco et sola sit matrix in omne delictum, defundens de suo fonte uarias criminum uenas. 19. De homicidio quidem dictum est. Sed ira editum a primordio, etiam quascumque postmo-
 65 dum causas sibi inuenit ad inpatientiam, ut ad originem sui, confert: siue enim quis inimicitiiis siue praedae gratia id scelus conficit, prius est ut aut odii aut auaritiae fiat inpatientiens. 20. Quidquid compellit, sine inpatientia sui non est ut perfici possit: quis adulterium sine libidinis inpatientia
 70 subiit? Quod et si pretio in feminis cogitur, uenditio illa pudicitiae utique inpatientia contemnendi lucri ordinatur. 21. Haec ut principalia penes dominum delicta. Iam uero, ut compendio dictum sit, omne peccatum inpatientiae adscribendum. Malum inpatientia est boni. Nemo inpu-
 75 dicens pudicitiae et improbus probitatis et impius pietatis et inquietus quietis, ut malus unusquisque fiat, < si > bonus perseuerare non poterit! 22. Talis igitur excetra delictorum cur non dominum offendat improbatorem malorum? An non ipsum quoque Israel per inpatientiam semper in Deum deliquisse manifestum est? 23. Exinde cum, oblitus brachii
 80 caelestis quo Aegyptiis adflictationibus fuerat extractus, de Aaron deos sibi duces postulat, cum in idolum auri sui conlationes defundit: tam necessarias enim Moysi cum domino congregientis inpatienter exceperat moras! 24. Post mannae

61 si *MP FX DR Brf*: nam si *B Krm* || 63 criminum *MP XR B Krm Brf*: termi- *F* || 64 editum *MP FX Bmg Krm Brf*: edictum *D* dictum *RB* || 65 sui *MP FX R B Krm*: suam *Brf* || 66 confert *MP R B Krm Brf*: -ferret *FX* || 68 sui *MP FX R B Brf*: scelus *Bruhn Krm* || 69 perfici *M FX R B Krm Brf*: -ficit *P* || 71 inpatientia *MP R B Krm Brf*: pat- *FX* || 72 iam uero *O*: nam *MP FX R B Krm Brf*: || 76 et inquietus quietis *om. O* || si *addidi* || 77-78 talis — an non *om. O* || 77 excetra *coni. R¹mg R²mg R³mg Bmg Krm Brf*: exaetra *MP R¹R² exhedra coni. R¹mg R²mg R³mg R³B* et cetera *X* et ecclesia *F* || 81 de *MP FR B Krm Brf*: sed *X* || 82 sibi *om. O* || 84 congregientis *MP XR B Krm Brf*: egr- *F* || moras *P R B Krm Brf*: *om. M FX* || mannae *MP XR B Krm Brf*: manna *F*

cela: si elle est la première à avoir commis une faute, il s'ensuit normalement que, parce qu'elle est la première, elle se trouve être pour ce motif, et elle seule, l'origine de toute faute, la source d'où se répandent les flots des différents crimes. 19. On vient de le dire pour l'homicide. Bien qu'il soit commis sous l'effet immédiat de la colère, quelles que soient encore les motivations ultérieures qu'il se découvre, il les rapporte à l'impatience comme à son origine véritable; que l'on commette tel crime par hostilité ou pour obtenir un profit, il y a au départ le fait que l'on n'a pas eu la patience de résister à la haine ou à la convoitise. 20. Quelle que soit la pulsion intérieure, elle ne peut avoir d'effet, si on lui résiste patiemment: qui commet un adultère, s'il résiste patiemment à sa sensualité? Et si le cas se présente de femmes que l'argent pousse à en commettre un, cette mise en vente de leur pudeur s'organise parce que, bien entendu, elles n'ont pas la patience de mépriser les gains. 21. Telles sont, pour le Seigneur, les fautes considérées comme capitales. Ce n'est pas tout: pour le dire d'un mot, tout péché est imputable à l'impatience. Le mal est impatience du bien. Toute impudeur est impatience de la pudeur, toute malhonnêteté impatience de l'honnêteté, toute impiété impatience de la piété, toute inquiétude impatience de la quiétude: on devient méchant dès lors qu'on est incapable de persévérer dans le bien! 22. Tel étant ce monstre d'erreurs, comment n'offenserait-il pas le Seigneur, lui qui réproue tous les maux? N'est-il pas évident, aussi, que c'est par impatience qu'Israël a toujours péché contre Dieu? 23. De là son attitude quand, oubliant le bras céleste qui l'avait soustrait aux tribulations des Égyptiens, il demande à Aaron des dieux pour le conduire, quand il fond en une idole les offrandes d'or qu'il avait reçues: il avait réagi en effet avec impatience à la longueur pourtant si nécessaire de la rencontre de Moïse avec le Seigneur! 24. Après la pluie nourricière de la manne,
 i. cf. Ex. 32, 1-5.

85 escatitem pluuiam^l, post petrae aquatitem sequellam^k desperant de domino, tridui sitim non sustinendo^l; nam haec quoque illis inpatientia a domino exprobratur. 25. Ac, ne singula peruagemur, numquam non per inpatientiam delinquendo perierunt. Quomodo autem manus prophetis intulerunt nisi per inpatientiam audiendi? domino autem ipso per inpatientiam etiam uidendi! Quodsi patientiam inissent, liberarentur.

VI, 1. Ipsa adeo est quae fidem et subsequitur et antecedit. Denique Abraham Deo credidit et iustitiae deputatus ab illo est^a. Sed fidem eius patientia probauit, cum filium inmolare iussus est^b, ad fidei non temptationem dixerim, sed typicam contestationem. 2. Ceterum Deus quem iustitiae deputasset sciebat: tam graue praeceptum, quod nec domino perfici placebat, patienter et audiuit et, si Deus uoluisset, implesset. Merito ergo benedictus^c quia et fidelis, merito fidelis quia et patiens! 3. Ita fides patientia inluminata, cum in nationes 10 seminaretur per semen Abrahae, quod est Christus^d, et gratiam legi superduceret, ampliandae adimplendaeque legi^e adiutricem suam patientiam praefecit, quod ea sola ad iustitiae doctrinam retro defuisset. 4. Nam olim et oculus pro oculo et dentem pro dente repetebant et malum malo fene-

85 desperant *MP FX R B Krm Brf*: -rauit *O* || 89 ante perierunt *iter*. per inpatientiam *Krm* || post perierunt *usque ad VI, 22 Christo def. O* || autem *MP FX R B Krm*: enim *Brf* || manus prophetis *M FX D Krm Brf*: prophetis manus *P R B* || 90 ipso *M FX D Krm Brf*: ipsi *P R B*

j. cf. Ex. 16, 14. k. cf. Ex. 17, 6. l. cf. Ex. 15, 22.

VI, 4 est *P R B Brf*: om. *M FX D Krm* || 10 semen *MP X R B Krm Brf*: sanctum *F* || 12 patientiam *M FX R B Krm Brf*: sapient- *P* || 13 et olim *transp. F* || et om. *X*

après le jaillissement de l'eau du rocher^k, les Juifs désespèrent du Seigneur, incapables qu'ils sont de supporter la soif pendant trois jours! Car cette impatience aussi leur est reprochée par le Seigneur. 25. Et, sans nous égarer dans les détails, ils se sont toujours perdus en péchant par impatience. Comment en effet ont-ils porté la main sur les Prophètes sinon parce qu'ils n'eurent pas la patience de les écouter? et sur le Seigneur lui-même, sinon parce qu'ils n'avaient même pas la patience de le voir! S'ils avaient fait preuve de patience, ils seraient sauvés.

Patience et foi

VI, 1. Tant il est vrai qu'elle suit et précède la foi! Ainsi Abraham crut en Dieu et celui-ci le compta comme juste^a. Mais sa patience révéla sa foi, quand il reçut l'ordre d'immoler son fils^b, non pas, dirais-je, à titre d'épreuve de sa foi, mais de témoignage symbolique. 2. Au demeurant Dieu savait quel était celui qu'il avait compté comme juste: l'ordre si rigoureux que le Seigneur n'avait pas l'intention de voir exécuter, c'est avec patience qu'il l'écouta et qu'il l'aurait accompli, si Dieu l'avait voulu. Il est donc juste qu'il ait été béni^c, puisqu'il avait été fidèle, juste qu'il ait été fidèle, puisqu'il avait été patient! 3. Ensuite, illuminée par la patience, la foi, alors qu'elle était semée au milieu des nations par la semence d'Abraham, c'est-à-dire par le Christ^d, et qu'elle superposait la grâce à la loi, préposa la patience, son auxiliaire, au perfectionnement et à l'accomplissement de la loi^e, car seule la patience avait jusque-là manqué à la doctrine de la justice. 4. En effet, autrefois, on réclamait œil pour œil, dent pour dent, et on rendait le mal pour le mal^f: la

a. cf. Gen. 15, 6; Rom. 4, 3; Gal. 3, 6; Jac. 2, 23. b. cf. Gen. 22, 2. c. cf. Gen. 22, 17-18. d. cf. Gal. 3, 16. e. cf. Matth. 5, 17.

- 15 rabant^f: nondum enim patientia in terris, quia nec fides scilicet. Interim impatientia occasionibus legis fruebatur: facile erat, absente domino patientiae et magistro. 5. Qui postquam superuenit et gratiam fidei patientia composuit, iam nec uerbo quidem lacescere, nec « fatue » quidem dicere
- 20 sine iudicii periculo licet^g; prohibita ira, restricti animi, compressa petulantia manus, exemptum linguae uenenum. 6. Plus lex quam amisit inuenit, dicente Christo: *Diligite inimicos uestros et maledicentibus benedicite et orate pro persecutoribus uestris ut filii sitis patris uestri caelestis*^h.
- 25 Vides quem nobis patrem patientia adquirat!

VII, 1. Hoc principali praecepto uniuersa patientiae disciplina succincta est, quando nec digne quidem malefacere concessum est. Iam uero percurrentibus nobis causas impatientiae cetera quoque praecepta suis locis respondebunt.

- 5 2. Si detrimento rei familiaris animus concitatur, omni paene in loco de contemnendo saeculo scripturis dominicis commonetur, nec maior ad pecuniae contemptum exhortatio subiacet quam quod ipse dominus in nullis diuitiis inuenitur^a.
3. Semper pauperes iustificat^b, diuites praedamnat^c. Ita detri-

23 et² om. O || 24 caelestis patris uestri *transp.* O || 25 uides MP^{nc} FX R B Krm Brf: -dens P^{ac}

f. cf. Ex. 21, 24-25; Matth. 5, 38. g. cf. Matth. 5, 22-23. h. Matth. 5, 44-45; Lc 6, 27-28.

VII, 2 quando MP FX O R B Brf: quo Krm || nec O Brf: ne MP FX R B Krm || digne MP O R B Krm Brf: linguae β FX || 3 est MP X O R B Brf: om. F Krm || 6 de MP X O R B Brf: om. F Krm || scripturis dominicis om. O || 8 quod om. O || post inuenitur *add.* Omnia terrena bona contempsit Christus, ut in illis non quaeretur felicitas. Omnia terrena mala sustinuit, ut in his non timeretur infelicitas O || 9 detrimentorum Vrs Krm Brf: -mentum MP FX O R B

a. cf. Matth. 8, 20; II Cor. 8, 9. b. cf. Lc 6, 20. c. cf. Lc 6, 24.

patience n'existait pas encore sur la terre, parce que la foi, bien entendu, ne s'y trouvait pas non plus. En attendant, l'impatience profitait des occasions que lui fournissait la loi: c'était facile, en l'absence du Seigneur et maître de patience. 5. Mais depuis qu'il est venu et qu'il a fait consister dans la patience la grâce de la foi, il n'est même plus permis d'avoir une parole offensante, ni non plus de traiter quelqu'un d'imbécile, sans courir le risque d'être jugé^g: interdite, la colère; maîtrisés, les mouvements d'humeur; contenue, la vivacité de la main; ôté, le poison de la langue! 6. La loi a gagné plus qu'elle n'a perdu, quand le Christ dit: « Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, priez pour vos persécuteurs, afin que vous soyez les fils de votre Père céleste^h ». Tu vois quel Père il nous est donné d'avoir grâce à la patience!

« **Disciplina patientiae** »: VII, 1. Tel est le précepte l'exercice de la patience. fondamental dont s'arme la dis-

La patience de l'âme cipline tout entière de la patience, puisque faire du mal, même en usant de son droit, n'est pas autorisé. Ce n'est pas tout: en parcourant les motifs d'être impatient, nous trouverons à leur place les autres préceptes correspondants.

Perte de biens matériels

2. Si nous sommes cons- ternés au fond de nous par la perte qu'a subie notre patri- moine, les écrits du Seigneur nous demandent presque à chaque page de mépriser le siècle, et il n'existe pas d'exhortation plus pressante au mépris de l'argent que de découvrir le Seigneur lui-même démuné de toute richesse^a. 3. Il n'a pas de cesse qu'il ne sauve les pauvres^b, qu'il ne condamne à l'avance les riches^c. Ainsi pour nous aider à supporter avec

10 mentorum patientiae fastidium opulentiae praeministravit,
demonstrans per abiectiorem diuitiarum laesuras quoque
earum computandas non esse. 4. Quod ergo nobis appetere
minime opus est, quia nec dominus appetiuit, detruncatum
15 uel etiam ademptum non aegre sustinere debemus. 5. Cupidi-
tatem omnium malorum radicem spiritus domini per aposto-
lum pronuntiauit^d : eam non in concupiscentia alieni tantum
constitutam interpretemur. Nam et quod nostrum uidetur
alienum est : nihil enim nostrum, quoniam Dei [sunt] omnia,
cuius ipsi quoque nos [sumus]. 6. Itaque si damno adfecti
20 inpatienter senserimus, non de nostro amissum dolentes
ad fines cupiditatis deprehendemur : alienum quaerimus, cum
alienum amissum aegre sustinemus. 7. Qui damni inpatientia
concitatur terrena caelestibus anteposendo, de proximo in
Deum peccat : spiritum enim quem a domino sumpsit saecu-
25 laris rei gratia concutit. 8. Libenter igitur terrena amittamus,
caelestia tueamur ; totum licet saeculum pereat, dum patientiam
lucrifaciam ! Iam qui minutum sibi aliquid aut furto aut
ui aut etiam ignauia non constanter sustinere constituit,
nescio an facile uel ex animo ipse rei suae manum inferre
30 possit in causa elemosinae. 9. Quis enim ab alio secari
omnino non sustinens ipse ferrum in corpore suo ducit ?
Patientia in detrimentis exercitatio est largiendi et communi-
candi : non piget donare eum qui non timet perdere.

10 praeministravit *MP F O R B Krm Brf* : -strat *X* || 11 abiectiorem
MP FX R B Krm Brf : affect-*O* || 14 ademptum *MP FX R B Krm Brf* :
-dept- *O* || post debemus usque ad 17 interpretemur *def. O* || 16 non *MP*
X R B Krm Brf : om. *F* || alieni *MP X R B Krm Brf* : alicui *F* || 18 nihil
enim nostrum om. *O* || sunt *add. O* || 19 sumus *add. O* || post sumus
usque ad 31 ducit *def. O* || 20 inpatienter *MP FX R¹R²Krm Brf* : -tes *D*
R³ B || senserimus *MP FX D R¹R² Krm Brf* : erimus *R³B* || de non
nostro *transp. Rig Krm* || 22 sustinemus *MP^{pc} FX R B Krm Brf* : -eamus
P^{pc} || 24 domino *MP FX R B Krm Brf* : deo *D* || 25 libenter *MP R B*
Krm : -tes β *FX Brf* || 26 ante caelestia *add. ut Krm Brf* || 27-28 aut ui
B Krm Brf : om. *MP FX D R* || 30 possit *Krm Brf* : -set *MP FX R B* ||
33 post perdere usque ad 40 adhibere *def. O*

patience les pertes de biens, il nous a fait partager son
dégout de l'abondance, montrant, par le mépris des richesses,
que les atteintes qu'elles subissaient ne devaient pas avoir
non plus d'importance. 4. Par conséquent, ce que nous
n'avons pas du tout à rechercher, parce que le Seigneur non
plus ne l'a pas recherché, nous devons en supporter sans
peine l'amputation ou même la disparition. 5. L'esprit du
Seigneur, par l'intermédiaire de l'Apôtre, a dit que la cupidité
était la racine de tous les maux^d : ne comprenons pas qu'elle
consiste uniquement dans la convoitise du bien d'autrui. Car
même ce qui paraît être à nous ne nous appartient pas : rien
en effet n'est à nous, puisque tout appartient à Dieu, à qui
nous-mêmes appartenons aussi. 6. C'est pourquoi si nous
avons été touchés par un dommage et que nous ayons réagi
avec impatience, nos pleurs sur un bien qui ne nous appar-
tient pas montreront que nous sommes tout proches de la
cupidité : nous convoitons un bien qui ne nous appartient
pas, quand nous supportons péniblement la perte d'un bien
qui ne nous appartenait pas. 7. Celui qui s'empporte, faute
de pouvoir supporter patiemment un dommage, parce qu'il
préfère les biens terrestres aux célestes, pêche directement
envers Dieu : en effet, pour une chose du siècle, il maltraite
l'Esprit qu'il a reçu du Seigneur. 8. Perdons donc sans
regret les biens terrestres et contemplons les biens célestes ; le
siècle tout entier peut bien périr, pourvu que je gagne la
patience ! Celui qui n'a pas décidé de supporter avec cons-
tance le préjudice subi du fait d'un vol, d'une agression, ou
même de l'indifférence, je ne sais s'il serait capable de porter
la main à sa fortune sans hésiter ou de bon cœur à l'occasion
d'une aumône. 9. Car lorsqu'on ne supporte absolument
pas d'être blessé par un autre, porte-t-on le fer sur soi-même ?
La patience dans les pertes de biens est une école de largesse
et de bienfaisance : on n'a pas peur de donner, quand on ne

d. I Tim. 6, 10.

10. Alioquin quomodo duas habens tunicas alteram earum
 35 nudo dabit^e, nisi idem sit qui auferenti tunicam etiam pallium
 offerre possit^f? Quomodo amicos de mammona^g fabri-
 cabimus nobis, si eum in tantum amauerimus, ut amissum
 non sufferamus? Peribimus cum perditio. 11. Quid hic
 40 inuenimus, ubi habemus amittere^h? Gentilium est omnibus
 detrimentis impatientiam adhibere, [sunt] qui rem pecunia-
 riam fortasse animae anteponant. 12. Nam et faciunt, cum
 lucri cupiditatibus quaestuosa pericula mercimoniorum in
 mari exercent, cum pecuniae causa etiam in foro nihil
 damnationi timendum adgredi dubitant, cum denique ludo et
 45 castris sese locant, cum per uias inmemores bestiarum latro-
 cinantur. 13. Nos uero, secundum diuersitatem qua cum illis
 stamus, non animam pro pecunia, sed pecuniam pro anima
 deponere conuenit, seu sponte in largiendo seu patienter in
 amittendo!

VIII, 1. Ipsam animam ipsumque corpus in saeculo isto
 expositum omnibus ad iniuriam gerimus eiusque iniuriae
 patientiam subimus: et minorum delibatione laedemur?
 Absit a seruo Christi tale inquinamentum, ut patientia
 5 maioribus temptationibus praeparata in friuolis excidat!

36 fabricabimus *MP R B Krm Brf*: -camus *FX* || 38 non *om. X* ||
 quid *MP R B Brf*: quod *FX* qui *Krm* || 40 sunt *add. O* || pecuniarum
MPmg O R B Krm Brf: -niam *P* -niam *FX* || 41 et *MP FX O R B Brf*:
 id *Krm* || 42 mercimoniorum *om. O* || 43 in foro *om. O* || 44 ante
 damnationi *corrupt. ind. Krm* || dubitant *MP R B Krm Brf*: -tent *FX*
O || 44-46 cum denique - latrocinantur *om. O* || 45 per uias *conieci*:
 per uia *MP FX R¹ Krm* per uiam *coni. R¹mg R²R³ B* per inuia *Rig Brf* ||
 inmemores *MP FX R¹ Bmg Krm Brf*: memores *D* more *coni.*
R¹mg R²R³B in mores *Rig* in morem *Oehler* || 47 stamus *O Brf*: sumus
MP FX R B Krm || pro anima *om. O*

e. cf. Lc 3, 11. f. cf. Matth. 5, 40; Lc 6, 29. g. cf. Lc 16, 9.
 h. cf. Matth. 10, 39.

craint pas de perdre. 10. D'ailleurs comment celui qui a
 deux tuniques en donnera-t-il une à celui qui est nu^e, s'il
 n'est pas également capable d'offrir aussi son manteau à celui
 qui lui prend sa tunique^f? Comment nous ferons-nous des
 amis avec Mammon^g, si nous l'aimons tellement que nous ne
 supportons pas sa disparition? Nous périrons avec ce que
 nous avons perdu. 11. Que trouvons-nous ici-bas où nous
 avons tout à perdre^h? C'est la caractéristique des gentils que
 de montrer de l'impatience dans tous les revers, car ils
 préfèrent sans doute leur argent à leur vie. 12. C'est bien ce
 qu'ils font, lorsque poussés par la passion du gain ils exercent
 sur mer les métiers dangereux, mais lucratifs, du commerce;
 lorsque pour de l'argent, devant les tribunaux aussi, il n'est
 aucune cause redoutable par la condamnation qu'elle fait
 encourir qu'ils hésitent à engager; lorsque, encore, ils louent
 leurs services pour les jeux et dans les camps; lorsqu'ils
 parcourent les chemins en commettant des actes de brigandage,
 sans se soucier des bêtes féroces. 13. Mais nous, conformément
 aux divergences qui nous séparent d'avec eux, nous n'avons pas
 à renoncer à notre vie pour l'argent, mais à l'argent pour notre
 vie — soit par l'élan de nos largesses, soit par notre patience à
 en supporter la perte!

Les outrages

VIII, 1. Notre âme et notre corps sont eux-mêmes en ce monde exposés de tous côtés à la violence et nous supportons avec patience cette violence: et nous serons affectés par les atteintes portées à des biens secondaires? Puisse le serviteur du Christ échapper à une souillure qui ferait succomber sa patience sur des vétilles, alors qu'elle est forgée pour de plus

VIII, 2 omnibus *om. O* || eiusque *MP FX R B Krm Brf*: eiuscemodi
O || 3 et minorum *O Brf*: minorum *MP FX R B Krm* in morum *coni.*
R²mg || delibatione *R³B Krm Brf*: -liberatione *MP FX O R¹R²*

2. Si manu quis temptauerit prouocare, praesto est dominica monela : *Verberanti te, inquit, in faciem etiam alteram genam obuerte*^a. Fatigetur inprobitas patientia tua : quiuis ictus ille sit dolore et contumelia constrictus, grauius a domino uapulabit^b ; plus inprobum illum caedes sustinendo : ab eo enim uapulabit cuius gratia sustines. 3. Si linguae amaritudo maledicto siue conuicio eruperit, respice dictum : *Cum uos maledixerint gaudete*^c. Dominus ipse maledictus in lege est^d et tamen solus est benedictus. Igitur dominum serui consequamur et maledicamur patienter, ut benedicti esse possimus ! 4. Si parum aequanimiter audiam dictum aliquod in me proteruum aut nequam, reddam et ipse amaritudinis uicem necesse est aut cruciabor inpatientia muta. 5. Cum ergo percussero maledictus, quomodo secutus inueniar doctrinam domini, qua traditum est non uasculorum inquinamentis, sed eorum quae ex ore promuntur hominem communicari^e, item manere nos omnis uani et superuacui dicti reatum^f ? 6. Sequitur ergo ut, a quo nos dominus arcet, idem ab alio aequanimiter pati admoneat. 7. Hic iam de patientiae uoluptate. Nam omnis iniuria seu lingua seu manu incussa,

6 manu *MP FX R B Krm Brf* : malus *O* || prouocare *O R²R³B Krm Brf* : -ari *MP FX R¹* || 7 uerberanti te *MP FX R B Krm Brf* : uerberante *O* || 8 quiuis *MP FX O R³ B Krm Brf* : cuius *R¹R²* || 8-9 ictus ille sit *MP FX R B Brf* : actus sit ille *O* ictus illi sit *Krm* || 9 et *om. X* || constrictus *MP FX R B Krm Brf* : -struct- *O* || 10 uapulabit *Lat Brf* : -latur *MP O D -lat FX R B -laturum Krm* || plus — sustinendo *post* constrictus *transp. Krm* || caedes *O Brf* : -dis *MP FX R B Krm* || 11 enim *M β FX O R B Krm Brf* : *om. P* autem *X* || uapulabit *X O R B Krm Brf* : -auit *MP F* || sustines *MP F O R B Krm Brf* : -nens *X* || 13 ipse *om. O* || in lege maledictus est *transp. O* || 14 est benedictus *MP R B Krm Brf* : benedictus est *FX* et benedictus *O* || *post benedictus usque ad 35* defensus *def. O* || 19 percussero *MP FX R B Krm Brf* : rep- *Krm* || maledictus *MP FX D R B Brf* : -dicto *Bmg -dicti Engel Krm* || 20 doctrinam *M² β FX R B Krm Brf* : *om. M¹P* || 21 promuntur *M FX R B Krm Brf* : -munitur *P* || communicari *Pam Krm Brf* communicare *MP R B* coinquinari *β FX* || 23 arcet *B Krm Brf* : *om. MP FX R* || idem *P FX R B Krm Brf* : id est *M D* || 24 admoneat *MP FX R B Krm Brf* : -nuerat *β* || hic iam de *MP X R B Brf* : hic iam det *β* ne iam de *F* hic iam uide *Krm*

grandes épreuves ! 2. A-t-on tenté de le provoquer en l'agressant, il y a tout prêt un avertissement du Seigneur : « A celui qui te frappe au visage, dit-il, tends l'autre joue^a ». Ta patience doit lasser la méchanceté ; que ce coup, quel qu'il soit, ait été accompagné de douleur et d'insulte, son auteur sera plus lourdement frappé par le Seigneur^b ; tu accableras davantage cet homme méchant par ton endurance, car il sera frappé par celui pour lequel tu endures. 3. La méchanceté verbale a-t-elle éclaté en médiance ou en insulte ? rappelle-toi cette parole : « Quand on médiera de vous, réjouissez-vous^c ». Le Seigneur lui-même a été maudit dans la loi^d, et pourtant lui seul a été béni. Nous, ses serviteurs suivons donc le Seigneur et acceptons avec patience les médiances pour pouvoir être bénis ! 4. Si j'entends sans une suffisante équanimité une parole blessante ou offensante à mon égard, je rendrai automatiquement moi aussi la méchanceté, à mon tour, ou bien ma muette impatience me mettra à la torture. 5. Et puisque j'aurai donc riposté par un coup à une médiance, comment verra-ton que je suis la doctrine du Seigneur, selon laquelle il a été dit que ce n'est pas la souillure des vases, mais celle qui sort de sa bouche qui avilit l'homme^e, et également que nous sommes exposés à nous voir reprocher toute parole vaine et inutile^f ? 6. Il s'ensuit donc que ce que le Seigneur nous interdit, il nous demande de le supporter avec équanimité de la part d'autrui. 7. Et maintenant, voyons le plaisir que procure la patience. En effet, tout outrage, verbal ou physique, se heurtant à la patience,

25 uoluptate *Rig Brf* : uoluntatem *MP R¹* uoluntate *FX R²R³B* uoluptatem *Krm* || iniuria *P^{nc} R B Krm Brf* : -riae *MP^{nc} FX D*

a. Matth. 5, 39 ; Lc 6, 29. b. cf. Rom. 12, 19 ; Deut. 32, 5. c. Matth. 5, 11. d. cf. Deut. 21, 23 ; Gal. 3, 13. e. cf. Matth. 15, 11.18 ; Mc 7, 15.18. f. cf. Matth. 12, 36.

cum patientiam offenderit, eodem exitu dispugetur, quo telum aliquod in petra constantissimae duritiae libratum et obtusum : concidet enim ibidem, inrita opera et infructuosa, et nonnumquam repercussum in eum qui remisit reciproco impetu saeuiet. 8. Nempe idcirco quis te laedit ut doleas, quia fructus laedentis in dolore laesi est. Ergo cum fructum eius euerteris non dolendo, ipse doleat necesse est amissione fructus sui. 9. Tunc tu non modo inlaesus ibis (quod etiam solum tibi sufficit), sed insuper aduersarii tui et frustratione oblectatus et dolore defensus. Haec est patientiae et utilitas et uoluptas !

IX, 1. Ne illa quidem impatientiae species excusatur in amissione nostrorum, ubi aliqua doloris patrociniatur adserio. Praeponendus est enim respectus denuntiationis apostoli, qui ait : *Ne contristemini dormitione cuiusquam sicut nationes quae spe carent^a*. 2. Et merito : credentes enim resurrectionem Christi, in nostram quoque credimus, propter quos ille et obiit et resurrexit^b. Ergo cum constat de resurrectione mortuorum, uacat dolor mortis, uacat et impatientia doloris. 3. Cur enim doleas, si perisse non credis ? Cur impatienter feras subductum interim quem credis reuersurum ? Profectio est quam putas mortem. Non est lugendum qui antecedit, sed plane desiderandus. Id quoque desiderium

26 patientiam P R B Krm Brf : -tia M F X D || dispugetur MP^{pc} F X R B Krm Brf : -gentur P^{pc} || 28 concidet MP R B Krm Brf : -ced- F X || 29 remisit MP F X : emisit R B Brf misit Krm || 33 ibis MP F X R B Brf : abis Gel Krm || 35 haec MP X O R B Krm Brf : lex F || et² O : om. MP F X R B Krm Brf || 36 uoluptas O con. R²mg Vrs Krm Brf : uoluntas MP F X R B

IX, 1 excusatur MP O R B Krm Brf : -tor F X || in amisione nostrorum secl. Krm || 2 ubi MP F X O R B Brf : cui Krm || 6 ante resurrectionem add. in Brf || 7 resurrexit MP F X R B Krm Brf : -rexit O || 8-9 uacat — doloris om. F || 9 enim F X O Krm Brf : ergo MP R B || 11 profectio MP F R B Krm Brf : -cto X

aboutira au même résultat qu'un trait lancé sur une pierre d'une grande résistance et qui l'émousse : il retombera sur place, rendant l'effort de lancement vain et inefficace ; parfois, il sera renvoyé par un effet de boomerang sur celui qui l'a lancé, et le blessera. 8. Il est clair que si l'on t'offense, c'est pour que tu souffres, car la récompense de l'offenseur réside dans la souffrance de l'offensé. Par conséquent, quand tu lui supprimeras sa récompense en ne souffrant pas, c'est lui qui, automatiquement, souffrira d'avoir perdu sa récompense. 9. Tu t'en retourneras alors, non seulement indemne (ce résultat, à lui seul, est déjà suffisant), mais en plus satisfait de la frustration de ton adversaire et vengé par sa souffrance. Tels sont l'avantage et le plaisir que procure la patience !

Les deuils

IX, 1. Il n'y a pas non plus d'excuse à cette forme d'impatience manifestée à l'occasion de la perte de ses proches, quand on se couvre du droit à éprouver de la douleur. Il serait en effet préférable de respecter l'avertissement de l'Apôtre, qui dit : « Ne vous affligez pas de la mort de quelqu'un, comme les païens sans espérance^a ». 2. A juste titre : car en croyant à la résurrection du Christ, nous croyons aussi à celle des nôtres, pour lesquels il est mort et a ressuscité^b. Par conséquent, puisque la résurrection des morts est certaine, elle n'a pas de sens la douleur devant la mort, elle n'a pas de sens non plus l'impatience de la douleur. 3. Pourquoi en effet éprouverais-tu de la douleur, si tu ne crois pas à leur disparition ? Pourquoi ne supporterais-tu pas avec patience qu'on s'éclipse pour un temps, puisque tu crois qu'on reviendra ? Ce n'est qu'un départ ce que tu penses être la mort. Il ne faut pas pleurer qui te précède, mais

a. I Thess. 4, 13. b. cf. Rom. 6, 5 ; 8, 11 ; I Cor. 6, 14 ; 15, 20 ; II Cor. 4, 14 ; 13, 4 ; etc.

patientia temperandum : cur enim immoderate feras abisse quem mox subsequeris ? 4. Ceterum impatientia in huiusmodi et spei nostrae male ominatur et fidem praeuaricatur, et Christum laedimus cum euocatos quosque ab illo quasi miserandos non aequanimiter accipimus. 5. *Cupio*, inquit apostolus, *recipi iam et esse cum domino*^c. Quanto melius ostendit uotum ! Christianorum ergo uotum, si alios consecutos impatienter dolemus, ipsi consequi nolumus !

X, 1. Est et alius summus impatientiae stimulus, ultionis libido, negotium curans aut gloriae aut malitiae. Sed et gloria ubique uana et malitia numquam non domino odiosa, hoc quidem loco cum maxime, cum alterius malitia prouocata superiorem se in exsequenda ultione constituit et remunerans nequam duplicat quod semel factum est. 2. Ultio penes errorem solacium uidetur doloris, penes ueritatem certamen redarguitur malignitatis. Quid enim refert inter prouocantem et prouocatum, nisi quod ille prior in maleficio deprehenditur, at ille posterior ? Tamen uterque laesi hominis domino reus est qui omne nequam et prohibet et damnat. 3. Nulla in maleficio ordinis ratio est nec locus secernit quod similitudo coniungit. Absolute itaque praecipitur malum malo non

13 temperandum *MP FX R B Krm Brf*: est *O* || immoderate *MP FX R B Krm Brf*: -ranter *O* || 15 praeuaricatur *om. X* || 16 laedimus *MP FX R B Krm Brf*: -dunt *O* || 17-18 cupio — domino [christo *FX*] *MP FX R B Krm Brf*: cupio dissolui et esse cum christo dicit apostolus *O*, qui usque ad XIII, 17 fecit *def.* || 19 ergo uotum *MP FX G R³B Krm Brf*: *om. R¹R²*

c. Phil. 1, 23.

X, 3 uana et *Lat Krm Brf*: una et *MP X R B* unaque *F* || 4 cum¹ *MP FX D R Krm Brf*: *om. B* || alterius *MP FX D R Krm Brf*: ab alterius *B* || 7 doloris *MP^{pc} FX R B Krm Brf*: -res *P^{sc}* || certamen *P^{pc} Rig Krm Brf*: certam *MP^{sc}FX R B* certae *Vrs* contra *Oehler* || 10 laesi *MP R B Krm Brf*: -sores *FX* || 11 omne *MP FX D R Krm Brf*: omnem *B* || 12 nec *P^{pc} R B Krm Brf*: ne *MP^{sc} D* nonne *FX*

le regretter, je veux bien. Encore la patience doit-elle tempérer ce regret : pourquoi en effet supporterais-tu sans aucune retenue le départ de celui que bientôt tu suivras ? 4. D'ailleurs l'impatience dans ces circonstances augure mal de notre espérance, elle trahit notre foi, et nous offensoons le Christ lorsque, au spectacle de tous ceux qu'il a appelés, nous réagissons sans équanimité, comme s'ils étaient malheureux. 5. « Je désire dès à présent, dit l'Apôtre, être reçu par le Seigneur et demeurer avec lui^c ». Combien n'est-il pas préférable ce souhait qu'il a fait connaître ! Par conséquent ce souhait des chrétiens, si nous souffrons avec impatience de ce que d'autres l'aient réalisé, c'est que nous-mêmes nous ne voulons pas le réaliser !

Le désir de vengeance X, 1. Il y a enfin un autre aiguillon de l'impatience, et le plus puissant : le désir de vengeance, qui entretient des préoccupations de gloriole ou de méchanceté. Mais la gloriole, quelles que soient les circonstances, est vaine et la méchanceté toujours odieuse au Seigneur, tout particulièrement dans les cas où, provoquée par la méchanceté d'autrui, elle décide d'affirmer sa supériorité dans l'exécution de la vengeance et, en répliquant, multiplie par deux le mal qui a été commis une première fois. 2. Aux yeux de l'erreur la vengeance passe pour un soulagement de la douleur, aux yeux de la vérité elle est dénoncée comme une compétition de méchanceté. Quelle différence en effet entre l'agresseur et l'agressé, sinon que l'un est surpris à commettre un méfait le premier, l'autre le second ? Mais l'un et l'autre sont accusés d'avoir offensé un homme, aux yeux du Seigneur qui interdit et condamne toute espèce de mal. 3. Quand il s'agit d'un méfait il n'y a pas lieu d'établir une hiérarchie et l'ordre chronologique ne distingue pas ce que rapproche l'analogie. C'est pourquoi c'est un impératif absolu que de ne pas rendre le mal pour le

- rependendum^a : par factum par habet meritum. 4. Quomodo id obseruabimus, si [fastidientes] in fastidio ultionis non erimus ? quem autem honorem litabimus domino Deo, si nobis arbitrium defensionis arrogauerimus ? 5. Nos putres, uasa fictilia^b, seruulis nostris adsumentibus sibi de conseruis ultionem grauitur offendimur eosque qui nobis patientiam obtulerint suam ut memores humilitatis seruitutis, ius dominici honoris diligentes, non probamus modo, sed ampliorem quam ipsi sibi praesumpsissent satisfactionem facimus : id nobis in domino tam iusto ad aestimandum, tam potenti ad perficiendum periclitatur ? 6. Quid ergo credimus iudicem illum, si non et ultorem ? Hoc se nobis repromittit dicens : *Vindictam mihi et ego uindicabo*^c, id est : « patientiam mihi et ego patientiam remunerabo ». 7. Cum enim dicit : *Nolite iudicare ne iudicemini*^d, nonne patientiam flagitat ? Quis enim non iudicabit alium, nisi qui patiens erit non defendi ? 8. Quis idcirco iudicat ut ignoscat ? Ac si ignoscet, tamen iudicantis inpatientiam non cauit et honorem unici iudicis, id est Dei, abstulit ! 8. Quantos uero casus huiusmodi inpatientia incursare consueuerat, quotiens paenituit defensionem, quotiens instantia eius deterior inuenta est causis suis, quoniam nihil inpatientia susceptum sine impetu transigi nouit, nihil

14 par — meritum post 13 coniungit *transp.* *Krm* || 15 fastidientes *seclusi* || post fastidientes *lac. ind.* *Krm*, iniuriam *add. Brf* || 20 ius *MP FX R B Brf* : suae *Engel Krm* || 24 post periclitatur *lac. ind.* *Krm* || 24-25 quid — ultorem post 29 defendi *transp.* *Krm* || 26 mihi² *MP FX R B Brf* : tibi *Krm* || 29 defendi *MP X D R B* : -fendit *F* -fendendi *Gel Krm Brf* || 30 quis *R B Krm Brf* : quia *MP X D* qui *F* || ignoscet *MP FX R B Krm* : -scit *Brf* || 31 non β : *om.* *MP FX R B Krm Brf* || cauit *MP FX R B Brf* : cauerit *Krm* || id est dei *secl. Krm* || 32 abstulit *MP FX R B Brf* : -tulerit *Krm* || 33 incursare *susp. Gel Pam Krm Brf* : -cusare *MP FX R B* || consueuerat *MP FX R B Brf* : -sueuit *Vrs Krm* || quotiens — defensionem *om. F* || 34 inuenta *MP X R B Krm Brf* : inuicta *F* || 35-36 transigi — impetu *om. P*

a. cf. Rom. 12, 17 ; I Thess. 5, 15. b. cf. Ps. 2, 9 ; Jér. 19, 11 ;

mal^a : à acte égal, salaire égal. 4. Comment respecterons-nous ce précepte, si nous n'éprouvons pas de mépris pour la vengeance ? et offrirons-nous en sacrifice au Seigneur Dieu notre honneur, si nous nous arrogeons le droit d'assurer notre propre défense ? 5. Nous qui sommes pourriture, vases d'argile^b, lorsque nos esclaves prennent sur eux de se venger de leurs compagnons, nous en éprouvons une vive contrariété, tandis que ceux qui nous ont offert leur patience, en hommes qui n'oubliaient pas leur condition humble et servile, qui respectaient le droit attaché à la dignité du maître, non seulement nous les approuvons, mais nous leur accordons une plus large satisfaction que celle qu'ils se seraient arrogée par eux-mêmes : et pour nous, y a-t-il à cet égard un risque, avec le Seigneur si juste dans son appréciation, si fort dans son action ? 6. Pourquoi donc le croyons-nous juge, si nous ne le croyons pas également vengeur ? Il s'en est porté garant à notre égard, en disant : « Votre vengeance, donnez-la moi et j'exercerai la mienne^c », c'est-à-dire : « Votre patience, donnez-la moi et je récompenserai la vôtre ». 7. Et, quand il dit : « Ne jugez pas, pour n'être pas jugés^d », ne réclame-t-il pas la patience ? Qui donc se gardera de juger autrui, sinon celui qui aura la patience de renoncer à la vengeance ? Qui juge avec l'intention de pardonner ? Et pardonne-t-on, on n'en a pas pour autant évité l'impatience de celui qui juge et on s'est approprié un honneur qui appartient au juge unique, c'est-à-dire Dieu ! 8. Mais dans quels malheurs généralement cette impatience ne s'est-elle pas jetée ! combien de fois n'a-t-elle pas regretté de s'être vengée ! combien de fois sa véhémence ne s'est-elle pas révélée pire que ce qui la suscitait, puisque rien de ce qu'entreprend l'impatience ne peut se réaliser sans violence et que rien de ce qui s'accomplit avec violence ne manque soit d'échouer soit de s'effondrer soit de

Apoc. 2, 27. c. Rom. 12, 19 ; Hébr. 10, 30. Deut. 32, 35. d. Matth. 7, 1 ; Lc 6, 37.

impetu actum non aut offendit aut corrui aut praeceps abiit !
 9. Iam si leuius defendaris, insanies ; si uberius, oneraberis.
 Quid mihi cum ultione, cuius modum regere non possum per
 inpatientiam doloris ? Quodsi patientiae incubabo, non
 40 dolebo ; si non dolebo, ulcisci non desiderabo.

XI, 1. Post has principales inpatientiae materias ut potui-
 mus regestas, quid inter ceteras euagemur quae domi, quae
 foris ? Lata atque diffusa est operatio mali multiplicia ipsius
 incitamenta iaculantis et modo paruula, modo maxima.
 5 2. Sed paruula de sua mediocritate contemnas, maximis pro
 sua exuperantia cedas. Vbi minor iniuria, ibi nulla necessitas
 patientiae ; at ubi maior iniuria, ibi necessarius iniuriae
 medela, patientia. 3. Certemus igitur quae a malo infliguntur
 sustinere, ut hostis studium aemulatio nostrae aequanimitatis
 10 eludat. Si uero quaedam ipsi in nos aut imprudentia aut
 sponte etiam superducimus, aequae patienter obeamus quae
 nobis inputamus. 4. Quodsi a domino nonnulla credimus
 incuti, cui magis gratulari quam domino praebeamus ?
 15 Quin insuper gratulari et gaudere nos docet dignatione
 diuinae castigationis : *Ego, inquit, quos diligo castigo*^a. O
 seruum illum beatum cuius emendationi dominus instat, cui
 dignatur irasci, quem admonendi dissimulatione non decipit !

36 abiit *MP FX R B Brf* : abit *Krm* || 37 defendaris *MP FX R B Brf* :
 -deris *Krm* || oneraberis *P^{nc}FX R B Krm Brf* : -aueris *MP^{nc}* || 38 non
MP R B Krm Brf : om. *FX*

XI, 3 ipsius *Brf* : spiritus *MP FX R B aspidum Bmg Krm* || 5 sed *MP
 FX R B Brf* : si *Krm* || 6 exuperantia *MP^{nc} R B Krm Brf* : exuber- *P^{nc}
 FX* || 7 patientiae *scripsi* : inpatientiae *MP FX R B Krm Brf* || 8 patien-
 tia *R B Krm Brf* : -tiae *MP FX* || 10 imprudentia *MP F R B Krm Brf* :
 -tiae *X* || 14 et gaudere *secl. Krm* || docet *MP FX R B Krm* : dec- *Lat
 Brf* || 15 quos ego inquit *transp. FX*

a. Apoc. 3, 19.

s'écrouler ! 9. Cherches-tu réparation trop mollement ? tu
 en seras fou de rage ; trop lourdement ? tu en seras accablé.
 Loin de moi la vengeance, dont je ne puis régler la mesure
 étant donné mon incapacité à supporter patiemment la dou-
 leur ! Mais si je m'applique à être patient, je ne souffrirai
 pas ; si je ne souffre pas, je ne chercherai pas à me venger.

Conclusion :
opposer la patience
à tous les maux

XI, 1. Après avoir passé en
 revue comme nous l'avons pu
 ces principaux motifs d'impat-
 tience, pourquoi nous égarer
 parmi les autres, au-dedans comme au-dehors de nous ? Elle
 s'étend et se propage au loin l'action du Malin, qui répand de
 multiples incitations à l'impatience, tantôt faibles, tantôt
 puissantes. 2. Mais celles qui sont faibles, on les méprise en
 raison de leur insignifiance ; devant celles qui sont puis-
 santes, on recule à proportion de leur force. L'offense est-elle
 sans gravité ? il n'est pas indispensable de recourir à la
 patience ; l'offense est-elle grave ? il est indispensable de
 recourir au remède contre l'offense : la patience. 3. Luttons
 donc pour supporter les blessures que nous inflige le Malin,
 afin que les efforts de l'Ennemi trouvent en notre équanimité
 un rival qui se joue de lui. D'autre part, si nous-mêmes, par
 légèreté ou délibérément, nous nous créons certains ennuis,
 supportons tout aussi patiemment ce dont nous sommes la
 cause. 4. Mais si nous croyons que certains traits sont
 envoyés par le Seigneur, envers qui, plus qu'envers le
 Seigneur, devons-nous nous montrer patients ? Bien mieux, il
 nous apprend à nous féliciter et à nous réjouir d'avoir été
 jugés dignes du châtement divin : « Je châtie, dit-il, ceux que
 j'aime^a ». O bienheureux serviteur, celui que le Seigneur se
 soucie de corriger, qu'il juge digne de sa colère, qu'il n'abuse
 pas en lui cachant ses avertissements !

5. Vndique igitur adstricti sumus officio patientiae admi-
 nistrandae, qui aliqua ex parte aut erroribus nostris aut mali
 20 insidiis aut admonitionibus domini interuenimus. Eius officii
 magna merces, felicitas scilicet. 6. Quos enim felices domi-
 nus nisi patientes nuncupauit dicendo : *Beati pauperes*
spiritu, illorum est enim regnum caelorum^b ? Nullus profecto
 spiritu pauper nisi humilis : quis enim humilis nisi patiens,
 25 quia nemo subicere sese potest sine prima patientia subiec-
 tionis ipsius ? 7. *Beati*, inquit, *flentes atque lugentes*^c. Quis
 talia sine patientia tolerat ? Itaque talibus et aduocatio et
 risus promittitur. 8. *Beati mites*^d. Hoc quidem uocabulo
 impatientes non licet omnino censi. Item cum pacificos
 30 eodem titulo felicitatis notat et filios Dei nuncupat^e, numquid
 impatientes pacis adfines ? Stultus hoc senserit ! 9. Cum uero
Gaudete et exultate dicit, *quotiens uos maledicent et perse-*
quentur : merces enim uestra plurima in caelo^f, id utique non
 exultationis impatientiae pollicetur, quia nemo in aduersis
 35 exultabit, nisi ante contempserit ea, nemo contemnet, nisi
 patientiam gesserit.

19 qui aliqua *coneci* : quia qua *MP FX R B* quaque *Vrs* qua aequa
Krm qua *Brf* || 20 interuenimus *MP FX R B Krm Brf* : -iamus *D* || 24
 spiritu *P FX R B Krm Brf* : -tus *M* || enim *MP FX R B* : autem *Krm*
Brf || 31 stultus hoc *MP R B Krm Brf* : hos stultus *FX* || 32 gaudete
 ...exultate *MP FX R B Krm Brf* : gaudere... exultare *D* || 34 exultationis
secl. Krm || 35 exultabit *X^oc R³B Krm Brf* : -auit *MP FX^{ac}R¹R²* || ante
 contempserit ea *M^oc Krm Brf* : ante contempserint ea *M^ocP* ante ea
 contempserit *β F R B* antea contempserit *X*

**L'exercice
 de la patience
 apporte la félicité**

5. De tous côtés donc nous
 sommes astreints au devoir et à
 l'exercice de la patience, nous
 qui, d'une façon ou d'une autre,
 sommes exposés à nos propres erreurs, aux pièges du Malin
 ou aux avertissements du Seigneur. De ce devoir, la récom-
 pense est belle : c'est la félicité ! 6. Pour qui en effet le
 Seigneur a-t-il réservé le mot de félicité, sinon pour les
 patients, quand il dit : « Bienheureux les pauvres en esprit,
 car le Royaume des cieux leur appartient^b » ? Personne
 assurément n'est pauvre en esprit, à moins d'être humble :
 mais qui est humble, à moins d'être patient, car personne ne
 peut s'abaisser, sans d'abord accepter patiemment son abais-
 sement même ? 7. « Bienheureux ceux qui pleurent et sont
 dans le deuil^c ». Qui supporte pareilles épreuves sans la
 patience ? C'est pourquoi en rétribution de pareilles épreuves
 leur sont promises consolation et joie. 8. « Bienheureux les
 doux^d ». Voilà un mot qui ne permet pas du tout d'inclure les
 impatientes. Pareillement, quand il utilise le même mot de féli-
 cité pour désigner les pacifiques et les appelle fils de Dieu^e :
 est-ce que par hasard les impatientes ont un penchant pour la
 paix ? Il faut être sot pour le croire ! 9. Et quand il dit :
 « Réjouissez-vous et exultez toutes les fois qu'on médiera de
 vous et qu'on vous persécutera, car une immense récompense
 vous attend au ciel^f », ce n'est assurément pas à une exulta-
 tion impatiente qu'il promet cette récompense, car personne
 n'exultera dans l'adversité s'il ne la méprise préalablement, et
 personne ne la méprisera s'il ne fait preuve de patience.

b. Matth. 5, 3. c. Matth. 5, 5. d. Matth. 5, 4. e. cf. Matth.
 5, 9. f. Matth. 5, 12.11 ; cf. Lc 6, 23.22.

XII, 1. Quod < ad > pacis gratissimae Deo adinet disciplinam, quis omnino impatientiae natus uel semel ignoscet fratri suo, non dicam septies et septuagies septies^a ? 2. Quis ad iudicem cum aduersario suo dirigens negotium conuenientia soluet, nisi prius iram dolorem duritiam amaritudinem, uenena scilicet impatientiae, amputarit ? 3. Quomodo remittes et remittetur tibi^b, si tenax iniuriae per absentiam patientiae fueris ? Nemo conuulsus animum in fratrem suum munus apud altare perficiet, nisi prius reconciliando fratri reuersus ad patientiam fuerit^c. 4. Sol super iram nostram si occiderit^d, periclitamur : non licet nobis una die sine patientia manere.

Atenim cum omnem speciem salutaris disciplinae gubernet, quid mirum quod etiam paenitentiae ministrat solitae lapsis subuenire ? 5. Haec expectat, haec exoptat, haec exorat paenitentiam quandoque inituris salutem. Cum disiuncto matrimonio — ex ea tamen causa^e qua licet seu uiro seu feminae ad uiduitatis perseuerantiam sustineri — alterum adulterum non facit, alterum emendat, quantum boni utriusque confert ! 6. Sic et [in] illis dominicarum similitudinum exem-

XII, 1 ad *add. Lat Krm Brf* || deo attinet *MP R B Krm Brf* : domino attinent *FX* || 2 ignoscet *R³ B Krm Brf* : -scit *MP FX R¹R²* || 3 et *Krm Brf* : sed *MP FX R B* sed et *Rig uel Lat* || 4 ad *B Krm Brf* : om. *MP FX D R* || 5 iram dolorem *Brf* : iam doleret *MP FX R B* animi dolorem *Vrs* iram delerit *Krm* || 6 uenena *MP FX R B* : uenas *Bruhn Krm Brf* || amputarit *Vrs Krm Brf* : -aret *MP FX R B* || 10 reuersus ante ad patientiam iter. *Van der Vliet* || 14 paenitentiae *MP FX R B Krm Brf* : patientiae *Bmg* || ministrat solitae *MP FX R B Brf* : ministrat ? solita *Krm* || 15-16 haec expectat — salutem post subuenire *transp. Krm* : post 18 sustineri *MP FX R B Brf* || 15 exorat *Pam Krm Brf* : exortat *MP^{nc}* exoptat iter. *P^{nc}* exhortat *D* etortat *F G R³* et orat *X* exhortatur *coni. R¹mg B om. R¹R²* || 16-18 cum disiuncto — sustineri post salutem *transposui* : post 15 subuenire et ante haec expectat *MP FX R B Brf*, post 20 confert et ante alterum adulterum *Krm* || 18 ad uiduitatis perseuerantiam *MP FX R B Brf* : a diuiduitatis perseuerantia *Krm* || 18-19 alterum adulterum — emendat post sustineri *Krm* : post 20 confert *MP FX R B Brf* || adulterum *R²mg R³ B Krm Brf* : ad alterum *MP FX R¹R²* || 19-20 quantum — confert post emendat *transposui* : post 16 salutem et ante 18

**Rôle éminent
de la patience
dans la vie du chrétien**

XII, 1. Et pour ce qui est de la discipline de la paix, si chère à Dieu, quel est effectivement l'individu qui, né pour être

impatient, pardonnera serait-ce une fois à son frère, pour ne pas dire sept fois ou soixante dix sept fois^a ? 2. Quel homme, se rendant chez le juge avec son adversaire, trouvera un arrangement pour régler son affaire, si au préalable il n'élimine colère, douleur, méchanceté, aigreur, qui sont, bien sûr, les poisons de l'impatience ? 3. Comment « remettras-tu » et « te sera-t-il remis^b », si faute de patience tu restes attaché au souvenir d'une offense ? Quiconque s'est emporté contre son frère ne déposera pas d'offrande auprès de l'autel, à moins de retrouver d'abord la patience et de se réconcilier avec son frère^c. 4. Si le soleil se couche sur notre colère^d, nous sommes en danger : il ne nous est pas permis de demeurer un seul jour sans la patience.

Et de fait, puisqu'elle gouverne toute forme de discipline salutaire, qu'y a-t-il d'étonnant à ce qu'elle assiste aussi la pénitence, secours habituel des pécheurs ? 5. C'est elle qui attend, elle qui souhaite, elle qui demande le salut pour ceux qui, un jour, s'engageront dans la pénitence. Et lorsque, un mariage se trouvant désuni (pour un motif^e qui, toutefois, permet que le mari ou la femme supporte la séparation en acceptant sa solitude), elle empêche l'un de devenir adultère et favorise la résipiscence de l'autre, quel bien n'apporte-t-elle pas alors à tous les deux ! 6. De la même manière elle est présente dans les saints exemples de pénitence que proposent

alterum adulterum *MP FX R B Brf*, post 16 salutem et ante cum disiuncto *Krm (uide p. 228)* || 20 in *add. D*

a. cf. Matth. 18, 22. b. cf. Lc 6, 37. c. cf. Matth. 5, 23-24. d. cf. Éphés. 4, 26. e. cf. Matth. 5, 32 ; 19, 9.

plis de *paenitentia* sanctis adest : *erroneam* ouem *patientia* pastoris requirit et inuenit (nam *impatientia* unam facile contemneret, sed laborem inquisitionis *patientia* suscipit) et humeris insuper aduehit baiulus *patiens* peccatricem derelictam^f. 7. Illum quoque prodigum filium *patientia* patris et recipit et uestit et pascit et apud *impatientiam* irati fratris excusat^g. Saluus est igitur qui perierat, quia *paenitentiam* iniiit ; *paenitentia* non perit, quia *patientiam* inuenit.

8. Nam *dilectio*, summum fidei sacramentum, Christiani nominis thesaurus, quam apostolus totis uiribus sancti spiritus commendat, cuius nisi *patientiae* disciplinis eruditur ? 9. *Dilectio*, inquit, *magnanimis est* : id a *patientia* sumit ; *benefica est* : malum *patientia* non facit ; *non aemulatur* : id quidem *impatientiae* proprium est ; *nec proteruum sapit* : modestiam de *patientia* traxit ; *non inflatur*^h, *non proteruit* : non enim ad *patientiam* pertinet ; *nec sua requirit* : suffert sua, dum alteri prosit ; *nec incitatur*ⁱ : ceterum quid *impatientiae* reliquisset ? Ideo, inquit, *dilectio omnia sustinet, omnia tolerat*^j, utique quia [ipse] *patiens*. 10. Merito ergo numquam excidet. Nam cetera euacuabuntur consummabuntur : exhauriuntur linguae scientiae prophetiae, permanent autem fides spes *dilectio*^k, fides quam Christi *patientia* induxit, spes quam hominis *patientia* expectat, *dilectio* quam Deo magistro *patientia* comitatur.

21 *paenitentia* *Krm* : *patientia* *MP FX R B Brf* || sanctis *MP FX R B* : saluus *Krm* spiritus *Brf* || 21-22 pastoris *patientia* *transp. FX* || 28 perit *MP FX R B Brf* : -iit *Iun Krm* || 29 nam *MP FX R B Brf* : iam *Krm* || 32 id a *patientia* *Krm Brf* : ita *patientia* *M D* ita *patientiam* *P FX R B* || 33 *benefica* *MP FX R B Krm Brf* : -cia *D* || 34 *impatientiae* *Brf* : *patientiae* *MP FX R B Krm* || 35 *proteruit* *B Krm Brf* : poterit *MP proterit* β *FX R* || 36 *suffert* *MP FX R B Krm Brf* : sed offert *Lat* si offert *Rig* || post *suffert* *lac. ind. Krm Brf* || 39 ipse *add. X* || 41 exhauriuntur *MP FX R B Brf* : -rientur *Krm* || 42 autem *M FX D Krm Brf* : om. *P R B* || 43 hominis *patientia* expectat *B Krm Brf* : homini *patientia* induxit *MP FX D R* || 44 comitatur *P^oc R B Krm Brf* : comittatur *MP^{ac} committatur FX*

les paraboles du Seigneur : la patience du pasteur cherche et trouve la brebis égarée (l'impatience ne se soucierait guère d'une seule brebis, mais la patience se donne la peine de la rechercher), et il la prend sur ses épaules, porteur patient de la pécheresse abandonnée^f. 7. C'est aussi la patience du père qui accueille le fils prodigue, qui l'habille, qui le nourrit, qui l'excuse auprès de son frère impatient et irrité^g. Il est donc sauvé celui qui s'était perdu, parce qu'il s'est engagé dans la pénitence, et la pénitence ne se perd pas, parce qu'elle a trouvé la patience.

8. D'autre part, la charité, signe souverain de la foi, trésor des chrétiens, que l'Apôtre recommande de toute la force de l'Esprit Saint, par quelle discipline sinon celle de la patience est-elle formée ? 9. « La charité, dit-il, est magnanime » : elle prend cela à la patience ; « elle est disposée à bien faire : la patience ne fait pas le mal » ; « elle n'est pas envieuse » : c'est le propre de l'impatience ; « elle n'est pas encline à l'effronterie » : elle a tiré la modestie de la patience ; « elle ne se rengorge pas^h, elle n'est pas effrontée » : cela en effet n'appartient pas à la patience ; « elle ne cherche pas ce qui est son intérêt » : elle l'accepte, autant qu'il faut pour être utile à autrui ; « elle ne s'excite pasⁱ » : autrement, que laisserait-elle à l'impatience ? Voilà pourquoi, selon l'Apôtre, « la charité supporte tout, endure tout »^j, bien entendu parce qu'elle est patiente. 10. C'est donc avec raison que la charité ne passera jamais. Tout le reste aura un terme, aura une fin : les langues, les connaissances, les prophéties disparaissent, mais la foi, l'espérance, la charité demeurent^k ; la foi, que la patience du Christ a communiquée ; l'espérance, que la patience de l'homme attend ; la charité, que la patience accompagne avec Dieu pour maître.

f. cf. Lc 15, 4-7. g. cf. Lc 15, 11-32. h. I Cor. 13, 4. i. I Cor. 13, 5. j. I Cor. 13, 7. k. cf. I Cor. 13, 8, 13.

XIII, 1. Vsque huc de patientia tandem simplici et uniformi et tantum in animo constituta, cum eandem etiam in corpore demerendo domino multipliciter adlaboremus, utpote quae ab ipso domino in corporis quoque uirtute edita est, 5 siquidem rector animus facile communicat spiritus inuicta cum habitaculo suo. 2. Quae igitur negotiatio patientiae in corpore? Inprimis *adflictatio* carnis, *hostia* domino placatoria per humiliationis sacrificium, cum sordes cum angustia uictus domino libat, contenta simplici pabulo puroque potu, 10 cum ieiunia coniungit, cum cineri et sacco inolescit^a. 3. Haec patientia corporis preces commendat, deprecationes adfirmat; haec aures [Christi] Dei aperit, seueritatem dispergit, clementiam elicit. 4. Sic ille rex Babylonius^b, offenso domino, cum squalore et paedore septenni, ab 15 humana forma exulasset, immolata patientia corporis sui, et regnum recuperauit et, quod optabilius homini est, satis Deo fecit.

5. Iam si altiores et feliciores gradus corporalis patientiae digeramus, eadem sanctitati quoque procurat continentia 20 carnis: haec et uiduam tenet et uirginem adsignat et uoluntarium spadonem^c ad regna caeli leuat.

6. Quod de uirtute animi uenit in carne perficitur: carnis patientia in persecutionibus denique proeliatur. Si fuga

XIII, 1 tandem *MP FX R B*: tantum *Iun Krm* tamen *Brf* || 2 eandem *MP FX R¹R² Krm Brf*: eadem *coni. R¹mg R²mg R³B* || 3 adlaboremus *Krm Brf*: -rem *MP FX R¹R² -ret coni. R¹mg R²mg R³B* || 4 post domino in usque ad 35 prophetarum quae om. *M* (qui lac. ind.) *P FX D R* || 7 adflictatio *Gel Krm Brf*: adfectatio *B* || 8 sacrificium *B Krm*: officium *Brf* || cum¹ *Gel Krm Brf*: cur *B* || 9 contenta *Gel Krm Brf*: -tecta *B* || puroque potu *Brf*: puro quoque potu *B* puroque aquae potu *Gel Krm* || 12 christi *secl. Brf*: christi *B* christi et *Iun Krm* || 13 elicit *Gel Krm Brf*: eligit *B* || 19 digeramus *O Gel Brf*: deg-*B* || procurat *Lat Brf*: praec-*O B Krm* || continentia *Lat Brf*: -tiam *O B Krm* || 20 uirginem *B Krm Brf*: uiduam *O* || 23 post proeliatur usque ad 36 uicerunt *def. O*

a. cf. Is. 58, 5; Jonas 3, 6; Dan. 9, 3; etc. Matth. 11, 21. b. cf. Dan. 4, 25-33. c. cf. Matth. 19, 12.

La patience du corps.

L'ascèse et la continence

XIII, 1. Toutefois il a été question jusqu'ici de la patience simple et de type unique, ayant son siège dans l'âme seulement, alors que, pour gagner l'amitié du Seigneur, nous devons nous efforcer d'avoir également, dans la multiplicité de ses aspects, la patience du corps, elle que le Seigneur lui-même a manifestée en montrant la vertu de son corps aussi, puisque l'âme, qui est le maître, ne manque pas de partager avec sa demeure les biens apportés par l'Esprit. 2. Quelle est donc l'affaire de la patience du corps? Tout d'abord, la mortification — victime qui apaise le Seigneur par l'offrande de son humiliation, lorsqu'elle consacre au Seigneur ses vêtements misérables avec la frugalité de sa nourriture, se contentant d'aliments simples et d'eau pure, lorsqu'elle y ajoute les jeûnes, lorsqu'elle grandit dans la cendre et le sac^a. 3. Cette patience du corps donne du crédit à nos suppliques, du poids à nos supplications; elle ouvre les oreilles de Dieu, désarme sa sévérité, attire sa clémence. 4. Ainsi tel roi de Babylone^b, pour avoir offensé le Seigneur, vécut sept ans dans la saleté et la crasse, privé d'apparence humaine: ayant offert en sacrifice la patience de son corps, il a recouvré son trône et, chose plus souhaitable pour un homme, il a satisfait à Dieu.

5. Maintenant, si nous examinons les degrés plus éminents et plus heureux de la patience physique, c'est elle encore qui prépare les voies de la sainteté en contenant la chair: elle soutient la veuve, elle marque la vierge de son sceau, elle élève l'eunuque volontaire^c jusqu'au royaume du ciel.

Le martyr

6. Ce qui provient de la vertu de l'âme trouve son accomplissement dans la chair: ainsi est-ce la patience de la chair qui lutte dans les persécutions. Si la nécessité de fuir se fait pres-

urgeat, incommoda fugae caro militat; si et carcer praeueniat, caro in uinculis, caro in ligno^d, caro in solo, et in illa paupertate lucis et in illa penuria mundi. 7 Cum uero producit ad experimentum felicitatis, ad occasionem secundae intinctionis, ad ipsum diuinae sedis ascensum^e, nulla plus illic quam patientia corporis. Si *spiritus promptus*, sed *caro* (sine patientia) *infirmat*^f, ubi salus spiritus et carnis ipsius? 8. At cum hoc dominus de carne dicit, infirmam pronuntians, quid ei firmandae opus sit ostendit, patientia scilicet, aduersus omnem subuertendae fidei uel puniendae paraturam, ut uerbera, ut ignem, ut crucem bestias gladium constantissime toletet quae prophetae, quae apostoli sustinendo uicerunt.

XIV, 1. His patientiae uiribus secatur Esaias^a et de domino non tacet, lapidatur Stephanus et ueniam hostibus suis postulat^b. 2. O felicissimum illum quoque, qui omnem patientiae speciem aduersus omnem diaboli uim expunxit, quem non abacti greges, non illae in pecore diuitiae, non filii uno ruinae impetu adempti^c, non ipsius denique corporis in uulnere cruciatus^d a patientiae fide domino debita exclusit, quem diabolus totis uiribus frustra cecidit! 3. Neque enim a

24 ante incommoda add. ad Vrs, aduersus Rig || praeueniat B Krm Brf: premat Vrs || 25-26 et in illa (bis) B Brf: illa et in (bis) Krm || 26 penuria Vrs Krm: patientia B absentia Brf || 34 paraturam ut Pam Krm Brf: paratur aut B paratum ut Gel || 35 apostoli B Krm Brf: -lis MP FX D R || 36 uicerunt B Krm Brf: -rit MP FX D R

d. cf. Act. 16, 24? e. cf. Amos 9, 6? f. Matth. 26, 41; Mc 14, 38.

XIV, 1 secatur MP F R B Krm Brf: sectatur X || 2 et R³B Krm Brf: sed MP FX O R¹R² || 5 abacti MP FX O R B Brf: -tae Krm || greges. non secl. Krm || illae om. O || pecore MP FX R B Krm Brf: pectore O || 5-6 filii uno ruinae MP FX R B Krm Brf: filiorum ruine O || 6 impetu adempti om. O || 7 patientiae O Brf: -tia MP FX R B Krm || domino debita Vrs Brf: domino dedita MP FX R B Krm om. O || 8 post

sante, c'est la chair qui affronte les inconvénients de la fuite; si la prison survient avant, c'est la chair qui est dans les chaînes, la chair qui est dans les entraves^d, la chair qui est sur le sol, souffrant du manque de lumière et de la privation du monde. 7. Et lorsqu'on la conduit pour qu'elle fasse l'expérience de la félicité, pour qu'elle saisisse l'occasion du second baptême, pour qu'elle prenne son ascension vers la demeure divine^e, là rien n'est plus utile que la patience du corps. Si « l'esprit est prompt, mais faible la chair »^f (sans la patience), où est le salut de l'esprit et de la chair précisément? 8. Mais quand le Seigneur dit cela de la chair, en déclarant qu'elle est faible, il indique quelle aide — la patience, bien entendu — lui est nécessaire pour l'affermir contre tout dispositif destiné à renverser la foi ou à la châtier, afin qu'elle endure, sans faiblir, les coups, le feu, la croix, les bêtes et le glaive, que les prophètes et les apôtres ont vaincus en les supportant.

Exemples de patience : XIV, 1. Grâce aux forces
Isaïe et Étienne. que donne la patience, Isaïe,
Job sous la scie qui le déchire^a, invoque le Seigneur, Étienne, sous

les jets de pierres, implore le pardon pour ses ennemis^b. 2. O très heureux aussi celui qui épuisa toute forme de patience contre la toute-puissance du Diable; que ni le vol de ses troupeaux ni, avec le bétail, celui de ses richesses, ni la mort de ses fils dans le même éboulement d'une maison qui s'effondre^c, ni enfin les souffrances ressenties dans une plaie de son corps^d n'ont empêché d'avoir foi en la patience, comme il le devait au Seigneur; que le Diable a frappé, en vain, de toutes ses forces! 3. Et en effet tant de douleurs ne l'ont pas dé-

cecidit usque ad XV, 15 formosa est def. O || enim a MP R B Krm Brf: omnia FX

a. Asc. Isaïe 5, 14. b. cf. Act. 7, 59. c. cf. Job 1, 15-19. d. cf. Job 2, 7.

respectu Dei tot doloribus auocatus ille est, sed constitit
 10 nobis in exemplum et testimonium tam spiritu quam carne,
 tam animo quam corpore patientiae perpetranda, ut neque
 damnis saecularium nec amissionibus carissimorum nec
 corporis quidem conflictationibus succidamus. 4. Quale in
 15 in illo uiro feretrum Deus de diabolo extruxit, quale uexillum de
 inimico gloriae suae extulit, cum ille homo ad omnem
 acerbum nuntium nihil ex ore promeret nisi « Deo gratias »,
 cum uxorem iam malis delassatam et ad praua remedia
 suadentem execraretur^e! 5. Quid? ridebat Deus, quid?
 20 dissecabatur malus, cum Iob inmundam ulceris sui redundan-
 tiam magna aequanimitate destringeret^f, cum erumpentes
 bestiolas inde in eosdem specus et pastus refossae carnis
 ludendo reuocaret^g! 6. Itaque operarius ille uictoriae Dei,
 retusis omnibus iaculis temptationum lorica clipeoque patien-
 25 tiae, et integritatem mox corporis a Deo recuperauit et quae
 amiserat *conduplicata* possedit^h. 7. Et si filios quoque
 restitui uoluisset, pater iterum uocaretur. Sed maluit in illo
 die reddi sibi: tantum gaudii securus [sit] de domino distulit,
 sustinuit eam uoluntariam orbitatem, ne sine aliqua patientia
 uiueret!

XV, 1. Adeo satis idoneus patientiae sequester Deus: si iniuriam deposueris penes eum, ultor est; si damnum, restitutor est; si dolorem, medicus est; si mortem, resuscitator

|| perpetranda *MP FX R B Krm Brf*: -do *D* || 14 de diabolo *B Krm Brf*: diabolo *MP FX D R* || 16 acerbum nuntium *B Krm Brf*: acruum nuntiorum *MP FX D R* || 17 iam uxorem *transp. X* || 19 dissecabatur *P FX R B Krm Brf*: dissi cabatur *M* || 21 refossae *coni. R²mg Krm Brf*: reformasse *MP FX D R¹R²* reformatae β foraminosae *R³B alii aliter* || 24 recuperauit *MP FX G R³ B Krm Brf*: -cuperatam *R¹R²* || 25 *conduplicata R³ B Krm Brf*: centupl- *MP FX D R¹R²* redupl- *Gel Pam* || 27 securus de *M FX D Krm Brf*: securus sit de *P^{oc}* securus sic de *P^{oc} R B* || 28 eam *conieci*: tam *MP FX R B* nec *D* iam *Vrs Krm Brf*

e. cf. Job 2, 9-10. f. cf. Job 2, 8. g. cf. Test. Job 20, 8-9. h. cf. Job 42, 10.

tourné de la pensée de Dieu, mais il s'est dressé devant nous comme un exemple et un témoignage d'exercice de la patience, tant pour ce qui est de l'esprit que pour ce qui est de la chair, tant pour ce qui est de l'âme que pour ce qui est du corps, afin que nous ne soyons abattus ni par la perte des biens du siècle, ni par la disparition des êtres chers, ni non plus par les mauvais traitements infligés à notre corps. 4. Quel beau trophée, grâce à ce héros, Dieu n'a-t-il pas érigé avec le Diable! quel bel étendard n'a-t-il pas pris à l'Ennemi pour l'élever à sa propre gloire, quand cet homme, à toute mauvaise nouvelle, ne laissait tomber de sa bouche d'autre mot que « Grâce soit rendue à Dieu! », quand voyant sa femme, épuisée par les malheurs, lui conseiller de mauvais remèdes il la maudissait^e! 5. C'est Dieu qui riait, c'est le Malin qui se tordait de douleur, quand Job avec une parfaite équanimité nettoyait la repoussante excroissance de sa tumeur^f, quand, par jeu, il ramenait dans les cavités de sa chair rongée et à leur pâture les vers qui s'en échappaient^g! 6. Aussi cet artisan de la victoire de Dieu, dont la cuirasse et le bouclier de patience avaient renvoyé toutes les flèches des tentations, recouvra-t-il bientôt par la faveur de Dieu la santé du corps et posséda-t-il le double de ce qu'il avait perdu^h. 7. Et s'il avait voulu retrouver aussi ses fils, le nom de père lui eût été redonné. Mais il préféra qu'ils lui fussent rendus le grand jour: sans inquiétude sur le Seigneur, il différa une si grande joie, il supporta cette privation volontaire, pour ne pas vivre sans avoir à faire preuve de patience!

« Opera patientiae » : **XV, 1.** Tant il est vrai que les œuvres de la patience Dieu est un depositaire passablement attiré de la patience!

Confies-tu auprès de lui une offense? il la venge. Un dommage? il le répare. Une souffrance? il la guérit. La mort? il

est. Quantum patientiae licet, ut Deum habeat debitorem !

5 2. Nec inmerito [enim]. Omnia enim placita eius tuetur, omnibus mandatis eius interuenit: fidem munit, pacem gubernat, dilectionem adiuuat, humilitatem instruit, paenitentiam expectat, exhomologesin adsignat, carnem regit, spiritum seruat, linguam frenat, manum continet, temptationes
10 inculcat, scandala pellit, martyria consummat; 3. pauperem consolatur, diuitem temperat, infirmum non extendit, ualentem non consumit, fidelem delectat, gentilem inuitat; seruum domino, dominum Deo commendat, feminam exornat, uirum adprobat; amatur in puero, laudatur in iuene, suspicatur in
15 sene; in omni sexu, in omni aetate formosa est!

4. Age iam, si et effigiem habitumque eius comprehendamus? Vultus illi tranquillus et placidus, frons pura nulla maeroris aut irae rugositate contracta; remissa aequè in laetum modum supercilia, oculis humilitate, non infelicitate
20 deiectis; 5. os taciturnitatis honore signatum, color qualis securis et innoxii, motus frequens capitis in diabolum et minax risus; ceterum amictus circum pectora candidus et corpori inpressus, ut qui nec inflatur nec inquietatur.
6. Sedet enim in throno spiritus eius mitissimi et mansuetissimi, qui non turbine glomeratur, non nubilo liuet, sed est
25 tenerae serenitatis, apertus et simplex, quem tertio uidit Helias^a. Nam ubi Deus, ibi et alumna eius, patientia scilicet.

XV, 5 enim secl. Gel Krm Brf ||11-12 consumit... extendit transp. Krm || 14 suspicatur R B Krm Brf: suscipitur MP FX D || 16 si et MP FX R B Brf: ut O sis et Iun Krm || 17 illi MP FX R B Krm Brf: illius O || 19-20 oculis... deiectis MP FX R B Krm: oculi... deiecti O Brf || 20 qualis MP FX R B Krm Brf: quasi O || 22 circum pectora candidus MP R B Krm Brf: circumspicitor ac candidus FX circa pectora candidus O || 23 ut MP R B Krm Brf: et FX || 24 eius — mansuetissimi om. O || 27 ibi O Brf: ibidem MP FX R B Krm || alumna MP X O R B Krm Brf: alimta F

ressuscite. Quelle force pour la patience que d'avoir Dieu pour débiteur ! 2. Et c'est justice : c'est elle en effet qui protège tous ses préceptes, qui intervient dans tous ses commandements : elle fortifie la foi, gouverne la paix, aide la charité, forme l'humilité, attend la pénitence, confirme la confession, commande la chair, sauvegarde l'esprit, retient la langue, arrête la main, bafoue les tentations, repousse les scandales, couronne le martyr ; 3. elle console le pauvre, modère le riche, n'excite pas le malade, n'épuise pas le bien portant, réjouit le fidèle, attire le païen ; elle recommande l'esclave au maître, le maître à Dieu, embellit la femme, révèle l'époux ; on l'aime chez l'enfant, on la loue chez l'homme jeune, on la respecte chez le vieillard ; quel que soit le sexe, quel que soit l'âge, elle est belle !

Allégorie de Patience

4. Et maintenant, si nous prenions une vue d'ensemble de son expression et de sa mise ? Elle a le visage tranquille et calme ; le front serein, sans aucune ride de chagrin ou de colère pour le contracter ; les sourcils également détendus en signe de joie ; avec les yeux baissés, par humilité, non sous le poids du malheur ; 5. La bouche portant le sceau de la dignité du silence ; le teint des gens paisibles et innocents ; un mouvement fréquent de la tête pour s'opposer au Diable et le rire menaçant ; un vêtement blanc lui ceignant la poitrine et ajusté au corps, sans ampleur et sans plis. 6. Elle est assise sur le trône de l'Esprit très doux et très clément, que n'emporte pas le tourbillon, que le nuage ne rend pas livide, mais qui est d'une sérénité pleine de délicatesse, ouvert et simple, tel que le vit Élie la troisième fois^a. Car où est Dieu, là aussi se trouve sa disciple, la patience bien entendu. 7. Quand donc

a. cf. III Rois 19, 11-13.

7. Cum ergo spiritus Dei descendit, indiuidua patientia comitatur eum. Si non cum spiritu admiserimus, in nobis
30 morabitur semper ? Immo nescio an diutius perseueret : sine sua comite ac ministra omni loco ac tempore angatur necesse est ; quodcumque inimicus eius infligerit solus sustinere non poterit, carens instrumento sustinendi !

XVI, 1. Haec patientiae ratio, haec disciplina, haec opera, caelestis et uerae scilicet : Christiana non, ut illa patientia gentium terrae, falsa probrosa. 2. Nam ut in isto quoque
5 ipsa diuersitas mali et boni aequaliter magnitudinis par est), docuit et suos patientiam propriam, 3. illam dico quae maritos dote uenales aut lenociniis negotiantes uxorum potestatibus subicit, quae aucupandis orbitatibus omnem coacti obsequii laborem mentitis adfectionibus tolerat, quae uentris
10 operarios contumeliosis patrociniis, subiectione libertatis gulae, addicit. 4. Talia nationes patientiae studia nouerunt et tanti boni nomen foedis operationibus occupant : patientes riuialium et diuitum et inuitatorum, impatientes solius Dei uiuunt. Sed uiderint sua et sui praesidis patientia, quam

28 post patientia usque ad XVI, 17 dependit def. O || indiuidua MP F R B Krm Brf : in diuina X || 29 non MP FX R¹R² Krm Brf : uos D nos R³ B || 31 angatur coni. R²mg Rig Krm Brf : tang- MP F R B coang- X || 32 eius om. X || solus MP FX R B Krm Brf : sola coni. R³

XVI, 1 disciplina R³ B Krm Brf : -nae MP FX D R¹R² || 2 uerae M X^{nc}R³ B Krm Brf : uere P FX^{nc} R¹R² uera Gel || scilicet : christiana interpunxi : scilicet christiana uulgo || christiana MP FX R B Krm Brf : -nae Rig || 3 falsa om. F || post falsa add. et Brf || 5 magnitudinis MP R B Krm : -dine FX Brf || 6 suos MP X R B Krm Brf : filios F || 9 adfectionibus MP FX R B Krm : -fectatio- Brf || 11 gulae post 10 patrociniis transp. Krm || addicit M β FX R B Krm Brf : dicit P || 13 riuialium - impatientes B Krm Brf : om. MP FX D R || 14 ante sua add. cum Brf || praesidis Vrs Krm Brf : -des MP FX R B || patientia quam Vrs Brf : quam patientia MP FX R²R³B quos patientia β qua patientia R¹ quam patientiam Krm

descend l'Esprit de Dieu, inséparable la patience l'accompagne. Si nous ne la recevons pas en même temps que l'Esprit, demeurera-t-il toujours en nous ? Non, au contraire, peut-être ne restera-t-il pas longtemps : sans sa compagne et servante, il est nécessairement anxieux, partout et en permanence ; tout ce que son Ennemi lui infligera, il ne pourra, étant seul, le supporter, car il sera privé de l'instrument du support !

**Péroraison.
Critique de
la « fausse » patience
et exhortation
à la patience
authentique**

XVI, 1. Telles sont la raison, la discipline, les œuvres de la patience, de la patience céleste et authentique, s'entend : la patience chrétienne n'est pas comme celle, fausse et déshonorante, des païens de la terre.

2. Car pour rivaliser sur ce point encore avec le Seigneur, le Diable, comme s'il était sans doute sur un pied d'égalité (exception faite de la parité de grandeur créée, à égalité, par l'opposition même du bien et du mal !), a enseigné aussi aux siens une patience particulière, 3. je veux parler de celle qui soumet au pouvoir de leurs épouses les maris qui se sont vendus pour une dot ou qui trafiquent de leurs charmes ; qui, pour attraper les gens sans enfants, affiche des sentiments qu'elle n'a pas et accepte de se voir imposer toute sorte de services pénibles ; qui abandonne les adeptes du ventre aux injures de leurs patrons, faisant ainsi passer la gueule avant la liberté. 4. Tel est l'attachement que les païens conçoivent pour la patience et ils accaparent pour des actions dégradantes le nom d'un si grand bien : patients envers des rivaux, envers des riches, envers des hôtes, il n'y a qu'envers Dieu qu'ils manifestent de l'impatience durant leur vie. Mais tant pis pour leur propre patience et celle de leur chef, qu'attend

15 *subterraneus ignis expectat*. 5. Ceterum nos amemus patientiam Dei, patientiam Christi; rependamus illi quam pro nobis ipse *dependit*, offeramus patientiam spiritus, patientiam carnis, qui in resurrectionem carnis et spiritus credimus!

15 *subterraneus Brf*: subter *MP FX R B* sub terra *Krm* || 17 *dependit coni Lat. Pam Krm Brf*: defendit *MP FX R B* || 17-18 *carnis... spiritus transp. O* || *resurrectionem MP FX R B Krm Brf*: -one *O*

Finis EXPLICIT DE PACIENTIA M P Explicit liber de paciencia dei Q. Septimi Florentis Tertulliani *F om. X O*

un feu souterrain! 5. Quant à nous, aimons la patience de Dieu, la patience du Christ: remboursons-lui celle qu'il a spontanément dépensée pour nous, offrons-lui la patience de l'esprit, la patience de la chair, nous qui croyons à la résurrection de la chair et de l'esprit!

COMMENTAIRE

EXORDE (chap. I-II, 1)

I. *Captatio benevolentiae* (chap. I, 1-5).

L'auteur n'est certainement pas le mieux placé, impatient comme il est, pour faire l'éloge de la patience et exhorter ses lecteurs à pratiquer cette vertu (I, 1). Mais peut-être trouvera-t-il justement, à cette occasion, la force de surmonter son infirmité. A condition toutefois de ne pas oublier que la patience, bien divin par excellence, ne s'obtient qu'avec l'aide de la grâce divine (§ 2-3). Aussi bien, tel un malade qui trouve un réconfort à parler de la santé qu'il n'a pas, Tertullien aspire à posséder une vertu sans laquelle l'on ne saurait vivre la foi chrétienne (§ 4-5).

1, 1. Confiteor ad : seul exemple, d'après *TLL* s.u. col. 228, 65 s., de construction + *ad*, ce qui explique que *O* lui ait substitué la prép. plus usuelle *apud* (cf. Borleffs, *VChr* 5, 1951, p. 67 ; *supra*, p. 45). Valeur neutre du verbe ici, cf. E. Valgiglio, *Confessio nella Bibbia e nella letteratura cristiana antica*, Torino 1980, p. 100. – **dominum Deum :** formule scripturaire (κύριος ὁ θεός), dont Tert. se sert pour donner plus de solennité à ses énoncés (*infra*, 4, 5 ; 5, 5 ; 10, 4 ; Braun, p. 94 s.) ; mais il lui préfère la séquence inverse : *Deus dominus*. – **temere... inpudenter :** la *temeritas*, action irréflé-

chie, passionnée, opposée au courage véritable (*fortitudo*) ; l'*inprudencia*, faute contre le « respect de soi-même, le sens de l'honneur » (*pudor* ; cf. *infra*, § 2), qui consiste à savoir se garder d'encourir un blâme justifié ; vertu subordonnée à la *temperantia*, le *pudor* est essentiel à l'orateur (Cic., *De orat.*, I, 120.122) ; parfois considéré comme une εὐπάθεια ou, plutôt, un aspect de l'une d'elles, l'εὐλάβεια (*SVF* III, p. 105, 40). Peut-être y a-t-il une réminiscence de Cic., *Lae.*, 82 : « Plerique peruerse, ne dicam inprudenter, habere talem amicum uolunt, quales ipsi esse non possunt » ? – **de patientia** : Tert. commence et termine volontiers ses traités sur un mot qui reprend ou rappelle le titre (cf. *infra*, 16, 5 ; Fredouille, *SC* 281, p. 167). – **componere** : cet emploi absolu n'est pas classique, cf. *TLL* s.u., col. 2124, 3 ; la constr. prépositionnelle + *de* est attestée chez Pl. Anc., *Nat.*, I, 25. – **cui praestandae** : syntagme usuel, cf. *supra*, p. 23, n. 6 ; *infra*, I, 2. *Idoneus* + dat. adj. vb. : attesté à partir de Velléius Paterculus, Sénèque, etc. Cf. *Vx.*, II, 8, 3 ; Hoppe, *Synt.*, p. 56. – **homo nullius boni** : cf. *infra*, I, 5 ; *miserrimus ego* ; *Orat.*, 20, 1 : *nos uel maxime nullius loci homines* ; *Bapt.*, 20, 5 : *Tertulliani peccatoris* ; *Paen.*, 4, 2 : ... *tu peccator, mei similis – immo me minor : ego enim praestantiam in delictis meam agnosco* ; *Cult.*, II, 1, 1 : *postremissimus omnium* ; 7, 3 : *miserrimus ego*. Autant de formules d'humilité qui permettent, jointes à d'autres parallélismes, de situer ces divers traités de la même époque, cf. *supra*, p. 9, n. 6. – **demonstrationem et commendationem** : pratiquement synonymes de *laudem et suasionem* ; les deux mots sont d'ailleurs fort près l'un de l'autre (et interchangeables : cf. *infra*, 4, 6 : *commendatio et exhortatio* ; *Apol.*, 16, 14 : *demonstrationem religionis nostrae* ; *Vx.*, I, 1, 2 : *admonitionem et demonstrationem (bonorum immortalium)* ; 1, 3 : *meae admonitionis ac < demonstrationis >*), comme le sont les « genres » littéraires auxquels ils renvoient (cf. *supra*, p. 12). C'est à tort que *TLL* s.u. « *commendatio* », col. 1839, 47 cite cette occurrence du

mot comme équivalant à *commemoratio, expositio, probatio*. – **deprehendi** : = *inueniri (infra, 4, 1)* ; cf. *Bapt.*, 18, 2 ; *TLL* s.u. col. 607, 56 ; *infra*, 7, 6 et 10, 2 (dans un contexte défavorable, comme c'est le cas le plus fréquent). – **conuersationis** : *TLL* s.u. col. 852, 27 ne mentionne qu'une attestation de ce sens (« mode de vie, habitudes », etc.) antérieurement à Tert. (chez Ulp., *Dig.*, 42, 5, 31, 1). Parfois précisé par le gén. *uitae (Paen., 1, 3)*, le mot est le plus souvent employé sans détermination (*Vx.*, II, 5, 2 ; *Marc.*, I, 20, 3 ; etc.). Cf. H. Hoppenbrouwers, *Conuersatio. Une étude sémasiologique*, Nijmegen 1964, p. 81. – **dirigere** : nous donnons à ce verbe son sens classique (« régler sur », cf. Cic., *Off.*, 3, 83 : « *Honestate... dirigenda utilitas est* »), mais il est clair que la valeur morale de « fonder, accréditer, confirmer » indiquée par *TLL* s.u. col. 1238, 16, pour cette occurrence n'est pas exclue. Sur les deux thèmes de ce premier § (*captatio beneuolentiae*, accord entre la doctrine professée et le genre de vie), cf. Fredouille, p. 368-369.

1, 2. intolerabilis : trois autres occurrences chez Tert. (*Marc.*, II, 27, 1 ; *Res.*, 37, 1 ; *Fug.*, 14, 2) de cet adj. attesté dès Plaute, à toutes les époques (cf. *TLL* s.u. col. 22,52), une de *intolero (Paen., 10, 2)*, aucune des autres composés de la même famille. Pour l'idée, cf. *Marc.*, IV, 16, 6 : « *si tantum patientiae pondus non modo non repercutiendi, sed et aliam maxillam praebendi* » (cf. *infra*, 8, 2). – **ad capienda et praestanda ea** : dans ce contexte (*sola gratia... operetur*), ces deux verbes ne conviennent qu'aux « biens » (*bonorum quorundam*), ce zeugma, que notre traduction tente de respecter, étant facilité ici par *sicuti* qui introduit une sorte d'aparté. Il n'y a donc pas lieu de construire d'une part *ad capienda bona*, d'autre part *ad praestanda mala*, ce qui reviendrait du reste à donner à *praestare* un sens qu'il n'a pas (*ferre, pati*). Cf. *supra*, I, 1. – **gratia** : pour affronter certaines situations, l'aide de Dieu est nécessaire : cf. *Orat.*, 4, 3 : « *Quae*

(= uoluntatem Dei) ut implere possimus, opus est Dei uoluntate » ; *An.*, 21, 6 : « Haec erit uis diuinæ gratiæ, potentior utique natura... » ; *infra*, 6, 5 ; la grâce infléchit, tout en le respectant, le libre-arbitre de l'homme (cf. A. D'Alès, *La théologie de Tertullien*, Paris 1905, p. 268 s.) ; son efficacité est plus grande sous la Nouvelle Alliance qu'elle ne l'était sous l'Ancienne (cf. *Orat.*, 1, 2 ; *Bapt.*, 5, 6), elle croîtra encore sous le règne du Paraclet (cf. *Virg.*, 1, 4) ; sur ce dernier aspect, cf. Fredouille, p. 286 ; 296 ; 298. – **inspirationis** : première attestation de ce vocable en *Apol.*, 27, 4 : « ... spiritus daemonicae ... paraturæ qui, noster ob diuortium aemulus et ob Dei gratiam inuidus, de mentibus uestris aduersus nos proeliatur occulta inspiratione » ; le lexique de Tert. ne comporte que ces deux occurrences (cf. *TLL* s.u. col. 1958, 5). – **operetur** : sens (= ἐργάζεσθαι, ἐνεργεῖν) attesté depuis Pline l'Ancien (cf. *TLL* s.u. col. 691, 15 s.). Cf. *Marc.*, I, 22, 4 : « cur non a primordio operata sit bonitas eius (= Dei) » ; V, 15, 6 : « spiritus quoque eius operatur » ; etc. ; mais aussi en contexte païen, *Spec.*, 10, 10 : « non ignoramus qui (= daemones) sub istis nominibus institutis simulacris operentur ». L'aide de Dieu est nécessaire à l'homme pour accomplir certaines actions : la grâce lui permet de triompher des résistances de la nature (*An.*, 21, 6 [cité *supra*], où est peut-être sensible d'ailleurs l'influence montaniste, cf. Waszink, p. 295).

1, 3. maxime bonum... penes Deum : Dieu est le Bien, cf. *Paen.*, 3, 2 : « cum Deum grande quid bonum constet esse » ; *Scorp.*, 5, 1 : « Deum interim sufficit dici, ut necesse sit bonum credi » ; etc. Cf. Th. Brandt, *Tertullians Ethik*, Gütersloh 1929, p. 33 s. ; Braun, p. 123 s. – **penes** : cf. *infra*, 15, 1. – **dispensat** : attesté depuis Plaute, mais peu usité en dehors des écrivains chrétiens (*TLL* s.u. col. 1401 ; 76 s.). – **dignatur** : s. ent. *dispensare*.

1, 4. disputare super : construction très rare, attestée ici pour la première fois, de ce verbe « cicéronien » ; Tert. recourt ailleurs, normalement, à *de* (cf. *Paen.*, 4, 6 ; etc.) ou à la constr. trans. + acc. (cf. *Praes.*, 14, 13 ; etc.) ; cf. *TLL* s.u. col. 1445, 40. – **quod frui** : constr. archaïque (cf. *Virg.*, 17, 2 : *frui lucem* ; Hoppe, *Synt.*, p. 16). – **uice languentium...** : sur le goût de Tert. pour les comparaisons médicales, cf. Fredouille, *SC* 281, p. 242 ; elles sont d'ailleurs usuelles dans la parénétiq. stoïcienne et, à un degré moindre, dans la littérature scripturaire, cf. Fredouille, p. 369-370 ; *infra*, 15, 1.

1, 5. miserrimus : cf. *supra*, 1, 1 (*nullius boni*). – **caloribus** : dans cet emploi métaphorique, à partir de l'époque impériale, cf. Sén., *Ben.*, 2, 14, 5 : *ambitionis calor* ; Luc., *Phar.*, 7, 103 : *iræque calore* ; etc. Pour Tert., cf. *Pal.*, 4, 6 : « Calor est omnis affectus » ; *Marc.*, IV, 4, 3 ; etc. Avec cette valeur, le pluriel n'est, semble-t-il, guère attesté en dehors de ce passage, cf. *TLL* s.u. col. 181, 40 s. ; 182, 1 s. – **impatientiae** : cf. *infra*, 5, 3. – **patientiae sanitatem** : gén. de définition, cf. *Res.*, 60, 2 : *compitum stomachi* (= *stomachus quod compitum est*) ; *Mon.*, 11, 6 : *cibo ualidioris doctrinae* ; Hoppe, *Synt.*, p. 18 ; *infra*, 1, 7. – **perorem** : = *orem*, cf. *Val.* 8, 3 ; Fredouille, *SC* 281, p. 236. – **cum** : causal + ind., cf. Hoppe, *Synt.*, p. 80. – **digero** : = *in animo habeo*, sens très rarement attesté avant Tert. (*Stat.*, *Theb.*, 2, 316), plusieurs fois chez Ammien Marcellin, mais non comme ici construit avec une prop. inf. Avec un sens différent, *infra*, 5, 2 et 13, 5. – **fidei ualitudinem... nisi patientia...** : cf. *infra*, 6, 1. – **dominicæ disciplinæ** : cf. *infra*, 12, 1 ; 12, 4 (*salutaris disciplina*).

II. *Propositio* (chap. I, 6-II, 1).

De fait, seul l'homme patient est en mesure d'accomplir véritablement la volonté divine et de se

montrer agréable à Dieu (I, 6). Et cette prééminence de la patience dans la vie morale est telle que les philosophes eux-mêmes, en dépit de leurs divergences doctrinales, sont d'accord pour reconnaître en elle la vertu souveraine (§ 7). Cette unanimité retrouvée n'est-elle pas le plus beau témoignage que l'on puisse invoquer en sa faveur ? Certes. Mais ce faisant, ne court-on pas aussi le risque de faire injure à la patience en la confondant de la sorte avec les valeurs de la sagesse païenne, qui elle disparaîtra en même temps que le siècle ? (§ 8-9). Car, contrairement à ce qui se passe pour les philosophes, qui ne voient dans la patience autre chose qu'un idéal purement humain d'*apatheia*, les chrétiens considèrent que c'est Dieu lui-même qui est l'*auctor* de la patience et son plus parfait modèle (II, 1).

1, 6. obire : sens « classique », cf. *TLL* s.u. col. 47, 58 ; *Orat.*, 2, 2 : « sic adorantes... praeceptum obimus » ; *Cult.*, II, 8, 1 : « respectu obeundae grauitatis » ; etc. ; mais, *infra*, 11, 3, avec le sens non attesté dans la prose class. de « supporter (une peine, un danger) » : cf. *TLL* s.u. col. 47, 41. *Vx.*, I, 6, 1 ; *An.*, 56, 6 ; etc. – **complacitum :** = *placitum*. Pratiquement seul sens attesté dans la latinité depuis Plaute (*TLL* s.u. col. 2077, 82 s. ; *infra*, 5, 18 s.u. *defundens*. Seule occurrence chez Tert. – **perpetrare :** cf. *infra*, 3, 10 ; 14, 3.

1, 7. Bonum eius : gén. de définition (cf. Cic., *Mur.*, 23 : « uirtutibus continentiae, grauitatis, iustitiae, fidei » ; *supra*, I, 5). Attestée dans la littérature profane (Cic., *Fam.*, 15, 14, 3 : « litterarum bonum » ; Apul., *Métam.*, 7, 4, 5 : « bonoque secundae... ualetudinis »), cette expression se développe surtout chez les écrivains chrétiens : *infra*, 4, 6 ; *Test.*, 4, 3 : *de bono uitae* ; *Cult.*, I, 2, 4 : *bonum... naturalis decoris* ; *An.*, 1, 6 : *bono pudoris* ; etc. Cypr., *De bono patientiae*

(Tit.) ; Aug., *De bono uiduitatis* (Tit.) ; etc. – **caeca uiuunt :** type *acerba tuens*, cf. L.H.S, p. 40 ; *Paen.*, 6, 1 : *incerta reptant* ; Cypr., *De b. pat.*, 3 : « nos... qui non loquimur magna sed uiuimus ». Alliance de mots comparable, mais avec un sens différent de l'adj. : Stat., *Silu.*, 2, 1, 221 : « et dubios casus et caecae lubrica uitae ». Pour le thème de l'aveuglement des païens, cf. *Nat.*, II, 12, 1 : « Rideam uanitatem an exprobrem caecitatem ? » ; *Paen.*, 1, 1 : « ... hoc genus hominum quod et ipsi retro fuimus, caeci, sine Domini lumine... » ; etc., des hérétiques, cf. *Praes.*, 14, 8 : « caecus a caecis in foueam deducaris necesse est » ; etc. La métaphore a une double ascendance, biblique (*Is.* 42, 18 s. ; *Jér.* 5, 2 ; *Matth.* 15, 14 ; etc.) et philosophique (cf. en particulier le thème de l'aveuglement des *stulti* chez Sénèque). – **quidem :** nuance ironique (cf. *Spec.*, 28, 4 : « Philosophi quidem hoc nomen (= uoluptatem) quieti et tranquillitati dederunt » ; Castorina, p. 364) et « corrective », Tert. atténuant ce que son affirmation précédente avait de trop absolu. Étant donné la suite, nous préférons cette interprétation à celle qui verrait dans *quidem qui* une hyperbate (figure fréquente chez Tert., cf. Löfstedt, *Spr. Tert.*, p. 41 s.) pour *qui quidem*. Cf. en *An.*, 1, 2 la distinction *uir quilibet-philosophus*. – **sapientiae... deputantur :** ironique au second degré également, sans doute, par allusion à la traduction (*philo*)*sophia* = *sapientia* si souvent rappelée depuis Enn., *An.*, 229 W : « sophiam sapientia quae perhibetur » (cf. Cic., *Tusc.*, 1, 1 : « studio sapientiae quae philosophia dicitur » ; etc.), et par Tert. lui-même, *Apol.*, 19, 6 (*Fuld.*) : « De sophia amor eius philosophia uocitatus est ». – **animalia :** cf. *An.*, 1, 2 : « ... philosophus, gloriae animal » ; Waszink, p. 87. – **deputantur :** Tert. affectionne ce vb. qu'il utilise avec diverses constructions, cf. *infra*, 6, 1-2 ; Fredouille, *SC* 281, p. 343. – **subsignant :** = *adsignant* comme en *Marc.*, I, 27, 2 (sur cette indifférence au sens du préverbe, cf. Fredouille, *SC* 281, p. 391) ; mais en *Vx.*, I, 4, 8, avec un sens usuel (« enga-

ger ») ; Tert. n'emploie pas ce vb. ailleurs qu'en ces trois passages. – **sectarum** : mais aussi sans valeur péjorative, pour désigner les chrétiens : *Apol.*, 1, 1 : *secta haec* ; 21, 1 : *secta novella* ; etc., sans que Tert., malgré l'étymologie (*secta/sequor*), ait saisi l'occasion de développer le thème de la « suite » de Dieu et du Christ ; cf. *infra*, 8, 3. 5. – **libidinibus** : cf. encore à propos des philosophes : *Nat.*, II, 2, 5 : *libidine gloriae* ; *Apol.*, 47, 3 : *eloquentiae... libidinosi*. – **sententiarum aemulationibus** : = *sententiis aemulis*, cf. Hoppe, *Synt.*, p. 87. – **discordent** : sur ce thème cf. *Nat.*, II, 2, 1 ; *Apol.*, 47, 5-8 ; *An.*, 2, 4 ; Fredouille, p. 307 s. ; 311 s. – **memores** : ce sens (= *appetentes, cupidi*) apparaît chez les écrivains de l'époque augustéenne (Tite-Live, Ovide), cf. *TLL* s.u. col. 661, 12 ; *Paen.*, 10, 1 : « pudoris magis memores quam salutis ». – **commiserint** : en ce sens, surtout dans des expressions du type *ludos, proelium committere*, cf. Waszink, p. 388. – **in eam conspirant** : cf. *Pud.*, 21, 17 : « qui in hanc fidem conspirauerint » ; Min. Fel., *Octau.*, 19, 3 : « deprehendes eos (philosophos), etsi sermonibus uariis, ipsis tamen rebus in hanc unam coire et conspirare sententiam (= Deum rationem esse) ». – **foederantur** : *TLL* s.u. col. 995, 82 s. ne mentionne qu'une attestation antérieure de ce vb. (Flor., *Verg.*, p. 184, 1), que Tert. pour sa part utilise à cinq reprises. – **adfectatione** : bien qu'il soit souvent péjoratif, surtout à partir de Quintilien (*TLL* s.u. col. 1175, 81), ce vocable ne l'est pas nécessairement, cf. Sén., *Luc.*, 89, 4 : « Philosophia sapientiae amor est et adfectatio : haec ostendit quo illa peruenit ». Cf. *infra*, 2, 1 ; *Nat.*, I, 4, 5 : « ueritatem... philosophi quidem adfectant, possident autem Christiani » ; *Apol.*, 46, 7 : « philosophi adfectant ueritatem et adfectando corrumpunt » ; *Praes.*, 7, 8 : « sapientiam humanam adfectatricem et interpolatricem ueritatis » ; etc. Fredouille, p. 305 ; R. Braun, « Tertullien et la philosophie païenne », p. 236, *BAGB* 1971, p. 231-251. – **unanimiter** : seule occurrence de cet adv. chez Tert.

1, 8. **saeculi** : = *nationum* (« les païens », *supra*, p. 21 s.) ; *infra* : *saecularibus* ; etc. Schneider, p. 146. – **disciplinas** : ici au sens (classique) de « doctrines morales, systèmes philosophiques », cf. Morel, *RHE* 40 (1944-45), p. 11. – **cum... promouet... cum... uolūtatur** : *cum* causal + ind., cf. *supra*, 1, 5. – **ad laudem et gloriam** : la patience est un bien tel que même la sagesse païenne est conduite à le prendre pour fin et qu'il grandit qui le recherche ; ou, en d'autres termes, quiconque vise à acquérir le bien de la patience mérite considération, fût-il philosophe païen, et cette ambition, de sa part, atteste que la patience est réellement un bien supérieur. Il ne s'agit donc pas ici, contrairement à ce que l'on comprend parfois, de la *gloria* comme motivation du philosophe (thème au demeurant traité par Tert., cf. *supra*, 1, 7, s.u. « animalia »), mais bien de la *laus* et de la *gloria* qui s'attache, en dépit de tout, à la philosophie, qui voit rejaillir sur elle l'estime dont jouit la patience, dans la mesure où elle prend cette vertu comme but de sa démarche. Cette interprétation, en plein accord avec le contexte et, en particulier, avec le renversement de point de vue qui suit (« Aut numquid... ? »), repose sur la valeur passive donnée à *laus* et *gloria* dans ce tour *aliquid ad laudem et gloriam promouere*, sur le modèle *in inuidiam aliquem adducere* (« attirer la haine sur qqn »), *in suspicionem aliquem uocare* (« faire soupçonner qqn »), etc. – **numquid** : = *nonne*, cf. *Marc.*, IV, 28, 10 : « Aut numquid indignè tulerit (Deus)... ? » ; V, 6, 10 : « Et numquid non ipse tunc Paulus destinabatur... ? » ; etc. Thörnell, *St. Tert.*, II, p. 41-42. De même, *an* = *an non, nonne*, cf. *Apol.*, 9, 5 : « An hoc turpius... ? » ; *Praes.*, 8, 10 ; etc. *Ibid.*, p. 2. – **iniuria** : *sc.* « pour la patience ».

1, 9. **uiderint** : sur ce tour fréquent chez Tert. (*infra*, 16, 4), cf. Fredouille, *SC* 281, p. 237. – **mox...** : la fin des temps est proche, conviction partagée par ses contemporains, que Tert. redit fréquemment tout au long de sa carrière (*Apol.*, 32, 1 ;

Orat., 5, 1-4 ; *Cult.*, II, 9, 8 ; etc. Sur l'apparente contradiction entre *Apol.*, 32, 1 et *Orat.*, 5, 4, cf. notre art. « Tertullien et l'Empire », à paraître dans *ANRW*). Tert. reviendra, en conclusion (*infra*, 16, 4) sur le châtement éternel qui attend la « fausse patience » des païens.

2, 1. auctoritatem : la patience a Dieu pour *auctor* (cf. *infra*, 5, 4), elle trouve en lui sa *ratio* (cf. *infra*, 16, 1). Cf. Cypr., *De b. pat.*, 3 : « Origo et magnitudo patientiae Deo auctore procedit ». – **adfectatio** : cf. *supra*, 1, 7. – **caninae** : première attestation sûre de cet adj. avec le sens moral et philosophique du gr. κυνικός. Cf. aussi *Pal.*, 4, 5 : « caninae... constantiae » ; Aug., *Ciu. Dei*, XIV, 20, 43 : « illi canini philosophi, hoc est Cynici, ...proferentes contra humanam uerecundiam quid aliud quam caninam, hoc est inmundam impudentemque sententiam ? ». Il est possible toutefois que ce soit déjà avec ce sens qu'il faille comprendre Sall., *Hist. frg.*, 4, 54 : « canina, ut ait Appius, facundia », malgré l'interprétation qu'en donnent Lact., *Inst. diu.*, VI, 18, 26 et surtout Isid., *Sent.*, III, 56, 2 (*PL* 83, 728) : « Antiqui forensem eloquentiam caninam facundiam nuncupabant, eo quod caudici in certaminibus causarum, omissis quae agunt, ueluti sanes alterutrum sese lacerant, iurgiatque causarum ad iniurias suas commutant », retenue par Otto, *Sprichwörter*, p. 69 et *TLL* s.u. « caninus », col. 252, 57 (le contexte de Quint., *Inst. or.*, 12, 9, 9, où est également rapporté le mot d'Appius, ne s'oppose pas à cette hypothèse). Pour désigner les « cyniques » sans intention péjorative particulière, Tert. recourt naturellement à la forme translittérée, usuelle à toutes les époques (cf. *TLL Onom.* s.u. « Cynicus », col. 791, 4 s.), par ex. *Nat.*, II, 14, 4 : « Non meminerunt Asclepiaden Cynicum unica uaccula, cuius et dorso uehebatur, et, si quando, ubere alebatur, orbem totum oculis subegisse ? » et *Apol.*, 14, 9 : « Sed et Diogenes nescio quid in Herculem ludit, et Romanus cynicus Varro trecentos Ioues, siue Iuppiteros

dicendum, ... inducit ». – **aequanimitatis** : Tert. suit donc l'opinion commune, qui considère l'*apatheia* comme un idéal typiquement cynique (en réalité l'origine de ce concept comme *télos* n'est pas assurée, cf. J.M. Rist, *Stoic Philosophy*, Cambridge 1977, p. 56, n. 1). Dans la suite du traité, Tert. fait clairement d'*aequanimitas* un équivalent de *patientia* (*infra*, 3, 10 ; 11, 3 ; 14, 5) ; et d'*aequanimenter* un synonyme de *patienter* (*infra*, 5, 16 ; 8, 4 ; 8, 6 ; 9, 4 ; de même dans le *De const. sap.* de Sén. *aequo animo* = *patienter*, cf. *supra*, p. 29), contribuant ainsi à donner à sa conception de la patience une coloration philosophique (*supra*, p. 30 s.). Si l'adv. *aequanimenter* n'apparaît pas dans le reste de son œuvre, en revanche on rencontre deux autres occurrences d'*aequanimitas*, en *Apol.*, 46, 14 (*animi aequitas* : *Fuld*), où Tert. esquisse un parallèle entre l'égalité d'âme païenne et chrétienne, et en *An.*, 1, 4 (où l'on observe une opposition comparable à celle du présent passage) : « sapientia Socratis de industria uenerat consultae aequanimitatis, non de fiducia compertae ueritatis ». D'autre part, en *Apol.*, 38, 5, l'expression *animi aequitas* désigne l'*ataraxia* épicurienne. – **stupore** : à rapprocher de la dénonciation de l'*Epicuri stupor* (*An.*, 3, 2 : 50, 2), du *stupens Deus* de Marcion (*Marc.*, I, 25, 3 ; cf. *Ibid.*, II, 16, 2 ; IV, 15, 2), de la « placida et stupens diuinitas, qualem iussit Epicurus » des valentiniens (*Val.*, 7, 4 *SC* 281, p. 225). – **caelestis... diuina** : rapprochement comparable dans *An.*, 3, 3 : « diuina doctrina... definitiones caelestes » ; déjà Cic., *Fin.*, 5, 95 : « uirtutis caelestem... et diuinam... praestantiam » ; *Tusc.*, 1, 66 ; etc. – **disciplinae** : instruction, enseignement, cf. *Orat.*, 10 : « post traditam orandi disciplinam » ; Morel, *art. cit.*, *supra*, 1, 5. De même, Cypr., *De b. pat.*, 1 : « inter ceteras disciplinae caelestis uias... ut... patientiam... tueamur ». – **dispositio** : disposition particulière par laquelle se réalise le dessein de Dieu sur l'homme, son plan créateur ; volonté divine ; cf. J. Moingt, *Théologie trinitaire de Tertullien*, t. 4, Paris 1969, p. 71. C'est cette *dispositio diuina* qui,

pour les chrétiens, fait la *ratio patientiae* (cf. *infra*, 16, 1). – **exemplum** : sur cette idée, cf. en dernier lieu H. Crouzel, « L'imitation et la 'suite' de Dieu et du Christ dans les premiers siècles chrétiens ainsi que leurs sources gréco-romaines et hébraïques », *JbAC* 21 (1978), p. 7-41 ; S. Déléani, *Christum sequi. Étude d'un thème dans l'œuvre de saint Cyprien*, Paris 1979, p. 7-66.

ARGUMENTATION (chap. II, 2-XV)

I. La *ratio patientiae* (chap. II, 2-VI).

1. Dieu et le Christ, fondements et modèles de patience (chap. II, 2-III).

a. La *patientia Dei* (II, 2-3).

La patience de Dieu se manifeste de deux façons : d'une part, en ce qu'il accepte de faire bénéficier des avantages de la création même les hommes qui ne le méritent pas (II, 2) ; d'autre part, en ce qu'il supporte les cultes idolâtriques, la persécution de ceux qui le servent, les péchés des païens (§ 3).

2, 2. **iam primum** : tour vif, cf. Tér., *Ad.*, 338 ; 687 ; etc. Pour Tert. *Nat.*, I, 10, 3 ; *Marc.*, I, 23, 2 ; *An.*, 1, 2 ; etc. – **florem lucis huius** (= *solis*) : *TLL* s.u. « flos », col. 933, 74, ne mentionne qu'un seul autre exemple de cette *iunctura* : Arnob. *Iun.*, *Ad Greg.*, 19, p. 425, 20 : « quomodo adhuc permittitur florem huius lucis capere ? ». Même valeur métaphorique du vb. correspondant : *Apol.*, 11, 6 (sur la création, œuvre de Dieu, non des dieux) : « Vani erunt homines nisi certi sint a primordio et pluuias de caelo ruisse et sidera radiasse et lumina (= solem et terram) floruisse... » ; *Marc.*, IV, 42, 5 : « caelum luminibus floruisse » ; peut-être souvenir de Lucr., 1, 900 : « ... flammai... flore » ; 4, 450 : « bina lucernarum florentia lumina flammis » (sur la source grecque, cf. Bailey, *Comm.*, t. 2, p. 755) ; cf. Servius, *ad Aen.*, 7, 804 : « Ennius et Lucretius florens dicunt omne quod nitidum » ; sur la connaissance que Tert. avait de ces deux poètes, cf. Fredouille, *SC* 281, p. 220. Avec une autre valeur imagée,

Pud., 1, 1 : « Pudicitia, flos morum... ». Ailleurs le souvenir de *Matth.* 5, 45, est plus littéral (par ex. *Marc.*, II, 17, 1 : « solem suum oriri faciente super iustos et iniustos ») ou plus simplement rappelé (par ex. *Res.*, 26, 8 : « solem suum emittens super iustos et iniustos »). – **officia** : cf. *Apol.*, 20, 3 : « officia temporum et elementorum munia exorbitant ». Déjà, antérieurement, **officium** appliqué aux arbres (Plin. *Anc.*, *Nat.*, 16, 78 : *umbrarum officio*), aux astres (Sén., *Cons. Marc.*, 18, 1 : *indefatigata caelestium officia*), au monde (Id., *Ben.*, 4, 12, 5 : « mundi officium est circumagere rerum ordinem »), etc. – **seruitia** : cf. *Apol.*, 20, 3 (cité *supra*). – **geniturae** : Tert. paraît être le premier à employer ce mot en ce sens (« création, créature, être créé »), attesté ensuite presque exclusivement, et de façon relativement rare, chez Chalcidius (*TLL* s.u. col. 1825, 58 ; Fredouille, *SC* 281, p. 274). – **occurrere** : = *contingere, se offerre*, déjà chez Cic., *Ad Br.*, 2, 6, 1 (cf. *TLL* s.u. col. 396, 6). Amplification de ce passage par Cypr., *De b. pat.* 4 ; cf. Conway, p. 114 s.

2,3. **nationes** : cf. *infra*, 3, 11. – **ludibria** : cf. *Apol.*, 14, 2 : « Sed conuersus ad litteras uestras, quibus informamini ad prudentiam et liberalia officia, quanta inuenio ludibria ! Deos inter se... depugnasse... ». – **opera manuum suarum** : sur cette expression biblique pour désigner les idoles, cf. M. Gilbert, *La critique des dieux dans le Livre de la Sagesse* (Sg 13-15), Rome 1973, p. 81. – **nomen familiam** : asyndète (cf. *infra*, 10, 5 ; 16, 1 ; *SC* 281, p. 195). – **ipsius** : = *eius* (Waszink, p. 99). – **insolescentes** : souvent confondu avec *inolescere* (cf. *TLL* s.u. « inolesco », col. 1738, 22 et « insolesco » col. 1932, 9), avec lequel il alterne parfois : cf. *infra*, 13, 2 ; *An.*, 16, 1 et 30, 4 (Waszink, p. 376) ; *Val.*, 39, 2 app. crit. et *SC* 281, p. 361. – **patientia** : Dieu est « lent à la colère ». Cf. sur la *μακροθυμία* divine, Gauthier, *Magnanimité*, p. 202 s. – **dominum** : ce titre est pour Tert. le « prédicat de la souveraineté absolue de Dieu sur ses créatures », à la différence de

Deus, « nom et essence de la divinité » (Braun, p. 97 ; cf. *supra*, 1, 1). *Credere* + acc. : la différenciation sémantique des diverses constructions de *credere* ne s'opérera qu'à partir de Lactance (cf. Hoppe, *Synt.*, p. 40 ; C. Mohrmann, « *Credere in Deum*. Sur l'interprétation théologique d'un fait de langue », *Mélanges J. de Ghellinck*, Gembloux 1951, p. 277-285 (= *Ét. sur le lat. des chrétiens*, t. 1, Roma 1961, p. 195-203) ; *infra*, 9, 2 ; 16, 5). – **non credunt...** : le pécheur prend prétexte de la longanimité divine pour donner libre cours à ses railleries, cf. *Sir.* 4, 5 : « Ne dis pas : ' J'ai péché ! que m'est-il arrivé ? ', car le Seigneur sait attendre » ; en réalité, Dieu peut attendre, avant de châtier, et sa colère éclatera au Jugement dernier (cf. *Rom.* 2, 5 ; P. Van Imschoot, *Théologie de l'Ancien Testament*, t. 1, Paris 1954, p. 87-90). Cf. également Juv., *Sat.*, 13, 100-102 : « Vt sit magna, tamen certe lenta ira deorum est ; / si curant igitur cunctos punire nocentes, / quando ad me uenient ? » ; 113-115 : « ...Audis, / Iuppiter, haec, nec labra moues, cum mittere uocem / debueris... » ; 118-119 : « ...Vt uideo, nullum discrimen habendum est / effigies inter uestras statuamque Vagelli ».

b. La *patientia Christi* (chap. III).

Si la forme de patience divine précédemment évoquée peut nous paraître comme trop éloignée de nous, nous avons en revanche, tout près de nous, la patience dont a fait preuve le Dieu incarné (§ 1). Sa naissance et son baptême (§ 2), son enseignement et sa modestie (§ 3-4), son humilité et sa passion (§ 5-8), sa mort enfin (§ 9) : toute la vie du Christ témoigne de la constance avec laquelle il s'est toujours montré patient. Et cette foi dans la patience aurait dû être un signe éclatant de sa divinité (§ 10). Car cette patience est bien la caractéristique innée de sa nature divine (§ 11).

3, 1. Haec... species : sens fréquent chez Tert. (« cette sorte particulière » de patience, de pénitence, de prière, etc. cf. Moingt, *op. cit.*, t. 4, p. 204 ; *infra*, 9, 1), attesté du reste antérieurement. Cette forme de patience est donc la longanimité (μακροθυμία), cf. *supra*, 2, 1-3. — **de longinquo** : cf. *Spec.*, 2, 5 : « quia non penitus Deum norunt, nisi naturali iure, non etiam familiari, de longinquo, non de proximo, necesse est ignorent qualiter administrari iubeat quae instituit... » ; *Ibid.*, 21, 4 ; *infra*, 4, 6 ; 5, 13 ; 7, 7 ; Hoppe, *Synt.*, p. 98 s. — **fors ut... aestimetur** : *fors* = *fortasse, forsitan*, depuis Virgile et surtout chez les poètes, souvent + ind. fut. (TLL s.u. « fors (forte) », col. 1136, 30) : cf. *Cult.*, II, 13, 1 (+ ind. fut.) mais *Vx.*, II, 2, 2 (+ subj.) ; *aestimabitur* est sans doute la *lectio facilior*. L'interprétation de Löfstedt, *Spr. Tert.*, p. 47, n. 2 (*fors ut = ut forsitan*), stylistiquement possible (cf. *infra*, 5, 7 s.u. « palam cum »), ne nous paraît pas respecter la nuance exacte, qui est : « nous jugeons peut-être la patience de Dieu trop éloignée de nous, parce qu'elle vient du ciel », et non : « nous jugeons la patience de Dieu trop éloignée de nous, peut-être parce qu'elle vient du ciel ». Autrement dit, *parce qu'il est* transcendant, Dieu nous propose un exemple de patience qui *risque* de nous *sembler* au-dessus de nos forces, et que nous repousserons *peut-être* pour cette raison. — **illa autem, quae...** : brève personnification qui, non sans quelque solennité, sert de transition à la « Vie du Christ », et qui constitue peut-être aussi une discrète préparation à l'allégorie de Patience (*infra*, 15, 4-7). — **manu adprehensa est** : si le Fils a été visible et préhensible, c'est par condition personnelle et historique ; mais cette différence de condition avec le Père s'accompagne d'une parfaite similitude de nature ; en particulier, « la patience est la nature de Dieu » (*infra*, 3, 11) ; cf. Moingt, *op. cit.*, t. 2, p. 379 s.). Dans ce chapitre, Tert. retrace toute l'existence terrestre du Christ, mais plusieurs événements de cette « Vie » sont en fait plutôt des exemples d'humilité : Tert. les annexe donc tacitement, du moins ici, parce

que l'idéal d'humilité, fondamentalement chrétien, est étranger à la philosophie païenne (l'*humilitas animi* y est « bassesse d'âme » ; cf. Gauthier, *op. cit.*, p. 375 s.) ; mais, naturellement, entre « patience » et « humilité » les liens sont étroits (cf. *infra*, 10, 5 ; 11, 6 ; 15, 4). Sur cette page, cf. Fredouille, p. 399 s. *Adprehensa est* : en *An.*, 17, 14 ; *Prax.*, 15, 2 ; 15, 5 ; 27, 7, Tert. rend ψηλαφῶ de *I Jn* 1, 1 par *contractare* (qui sera également la traduction de la Vulgate).

3, 2. Nasci se Deus patitur : l'Incarnation, témoignage par excellence d'abaissement, d'humilité, plutôt que de « patience » (Tert. évite d'ailleurs le substantif, et joue sur les diverses nuances de *pator*), cf. *Apol.*, 21, 15 : « expunctus est (adventus Christi) in humilitate condicionis humanae » ; *Marc.*, II, 16, 3 : « credimus Deum... in terris egisse et humani habitus humilitatem suscepisse... » ; etc., dans le prolongement de *Rom.* 8, 3 ; *Gal.* 4, 4 ; *Phil.* 2, 7 ; etc. Tert. tend à réserver *nasci* à la naissance terrestre du Christ historique, *generari* à la génération divine du Verbe, cf. Braun, p. 317 s. — **expectat** : suppression de ce vb. par Kroymann qui y voyait un doublet de *sustinet* ; mais, outre le fait que Tert. coordonne volontiers des synonymes (Löfstedt, *Spr. Tert.*, p. 70-72), *sustinet* n'est pas ici en réalité un équivalent d'*expectat* (sur ce sens, cf. Rönsch, *Itala und Vulgata*², p. 381 s.), mais, comme du reste dans la langue classique, de *tolerat*. — **contumeliosus** : allusion au physique du Christ (c'est ainsi qu'Oehler, t. 2, p. 590 *ad loc.* paraît comprendre d'abord, en glosant : « Facie per deformitatem obnoxia probris et conuiciis » : de fait, si la référence à *Pal.*, 4, 3 : *oris contumelia* manque de pertinence, Tert. est convaincu, d'après *Is.* 53, 3, de la laideur du Christ (cf. *Iud.*, 14, 1 ; *Marc.*, III, 7, 2-3 ; *Carn.*, 9, 6-7 ; etc.), conviction partagée d'ailleurs par ses contemporains, Justin, Clément, Origène, cf. d'Alès, *Théologie de Tert.*, p. 189) ? ou bien plutôt annonce de ce qui suit (comme le dit encore Oehler, *ibid.*, p. 591, à la fin de la même

note, suivi par E. Evans, *Tertullian's Treatise on the Incarnation*, London 1956, p. 126) ? – **tinguitur** : cf. *Bapt.*, 11, 3 : « Sed nec moueat quosdam quod non ipse (Christus) tinguerebat : in quem enim tingeret ?... in semetipsum quem in humilitate celabat ? ». Par solidarité avec les pécheurs, Jésus se soumet au baptême de Jean pour satisfaire à la volonté de Dieu (cf. *Matth.* 3, 13 s. ; *Jn.* 1, 29 s.). *Tinguere* : comme on sait, par purisme littéraire, Tert. préfère ce néologisme sémantique à l'emprunt *baptizare*. – **temptatoris** : avec le sens neutre de la langue commune en *An.*, 48, 1 (*autumnus temptator... ualetudinum*), ailleurs (*Marc.*, III, 7, 6 ; IV, 26, 5 bis ; *Carn.*, 7, 4) pour désigner, comme ici, Satan. L'influence de l'Écriture est évidente (*Matth.* 4, 3 : ὁ πειράζων ; cf. *Prax.*, 1, 2 ; 26, 8), mais *temptator* n'apparaît pas chez Tert. en citation biblique.

3, 3. **domino** : sur ce titre appliqué au Christ, cf. Braun, p. 93 s. – **fit** : prés., mais *contendit, reclamauit, audiuit* : sur ce type de discordance temporelle (*cum* + prés. – pale au pft.), cf. Løfstedt, *Spr. Tert.*, p. 24 ; Fredouille, *SC* 281, p. 316. – **magister** : = διδάσκαλος (hébr. *rabbi*), titre souvent donné au Christ par ses disciples (*Matth.* 8, 19 ; *Mc* 4, 38 ; etc.). D'où le thème du « Christ enseignant » : *Mart. Polyc.*, 17 : βασιλέα καὶ διδάσκαλον ; *Mart. Apoll.*, 41 : τοῦ καθ' ἡμᾶς διδασκάλου ; *Just.*, *I Apol.*, 12, 9 ; *Clem. Alex.*, *Protr.*, 11, 112, 1 ; etc. ; *Orig.*, *C. Celse*, I, 30, 14 ; 31, 5 ; 37, 19 ; etc. ; pour l'iconographie : J. Kollwitz, *Das Christusbild des dritten Jahrhunderts*, Münster Westf. 1953, p. 12 s. ; *Id.*, art. « Christusbild », *RLAC* 3 (1957), col. 7 : « Lehrer ». En ce qui concerne Tert., *Apol.*, 21, 7 : « Huius... gratiae disciplinaeque arbiter et magister, illuminator atque deductor generis humani filius Dei annuntiabatur » ; 45, 1 : « Innocentiam a Deo edocti, et perfecte eam nouimus, ut a perfecto magistro reuelatam et fideliter custodimus... » ; *Pal.*, 6 ; *infra*, 6, 4 ; 12, 10. – **absolutam... eruditus** : texte peu sûr ;

nous suivons Oehler. – **absolutam** : Tert. n'apporte que rarement une qualification à *uenia* : sauf erreur, uniquement à *Apol.*, 50, 15 : *omnis uenia* (expression proche de celle que nous aurions ici, puisque *omnis* = *perfecta, absoluta*) ; *Paen.*, 6, 3 : *indubitata uenia* ; *Pud.*, 13, 4 : *specialis uenia*, d'où sans doute *scilicet*, moins justifié si nous lisons *ob salutem*, expression qui elle-même manquerait ici de pertinence. – **offensae** : plutôt que le part. p. pass. (car ce tour, équivalent d'un abstrait, conserverait une valeur passive ou subjective : or, « on ne pardonne pas » le fait que sa patience ait été mise à l'épreuve), le subst., bien attesté chez Tert., qui le construit régulièrement avec un gén. obj. (sauf une fois + *in* : *Paen.*, 12, 9 : « *offensae in Dominum* »). – **eruditus** : comme les auteurs néo-testamentaires, Tert. reconnaît Jésus dans le « Serviteur de Yahvé » (*Marc.*, III, 5, 2-3 : « *Duas... causas prophetici eloqui adlego agnoscendas... unam, qua futura interdum pro iam transactis enuntiantur... sicut per Esaiam : 'dorsum meum posui in flagella, maxillas autem meas in palmas, faciem meam uero non auerti a sputaminibus' (Is. 50, 6). Siue enim Christus iam tunc in semetipsum, secundum nos... pronuntiabat... »). Yahvé l'a « formé » (*Is.* 42, 6 ; 49, 5), lui a donné une « langue de disciple » (*Is.* 50, 4 : régulièrement traduit par Tert. : « *Dominus dat mihi linguam disciplinae...* » (*Marc.*, IV, 39, 7. 19 ; etc.), *Vulg.* : « *Dominus dedit mihi linguam eruditam...* ») : c'est cette idée que rend peut-être ici *eruditus*. Pour la constr. de ce vb. + double acc., transposée au passif (type *doctus rem*), cf. *Marc.*, II, 16, 2 : « *Deum nos a prophetis et a Christo... erudimur* » ; *Pal.*, 3, 7 : « *litteras earum... eruditus* » ; déjà *Aul. Gel.*, *Nuits*, 19, 12, 9.*

3, 4. **mentitus fuerat** : sur l'emploi de la forme surcomposée, cf. Fredouille, *SC* 281, p. 242. – **contestatio** : sens qui apparaît dans *Aul. Gel.*, *Nuits*, 10, 3, 4 ; cf. *infra*, 6, 1 ; *TLL*, s.u. col. 688, 22. – **tota** : = *summa, maxima* ; cf. *Bulhart, Praef.*, § 119. – **collocantis** : la patience est condition et

garantie de la présence en nous de l'Esprit (*infra*, 13, 1 ; 15, 4-7) ; inversement, l'impatience chasse l'Esprit de nos cœurs (*infra*, 5, 21 ; 7, 7), cf. W. Bender, *Die Lehre über den Heiligen Geist bei Tertullian*, München 1961, p. 139-141. D'autre part, pour les conceptions exégétiques sous-jacentes à cette remarque, cf. *Marc.*, III, 5, 2 s. (cité *supra*, 3, 3) ; J.E.L. Van der Geest, *Le Christ et l'Ancien Testament chez Tertullien*, Nijmegen 1972, p. 99 s. : « Le Christ, accomplissement de la prophétie ».

3, 5. atquin : = *immo*, cf. *Nat.*, I, 4, 6 ; *Apol.*, 2, 6 ; etc. – **lauandis... pedibus** : plus que de patience, exemple d'humilité et de charité (cf. Jean Chrys., *In Ioan. hom.*, 70-71 PG 59, col. 381-396), souvent interprété en un sens pénitentiel (Origène, Ambroise, Augustin), cf. P. Grelot, *Mélanges P.H. de Lubac*, t. 1, Paris 1963, p. 75 s.

3, 6. peccatores... publicanos : Tert. suit généralement l'ordre inverse (quasi stéréotypé dans le Nouveau Testament : *Matth.* 11, 19 ; etc.), cf. *Pud.*, 7, 2 ; etc. – **non saltim** : = *ne... quidem*, cf. Hoppe, *Synt.*, p. 107.

3, 7. Parum hoc, si... : discordance modale (*Parum hoc* sc. *esset* ou *fuisset*, *si... habuit... denotauit*) en système conditionnel (par souci d'expressivité ?) : = « Ce serait insuffisant, s'il n'y avait eu ce fait qu'il eut encore avec lui... » ; cf. *Apol.*, 16, 4 : « si id colebatur, ... in sacrario suo exhiberetur » ; 33, 4 : « Minor erat, si tunc deus diceretur » ; etc. Les autres emplois de ce syntagme (*parum, si*) chez Tert. sont soit elliptiques (*Apol.*, 6, 3 : « parum est [= esset], si senatorum et non libertorum [sc. lances essent] ; 21, 18 : « parum hoc [sc. esset], si non et [sc. praedixissent] prophetae retro »), soit en concordance (*Idol.*, 7, 2 : « Parum sit, si... accipiant » ; *Fug.*, 13, 3 : « Parum... est, si unus aut alius ita eruitur » ; *Nat.*, II, 8, 9 n'est pas établi avec certitude). – **constanter** :

= *patienter, aequanimiter*, cf. *infra*, 7, 8 ; 13, 8 ; *supra*, p. 29. – **denotauit** : = *uituperauit, reprehendit*, sens attesté à partir de Sén., *Ben.*, 4, 30, 2, fréquent chez Tert. (*Test.*, 1, 3 ; *Orat.*, 2, 7 ; etc. *TLL* s.u. col. 536, 78). – **ad uictimam** : cf. *Iud.* 10, 6 ; *Fug.*, 12, 2. La passion et la mort du Christ sont un sacrifice de rédemption, pour lequel Tert. utilise également *hostia* (*Iud.*, 14, 8) ou *sacrificium* (*Iud.*, 13, 21). Cf. M. Fini, « *Sacrificium spiritale* » in *Tertulliano*, Bologna 1978, p. 20. – « **non magis aperit os...** » : texte soulignant la résignation et l'humilité du Serviteur de Yahvé (cf. *supra*, 3, 3). – **discentis** : = *discipuli* (Tert. substantive volontiers le part. prés. sing. : *infra*, 15, 3 ; *Nat.*, I, 3, 7 ; *Spec.*, 30, 6 ; etc. Hoppe, *Synt.*, p. 97). – **ultorem** : sur l'emploi des substantifs, et spécialement des noms d'agent, en fonction adjectivale, cf. Hoppe, *Synt.*, p. 94-95.

3, 8. Patientia ... uulnerata est : cf. *infra*, 8, 7 : *offendere patientiam*. – **gladii opera** : cf. *Marc.*, IV, 29, 14 : *opus ... machaerae*. C'est essentiellement en poésie qu'*opus* est ainsi rapporté à un inanimé : cf. Ov., *Mét.*, 12, 112 : « opusque meae ... hastae » ; *Fast.*, 1, 348 : « in sacris nullum culter habebat opus » ; etc. Toutefois, Cic., *Top.*, 62 : « suum quasi opus (causae) efficiant » ; cf. *TLL* s.u. col. 842, 72. – **maledixit** : + acc., construction non class., fréquente chez Tert. (Hoppe, *Synt.*, p. 13). – **satisfecit** : conformément à l'esprit du passage, il y a ici renversement des situations : c'est le Seigneur lui-même qui assume la « satisfaction » due à l'homme. Cf. sur cette notion *infra*, 13, 4. – **misericordiae** : comme plus haut l'humilité (3, 2 s.) et plus bas la charité (12, 8 s.), Tert. annexe à la « patience » cette autre vertu typiquement biblique (cf. J. Cambier - X. Léon-Dufour, art. « Miséricorde », ap. *Vocab. Théol. Biblique*, col. 626 s.). Les stoïciens la considéraient normalement comme une « maladie » (avec parfois des nuances : ainsi il arrive à Sénèque d'indiquer un rapprochement entre « miséricorde » et « clémence »,

Cons. Pol., 13, 3 ; *Ben.*, 3, 7, 5), cf. G.J. Ten Veldhuys, *De misericordiae et clementiae apud Senecam philosophum usu atque ratione*, Groningae 1935 ; les péripatéticiens, conformément à leur théorie des « passions moyennes », y voient une forme utile de chagrin (cf. Cic., *Tusc.*, 4, 46) ; seul Cicéron en définitive juge favorablement la *misericordia* (*Mur.*, 61 : « neminem misericordem esse, nisi stultum et leuem » n'exprime pas sa pensée, mais reflète le stoïcisme de Caton) ; cf. Aug., *Ciu. Dei*, IX, 5 : « misericordiam Stoicorum est solere culpae... Longe melius et humanius et piorum sensibus accommodatius Cicero in Caesaris laude locutus est, ubi ait : ' Nulla de uirtutibus tuis nec admirabilior nec gratior misericordia est ' (*Lig.*, 37) ...Hanc Cicero... non dubitauit appellare uirtutem, quam Stoicos inter uitia numerare non pudet... ». – **matrem** : métaphore usuelle, cf. Cic., *Leg.*, 1, 47 : « uoluptas malorum... mater omnium » ; 1, 58 : « mater omnium bonarum artium sapientia » ; etc., mais avec cette valeur *matrix* est plus caractéristique du style de Tert., cf. *infra*, 5, 18.

3, 9. Taceo quod : constr. attestée à partir de Valère Max. (L.H.S., p. 576). – **figitur** : sc. *cruci*. Déjà, Mart., 2, 82, 1 : « seruum quid figis ? » ; fréquent chez les auteurs chrétiens ; *TLL* s.u. col. 712, 49. – **in hoc** : = *ob eam rem*. Sur l'extension de *in* final (*Marc.*, II, 6, 7 : « In hoc et lex constituta est » ; *An.*, 55, 3 ; etc.), cf. Hoppe, *Synt.*, p. 39. – **subiendae mortis** : pour la forme en *-iendus*, cf. Pl., *Amph.* frg. 3 : « abiendi nunc tibi etiam occasio est » ; *TLL* s.u. « abeo », col. 66, 29. Pour l'adj. vb. à valeur finale en construction autonome, cf. *infra*, 4, 2 ; Hoppe, *Synt.*, p. 55 s. – **saginari** : sur les métaphores de la faim et de la soif chez Tert., cf. Hoppe, *Synt.*, p. 181-182. Par ex. : Mart., 1, 1 : « Carnem... saginari et spiritum esurire non prodest » ; *Spec.*, 27, 5-28, 1 : « Omnia illic seu fortia seu honesta seu sonora seu canora seu subtilia proinde habe ac si stillicidia mellis de libacun-

culo uenenato nec tanti gulam facias uoluptatis quanti periculum per suauitatem. Saginentur eiusmodi dulcibus conuiuiae sui : et loca et tempora et inuitator ipsorum est. Nostrae coenae... nondum sunt ». Sans doute ici à l'origine de la *iunctura* une réminiscence de *Matth.* 5, 6 : μακάριοι οἱ πεινῶντες καὶ διψῶντες τὴν δικαιοσύνην, ὅτι αὐτοὶ χορτασθήσονται. Cf. *infra*, 8, 7. – **foedis... foedioribus** : cf. *Spec.*, 23, 6 : « qui muliebribus uestietur » ; Hoppe, *Synt.*, p. 97 (nombreux ex. d'adj. et part. au neutre).

3, 10. aequanimitatis fides : sans doute pourrait-on traduire : « Admirable témoignage, preuve d'équanimité ! », ou encore : « Admirable fidélité à l'équanimité ! ». Notre choix vise à harmoniser ce passage et *infra*, 14, 2 : « quem... non... cruciatus a patientiae fide domino debita exclusit ». *Aequanimitatis* : cf. *supra*, p. 32. – **in hominis figura** : cf. *supra*, § 2. – **nihil de impatientia** : à la constr. nominale au gén. (*nihil impatientiae*), Tert. substitue volontiers le tour prépos. *de* + abl. (*Praes.*, 26, 5 : *aliquid de lumine* ; *Spec.*, 2, 2 : *aliquid eiusmodi de gaudiis* ; Hoppe, *Synt.*, p. 38) ; cf. *infra*, 12, 6. – **pharisaei** : s. ent. : « au lieu de lui poser des questions destinées 'à le mettre à l'épreuve' » (cf. *Matth.* 16, 1 ; 19, 3 ; etc. *Marc.*, IV, 38, 1 : « si quid Pharisaei ad interrogationem renuntiassent »). Qualifiés d'*aemuli fidei* en *Bapt.*, 12, 4. Sur ce trait de polémique antijuive, cf. *infra*, 5, 22-23. – **perperaret** : cf. *supra*, 1, 6 ; *infra*, 14, 3.

3, 11. documenta : employé très exactement avec la valeur qu'il a dans la langue classique, cf. A. Hus, *Docere et les mots de la famille de docere*, Paris 1965, p. 360. – **penes** : cf. *infra*, 15, 1. – **nationes** : sur le choix de ce terme, que Tert. préfère à *gentes*, cf. Schneider, p. 10. Mais l'incarnation du Christ était aussi un argument utilisé par les hérétiques (cf. précisément le *De carne Christi*). – **detractatio** : selon *TLL* s.u. col. 834, 24, ce sens (= *obtretractio*, *detractio*) apparaît ici

pour la première fois, le sens classique étant *recusatio, tergiversatio, contumacia*. – **structio** : Tert. ne recourt pas ailleurs à ce terme. – **passionibus** : H.A.M. Hoppenbrouwers, *Recherches sur la terminologie du martyre...*, Nijmegen 1961, p. 49 : « Quand Tertullien veut exprimer la passion du Christ, c.-à-d. les différents supplices et tourments que cette passion comporte, sans inclure sa mort, il exprime toujours le fait par le pluriel ». Si Tert. souligne le couple *sermones - passiones (Christi)*, il n'est pas sûr que le rapprochement (d'ailleurs relatif et de toute manière unique dans le traité) entre *passiones et patientia (Christi)* soit intentionnel, comme si sa conception de la *patientia* lui faisait oublier les liens étymologiques ; dans ces conditions (on devrait même dire : a fortiori), on comprend que Tert. n'ait guère songé à présenter explicitement la patience du chrétien comme une imitation de la passion du Christ (cf. *supra*, p. 32 ; d'autre part, nuancer en conséquence J. Fontaine, *Aspects et problèmes de la prose d'art latine au III^e siècle*, Torino 1968, p. 123 s.). – **sustinendo** : substitué à *pati*, qui, selon Hoppenbrouwers, *op. cit.*, p. 50, « sous-entend trop l'idée de mourir », tandis que *sustinere* « répond mieux à la notion de *patientia* ». L'addition < *in* > *sustinendo*, que les éditeurs ont souvent introduite pour respecter la symétrie avec *in praecipiendo*, n'est sans doute pas indispensable (cf. *infra*, 9, 2 s.u. « credere »). – **credere** : en emploi absolu, fréquent chez Tert. et après lui (*TLL* s.u. col. 1147, 72). – **Dei ... naturam** : sur ce sens de *natura* (= « caractère particulier »), cf. Moingt, IV, p. 125. – **effectum** : cf. *Pud.*, 10, 14 : « Quid... ex paenitentia maturescit quam emendationis effectus ? » ; déjà Cic., *Tusc.*, 2, 3 : « effectus eloquentiae est audientium adprobatio » ; etc. *TLL* s.u. col. 130, 28. – **praestantiam** : sur ce sens, cf. Braun, p. 124-125. – **ingenitae** : cf. *infra*, 5, 3 : « patientia in Deo... nata ». Participe de *ingigno*, correspondant au gr. φυσικός (cf. Braun, p. 51, n. 3), appliqué aux attributs naturels et éternels de Dieu ou aux propriétés innées de l'âme (cf. Moingt, IV,

p. 108), s'oppose à *accidens*, cf. *Marc.*, II, 11, 2 : « Ita prior bonitas dei secundum naturam, seueritas posterior secundum causam. Illa ingenita, haec accidens » ; *An.*, 38, 1 : « Quamquam... praestruxerimus, omnia naturalia animae ipsi substantiae inesse pertinentia ad sensum et intellectum ex ingenito animae censu, sed paulatim per aetatis spatia procedere et uarie per accidentia euadere pro artibus, pro institutis... ». – **proprietas** : « réalité propre, particulière » ; la patience sur-humaine dont a fait preuve le Christ fait apparaître en lui un caractère divin, une réalité propre, différente de la nôtre, qui n'a pas été engendrée humainement, et qui est l'Esprit de Dieu (cf. Moingt, II, p. 524 ; IV, p. 169).

2. Brève digression sur le rôle de la patience dans l'obéissance et la soumission dues à Dieu (chap. IV).

L'évocation précédente de la vie du Christ appelle une réflexion concernant la vie du chrétien. Nous devons nous soumettre aux volontés du Seigneur et faire preuve d'empressement dans notre obéissance, comme nous le voyons faire à notre égard par les meilleurs de nos serviteurs (§ 1-2). Nous sommes également obéis de nos obligés, et des animaux, domestiques ou sauvages (§ 3). Nous commettrions donc une faute si nous ne donnions pas à Dieu des marques d'obéissance, alors que c'est à lui précisément que nous devons celles que nous recevons (§ 4). Mais cette réflexion se rattache étroitement au sujet : en effet, sans patience, pas d'obéissance ni de déférence (§ 5). Et l'on a vu ce qu'était la patience du Seigneur, sur laquelle on ne s'étendra jamais assez. Qui se réclame de lui doit donc rechercher de tout son cœur un bien qui lui appartient en propre. C'est là un argument abrégé mais décisif en faveur de la patience (§ 6).

4, 1. Igitur : sens affaibli pour introduire une remarque, un exemple (cf. *TLL* s.u. col. 264, 83 s. ; 265, 35 s.), ici une digression. On aurait pu attendre, plutôt, prolongeant cette évocation, une réflexion sur la notion d'imitation de la vie du Christ (cf. Fredouille, p. 401 ; *infra*, 8, 3). – **probos... et bonae mentis** : sur la coordination (ou la juxtaposition) d'un gén. (ou abl.) de qualité à un adj., ancienne dans la langue, cf. L.H.S., p. 818. – **quosque** : sur cet emploi de *quisque* avec un positif (sing. ou pluriel) chez Tert., cf. Waltzing, p. 53, chez les poètes et dans la prose impériale, cf. L.H.S., p. 170. – **conuersari** : selon *TLL* s.u. col. 857, 26, ce sens (= *se gerere, agere* ; cf. *supra*, 1, 1 *conuersatio*) se rencontrerait presque uniquement d'abord chez Ulp., *Dig.*, 1, 16, 9, 3 : « qui (filius) non ut oportet conuersari dicatur » ; etc., puis chez Tert., ici et *Marc.*, II, 27, 7, enfin dans les traductions de la Bible. – **obsequium... obsequii** : cf. *Paen.*, 4, 4 : « Obsequii... ratio in similitudine animorum constituta est ». Comme Tacite et Apulée, Tert. a une certaine prédilection pour ce terme, qui désigne normalement le devoir général de déférence de l'affranchi envers son patron (cf. *TLL* s.u. col. 181, 4). La vie du chrétien sera donc un « uerum obsequium erga uerum Deum » (*Spec.*, 1, 4) : cf. *infra*, § 2-5 ; M. Fini, *op. cit.*, p. 19. – **disciplina** : « l'observation (d'une loi, d'un précepte) comme telle », cf. *supra*, 1, 5 ; *infra*, 12, 1 ; Morel, *art. cit.*, p. 40. – **morigera** : adj. de la langue archaïque et, sans doute, familière. – **seruos... Dei** : biblisme (*Esd.* 5, 11 ; *Act.* 16, 17 ; *I Pierre* 2, 16 ; etc.). Les *serui Dei* sont opposés aux *serui diaboli*, les païens (cf. *Vx.*, II, 4, 1), de même que les *ancillae Dei* aux *ancillae diaboli* (cf. *Vx.*, II, 6, 1 ; *Cult.*, I, 4, 2 ; II, 11, 2) ; si les *serui Dei* englobent normalement les catéchumènes, les baptisés sont parfois appelés *perfecti serui Dei* (cf. *Spec.*, 1, 1 ; *Paen.*, 6, 15) ; à côté de ces désignations, l'expression *seruus Christi* est toujours un sing. collectif ; sur cette terminologie de Tert., cf. St. W.J. Teeuwen, *Sprachlicher Bedeutungswandel bei Tertullian*, Paderborn 1926,

p. 126-127 ; P. Van der Nat, *Comm. au De idol.*, p. 46-47. – **Dei uiui** : expression qui prédomine dans les traités pastoraux (*Mart.*, 3, 1 ; *Bapt.*, 5, 2 ; etc. Cf. Braun, p. 76 s.). – **in compede aut pileo** : la non-reprise de la préposition devant le second terme coordonné est caractéristique du style de Tert. (cf. Löfstedt, *Spr. Tert.*, p. 62-63 ; Fredouille, *SC* 281, p. 345). – **in aeternitate aut poenae aut salutis** : = *in poena aut in salute aeterna*, cf. Hoppe, *Synt.*, p. 85 s.

4, 2. seueritati... liberalitati... : cf. *Nat.*, I, 7, 29 : « uitam aeternam sectatoribus et conseruatoribus suis spondet (disciplina nostra), e contrario profanis et aemulis supplicium aeternum aeterno igni comminatur » ; *Apol.*, 49, 2 : « meliores fieri coguntur qui eis (= les vérités chrétiennes) credunt, metu aeterni supplicii et spe aeterni refrigerii » ; *Res.*, 32, 6 : « Aut... nihil in hominem destinatur, non liberalitas regni, non seueritas iudicii..., aut, si in hominem destinatur, necesse est in eas substantias destinetur... » ; *An.*, 33, 2 : « uolo iudicii... diuini iustitiam grauitatem maiestatem dignitatem recensere, si non sublimiore fastigio praesidet humana censura, plenior utriusque sententiae honore, poenarum et gratiarum, seuerior in ulciscendo et liberalior in largiendo » ; *Pud.*, 1, 5 : « Christianae pudicitiae ratio... coacta constantius ex metu et uoto aeterni ignis et regni » ; 2, 7 : « Deus... licet patiens, tamen... comminatur patientiae finem » ; etc. mais surtout *Marc.*, II, 13, 5 : « Vsque adeo iustitia etiam plenitudo est diuinitatis ipsius, exhibens deum perfectum, et patrem et dominum, patrem clementia dominum disciplina, patrem potestate blanda dominum seuera, patrem diligendum pie dominum timendum necessarie, diligendum quia malit misericordiam quam sacrificium, et timendum quia nolit peccatum, diligendum quia malit paenitentiam peccatoris quam mortem, et timendum quia nolit peccatores sui iam non paenitentes... ». Fréquente chez Tert. (aux passages cités, joindre encore *Orat.*, 7, 1, où elle est associée à la *clementia* ; *Paen.*, 6, 11 ; *Scorp.*, 6, 1 ; etc.), la notion de *liberalitas Dei*

n'est pas proprement scripturaire (le mot est d'ailleurs absent de la Vulgate). La *Liberalitas principis* occupe en revanche une place importante dans la mystique impériale (cf. W. Berlinger, art. « Princes », *RE* 22 col. 2231 ; J. Beaujeu, *Religion romaine*, Paris 1955, p. 424). – **declinandae... inuitandae** : cf. *supra*, 3, 9 : *subiendae morti et infra*, 13, 8 : *ei firmandae*.

4, 3. seruitute subnixis : cf. *infra*, 15, 3. Sur les devoirs réciproques des maîtres et des esclaves chez s. Paul et dans l'Église ancienne, mises au point de J. Dauvillier, *Les temps apostoliques*, Paris 1970, p. 437 s. (riche bibliographie) ; C. Munier, *L'Église dans l'Empire romain (II^e-III^e siècles)*, Paris 1979, p. 80-81 ; J. Gaudemet, *L'Église dans l'Empire romain (IV^e-V^e siècles)*, Paris 1958, p. 564 s. – **debitoribus obsequii** : cf. *Bapt.*, 12, 4 : *paenitentiae debitor* ; *Mon.*, 7, 9 : *monogamiae debitores* ; etc. Cette constr. de *debitor* au figuré avec gén. abstrait apparaît, selon *TLL* s.u. col. 114, 28, chez Ovide, Sénèque Rh., etc. Cf. *infra*, 15, 1. – **de pecudibus...** : thème de la domination de l'homme sur un univers créé pour lui : *infra*, 5, 5. Noter la distinction très « romaine » entre animaux domestiques et sauvages.

4, 4. Agnoscunt... oboediunt : soupçonnant une lacune, Kroymann suggère, dans l'apparat critique de son édition, de lire : « agnoscunt denique < primi cuiuslibet dominum eidem > que oboediunt ». Pour sa part, G. Thörnell, *Studia Tertullianea*, II, UUA 1921, p. 67-68, estime qu'on peut conserver le texte transmis par la tradition en comprenant « agnoscunt sc. se nobis a deo subdita esse » et en donnant à *quae* (*oboediunt*) la valeur de *quod, cum* (de même, *Apol.*, 23, 8 : *quae = quia* ; 50, 2 : *qui = etsi* ; *An.*, 31, 5 : *quae = quando* ; etc., avec alternance *Apol.*, 7, 2 : « aut eruite, si creditis, aut nolite credere, qui non eruitis ») ; cf. *infra*, 15, 1. A son tour, Hoppe, *Beitr.*, p. 89 a repoussé cette explication, et

considère, à juste titre, *agnoscunt* et *oboediunt* comme employés absolument, d'où son interprétation : « die Wesen, welche gehorchen, erkennen damit an d.h. schon in dem Gehorsam der Wesen liegt ein Anerkennen ». Formulation comparable, par ex. *Val.*, 1, 1 : « si tamen praedicant qui occultant ». Sur ce thème, que les animaux peuvent nous servir de modèles (à la fois « diatribique » et vétéro-testamentaire), cf. Pétré, *Exemplum*, p. 45 s. – **denique** : = *enim, nam, namque*. Équivalence attestée depuis Fronton, fréquente chez Tert. (cf. *TLL* s.u. col. 533, 52). – **de temetipso** : omis par inadvertance dans l'édition Borleffs. – **repente** : s.-ent. *te*, comme souvent chez Tert. (cf. *SC* 281, p. 360). Également employé *infra*, 10, 3 ; 16, 5.

4, 5. Nec pluribus : s. ent. *dicam, agam* (cf. *Apol.*, 10, 11 : « Satis iam de Saturno, licet paucis » ; *Marc.*, II, 28, 3 : « uirtus ueritatis paucis amat ») ; etc. Hoppe, *Synt.*, p. 145 s.). – **exhibitione** : apparaît chez Aul. Gel., *Nuits*, 14, 2, 7 et Gaius, *Dig.*, 50, 16, 22 (*TLL* s.u. col. 53 ; 59). Cf. *Cult.*, II, 1, 1 : « salus... in exhibitione... pudicitiae statuta est » ; *Paen.*, 4, 6 : « Ad exhibitionem obsequii prior est maiestas diuinae potestatis, prior est auctoritas imperantis quam utilitas seruentis ». – **domino Deo** : cf. *supra*, 1, 1. – **agnitio Dei** : beaucoup plus fréquent chez Tert. que *cognitio*, alors que *cognoscere* y est presque aussi souvent employé qu'*agnoscere*. Cf. *Apol.*, 21, 30 : *agnitio ueritatis* ; *Marc.*, V, 20, 6 : *agnitio Christi* ; *Pud.*, 9, 14 : *naturalis agnitio in deum* ; etc. – **sibi** : = *ei* (sc. *Deo*), cf. Hoppe, *Synt.*, p. 102 s. – **incumbat** : = *congruat, placeat* (cf., avec des nuances voisines, *Bapt.*, 17, 2 : « laicis disciplina uerecundiae et modestiae incumbit » ; *Iud.*, 6, 2 : « necessitas nobis incumbit, ut... » ; *Marc.*, V, 15, 5 : « incumbit Marcioni exhibere... »), et non, comme l'indique *TLL* s.u. col. 1077, 3, équivalent de *iniunctum, officium sit*. Même idée, d'un point de vue plus particulier, dans *Paen.*, 3, 2 : « Domino enim cognito, ultro spiritus a suo auctore respectus

emergit ad notitiam ueritatis, et admissus ad dominica praecepta ex ipsis statim eruditur id peccato deputandum a quo deus arceat... » ; 4, 4 : « paeniteat amasse quae deus non amat, quando ne nos quidem ipsi seruulis nostris ea quibus offendimur non odisse permittimus. Obsequii enim ratio in similitudine animorum constituta est ». – **Ne... uideamur interiecisce** : mêmes prévenances en *Nat.*, I, 13, 5 : « Quare, ut ab excessu reuertar... » ; *Praes.*, 31, 1 : « Sed ab excessu reuertar... » ; *Virg.*, 11, 1 : « Sed quod supra intermisimus ex parte subsecutae disputationis, ne cohaerentiam eius dispergeremus, nunc responso expungemus » ; etc. Plus généralement, sur le soin mis par Tert. à guider son lecteur, cf. Fredouille, p. 37-38. **Interiecisce** : l'*interiectio* est, dans la langue de la rhétorique, une « parenthèse » plutôt qu'une « digression », cf. Fredouille, p. 365, n. 4 ; *Val.*, 33, 1 SC 281, p. 350. – **oblucatur** : seule occurrence de ce vb. chez Tert.

4, 6. demonstrator : deux autres occurrences du mot chez Tert., *Apol.*, 23, 6 : « iste ipse Aesculapius medicinarum demonstrator », et *An.*, 1, 6 : « (sapientia de schola caeli) certa nullum alium potiore[m] animae demonstratorem quam auctorem ». – **acceptator** : création de Tert. (cf. Hoppe, *Beitr.*, p. 133), qui y recourt en deux autres passages : *Paen.*, 2, 9 : « Deus... bonorum... necesse est... acceptator, si acceptator, etiam remunerator », et *Iei.*, 11, 2 : « uotum, cum a Deo acceptatum est, legem in posterum facit per auctoritatem acceptatoris ». – **de bono eius** : cf. *supra*, 1, 7. – **late retracet** : cf. *infra*, 5, 1 s.u. « loquacitas ». – **in expedito** : même si, sémantiquement, l'expression a valeur d'adjectif (cf. *Vx.*, II, 2, 5 : *expedita sententia* ; *Marc.*, II, 28, 3 : *expedita uirtus* ; etc. *TLL* s.u. « expedio », col. 1619, 65) ou d'adverbe (cf. *Apol.*, 47, 10 : *expedite... praescribimus*), syntaxiquement adj. neutre substantivé (cf. *supra*, 3, 1 : *de longinquo, de supernis*), sur le même plan que *in... compendio* et, comme lui, dépendant de *constituta est* (cf. *infra*, 7, 5 ; 10, 1 ; 13, 1 ;

Paen., 4, 4 [cité *supra*, § 5] ; etc.). – **in expedito et ...compendio** : cf. Fredouille, p. 195 s. – **commendatio et exhortatio** : cf. *supra*, 1, 1 et p. 11 s.

3. Vice opposé, l'impatience a Satan pour auteur (chap. V).

a. Apparition de l'impatience. Sa dégénérescence en colère, puis en crime (chap. V, 1-17).

Un tel argument ne rend pas pour autant inutile une réflexion plus approfondie. En particulier, s'interroger sur le vice contraire à la patience aidera à mieux connaître les comportements qu'il faut adopter et ceux qu'il faut éviter (§ 1-2). De fait, de même que la patience a Dieu pour « auteur », l'impatience a Satan pour « auteur » : il y a donc entre l'une et l'autre la même opposition et la même distance qu'entre Dieu, le Très Bon, et son adversaire, Satan, le Très Mauvais (§ 3-4). En effet, le premier mouvement d'impatience fut la réaction de Satan, incapable de supporter que Dieu eût soumis la création à l'homme (§ 5). Faute d'accepter cette situation avec patience, Satan en fut éprouvé, et il prit l'homme en aversion (§ 6). Peu importe, au demeurant, de savoir si en Satan c'est la méchanceté qui fut antérieure à l'impatience, ou l'inverse, du moment que c'est avec lui qu'apparut l'impatience et qu'il sut en faire l'instrument du péché (§ 7-8). Satan apprit à Ève l'impatience, et le péché des deux premières créatures fut commis par impatience. Ce fut la cause du jugement de Dieu, qui manifesta sa patience en se contentant de maudire Satan, sans le châtier (§ 9-12). Au Paradis, l'homme vivait dans l'innocence et l'amitié de Dieu ; sur la terre, loin du regard de Dieu, il se

montra encore impatient, et fit ce qui déplaisait à Dieu (§ 13-14). Et chez Caïn l'impatience suscita la colère, qui le poussa au crime (§ 15-17).

5, 1. Verumtamen : si probante et décisive soit-elle, la *praescriptio* ne dispense pas *cependant* d'une réflexion plus approfondie (et, dans la polémique, d'une réfutation plus circonstanciée), cf. *Nat.*, I, 12, 14 ; II, 1, 4 ; *Herm.*, 1, 1-2 ; *Marc.*, I, 1, 6-7 ; III, 1, 1-2 ; etc. Fredouille, p. 184 s. ; 195 s. Deux autres occurrences seulement de cet adv. chez Tert. : *Mart.*, 1, 2 et, en citation, *Cast.*, 4, 2 (= *I Cor.* 7, 28 : δέ). — **procedere disputationem...** : litt. « le fait que le débat fasse des progrès n'est pas... ». Cf. Cic., *Fin.*, 1, 29 : « ut ratione et uia procedat oratio » (*Tusc.*, 2, 42 : « quo facilius oratio progredi possit longius ») ; Sén., *Const. sap.*, 7, 1 : « haec disputatio processit ». La correction (*procedere*) proposée par Scaliger ne s'impose donc pas, cf. Pellegrino, *RFIC* 28 (1950), p. 76. — **de necessariis fidei** : reprise de l'analyse après la « digression » du chap. IV (cf. Fredouille, *SC* 281, p. 247 ; 350). — **loquacitas... turpis** : en dépit du silence des éditeurs et des traducteurs, la duplication *turpis... turpis*, peu conforme, semble-t-il, aux habitudes de Tert. dans des formulations de ce type, nous paraît être une dittographie. Nous comprenons : *si quando* sc. *non turpis est* (= « si jamais la prolixité n'est pas condamnable, c'est bien quand il s'agit pour elle d'édifier »). Cf. pour le tour elliptique *An.* 45, 6 : « Ideo et prudentes, si quando, sumus » ; pour *nulla* = *non*, cf. *Apol.* 8, 8 ; 21, 9 ; etc. La phrase trahit l'embarras de Tert. pris entre une conception théorique des moyens de la vérité et les exigences pratiques de toute persuasion, cf. Fredouille, p. 32 s. ; 184 s. ; également, « L'esthétique théorique des écrivains paléochrétiens », dans Varron, *grammaire antique et stylistique latine* (= Mélanges J. Collart), Paris 1978, p. 365 s. Cf. aussi cette remarque contemporaine de *Paen.*, 4, 5 : « De bono paenitentiae enumerando diffusa et pro hoc

magno eloquio committenda materia est » ; et *supra*, 4, 6 s.u. « late retractet ». Peut-être, sous-jacente, une réminiscence d'*Éphés.* 4, 29 (πᾶς λογος σαπρὸς ἐκ τοῦ στόματος ὑμῶν μὴ ἐκπορευέσθω, ἀλλὰ εἴ τις ἀγαθὸς πρὸς οἰκοδομὴν τῆς χρεῖας. Partiellement cité en *Pud.*, 17, 16) ?

5, 2. res postulat contrarium : cf. *Idol.*, 2, 5 : « quomodo abundabit iustitia nostra... nisi abundantiam aduersariae eius, id est iniustitiae, perspexerimus ? » ; *Cypr.*, *De b. pat.*, 19 : « ut magis... patientiae bonum luceat, quid mali e contrario inpatientia inportet consideremus » ; *Lact.*, *Inst.*, I, 23, 8 : « primus... sapientiae gradus est falsa intellegere, secundus uera cognoscere ». Démarche usuelle, aussi bien en philosophie (cf. Chrysippe ap. Aul. Gel., *Nuits*, 7, 1, 3-4 : « Nullum adeo contrarium est sine contrario altero. Quo enim pacto iustitiae sensus esse potest, nisi essent iniuriae ?... Quid item fortitudo intellegi posset, nisi ex ignauiae adpositione ? Quid continentia, nisi ex intemperantiae ?... » ; Sén., *Clem.*, 2, 3, 1 : « Et ne forte decipiat nos speciosum clementiae nomen aliquando et in contrarium abducat, uideamus quid sit clementia qualisque sit et quos fines habeat » ; *Luc.*, 45, 7 ; 95, 65 ; etc.), qu'en rhétorique (cf. Cic., *Top.*, 47 : « Deinceps locus est qui a contrario dicitur. Contrariorum autem genera sunt plura, unum eorum quae in eodem genere plurimum differunt, ut sapientia et stultitia... » ; etc. Pour les *exempla contraria* : Quint., *Inst. or.*, 5, 11, 5 ; chez Tert., cf. Pètré, *op. laud.*, p. 100, et par suite en exégèse (*Res.*, 21, 2 : « aequum sit... incerta de certis et obscura de manifestis praeiudicari » ; *Pud.*, 17, 18 : « Pauca multis, dubia certis, obscura manifestis adumbrantur »). — **inluminabis** : cf. *Res.*, 37, 6 : « Ostendens (dominus)... quid prosit et quid non prosit, pariter inluminat quid cui prosit, spiritum scilicet carni... » ; *Herm.*, 15, 6 : « ... mala necessaria fuisse ad inlumptionem bonorum ex contrariis intellegendorum » ; etc. Hoppe, *Synt.*, p. 189. De même, *Iei.*, 3, 3 : « Ostendens... unde sit occisus

Adam, mihi reliquerat intellegenda remedia offensae, qui offensam demonstrarat... certus hoc Deum uelle cuius contrarium noluit ». – **digesseris** : sens (= *enarrare, exponere, describere*) fréquent chez Tert. (*Nat.*, I, 7, 30 ; 11, 2 ; etc. *Infra*, 13, 5, mais avec un sens différent *supra*, 1, 5), attesté depuis Val. Max., 1 Praef. (cf. *TLL* s.u. col. 1119, 45 s.).

5, 3. impatientia : le mot apparaît chez Val. Max., 6, 7, 1 (« Tertia Aemilia, Africani prioris uxor... tantae fuit comitatis et patientiae ut... dissimulauerit, ne domitorem orbis Africae femina magnum uirum impatientiae (*incontinentiae D*) reum ageret... ») et Sén., *Luc.*, 9, 2, avec le sens opposé, jamais repris (« ...si exprimere ἀπάθειαν uno uerbo cito uoluerimus et impatientiam dicere : poterit... contrarium ei, quod significare uolumus, intelligi »). En dehors de *Pat.*, Tert. n'emploie le mot qu'en *Nat.*, I, 7, 16. Cf. *infra*, § 5 *inpatienter*, et § 7 *inpatients*. Tert. innove donc en substituant l'opposition *patientia-inpatientia* (sur ce choix, cf. *supra*, p. 29) au couple *patientia-ira* (cf. Sén., *De ira*, 2, 12, 6 : « nos... aduocabimus patientiam... Quantum est effugere maximum malum, iram... ! » ; etc.), qui du reste, grâce en grande partie à la *Psychomachia* de Prudence, se perpétuera à travers tout le Moyen-Age, cf. A. Katzenellenbogen, *Allegories of the Virtues and Vices in mediaeval Art from early Christian Times to the thirteenth Century*, London 1939, qui p. 83 signale le seul cas où le vice opposé à *Patientia* n'est pas *Ira* (Vitrail du chœur de la cathédrale d'Auxerre : *Patientia* associée à *Desperatio*) ; p. 12, mentionne la seule représentation figurée d'*Inpatientia* (un mss de Moissac) ; G.T. Schiffhorst (ed.), *The Triumph of Patience. Medieval and Renaissance Studies*, Orlando 1978, p. 81. – **aduersario** : Jérôme, *In Eph.*, 4, 27 : « Lingua... Hebraea Satan appellatur, id est aduersarius siue contrarius » ; cf. *Test.*, 5, 2 ; *Scorp.*, 6, 1 ; etc. En fonction adjective : *Idol.*, 7, 1 : « de aduersaria officina in domum Dei uenire » ; *Mon.*, 2, 3 : « Aduersarius... spiritus ex

diuersitate praedicationis... ». Cf. *infra*, § 4 s.u. « aemulo » et « diabolus ». – **principaliter** : ce sens (cf. *Apol.*, 6, 10 ; etc.) trahit peut-être une influence de la langue juridique (Waszink, p. 265).

5, 4. ab aemulo Dei : Tert. utilise fréquemment *aemulus* ou *aemulus Dei* pour désigner Satan (cf. *supra*, § 3 s.u. « aduersario ») : *Apol.*, 27, 4 ; *Spec.*, 2, 12 ; *Cor.*, 6, 2 ; etc. ; également *aemulator* : *Spec.*, 2, 12 ; *Iei.*, 16, 7 ; pour la forme verbale : *Prax.*, 1, 1 : « Varie diabolus aemulatus est ueritatem » ; *infra*, 16, 2 ; pour la forme adverbiale : *Praes.*, 40, 7 (*aemulanter* est un hapax, cf. Hoppe, *Beitr.*, p. 145). – **Eadem discordia... auctorum** : ce qui ne veut pas dire que deux choses opposées ne puissent pas avoir le même auteur, en qui ces oppositions trouvent leur conciliation ou leur cohérence, cf. *Marc.*, V, 3, 9 : « Proinde si in lege maledictio est, in fide uero benedictio, utrumque habes propositum apud creatorem : ' Ecce posui, inquit, ante te maledictionem et benedictionem ' (*Deut.* 11, 26). Non potes distantiam uindicare – quae etsi rerum est, non ideo auctorum – quae ab uno auctore proponitur... ». Formulation comparable en *An.*, 16, 2 : « ...a diabolo inrationale, a quo et delictum, extraneum a Deo, a quo est inrationale alienum. Proinde delicti diuersitas horum ex distantia auctorum ». – **diabolus** : sur ce calque du gr. διάβολος (= calomniateur) utilisé dans la LXX pour traduire l'hébr. šātān (= l'adversaire), cf. L.W. Förster - G. Von der Rad, art. « διάβολος », *TWNT* t. 2, p. 70-71 ; *TLL* s.u. « diabolus », col. 940, 65 s. – **alteri facere** : cette construction de *facio* (+ dat.) employé absolument est rapprochée par Löfstedt, *Spr. Tert.*, p. 95-96 de Symm., *Lettres*, 1, 60 : « Cui ego propterea factum uolo, ut... », et par Thörnell, *Studia Tert.*, II (1921), p. 42 s. du tour *agere alicui* (*Marc.*, IV, 23, 1) = *negotium gerere alicui* (*Marc.*, IV, 25, 6) et des nombreux emplois absolus, chez Tert., de *facio* + prép., en particulier *ad* (cf. *Apol.* 5, 1 : « Facit et hoc ad causam,

quod... » ; 23, 8 ; 29, 3 ; etc.). – **a malo... a bono** : tout laisse penser, dans ce contexte (*auctorum, Deus optimus, diabolus, testantur*), que les deux adj. sont ici substantivés, le premier *a malo* ayant entraîné le second. En effet, si *malus* est usuel pour désigner le Malin (trad. du scripturaire *πονηρός*), cela n'est pas vrai de *bonus* pour désigner Dieu. A joué également en faveur de la substantivation de *bonus* l'opposition qu'elle permettait entre le neutre (*aliquid boni, mali*) et le masculin.

5, 5. natales impatientiae... deprehendo... : la source du mal est donc l'impatience, péché commis par Satan le premier, incapable de résister à l'orgueil et à la jalousie (*inpatienter tulit*) ; au § suivant, Tert. assimile d'ailleurs *malus* et *inpatientis* ; cf. K. Wölfl, *Das Heilswirken Gottes durch den Sohn nach Tertullian*, Roma 1960, p. 183 s. – **deprehendo** : cf. *Marc.*, IV, 13, 4 : « Huius... numeri (= duodecim) figuras apud creatorem deprehendo » ; *An.*, 16, 3 : « ea quae in Christo deprehenduntur » ; etc. – **dominum Deum** : cf. *supra*, 1, 1. – **uniuersa opera... homini subiecisse** : Dieu a créé le monde non pour lui, mais pour l'homme, qui en a la maîtrise : ce thème revêt une importance particulière chez Tert., sans doute sous l'influence du stoïcisme, cf. *Marc.*, I, 13, 2 ; II, 4, 3 ; 4, 5 ; *Spec.*, 2, 4 ; etc. M. Spanneut, *Le stoïcisme des pères de l'Église*, Paris 1969², p. 382-383. Cf. *supra*, 4, 3. – **opera... fecisset** : sur ce syntagme appliqué à la création, cf. *Iud.*, 4, 1 : « ab omnibus operibus suis quae (Deus) fecit » ; *Prax.*, 16, 1 : « opera mundi per filium facta » ; Braun, p. 346 s. – **imagini suae** : cf. S. Otto, « Der Mensch als Bild Gottes bei Tertullian », *MThZ* 10 (1959), p. 276-282 ; G.L. Bray, *Holiness and the Will of God. Perspectives on the Theology of Tertullian*, London 1979, p. 66 s. – **inpatienter** : premières attestations de cet adv. chez Tac., *Germ.*, 8, 1 (au comparatif) et Plin., *Lettres*, 2, 7, 6 ; etc. (*TLL* s.u. col. 526, 12). Tert. n'y recourt que dans ce traité (*infra*, § 16 et 23 ; 7, 6 ; 9, 3 ; 9, 7) ; cf. *supra*, 5, 3 *inpatientia*.

5, 6. Nec enim... : sous une formulation qui pourrait sembler n'être qu'un cliquetis de mots, Tert. analyse en fait, dans ce §, les composantes de la « passion » dont Satan s'est rendu coupable, allant d'abord de la cause aux effets, puis en remontant (*adeo...*), des effets à la cause : *inpatientia* → *dolor* → *inuidia* → *deceptio* ← *inuidia* ← *dolor* ← *inpatientia* (cf. *infra*, § 17). D'autre part, cette explication « psychologique » repose sur un schéma d'inspiration stoïcisante (peut-être même, plus précisément, posidonienne, si la partie étimologique de l'éthique se rapporte bien aux passions : cf. Sén., *Luc.*, 95, 65 : « Posidonius... adicit causarum inquisitionem, aetiologian quam quare nos dicere non audeamus... non uideo » ; C.J. de Vogel, *Greek Philosophy*, III, p. 265 ; Fredouille, c.r. de R. Braun, « Les règles de la parénèse... », *REAug.*, 28, 1982, p. 294), formulable, au prix de quelques simplifications, de la manière suivante : emporté par un mouvement de l'âme qu'il n'a pas dompté faute de vouloir ou de savoir obéir à la raison en acceptant que Dieu soumit la création à l'homme (*inpatientia*), Satan s'est cru lésé et en a conçu un profond ressentiment (*dolor*), ce qui l'a conduit à prendre l'homme en haine (*inuidia*) et à vouloir s'en venger en le trompant (*deceptio*). Cf. Sén., *De ira*, 2, 1, 4-5 : « ... speciem capere acceptae iniuriae et ultionem eius concupiscere et utrumque coniungere nec laedi se debuisse et uindicari debere, non est eius impetus qui sine uoluntate nostra concitatur... hic (impetus) compositus et plura continens : intellexit aliquid, indignatus est, damnauit, ulciscitur ; haec non possunt fieri, nisi animus eis quibus tangebatur assensus est » (pour un commentaire approfondi de ces pages de Sénèque, cf. A.-J. Völke, *L'idée de volonté dans le stoïcisme*, Paris 1973, p. 163 s.). Comme dans toute « passion », l'*inpatientia* est en même temps l'origine et l'ensemble du processus.

5, 7. **ille angelus perditionis** : seul passage où Tert. qualifie ainsi Satan (à rapprocher toutefois de *Test.*, 3, 2 : « Sathanam... quem nos dicimus malitiae angelum... » et *Praes.*, 6, 6 : « Prouderat... spiritus sanctus futurum in uirgine quadam Philumene angelum seductionis transfigurantem se in angelum lucis [cf. *II Cor.* 11, 14] ... »). Sur ce gén. de qualité (sans adj.), qui s'est développé sous l'influence de la Bible (ex. *II Cor.* 11, 14 : *angelus lucis* = *Praes.*, 6, 6 [*supra*]; *Res.*, 55, 12; *An.*, 57, 8; *II Thess.* 2, 3 : *filii perditionis* = *Marc.*, V, 16, 4; *Res.*, 24, 12), cf. Blaise, *Manuel*, § 85. – **malus an impatiens** : cf. *supra*, § 3. En dehors des 8 occurrences d'*impatiens* dans *Pat.*, Tert. ne recourt à cet adj. qu'en *Vx.*, II, 5, 1 et *Scorp.*, 3, 2. – **palam cum sit** : sans doute la *lectio difficilior* (= *cum palam sit*); sur ce type de disjonction, qui ne se rencontre pas seulement en poésie, cf. Marouzeau, *L'ordre des mots*, III, p. 132; pour Tert., Löfstedt, *Spr. Tert.*, p. 41 s.; Bulhart, *Praef.*, § 90-92. – **cum (malitia)** : si *TLL* s.u. « *auspicor* », col. 1550, 64 s. ne mentionne pas de constr. de ce vb. + *cum*, il faut toutefois observer qu'en dehors de la constr. usuelle + *ab* on rencontre l'abl. seul ou *per* + acc. (cf. Plin., *Nat.*, 7, 3 : « a supplicii uitam auspicatur », mais Tert. écrit *Marc.*, IV, 21, 11 : « nec statim (Christus Marcionis) lucem lacrimis auspicatus »; de même *Bapt.*, 9, 4 : « (Christus) prima rudimenta potestatis suae... à quā auspicatur ». Mais Sén., *Luc.*, 47, 10 : « senatorium per militiam auspicantes gradum »); dans ces conditions, *auspicor* + *cum* (analogique de *incipio* + *cum* : cf. Tit. Liv., 1 *praef.* 13; Plin., *Nat.*, 2, 124; Quint., *Inst. or.*, 11, 3, 106; etc.) ne paraît pas exclu; à quoi se joint le goût de Tert. pour ce type de *uariatio* (cf. *Prax.*, 25, 2 : « post resurrectionem et de [= *post*] uictae gloria mortis »; Bulhart, *Praef.*, § 111; également, *infra*, 9, 2), puisqu'il recourt ensuite à la construction habituelle *auspicor* + *ab*. – **malitia... malitiam** : cf. Cic., *Fin.*, 3, 39 : « Quas enim κακίας Graeci appellant, uitia malo quam malitias nominare »; *Tusc.*, 4, 34 : « sic (*sc.* uitiositatem) malo quam malitiam appellare eam quam Graeci κακίαν appellant; nam malitia certi cuiusdam uitii nomen est, uitio-

sitas omnium ». Naturellement, Tert. n'ignore pas que, en toute rigueur, c'est l'*impatientia* qui dérive de la *malitia*, non l'inverse (cf. Cic., *Tusc.*, 4, 34 : « ex qua (uitiositate) concitantur perturbationes, quae sunt... turbidi animorum concitatae motus, auersi a ratione et inimicissimi mentis uitaeque tranquillae »). Cf. du reste *infra*, § 15. – **auspicatam (esse)** : Tert. n'hésite pas à utiliser ce verbe depuis longtemps dépouillé de résonance religieuse, cf. Fredouille, *SC* 281, p. 197. – **indiuuiduas** : cf. *Val.*, 14, 1; *infra*, 15, 7. Ce sens (« inséparable ») apparaît chez Sén., *Prou.*, 5, 9; *Luc.*, 67, 10 (cf. *TLL* s.u. col. 1210, 6). – **in uno patris sinu** : = *in unius patris sinu*.

5, 8. **primus... primus** : thème de « blâme », cf. Quint., *Inst. or.*, 3, 7, 16. 19 : « ... sciamus gratiora esse audientibus quae solus quis aut primus... fecisse dicitur... Qui omnis etiam in uituperatione ordo constabit, tantum in diuersum... »; Fredouille, *SC* 281, p. 220. – **delinquere intrauerat** : hésitation sur l'analyse de ce syntagme : *intrauerat* + inf., d'après *incipio* + inf. (cf. *TLL* s.u. col. 65, 8, qui ne donne que cet exemple; de toute manière, cette construction ne se retrouve pas ailleurs chez Tert.) ? ou bien (comme l'indique Kroymann, *CSEL* 47, p. 7 app. crit.) *delinquere* = *delictum* (nombreux ex. d'inf. substantivés dans Hoppe, *Synt.*, p. 42) ? – **impingendo** : sens figuré attesté depuis Val. Max., 9, 14, 3 (cf. *TLL* s.u. 617, 67 s.). *Impingendo homini* : sur ce datif final, cf. *SC* 281, p. 257. – **crimen** : Evans, *Tert.'s Homily on Baptism*, p. 45, fait observer que dans ce chapitre Tert. emploie indifféremment *delictum*, *peccatum* et *crimen* pour désigner la faute d'Adam et ses conséquences, alors que d'une manière générale c'est *delictum* qui chez lui signifie « péché ». Réminiscence stoïcienne ? Selon Cic., *Mur.*, 60-66, en effet, en vertu de l'égalité des fautes, les stoïciens ne distinguaient pas entre *facinus*, *peccatum*, *delictum*, *scelus* et *nefas*.

5, 9. illi : « datius auctoris » (fréquent chez Tert., cf. Hoppe, *Synt.*, p. 25). – **mulier :** Ève. Cf. *Virg.*, 5, 1 : « Cum hoc genus secundi hominis a Deo factum est in adiutorium hominis, femina illa, statim mulier est cognominata... ' Vocabitur, inquit, mulier ' (*Gen.* 2, 23)... ». – **non temere dixerim :** parce que Tert. se réfère au récit de la Chute dans *Gen.* – **spiritu... infecto :** cf. *Res.*, 16, 6 : « ... calicem... frictricis uel archigalli uel gladiatoris aut carnificis spiritu infectum... ». – **interdicto :** trois autres occurrences seulement de ce mot chez Tert. (*Marc.*, IV, 24, 8 ; *Mon.*, 7, 9 ; *Pud.*, 12, 5), chaque fois, comme ici, en contexte scripturaire pour désigner un interdit divin. – **praeseruasset :** = *obseruasset, conseruasset* (sur cette indifférence au préverbe, cf. *supra*, 1, 7 : *subsignant* ; de même : *Vx.*, I, 1, 4 : « carnis... integritatem mihi perseruandam [A : reseruandam NFR] »).

5, 10. Adam nondum maritum : pour Tert., comme pour Justin, *Dial.*, 100, 5 et Irén., *Haer.*, III, 22, 4, Adam et Ève étaient vierges avant leur faute : *Carn.*, 17, 5 : « In uirginem enim adhuc Euam irrepserat uerbum aedificatorium mortis » ; *Mon.*, 5, 5 : « ... nouissimus Adam, id est Christus, innuptus in totum, quod etiam primus Adam ante exilium » ; *infra*, § 13 *innocens*. – **nondum aures sibi debentem :** cf. *Spec.*, 27, 3 : « ... quis aures diabolo aduersus Deum ministraverit ? ». Déjà Pl., *Pseud.*, 153 : « huc adhibete auris quae ego loquor » ; etc. Cf. *TLL* s.u. col. 1518, 73, qui mentionne notre passage sous la rubrique n° 11 « oboedientia ». – **est... facit :** présents, succédant à un pft. (*sustinuit*) ; sur ces variations temporelles, cf. Fredouille, *SC* 281, p. 247. – **traducem :** cf. *Test.*, 3, 2 : « ... per quem (Satanam) homo, a primordio circumuentus, ut praeceptum Dei excederet, et propterea in mortem datus, exinde totum genus de suo semine infectum suae etiam damnationis traducem fecit ». Sur ce terme très souvent employé par Tert. avec une valeur métaphorique, cf. Hoppe, *Synt.*, p. 177-178 ; Moingt, IV, p. 240-241.

5, 11. alius (homo)... alterius : = *alter (homo)... alterius*, substitution fréquente dans la langue impériale (cf. *TLL* s.u. « alter », col. 1742, 5). *Alius homo* renvoie naturellement à *illum* (= Adam), *alterius* à *mulier* (= Ève), sujet non exprimé de *hauserat* et *facit*. *Homo* : pour ce sens, cf. Juv., *Sat.*, 6, 284, qui fait dire à son héroïne : « homo sum » ; dans le même contexte : *Virg.*, 5, 1 (cité *supra*, § 9 s.u. « mulier ») ; Aug., *Enarr. Ps.*, 103 s. 1, 8 (*CCL* 40, p. 1479) : « illi duo homines primi, parentes nostri... ». – **immo :** la leçon des mss (*mox*) ne nous paraît guère offrir un sens satisfaisant, dans la mesure où cet adv. suppose une seconde « faute » (un second acte d'impatience) d'Adam, absente du récit de la *Gen.* ainsi que de l'apocryphe *Vie d'Adam et Ève* (que, selon Daniélou, *Origines du Christianisme latin*, p. 147, Tert. aurait connue). Au demeurant, si les éditeurs sont unanimes à conserver cette leçon, les traducteurs sont, pour leur part, plus embarrassés : par ex., Thelwall tourne la difficulté en rendant *mox* par « presently, too... » ; Sciuto lui donne un sens (« tosto ») attesté seulement beaucoup plus tard (cf. L.H.S., p. 637) ; Genoude ne le traduit pas, lui donnant par là-même implicitement la valeur, non attestée, mais en accord avec le récit biblique, de « en effet »... L'objection que l'on peut faire à notre correction (l'altération *immo* → *mox* étant paléographiquement explicable, surtout si l'on admet l'orthographe *imo*) est la place occupée ici par l'adverbe. Elle est sérieuse, mais non dirimante : 1. Cette « règle » de la position initiale n'est plus, depuis Tite-Live, scrupuleusement respectée par les prosateurs (cf. L.H.S., p. 492) ; 2. Exceptionnellement Tert. aussi y déroge (cf. *An.*, 18, 9 ; 46, 5) ; 3. Le souci de l'anaphore (*Perit... perit...*) a pu prévaloir ici sur l'usage. – **circa :** = *de* + *abl.*, cf. *SC* 281, p. 205. – **diaboli :** cf. *supra*, 5, 4.

5, 12. Hinc... unde... : *TLL* s.u. « hinc », col. 2806, 56 ne signale qu'un seul exemple antérieur de cette corrélation (Tér., *Phorm.*, 604 : « Petam hinc unde a primo institi ». Cf.

Praes., 43, 5 : « At ubi Deus, ibi metus in Deum qui est initium sapientiae ; ubi metus in Deum, ibi grauitas honesta... » ; *Virg.*, 14, 1 : « Porro ubi gloria, illic sollicitatio, ubi sollicitatio, illic coactio... ; etc. – **prima... origo** : type de pléonasme (*prima exordia, origo initialis*, etc.) particulièrement fréquent chez Apulée (cf. Bernhard, *Der Stil des Apuleius*, p. 175). – **iudicii... irasci...** : dans le prolongement de l'A.T. et du N.T., thème de la « justice vindicative » : la colère de Dieu est la manifestation de son jugement (*Marc.*, II, 11, 1 : « usque ad delictum hominis Deus a primordio tantum bonus, exinde iudex et seuerus et, quod Marcionitae uolunt, saeuus »), elle est l'un de ses attributs au même titre que la bonté et la justice, dont elle est indissociable (cf. *Test.*, 2, 3-4 ; *Marc.*, I, 25-26), mais ne saurait être impatience. On sait que, par la suite, Tert. sera conduit à concéder même l'impassibilité du Père, reportant sur le Fils des mouvements de colère dont Dieu doit être exempt (cf. *Marc.*, II, 27, 6 ; Fredouille, p. 160 s.). – **offendere** : cf. *infra*, § 14 et 22 ; 8, 7 ; 10, 5 ; 10, 8 ; 13, 4 ; *supra*, 3, 3. – **in diabolo** : cf. *supra*, § 4. On attendrait plutôt que Tert. fit référence à la malédiction de l'homme, qui en *Gen.* 3, 17 vient après celle du serpent (*Gen.* 3, 14). Deux questions peuvent donc se poser : d'une part, Tert. a-t-il interverti l'ordre des deux malédictiones ? d'autre part, *in diabolo* n'est-il pas une glose suscitée par l'expression *indignatio prima* ? Le sens exact de *in* (« à propos de » ou « contre » [= *in* + acc., cf. Bulhart, *Praef.*, § 60 h]) n'est pas sûr.

5, 13. **crimen** : cf. *supra*, § 8. – **istud inpatientiae admissum** : cf. *supra*, § 11 : « per inpatientiam suam... commissam ». – **Innocens** : cf. *supra*, § 10. – **de proximo** : cf. *supra*, 3, 1 : *de longinquo*. – **amicus** : bien qu'elle n'y soit pas explicitement exprimée, l'idée d'une grande familiarité d'Adam avec Dieu dans le Paradis ressort très clairement du récit yahviste (cf. *Marc.*, II, 2, 6 : « ... paradisi gratia et familiaritas

Dei, per quam omnia Dei (homo) cognouisset, si oboedisset »). Peut-être toutefois la formulation trahit-elle quelques souvenirs sénéquisants (cf. *De const. sap.*, 8, 2 : « sapiens... uicinus proximusque diis consistit » ; *De prou.*, 1, 5 : « Inter bonos uiros ac deos amicitia est » ; etc.) ? – **paradisi colonus** : cf. *Iud.*, 2, 11 : « (Deus) in paradiso constituens eum (= Adam) incircumcisum colonum paradiso praefecit ». A rapprocher de *CIL* XIII, 2414 (= Diehl, *ILCV* 612, 5-6) : « Conditor omnipotens paradysi quem esse colonum / Iusserat, hanc tribuit culpa nefanda uicem » (cf. Braun, p. 352 ; G. Sanders, *Licht en duisternis in de christelijke grafscripten*, t. 2, Brussel 1965, p. 391). Sur cette conception (sens « topographique » et « moral »), voir *An.*, 38, 2 ; *Mon.*, 17, 5 ; H. Fine, *Die Terminologie der Jenseitsvorstellungen bei Tertullian*, Bonn 1958, p. 224 ; K. Wölfl, *Das Heilswirken Gottes durch den Sohn nach Tertullian*, Roma 1960, P. 184. – **succidit** : avec ce sens et cette constr. (+ dat.), cf. *Apol.*, 27, 6 : « (daemones) condicioni suae parent et succidunt [-ced- F] » ; *Cor.*, 6, 2 : « apostolus... ait uanitati (uniuersam conditionem) succidisse » ; *infra*, 14, 3 ; Hoppe, *Synt.*, p. 30. – **Deo sapere** : « datiuus commodi » (Thörnell, *Studia Tertulliana*, II, p. 44 ; cf. *supra*, § 4 : alteri facere). En ce sens : + *cum* (*Bapt.*, 12, 5), + *contra* (*Cast.*, 3, 4) ; cf. P.G. Van der Nat, Comm. au *De idololatria*, p. 41-42 (tableau des sens et constr. de *sapere* chez Tert.).

5, 14. **terrae datus** : après avoir créé l'homme sur la terre, Dieu le transporta au Paradis (*Marc.*, II, 4, 4 : « Bonitas (Dei) finxit (hominem) de limo... ; bonitas praefecit uniuersis fruendis atque regnandis... ; bonitas amplius delicias adiecit homini, ut, quamquam totius orbis possidens, in amoenioribus moraretur, translatus in paradysum... » ; II, 10, 3 : « quod nemo hominum in paradiso Dei natus sit, ne ipse quidem Adam, translatus potius illuc »), d'où, après sa faute, il le chassa et le renvoya sur terre (*Marc.*, II, 2, 6 : « redhi-

bitus materiae suae et in ergastulum terrae laborandae relegatus in ipso opere prono et deuexo ad terram ». Tert. ne parait pas distinguer entre ce Paradis et celui où séjourne les âmes des martyrs en attendant la Résurrection (*Marc.*, II, 10, 6 : « (Deus) sustinens hominem gloriosiore in paradisu ad licentiam decerpandae arboris uitae iam de uita regressurum »). Sur sa situation, cf. *Apol.*, 47, 13 : « paradisu... locum diuinae amoenitatis recipiendis sanctorum spiritibus destinatum, maceria quadam igneae illius zonae a notitia orbis communis segregatum... » ; *Mart.*, 3, 3 ; *An.*, 55, 4 ; *infra*, 13, 7 ; Waszink, p. 554 ; Fine, *op. laud.*, p. 227. Le syntagme *terrae datus* est ancien dans la langue, mais avec un autre sens, cf. *Acc.*, *Trag.*, 72 W : « qui neque terraest datus, nec cineris causa umquam euasit uapos » ; *Apul.*, *Mét.* 7, 26, 3 : « cadauer... terrae dedere » ; *Vulg.*, *II Macc.* 13, 7 : nec terrae dari Menelaum » (*LXX* : τῆς γῆς τοῦχόντα). En revanche, + *ad* : *Pl.*, *Capt.*, 797 ; *T. Liv.*, 31, 37, 9 ; etc. « jeter à terre ». — *eiectus* : cf. *Paen.*, 2, 3 : « post eiectum (hominem) paradiso ». Terme usuel (en particulier chez Cicéron) pour désigner le rejet, l'exil de quelqu'un (cf. *TLL* s.u. col. 305, 71. — *in* : final (cf. Hoppe, *Synt.*, p. 39). — *offenderet* : cf. *supra*, § 12.

5, 15. *semine... concepta* : cf. *Carn.*, 17, 5-6 : « Sed Eua nihil tunc concepit in utero ex diaboli uerbo. Immo concepit. Nam exinde ut abiecta pāreret et in doloribus pāreret uerbum diaboli semen illi fuit ». Ces deux passages (de *Pat.* et *Carn.*) laissent transparaître des conceptions (que l'on rencontre dans les écrits juifs et rabbiniques, dans les apocryphes et chez certains gnostiques) selon lesquels Caïn serait né d'une union d'Ève avec Satan (le serpent), cf. L. Ginzberg, *The Legends of the Jews*, t. 1, Philadelphia 1954¹⁰, p. 105 ; t. 5, Philadelphia 1955⁷, p. 133 (qui écarte le témoignage de *Pat.*, 5, 15 parce qu'il lit *iram filium*, « anger as herson », cf. *infra*) ; Mahé, *SC* 217, p. 405. Pour l'expression, cf. *Ov.*,

Mét., 10, 347-348 : « ipsaque, cuius / semine concepta est, ex illo concipit ales ». — *malitiae* : cf. *supra*, § 7. — *irae filium* : Caïn. L'expression (si *irae* est la bonne leçon), est une réminiscence (consciente ou inconsciente) d'*Éphésiens*, 2, 3 : « ἡμεθα τέκνα φύσει ὀργῆς », mais il ne semble pas qu'elle puisse être versée au dossier de la doctrine du péché originel, comme paraît le faire J. Mehlmann, *Natura filii irae. Historia interpretationis Eph. 2, 3 eiusque cum doctrina de Peccato Originali nexu*, Romae 1957, p. 63 s. (et p. 80, n. 1 en particulier). — *immerserat* : usuel avec cette valeur métaphorique, cf. *An.*, 24, 11 : « animae... nondum immersae domesticis ac publicis curis ». *Morti* : ici donc l'éloignement de Dieu et l'expulsion du Paradis (cf. *supra*, § 14). — *homicidio* : cf. *infra*, § 16 et 19.

5, 16. *adscriserim* : subj. d'« affirmation atténuée ». — *primus... primus* : cf. *supra*, § 8 et *infra*, § 18. — *aequanimitèr* : = *neq̄ impatienter* (sc. *patienter*), cf. *supra*, p. 32.

5, 17. *Cum ergo* : attaque de phrase fréquente (*infra*, 8, 5 ; *Apol.*, 1, 5 ; 23, 10 ; 48, 2 ; etc.). Démontage du mécanisme passionnel comparable à *supra*, § 6, mais présenté ici de façon plus recherchée, sur le mode hypothético-négatif, dans l'analyse de la phase descendante, des causes aux effets (§ 16). On a donc le schéma suivant : impatience → colère → meurtre ← colère ← impatience.

b. Les méfaits ultérieurs de l'impatience : tout péché est imputable à l'impatience. Les révoltes d'Israël (chap. V, 18-25).

L'impatience est la cause, médiate ou immédiate, de toute faute. Cela est clair dans le cas du crime (§ 18-19). Mais c'est aussi vrai de l'adultère, le

second péché capital, et de façon générale de tous les maux (§ 20-21). De même, le peuple d'Israël a péché contre Dieu, faute de savoir être patient : son histoire est celle de ses impatiences (§ 22-25).

5, 18. incunabula : métaphore fréquente (= *initium*, cf. Cic., *De orat.*, 1, 23 ; etc. *TLL* s.u. col. 1078, 19), ici préparée par *infantis* (cf. *supra*, § 5 *natales*), et souvent accompagnée d'un terme d'atténuation comme ici (*quasi, uelut*, etc., cf. Cic., *Orat.*, 42 ; Val. Max., 6, 3, 11 ; etc.), mais non nécessairement : *Praes.*, 22, 11 : « quibus incunabulis institutum est hoc corpus (= ecclesia) ». – **Ceterum** : = *sed*, *at* (cf. Hoppe, *Synt.*, p. 108). – **si prima... quia prima** : cf. *supra*, § 16. – **matrix** : se rencontre à partir de Varron, mais ce sens abstrait (= *causa, origo*) apparaît chez Tert. (cf. Moingt, IV, p. 112 ; Fredouille, *SC* 281, p. 229 ; *Iud.*, 2, 4 : « Primordialis... lex data est Adae et Euae in paradiso quasi matrix omnium praeceptorum Dei » ; *Marc.*, IV, 35, 10 : « ut scirent Hierosolymis esse... matricem religionis et fontem », et surtout II, 16, 6 : « patientiam, misericordiam ipsamque matricem earum bonitatem » ; sur ce dernier texte, cf. *supra*, p. 26, n. 13). Cf. *supra*, 3, 8 s.u. *matrem*. Le syntagme *matrix in* + acc. (substitué au génit.) ne se rencontre pas ailleurs chez Tert. et *TLL* s.u. col. 481, 77 s. n'en signale pas d'autres exemples. – **delictum... crimum** : cf. *supra*, § 8 et *infra*, § 21. – **defundens** : = (*effundens*) (cf. *infra*, § 23 s.u. *defundit* ; sur l'indifférence au préverbe et l'emploi du vb. simple pour le composé ou inversement, cf. Fredouille, *SC* 281, p. 391 ; *supra*, § 9 ; *infra*, § 19 et 8, 5 ; 8, 6 ; 8, 9). Métaphore classique : cf. Cic., *Fin.*, 2, 34 : « Ab isto capite (= primis naturalibus) fluere necesse est omnem rationem bonorum et malorum ». – **fonte** : dans cet emploi métaphorique *fons*, contrairement à *matrix* (cf. *supra*), est ancien dans la langue (dès Plaute, *TLL* s.u. col. 1025, 8). En revanche *TLL* *ib.* 1026, 51, ne cite pas d'autre ex. de « iunctura » *fons-*

uena en ce sens figuré. – **crimum uenas** : *Idol.*, 2, 1 : « tam locuples substantia criminis (= idololatria) quae tot ramos porrigit, tot uenas defundit... ».

5, 19. homicidio : cf. *supra*, § 15. – **a primordio** : litt. « originellement », c'est-à-dire : « la colère est l'origine, la cause première (= immédiate) de l'homicide, non sa raison dernière, profonde, réelle ». – **postmodum** : causal et temporel : il s'agit des raisons qui expliquent la colère, et que l'on peut découvrir ensuite ; mais elles s'expliquent elles-mêmes par un mouvement d'impatience. Tert. rappelle le mécanisme de la colère (cf. *supra*, § 17), avant de le généraliser et de l'étendre à toute « passion », conformément à la thèse qu'il soutient dans ce traité (*supra*, p. 29 ; 152). – **(originem) sui** : = *suam*. Substitution du gén. subj. du pron. pers. à l'adj. poss. bien attestée chez Sénèque, fréquente chez Tert. (cf. Hoppe, *Synt.*, p. 18 ; *Beitr.*, p. 18). En revanche, *infra*, § 20 (« sine impatientia sui »), l'emploi de *sui* est régulier, dans la mesure où il prend une valeur objective (cf. Ernout-Thomas, *Synt. lat.*, § 208). – **confert** : = *refert* (cf. *supra*, § 18), qui est du reste la forme utilisée *supra*, § 17. – **prius est ut** : *Idol.*, 2, 5 : « prius est uti (= ut) aduersus abundantiam idololatriae praemuniatur ». Tour de la langue tardive (comme *ante omnia est ut* en *Marc.*, III, 24, 13) : cf. Hoppe, *Synt.*, p. 82 ; L.H.S., p. 644-645. A rapprocher des tours (classiques) *consequens est ut* (§ 18) et (*non*) *est ut* (§ 20).

5, 20. Quidquid compellit... : inspiré des distinctions stoïciennes entre l'*apatheia* du sage et l'insensibilité du cynique : la domination des passions et des émotions n'est pas l'*indolentia* de la pierre ou du vermisseau (cf. Sén., *Luc.*, 71, 27 ; 87, 19 ; etc. A. Glibert-Thierry, « La théorie de la passion chez Chrysippe et chez Posidonius », *RPhL* 75, 1977, p. 396), elle est victoire sur *quidquid compellit*. Comprendre naturellement : « non est ut (id) [= quidquid compellit] perfici

possit ». – (**sine inpatienti**) sui : cf. *supra*, § 19. – **in (feminis)** : litt. « dans le cas de, s'agissant de... ». – **cogitur** : s. ent. *adulterium*. Cf. *Ov., Ars*, 2, 367 : « Cogis (Menelae) adulterium dando tempusque locumque ». – **uenditio** : seule occurrence de ce vocable chez Tert.

5, 21. principalia... delicta : pour Tert. l'ordre décroissant de gravité des péchés « capitaux » est celui-ci : l'idolâtrie (non mentionnée ici), l'adultère (et la fornication), l'homicide, cf. *Pud.*, 5, 1 s. Cet ordre suit celui du Décalogue (*LXX*), de *Marc.*, 10, 19 (Vulg.), de *Luc.*, 18, 20 (gr.) et de *Rom.* 13, 9 ; cf. W.P. Le Saint, *Tertullian, Treatises on Penance*, London 1959, p. 210. Leur désignation est variable (*exitiosa, capitalia, maxima, ... peccata, delicta*, mais l'adj. *principalia* n'apparaît qu'ici et en *Pud.*, 5, 5 ; c'est aussi l'adj. qui qualifie l'idolâtrie en *Idol.*, 1, 1 : *principale crimen*. Mais *principalis* désigne aussi le grand précepte de *Matth.* 5, 44 (*infra*, 7, 1). Sur ces questions, cf. Le Saint, *ibid.*, p. 46, 196, 268, 274, etc. – **penes** : cf. *infra*, 15, 1. – **Iam uero** : sans doute la bonne leçon ; cf. *infra*, 7, 1 la même transition après une phrase commençant par un démonstratif (« Hoc... Iam uero »), comme ici (« Haec... Iam uero »). – **compendio** : « abl. modi » (= *compendiose, breuiter*), d'emploi fréquent chez Tert. (*temeritate = temere, iniustitia = iniuste*, etc., cf. Hoppe, *Synt.*, p. 30 ; L.H.S., p. 116), attesté en l'occurrence depuis Quint., *Inst. or.*, 1, 4, 22 (cf. *TLL* s.u. col. 2042, 57). Tert. associe volontiers ce terme, ou même le substitue, à celui de *praescriptio* (cf. Fredouille, p. 218). – **Malum... boni** : cette *sententia* réunit harmonieusement la thèse défendue dans ce chapitre (l'impatience : le pire et la source de tous les vices) et le principe général également rappelé *supra* § 2. – **ut malus... non poterit** : le sens ne peut être : « celui qui devient méchant ne peut persévérer dans le bien » (ce qui serait un truisme ou une tautologie), mais seulement : « devenir méchant, c'est être incapable de persévérer dans le bien » (cf. *su-*

pra : « Malum inpatientia est boni »), c'est-à-dire que, ontologiquement (et chronologiquement) postérieur au bien, le mal se définit par rapport à lui, comme perte, manque ou rupture (sur l'application que Tert. fait de ce schéma antérieur-postérieur dans ses polémiques, cf. Fredouille, p. 274 s.). C'est d'ailleurs ce sens que proposent généralement les traducteurs, mais qu'il nous paraît difficile de justifier si l'on adopte le texte des manuscrits et la ponctuation traditionnelle (ponctuation forte avant *ut*). – **perseuerare** : constr. + attr. (*bonus*) comme un vb. d'état (*persto, (per)maneo*, etc., cf. *Virg.*, 17, 4 : « illae quae inter psalmos... relectae perseuerant »). – **poterit** : sur ce futur à valeur affirmative chez Tert., cf. *SC* 281, p. 213.

5, 22. excetra : terme fréquent à toute époque au sens figuré (cf. *TLL* s.u. 1231, 15) ; seule occurrence chez Tert. (si toutefois *excetra* est la leçon authentique). Glosé par Engelbrecht (Kroymann, *CSEL* 47, p. 9 app. crit.) : « hydra quae semper noua ex se parit delicta ». – **inproborem** : *TLL* s.u. col. 685, 16, ne mentionne, en dehors de ce passage, qu'une seule autre occurrence de ce mot, avec du reste le même déterminant et dans un contexte comparable : *Apul., De deo Socr.*, 16, 156 : « (daemon) malorum inprobator, bonorum probator ». Sur le goût de Tert. pour les noms d'agent en *-tor (-trix)*, et leur emploi, comme ici, en fonction de prop. relative, cf. Waltzing, p. 70. – **An...** : pour enchaîner et répondre par une question à une question précédente (tour de la langue dialoguée). – **Israel per inpatientiam...** : l'histoire d'Israël sert donc à illustrer la thèse de Tert. : l'impatience contient et résume toutes les fautes, et cela est vrai d'un peuple comme d'un individu. Cette polémique sur l'impatience d'Israël doit être complétée par *Marc.*, II, 18, 1 et IV, 16, 1-7 (la loi du talion était justifiée par l'état d'esprit d'un peuple encore mal préparé à faire preuve de patience, incapable d'attendre d'être vengé par le Seigneur) et *Pud.*, 10, 7

(non seulement les juifs sont impatientes, mais ils se moquent de la patience de Dieu) ; elle est, d'autre part, la contrepartie de l'évocation de la « patience » de Dieu et du Christ, *supra*, 2-3. Cf. D.P. Efrogmson, *Tertulian's Anti-Judaism and its Role in his Theology*, Diss. Temple Univ. Philadelphie, 1976 (Univ. Microfilms Intern. p. 36).

5, 23. Exinde : s. ent. « Exinde (in Deum deliquit), cum... », sur ce type d'ellipses, cf. Bulhart, *Praef.*, § 97. – **ad afflictionibus** : si Tert. connaît la définition classique du mot (cf. *infra*, 13, 2 ; *Paen.*, 9, 5 ; mais *Pud.*, 2, 5 [= *Jér.* 11, 14] et 2, 6 ont *ad afflictio*), il est ici, semble-t-il, le premier à lui donner un sens actif (= *actus ad afflictandū, ad faciendū*), comme en *Marc.*, V, 16, 1 ; cf. *TLL* s.u. col. 1230, 2. Ce sont d'ailleurs les seules occurrences du mot chez Tert. – **fuerat extractus** : sur le recours aux formes surcomposées, cf. Fredouille, *SC* 281, p. 278. – **de... postulat** : au lieu de la constr. class. + *ab* (cf. *Cult.*, II, 5, 4 : « de aduersario... aliquid usui postulare transgressio est »). Sur l'extension de *de* au détriment de *ab*, *ex*, et du gén., cf. Hoppe, *Synt.*, p. 38 ; *supra*, 3, 10. – **defundit** : = *fundit*. Cf. *Nat.*, I, 12, 6 : « omne simulacrum seu ligno seu lapide desculpitur, seu aere defunditur » ; *Apol.*, 50, 11 ; *Scorp.*, 3, 3 ; pour le composé substitué au simple, *supra*, 5, 18. – **enim** : en 3^e position, exceptionnel chez Cic., plus souvent chez Varron, fréquent chez Tert. (cf. *TLL* s.u. col. 575, 26 s.). – **exceperat** = *acceperat, receperat*, cf. *supra*, 5, 18 ; mais, dans ce cas précis, déjà dans la langue classique (*TLL* s.u. col. 1252, 19 s.).

5, 24. escatitem... aquatitem : le premier est sans doute un néologisme propre à Tert., qui ne l'utilise qu'en un autre passage (*Marc.*, I, 1, 3 : « Qui (= Pontici) non ita decesserint, ut escatiles fuerint, maledicta mors est »), cf. *TLL* s.u. col. 856, 46 ; le second en revanche est attesté depuis Varron et Cicéron, appliqué à la flore et à la faune marines (*TLL* s.u.

col. 367, 83) ; seule occurrence chez Tert. – **sequellam** : employé par Tert. en deux autres passages, *Carn.*, 20, 5 (naissance du Christ) : « ... sequellam quamdam abruptae unitatis et traducis mutui coitus », et *Iei.*, 7, 4 : « inedia maeroris sequella est... Per hanc maeroris sequellam et inediam etiam ciuitas illa peccatrix Niniue de exitio praedicato liberatur ». *Aquatitem sequellam* = *aquam sequacem*, cf. *Iei.*, 2, 2 : « abolitis legalibus et propheticis uetustatibus » (= *legibus et prophetiis ueteribus*) ; etc. – **sustinendo** : = *sustinentes*, cf. *infra*, 7, 7, s.u. *anteponendo* ; Hoppe, *Synt.*, p. 56-57.

5, 25. autem : la correction proposée par Borleffs (*enim*) est inutile puisque l'équivalence *autem* = *enim* est attestée à toutes les époques, plus particulièrement dans la langue tardive (cf. *TLL* s.u. col. 1591, 18 s. ; L.H.S., p. 490). Pour l'inverse (*enim* = *autem* ; *nam* = *iam*), cf. *infra*, 10, 7 ; 11, 6 ; 12, 8. – **manus prophetis intulerunt** : le plus souvent, comme ici, Tert. joint, dans ses développements de polémique anti-juive, le thème de la persécution des prophètes et celui du rejet et de la mort du Christ (cf. *Orat.*, 14 ; *Marc.*, V, 15, 1-2 ; *Res.*, 26, 13 ; etc.) ; thème de la persécution des prophètes seul en *Marc.*, IV, 15, 1-2 et 39, 9. Cf. Efrogmson, *op. laud.*, p. 22 s. – **domino autem... per impatientiam...** : il nous paraît préférable d'interpréter cette phrase comme symétrique de la précédente (s. ent. « Quomodo... intulerunt... nisi... »), plutôt que comme affirmative. – **ipso** : = *ipsi* ; de même *illo* pour *illi* en *Mon.*, 9, 8 ; *alio* pour *alii* en *Idol.*, 11, 2 ; *Mon.*, 3, 5 ; peut-être *isto* pour *isti* en *Prax.*, 23, 3 (Scarpata, comm. *ad loc.*, p. 261) ; cf. Bulhart, *Praef.*, § 8. – **patientiam inissent** : cf. *infra*, 12, 5, 7 ; *supra*, § 20 : *adulterium... subiit* ; *infra*, 8, 1 : *patientiam subimus*.

4. Patience et « foi » (chap. VI).

a. La patience d'Abraham.

S'ils avaient su se montrer patients, les Juifs auraient été sauvés. Tant il est vrai que la patience révèle la foi. L'exemple d'Abraham le prouve : en acceptant avec patience l'ordre du Seigneur, il révéla sa foi, et l'ayant révélée, il fut béni (§ 1-2).

b. La patience dans la Loi nouvelle.

Par la suite, avec le Christ, la foi accorda à la patience une place qu'elle n'avait pas eue jusque-là dans la Loi ancienne. En particulier, grâce à la patience, l'ancienne loi du talion fut abrogée (§ 3-4). Le moindre mouvement d'impatience n'est même plus permis (§ 5). En effet pour être les fils de notre Père spirituel, nous devons, selon les mots mêmes du Christ, aimer nos ennemis, bénir ceux qui nous maudissent, prier pour ceux qui nous persécutent (§ 6).

6, 1. fidem et subsequitur et antecedit : façon de dire que « foi » et « patience » sont, pour reprendre une métaphore classique (cf. *infra*, 12, 10 ; 15, 7), « compagnes », et ne peuvent exister réellement indépendamment l'une de l'autre, ou plus exactement : c'est à la patience que la foi doit son épanouissement et sa force (cf. *ensore supra*, 1, 5) ; tel est le sens général de ce chapitre, dans lequel Tert. hésite malgré tout à donner la préséance à la patience sur la foi (d'où l'ordre retenu : *subsequitur - antecedit*) ; en revanche il n'hésite pas à subordonner la charité à la patience (*infra*, 12, 9). De toute manière, Tert. souligne le lien entre foi et patience, qui fait l'originalité de la patience chrétienne dans ses fonde-

ments théoriques (c'est-à-dire : théologiques et historiques), cf. *supra*, p. 31. Pour l'expression, rapprocher la formulation d'une idée comparable (avec toutefois une notion de hiérarchie plus nettement affirmée), *Pud.*, 5, 6 : « Pompam quandam atque suggestum aspicio moechiae, hinc ducatum idololatriae antecedentis, hinc comitatum homicidii insequentis » (sur ce texte, cf. *supra*, 5, 21). – **Denique :** « ainsi, par exemple », sens fréquent chez Tert. (cf. *SC* 281, p. 197). – **Deo credit :** mais *supra*, 2, 3, *credere* + acc. – **iustitiae deputatus :** cf. *infra*, § 2, mais *supra*, 1, 7. En citation textuelle, *Mon.*, 6, 1 : « ... ut apostolus docet, dicens ad Galatas : 'Cognoscitis nempe, quia qui ex fide, isti sunt filii Abrahamae', quando 'creditit Abraham Deo, et deputatum est ei in iustitiam' ? » (cf. *Marc.*, V, 3, 12). Sur les diverses constructions de ce vb., cf. Löfstedt, *Spr. Tert.*, p. 93-94 ; *SC* 281, p. 343. – **ad fidei non temptationem... sed contestationem :** place insolite de la négation (= *non ad... temptationem*) et ellipse de la prép. dans le second membre (= *sed ad contestationem*), fréquente d'ailleurs chez Tert. (cf. Löfstedt, *Spr. Tert.*, p. 62-63 ; *SC* 281, p. 337), permettant la mise en facteur commun de (*ad fidei*). Mais le rapport déterminant-déterminé n'est pas le même dans les deux cas : *fidei (temptatio)* est un gén. obj. (= Dieu [ne] met [pas] à l'épreuve la foi d'Abraham), *fidei (contestatio)* un gén. subj. (= Abraham témoigne de sa foi). Pour ce sens de *contestatio*, cf. *supra*, 3, 4. – **typicam :** Tert. écarte ici le sens obvie du récit biblique, qui présente l'ordre divin donné à Abraham comme une mise à l'épreuve de sa foi (*Gen.* 22, 1 : « ὁ θεὸς ἐπειράζειν τὸν Ἀβραάμ » ; cf. *Prax.*, 16, 4 : « temptans Abraham »). Tout en admettant que, pour Tert., la patience du patriarche est d'abord une *réalité historique* qui a valeur *exemplaire*, J.E. Van der Geest, *Le Christ et l'Ancien Testament chez Tertullien*, Nijmegen 1972, p. 170, estime qu'il lui attribue aussi un *sens*, la patience d'Abraham *préfigurant* la patience et la passion du Christ. Est-ce sûr ? Dans le commentaire que, sensi-

blement à la même époque (cf. *supra*, p. 9), Tert. propose de la sixième demande du *Pater* (« Ne nos inducas in temptationem »), il repousse, comme ici, le sens obvie de *Gen. 22, 1*, et présente explicitement la patience d'Abraham comme un *exemplum* : *Orat.*, 8, 2-3 : « ...loin de nous l'idée que le Seigneur paraisse nous mettre à l'épreuve (*temptare*), comme s'il ignorait la foi de chacun de nous ou se montrait désireux de la renverser. Impuissance et méchanceté sont le fait du Diable. En réalité, le Seigneur avait ordonné à Abraham de faire le sacrifice de son fils, non pas pour mettre sa foi à l'épreuve (*non temptandae fidei gratia*), mais pour la révéler (*sed probandae*), afin d'en faire un exemple (*ut per eum faceret exemplum*) pour son précepte, celui qu'il allait bientôt formuler, le précepte selon lequel Dieu doit nous être plus cher que nos enfants ». On rapprochera en particulier : *Pat.*, 6, 1 : « fidem eius patientia probavit » = *Orat.*, 8, 3 : « sed fidei probandae gratia » ; *Pat.*, 6, 1 : « ad fidei non temptationem » = *Orat.*, 8, 3 : « non temptandae fidei gratia » ; *Pat.*, 6, 1 : « sed (ad fidei) typicam contestationem » = *Orat.*, 8, 3 : « ut per eum faceret exemplum ». Tert. ne recourt pas ailleurs à l'adj. *typicus*. L'équivalent exégétique de τύπος (sens typologique) est normalement pour lui *figura* (Van der Geest, *op. laud.*, p. 160 s.), mais avec ce sens, *typus* est attesté, sûrement, en *Cast.*, 6, 1 : « si qui adhuc typi futuri alicuius sacramenti supersunt, quod nuptiae tuae figurent » (allusion aux deux épouses d'Abraham, selon l'interprétation de *Gal. 4, 22-26* ; cf. T.P. O'Malley, *Tertullian and the Bible*, Nijmegen-Utrecht 1967, p. 161), et, vraisemblablement, en *Idol.*, 24, 4 (*bis*) : l'arche de Noé comme *typus* (seules occurrences).

6, 2. Deus... domino... Deus : le *nomen proprium* enclave le titre de puissance (cf. *supra*, 1, 1). – **iustitiae deputasset** : cf. *supra*, § 1. – **nec (domino)** : = *non* (cf. Bulhart, *Praef.*, § 75). – **benedictus... fidelis... fidelis... patiens** : sur cette figure

de *reduplicatio* dans la *gradatio*, cf. F. Sciuto, *La « gradatio » in Tertulliano*, Catania 1966, p. 70.

6, 3. Ita : = *deinde* (cf. SC 281, p. 353). – **fides** : l'enseignement du Christ objet de *foi* ; mais *supra*, § 1 : la démarche de l'esprit et du cœur de qui a *foi* en Dieu ; cf. *TLL* s.u. col. 689, 43 s. ; Braun, p. 443-445 ; 715. – **nationes** : ici les « peuples » et non les « païens » (sur la dualité de sens du mot chez Tert., parfois à quelques lignes d'intervalle, Schneider, p. 288). – **semen Abrahac... Christus** : cf. *Carn.*, 22, 2-6 : « ... quid aliud quam caro ipsa Abrahae et Dauid, per singulos traducem sui faciens in uirginem usque describitur inferens Christum, immo ipse Christus prodit de uirgine ?... Paulus... confirmat Christum ex semine Dauid secundum carnem... apostolus ipsum (= Christum) definiens esse Abrahae semen... Retexens enim promissionem benedictionis nationum in semine Abrahae : ' Et in semine tuo benedicentur omnes nationes : non, inquit « seminibus » tamquam de pluribus, sed « semine » de uno, quod est Christus ' (*Gal. 3, 8, 16*)... semen Abrahae Christus » ; cf. Mahé, SC 217, p. 428-429. – **gratiam legi** : comme déjà les écrivains néo-testamentaires (cf. *Rom. 6, 14*), Tert. rapproche volontiers les deux termes, soit pour les opposer, soit comme ici pour indiquer leur complémentarité et le progrès impliqué par l'un (*gratia*) sur l'autre (*lex*) ; cf. Fredouille, p. 256 s. – **superduceret** : cf. *infra*, 11, 3. – **ampliandae** : cf. *Orat.*, 11, 3 : « Dominus amplians legem iram in fratrem homicidio superponit » ; 22, 8 : « nostra lex ampliata atque suppleta » ; 29, 1 : « oratio Christiana... uirtute ampliat gratiam, ut sciat fides quid a Domino consequatur, intellegens quid pro Dei nomine patiat » ; etc. – **adimplendaeque** : *Marc.*, IV, 7, 4 : « non ut (Christus) legem et prophetas dissolueret, sed ut potius adimpleret » (cf. *Matth. 5, 17*) ; *Mon.*, 7, 1 : « quam (legem) Christus non dissoluit, sed adimpleuit » ; etc. (= gr. πληροῦν). – **adiutricem** : cf. *Scorp.*, 14, 2 : « ... illarum (potes-

tatum)... quasi adiutricum iustitiae... ». Classique dans cet emploi, cf. Cic., *Fin.*, 4, 17 : « quae (sapientia) esset naturae comes et adiutrix » ; *Lael.*, 88 : « uirtutum amicitia adiutrix... data est » ; etc.

6, 4. oculus pro oculo... : si, contre les Juifs, Tert. souligne la nouveauté de la loi évangélique (cf. *Iud.*, 3, 10 : « la loi ancienne se vengeait par le châtement du glaive, elle arrachait œil pour œil, elle vengeait l'injustice et rendait la pareille ; au contraire, la loi nouvelle indiquait la clémence, de féroces qu'ils étaient elle rendait pacifiques les glaives et les lances... »), contre les marcionites il est tenté d'atténuer la différence entre les deux lois et d'insister sur leur complémentarité, compte tenu des temps et des hommes (cf. *Marc.*, IV, 16, 2-3. 6 : « Bien sûr, le Christ enseigne une patience nouvelle, allant même jusqu'à empêcher de rendre l'injustice comme l'avait permis le Créateur, qui exigeait œil pour œil, dent pour dent, et ordonnant, au contraire, d'offrir l'autre joue et de céder notre manteau en plus de notre tunique. – Bien sûr, mais le Christ a ajouté ces préceptes comme des compléments en accord avec la discipline du Créateur. D'où la nécessité de montrer ce point sans tarder : la discipline de la patience (*disciplina patientiae*) ne se trouve-t-elle pas enseignée chez le Créateur ?... Quand il dit : « Votre vengeance, donnez-la moi, et j'exercerai la mienne ! » (*Deut.* 32, 35), il enseigne pareillement la patience, qui attend la vengeance... Ainsi, si le Christ a apporté quelque chose, le précepte n'étant pas opposé mais auxiliaire, il n'a pas détruit le contenu de la discipline du Créateur. Car si nous venons à examiner la raison du précepte de patience (*rationem patientiae praecipienda*), d'une patience assurément si totale et si parfaite, elle ne saurait exister si elle n'appartient pas au Créateur, qui promet la vengeance, qui se présente comme juge. D'ailleurs si le poids si lourd de la patience (*patientiae pondus*), consistant non seulement à ne pas rendre coup pour

coup, mais encore à tendre l'autre joue, non seulement à ne pas rendre malédiction pour malédiction, mais encore à bénir, et non seulement à ne pas garder sa tunique mais encore à donner en plus son manteau, si ce poids m'est imposé par celui qui ne doit pas me venger, il formule inutilement le précepte de patience en ne me montrant pas la récompense du précepte, je veux dire le fruit de la patience (*patientiae fructum*)... ». On aura noté dans ce passage, qui n'est pourtant pas une réflexion systématique sur la patience, la tendance de Tert. à envisager celle-ci sous trois angles : la *ratio* - la *disciplina* (ou le métaphorique *pondus*) - le *fructus*, qui sont, précisément, ceux du *De patientia* ; cf. *supra*, p. 13 ; *infra*, 16, 1) ; en revanche, quand, devenu montaniste, Tert. s'adresse aux fidèles, il insiste, plus qu'il ne l'avait fait contre les Juifs, sur l'abrogation de la loi ancienne (cf. *Cast.*, 6, 3 : « ... initia laxantur, fines contrahuntur... Sic et 'oculum pro oculo dentem pro dente' iam senuit, ex quo inuenit 'malum pro malo nemo reddat'... »). Sur cette « accommodation » des points de vue en fonction des destinataires, cf. Fredouille, p. 235 s. D'autre part, sur la règle du talion, dans l'Orient ancien, en Grèce et à Rome (cf. *Lois des XII Tables*, 8, 2 ; Sén., *De ira*, 2, 32, 1), cf. A. Dihle, *Die goldene Regel. Eine Einführung in die Geschichte der antiken und frühchristlichen Vulgärethik*, Göttingen 1962, p. 12 s. ; en dernier lieu, du même auteur, art. « Goldene Regel », *RLAC* XI, col. 930 s. - **ferantur** : = *compensabant*. *TLL* s.u. col. 477, 75 n'indique que cet exemple de cette synonymie ; toutefois, au sens neutre et dérivé de *praebere, praestare, donare*, etc. *ferantur* est relativement fréquent à partir de Sén. Rh., *Suas.*, 7, 14. - **nec** : = *ne... quidem* (Hoppe, *Synt.*, p. 106). - **occasionibus** : cf. *Marc.*, V, 13, 14 : « Non lex seduxit, sed peccatum per praecepti occasionem (cf. *Rom.* 7, 11) » ; sur ce terme, cf. Fredouille, *SC* 281, p. 176. *Occasionibus... facile* : rapprochement comparable (*facillitate... occasione*) en *Val.*, 1, 3, *SC* 281, p. 175. - **fruebatur** : ici +

abl., mais *supra*, 1, 4 + acc. – **domino patientiae et magistro** : cf. *Marc.*, I, 20, 1 : « O Christe, patientissime domine... » (l'invocation au Christ n'y est pas, naturellement, affectée par le ton ironique du passage) ; *supra*, 3, 3 ; *infra*, 12, 10. Cette désignation du Christ ne se retrouve pas ailleurs sous la plume de Tert. ; on en rapprochera toutefois les appellations suivantes : d'une part, *dominus salutis* (*Vx.*, I, 7, 1 ; cf. Braun, p. 482), *dominus uirtutum* (*Marc.*, IV, 18, 4 ; *Fug.*, 12, 2 ; *Prax.*, 17, 2-3 (d'après LXX : κύριος τῶν δυνάμεων ; cf. Braun, p. 102-103) ; etc., d'autre part : « huius gratiae disciplinaeque arbiter et magister » (*Apol.*, 21, 7), *magister et dominus* (*Scorp.*, 9, 6), *praedicator et magister* (*Marc.*, IV, 11, 6).

6, 5. superuenit : = *uenit, aduenit* (cf. *supra*, 5, 18). C'est par *uenit* que généralement Tert. désigne la manifestation terrestre du Christ (cf. Braun, p. 322 s.) ; dans ses emplois trinitaires, *superuenit* est plutôt réservé à la Troisième personne (*Bapt.*, 4, 4 : « superuenit... spiritus de caelis » ; 6, 1 ; *Paen.*, 2, 6 ; *Prax.*, 26, 2 (= *Lc* 1, 35). – **gratiam fidei** : cf. *Cypr.*, *Vnit. eccl.*, 11 CSEL 3, 1 p. 219, 24 : « de perfidia procreati fidei gratiam perdunt » ; cf. *supra*, 1, 2 : « gratia diuinae inspirationis » ; *Res.*, 38, 1 : « gratia redanimationis » ; sur ce gén. épexégétique, *supra*, 1, 7. – **composuit** : = *coniunxit* (*CCL*, t. 2, p. 1527, s.u.), plutôt que = *auxit* (*TLL* s.u. col. 2114, 3 ; sans doute pour justifier l'abl. *patientia*). L'interprétation de Blaise, *Dict.*, p. 184, s.u. « compono », qui analyse *fidei* comme un dat. et *patientia* comme un nom. – d'où sa trad. : « ... et quand la résignation (personnifiée en lui [= le Christ]), eut réuni la grâce à la foi » – ne nous paraît guère recevable. Sur la constr. (+ dat., + abl., + *cum*) des verbes de sens « unir, joindre », cf. *L.H.S.*, p. 115). – **fatue** : ici en quasi citation (ὅς δ'ἄν εἴρη μωπέ... Vulg. : « Qui autem dixerit : ' fatue '... ») ; mais également usuel dans la comédie (*Pl.*, *Amph.*, 1026 ; *Ter.*, *Eun.*, 604 ; etc. *J.B. Hofmann, Lat.*

Umgangssprache, Heidelberg 1951³, p. 87). – **linguae uenenum** : cf. *Pl. Anc.*, *Nat.*, 18, 4 : « Atra ceu serpentium lingua (hominum) uibrat » ; également *Ps.* 139, 4 (Vulg.) : « Acuerunt linguas suas sicut serpentis ; uenenum aspidum sub labiis eorum ».

6, 6. « Diligite inimicos... » : seul passage de son œuvre où Tert. cite textuellement et intégralement ces paroles du Christ. – **adquirat** : selon *TLL* s.u. col. 427, 54 la constr. de ce vb. + *aliquem* apparaît dans les textes juridiques (Paul, Ulpian). Avec cette citation de *Matth.* s'achève donc le développement consacré à la *ratio patientiae*. Ces versets constituent en effet l'une des composantes du fondement de la patience : pour pouvoir observer ce précepte évangélique, les chrétiens doivent se montrer patients. Ce précepte est par conséquent une « raison » pour eux d'être patients.

II. La *disciplina patientiae* (chap. VII-XIV).

1. La « *patientia animi* ». Les principaux motifs qui la mettent à l'épreuve (chap. VII-XII) :

a. La perte de biens matériels (chap. VII).

Le précepte évangélique qui vient d'être rappelé nous fait un devoir d'être patients. D'autres en dérivent, qui nous permettent d'affronter certaines épreuves sans céder à l'impatience (§ 1). Et d'abord la perte de nos biens matériels. En effet, le Seigneur lui-même était démuné de toute richesse, il nous a enseigné à mépriser l'argent (§ 2-3) : nous ne devons donc pas nous affliger de perdre ce que nous ne devons pas rechercher (§ 4). De plus, ces biens dont nous pleurons la perte ne nous appartenaient pas :

en les regrettant nous nous rendons coupables de convoitise (§ 5-6) et nous préférons les biens terrestres aux biens célestes (§ 7). Et si nous ne savons pas supporter avec patience le préjudice d'un vol, comment serons-nous capables d'un geste d'aumône ? La patience est une école de bienfaisance (§ 8-9). Il nous faut savoir offrir notre manteau à qui nous prend notre tunique (§ 10). L'impatience dans les revers de fortune est, en revanche, caractéristique des païens (§ 11). Et leur passion du gain, quels que soient les dangers que cette passion leur fait courir, est également impatience de la pauvreté (§ 12). Au contraire les chrétiens, parce qu'ils préfèrent leur âme à l'argent, supportent avec patience la perte de leurs biens (§ 13).

7, 1. principali praecepto : l'expression sert également à désigner (avec *principalia consulta*) les « grands commandements » d'Ex. 20, 12-16, de Deut. 6, 5, de Lévit. 19, 18 (*Lc* 10, 27 ; *Rom.* 13, 9) en *Marc.*, II, 17, 4 ; V, 8, 9-10 ; 14, 13. *Principalis* caractérise parfois les péchés « capitaux » (*supra*, 5, 21). – **patientiae disciplina :** moins ici la doctrine patientielle, l'enseignement théorique relatif à la patience, que les obligations morales et « disciplinaires » qui en découlent (cf. *infra* : « *cetera... praecepta* »). Le Saint, *Treatises on Penance*, p. 163, en rapproche *Paen.*, 7, 1 (*paenitentiae disciplina*) pour la même complexité de sens (cf. aussi sans doute Cic., *Off.*, 2, 6 : « Si autem est aliqua disciplina uirtutis... »). A noter que Tert., comme il l'a fait *supra*, 2, 1 pour le premier point de son *argumentatio* (la *ratio*, l'*auctoritas patientiae*), annonce son second point (la *disciplina patientiae*) ; cf. *infra*, 16, 1. – **succincta :** métaphore à double ascendance, classique (cf. Quint., *Inst. or.*, 12, 5, 1 : « Haec arma [= morale, droit, histoire] habere ad manum, horum scientia (orator) debet esse succinctus ») et paulinienne (*Éphés.* 6, 14 Vulg. : « State...

succincti lumbos uestros in ueritate et induti loricam iustitiae » : cf. *Cor.*, 1, 3 : « calciatus de euangelii paratura, succinctus acutiore uerbo Dei... »). – **nec... quidem :** = *ne... quidem* (L.H.S., p. 448). – **digne :** au sens fort, d'ailleurs classique, de *iure*. – **malefacere :** en emploi absolu (cf. *Apol.*, 36, 4 : « Male enim uelle, male facere, male dicere, male cogitare de quoquam ex aequo uetamur »), attesté dès Plaute (*Capt.*, 996 ; *Poen.*, 359 ; etc.). – **concessum est :** nous maintenons cette leçon, malgré Löfstedt, *Spr. Tert.*, p. 57, qui approuve le choix de Kroymann, et cite à l'appui de nombreux passages où diverses formes de *esse* sont entendues (en principales comme en subordonnées). Mais d'une part, la leçon de *F* est isolée ; d'autre part, l'ellipse de *esse* n'est pas pour Tert. un principe constant (cf. *supra*, 4, 1 app. crit. l. 4). Par ailleurs, s'il est exact que Tert. construit le plus souvent *quando* causal avec le subj., cet usage, contrairement à ce qu'affirme Hoppe, *Synt.*, p. 78, suivi par Kroymann (cf. app. crit. *ad loc.*), n'est pas absolument constant (cf. Schneider, p. 254). – **Iam uero :** renchérissement après un démonstratif (*Hoc... praecepto*), cf. *supra*, 5, 21. – **percurrentibus nobis :** cf. *infra*, 11, 1, s.u. « Post ». – **cetera... praecepta :** du *principale praeceptum* (= *Matth.* 5, 44-45), qui caractérise la foi dans la Nouvelle Alliance et fait la force (*succincta*) de la patience, dérivent les préceptes particuliers destinés à guider le lecteur dans les diverses occasions où il aura à faire preuve de cette vertu : c'est l'objet du second point du traité. La morale pratique complète donc les considérations théoriques (cf. Sén., *Luc.*, 94 ; *supra*, p. 16 ; Fredouille, p. 380). *Cetera* opposé à *principalis*, comme *infra*, 11, 1, *ceteras* à *principales*.

7, 2. detrimento rei familiaris : comme les trois autres thèmes passés en revue dans ce développement (chap. 8 : *iniuriae* ; chap. 9 : *amissio nostrorum* ; chap. 10 : *ultionis libido*), celui-ci est traditionnel dans la parénétiqne, cf. par

ex. Sén., *De rem. fort.*, 11 (Haase, p. 51) : « Pecuniam perdididi ». – **de contemnendo saeculo... ad pecuniae contemptum** : plus qu'il n'enseigne le mépris des richesses, le Nouveau Testament met en garde contre les dangers et le mauvais usage des biens. A plus forte raison n'enseigne-t-il pas le mépris du « siècle ». Même infléchissement *infra*, 11, 9. Cf. *supra*, p. 32 ; Fredouille, p. 396. Mais, plus justement, *Cult.*, II, 9, 6 : « Non enim, quaesitis, utemur nostris ? Quis autem prohibet uti ? – Secundum tamen apostolum (cf. *I Cor.* 7, 31) qui nos uti monet mundo isto quasi non abutamur » ; *infra*, § 13. Cf. C. Munier, *L'Église dans l'Empire romain (II^e-III^e siècles)*, Paris 1979, p. 90 s. **Saeculo** : sur la valeur péjorative du mot (de même *supra*, 1, 8, 1, 9 ; 2, 3 ; *infra*, 8, 1 ; pour *saecularis* : *supra*, 1, 8 ; *infra*, 7, 7), cf. A.P. Orbán, *Les dénominations du monde chez les premiers auteurs chrétiens*, Nijmegen 1970, p. 165 s. En revanche, *infra*, 7, 8 *saeculum* et 14, 3 *saecularis* ont un sens plus neutre, plus technique (« monde, univers, temps du monde, théâtre de la vie », « relatif à... »), de même que *mundus*, *infra* 13, 6 (Orbán, *Ibid.*, p. 216). – **scripturis dominicis** : seule occurrence assurée chez Tert. de cette expression pour désigner le Nouveau Testament (cf. *Praes.*, 44, 7 ; Braun, p. 457-458). – **inuenitur** : cf. *supra*, 1, 1 s.u. *deprehendi* ; 4, 1.

7, 3. **iustificat** : ce sens apparaît avec les trad. de la Bible et chez Tert. (= δικαιούν) ; cf. *Marc.*, IV, 18, 9 ; etc. *TLL* s.u. col. 712, 48. – **fastidium (opulentiae)** : tour usuel (cf. Cic., *Fin.*, 1, 10 : « domesticarum rerum fastidium » ; etc.) ; *Nat.*, I, 19, 2 ; *infra*, 10, 4. – **laesuras** : *TLL* s.u. col. 871, 64, ne signale que cet exemple du mot appliqué à la perte de richesses. – **quoque... non** : comme équivalent intensif de *ne... quidem*, attesté depuis Lucilius (L.H.S., p. 448). – **computandas** : = *aestimandas, magni habendas*. Cf. *Carn.*, 7, 10 : « non computantes... quid intus ageretur » ; *Pud.*, 8, 6 : « Iudaei... qui non computauerint dominum » ; selon *TLL* s.u.

col. 2181, 73, sens attesté à partir de Martial, assez fréquent chez les juristes.

7, 4. **nec** : = *ne... quidem* (à toutes les époques, cf. L.H.S., p. 449 s.). – **detruncatum** : de cet emploi métaphorique (= *amputatum, sublatum*) *TLL* s.u. col. 845, 67, ne mentionne, antérieurement à Jérôme où il est relativement fréquent, que cet exemple. – **non aegre sustinere** : cf. *infra*, § 8.

7, 5. **Cupiditatem... radicem** : cf. *I Tim.* 6, 10 : « ρίζα γὰρ πάντων τῶν κακῶν ἐστὶν ἡ φιλαργυρία » (Vulg. : « Radix enim omnium malorum est cupiditas ») ; cf. *Idol.*, 11, 1. Mais également Diog. Laer., *Vies*, 6, 50 : « τὴν φιλαργυρίαν εἶπε (Διογένης) μητρόπολιν πάντων τῶν κακῶν » ; Stobée, 3, 10, 37 Hense p. 417 ; etc. **Cupiditatem** : ce sens (= *avaritia*) est usuel depuis Cicéron (*TLL* s.u. col. 1415, 79) ; cf. *Nat.*, II, 14, 12 : « ... cupiditatem et avaritiam luci... » ; etc. – **spiritus domini** : l'Esprit Saint, inspireur des écrivains sacrés (*Orat.*, 22, 1 : « apostolus eodem utique spiritu actus, quo cum omnis scriptura diuina, tum et illa Genesis digesta est » ; *Apol.*, 20, 4 ; *Marc.*, IV, 28, 8 ; etc. W. Bender, *Die Lehre über den Heiligen Geist bei Tertullian*, München 1961, p. 118 s. ; *Val.*, 3, 4 SC 281, p. 195. – **per apostolum** : Paul, l'Apôtre par excellence, cf. *infra*, 9, 1 ; 9, 5 ; 12, 8 ; *Val.*, 3, 4 *ibid.* – **pronuntiauit** : dans cet emploi, emprunté au vocabulaire juridique (« prononcer une sentence »), pour souligner l'autorité surnaturelle des Écritures qui font entendre la voix de Dieu, du Christ ou de l'Esprit (Braun, p. 462). – **non... (interpretemur)** : = *ne*, assez fréquent chez Tert., mais déjà en poésie et dans la langue impériale (Hoppe, *Synt.*, p. 107 ; Ernout-Thomas, *Synt. lat.*, p. 233). – **concupiscentia** : apparaît avec les trad. de la Bible (= gr. ἐπιθυμία) et chez Tert., en citation (*Marc.*, IV, 40, 1 = *Lc* 22, 15 ; *Pud.*, 17, 2 = *I Thess.* 4, 5 ; etc.) et, plus fréquemment, en dehors de toute citation,

comme ici. – **constitutam** : = *positam, uersantem* ; emploi et sens fréquents à partir de Sénèque (*TLL* s.u. col. 523, 45 s.) ; *Pud.*, 9, 8 : « statum salutis in tenore disciplinae constitutum » ; *infra*, 13, 1.

7, 6. impatienter senserimus : = *impatientiam senserimus*. – **non de nostro** : = *quod non de nostro est*. Type fréquent de brachylogie (cf. Hoppe, *Synt.*, p. 142). – **adfinēs** : + gén., tour usuel, cf. *infra*, 11, 8 ; *TLL* s.u. col. 1218, 70 s. ; Waszink, p. 308). – **cupiditatis** : cf. *supra*, § 5. – **deprehendemur** : cf. *surpa*, 1, 1. – **aegre sustinemus** : cf. *supra*, § 4, et p. 32 ; Fredouille, p. 397.

7, 7. concitatur : cf. *supra*, § 2. – **anteponendo** : cf. *supra*, 5, 24 s.u. *sustinendo*. – **de proximo** : cf., *supra*, 3, 1 s.u. *de longinquo*. – **spiritum... concutit** : cf., pour l'inspiration (= *Éphés.* 4, 30-31 : « Ne contristez pas l'Esprit Saint de Dieu qui vous a marqué de son sceau... ») et le vocabulaire, *Spec.*, 15, 2-8 : « Deus praecepit spiritum sanctum, utpote pro naturae suae bono, tenerum et delicatum, tranquillitate et lenitate et quiete et pace tractare, non furore, non bile, non ira, non dolore inquietare... Omne enim spectaculum sine concussione spiritus non est... Nam et si qui modeste et probe spectaculis fruitur pro dignitatis uel aetatis uel etiam naturae suae condicione, non tamen immobili animo et sine tacita spiritus passione... Vtinam ne in saeculo quidem simul cum illis (= les amateurs de spectacles) moraremur. Sed tamen in saecularibus separamur, quia saeculum Dei est, saecularia autem diaboli » ; *infra*, 15, 7 ; Bender, *op. laud.*, p. 136 s. **Concutere, concussio** : cf. *An.*, 1, 2 : « (anima Socratis) ipsa constantia concussa est aduersus inconstantiae concussio-nem » ; 3, 1 : « ab apostolo iam tunc philosophia concussio ueritatis prouidebatur » ; *Fug.*, 2, 4 : « per quod (= *Lc* 22, 31-32) ostenditur utrumque apud Deum esse, et concussio-nem fidei et protectionem, cum utrumque ab eo petitur,

concussio a diabolo, protectio a filio » ; *Pud.*, 1, 5 : « Christianae pudicitiae ratio concutitur » ; 12, 3 : « Cum primum intonuit euangelium et uetera concussit... » ; etc. Tert. montre donc une grande prédilection pour ces deux termes, mais seul le verbe était usuel dans son emploi métaphorique (Cicéron, Salluste, Virgile, etc.).

7, 8. Libenter : ou *libentes* ? Notre choix est fondé sur le fait que Tert. n'emploie pas la forme déclinée en contexte exhortatif, en revanche *Nat.*, I, 7, 31 (= *Apol.*, 8, 2) : *uescere libenter*. – **lucrifaciam** : cf. *Scorp.*, 11, 1-2 : « ... ' Qui pluris, inquit, fecerit etiam animam suam quam me, non est me dignus (*Lc* 14, 26), ' id est qui maluerit uiuere me negando quam mori confitendo, et ' qui animam suam inuenierit, perdet illam, qui uero perdidit mei causa, inueniet illam (*Matth.* 10, 39) '. Perinde enim inuenit eam qui negat lucri faciendo uitam, ut perdet in gehennam qui se putat negando lucri facere eam ». – **minutum sibi aliquid** : s. ent. *esse*. – **non constanter sustinere** : cf. *supra*, § 6 ; 3, 7. – **constituit** : le secours de la grâce peut être nécessaire, mais faire preuve de patience est une décision libre (cf. *supra*, 1, 2-3). – **nescio an...** : sens également négatif en *An.*, 1, 2 ; 10, 4 ; etc. *Marc.*, I, 29, 7 ; II, 27, 7 ; etc. *infra*, 15, 7. Sens positif (« peut-être »), le seul attesté dans la langue classique, en *Nat.*, I, 7, 9 ; *Paen.*, 6, 20 (cf. Waszink, p. 84 ; L.H.S., p. 543). – **ex animo** : au sens de *uere, sincere, libenter*, attesté à toutes les époques (*TLL* s.u. col. 90, 43). – **possit** : nous conservons la correction de Kroymann, déjà adoptée par Borleffs, pour deux raisons : d'une part, *infra*, § 10 Tert. écrit *possit* (et non *posset*) ; d'autre part, et surtout, parce que dans tous les passages que nous avons réunis où Tert. recourt au syntagme *nescio an*, celui-ci est construit avec le subj. présent ou parfait. Toutefois il est fréquent de rencontrer chez Tert. *quale est ut...*, *uerissimile est ut...*, etc. + subj. impft. (Hoppe, *Synt.*, p. 67-68). – **in causa** : redondance (= *in* + abl., ou

bien *causā* + gén. suffirait ; cf. *Mart.*, 6, 2 cité p. 198). — **elemosinae** : apparaît dans les trad. de la Bible (ἐλεημοσύνη) et chez Tert., et désigne soit l'acte de bienfaisance, soit l'aumône elle-même (ambivalence comparable du lat. *beneficium* : Sén., *De ben.*, 2, 34, 5). Tert. l'évite dans ses ouvrages destinés aux païens (cf. *TLL* s.u. col. 350, 64 ; H. Pétré, *Caritas*, Louvain 1948, p. 224 s.).

7, 9. exercitatio... largiendi et communicandi : m. à m. : « (la patience) est un exercice de... », c'est-à-dire : « (nous) exerce à... ». Au sens de « faire l'aumône », *communicare* est bien attesté chez les auteurs chrétiens, même si les exemples ne sont pas très nombreux (pour Tert., outre ce passage-ci, cf. *Apol.*, 39, 11 : « nihil de rei communicatione dubitamus. Omnia indiscreta sunt apud nos... ») ; cf. Pétré, *op. laud.*, p. 267 s. Pour le sens d'*exercitatio* et la formulation, cf. Cic., *Tusc.*, 2, 9 : « (philosophia) maxima dicendi exercitatio ».

7, 10. Quomodo amicos... : *Lc* 16, 9 : « καὶ ἐγὼ ὑμῖν λέγω, ἑαυτοῖς ποιήσατε φίλους ἐκ τοῦ μαμωνᾶ τῆς ἀδικίας (Vulg. : « Et ego uobis dico : Facite uobis amicos de mammona iniquitatis »). X. Léon-Dufour, ap. *Introduction à la Bible*, III, 2, Paris 1976, p. 135, commente : « Donc, de soi, Mammon est injuste. Luc retient sans doute qu'on peut s'en servir avec habileté en le distribuant aux pauvres dont on se fera des amis ». La référence est ici tronquée, comme en *Fug.*, 13, 2 : « Facite autem uobis amicos de mammona », en revanche elle est littéralement exacte en *Marc.*, IV, 33, 1 : « '... facite uobis amicos de mammona iniustitiae', de nummo scilicet... ». *Mammona* : rare dans la Bible (*Sir.* 31, 8 ; *Matth.* 6, 24 = *Lc* 16, 13 ; *Lc* 16, 9.11), mais fréquent dans la littérature rabbinique, signifie « biens, richesses » ; personnifié par Jésus (*Matth.* 6, 24) ; l'existence d'un dieu Mammon n'est pas sûre ; cf. *TWNT* IV, 390 s. En *Fug.*, 13, 2, Tert. propose une interprétation allégorique de ce même *logion*. Calquée sur le

grec, l'expression *facere* (ou ici *fabricare*) *sibi amicos* n'est pas usuelle dans la langue (*parare, sibi instituere amicos*). — **in tantum... ut** : = *ita... ut*, attesté depuis Sénèque et Velléius Paterculus (L.H.S., p. 640). — **amisum** : s. ent. *eum* (= *amisisionem eius*).

7, 11. Quid... amittere ? : éclairé par *Matth.* 10, 39 : « Qui aura trouvé sa vie la perdra et qui aura perdu sa vie à cause de moi la trouvera » (cf. *supra*, § 8). *Inuenire* (εὐρίσκω), « trouver », avec, comme souvent, la nuance de « gagner, obtenir », qui d'ailleurs se rencontre également dans la langue classique, grecque et latine. — **habemus** : sens et constr. (+ inf.) fréquents chez Tert. (Hoppe, *Synt.*, p. 44). — **Gentilium** : cf. Aug., *Serm.*, 17, 6, *CCL* 41, p. 242 : « gentilis ille est qui in Christum non credit ». Le mot (adj. et subst.) apparaît chez Tert. avec le sens qu'a ἔθνη (ou son dérivé ἔθνικοί) dans la LXX et le N.T., qu'il rend également par *gentes* ou *ethnici*, mais le plus souvent par *nationes* ; cf. Schneider, p. 10 s. — **omnibus detrimentis (impatientiam)** : mais, *supra*, § 9, tour prépositionnel : (*patientia*) *in detrimentis*.

7, 12. lucri cupiditatibus : *iunctura* usuelle dans la déclamation (cf. Ps. Quint., *Decl.*, 312, 6 ; 334, 26 ; Apul., *Apol.*, 66, 1). — **mercimoniorum** : avec ce sens (= *commercium, negotiatio*), déjà chez Pl., *Stich.*, 404. Sur les *pericula* de l'activité commerciale, cf. Cat., *Agr.*, praef. 1 : « Est interdum praestare mercaturis rem quaerere nisi tam periculosum sit » ; *ibid.*, 3 : « Mercatorem... strenuum studiosumque rei quaerendae existimo, uerum, ut supra dixi, periculosum et calamitosum », et plus particulièrement sur les périls de la mer (tempêtes et pirates) : Hor., *Carm.*, 3, 24, 40 ; *Epist.*, 1, 1, 45 ; Juv., *Sat.*, 14, 265-302 ; Sén., *Breu. uit.*, 2, 1 : « alium mercandi praeceptis cupiditas circa omnis terras, omnia maria spe lucri ducit » : etc. Sur la politique impériale pour assainir terres et mers : Suét., *César*, 32 ; *Tibère*, 8 ;

etc., et l'on connaît la formule d'Auguste dans les *Res gestae*, 25, 1 : « mare pacauit a praedonibus ». Cf. H.A. Ormerod, *Piracy in the Ancient World*, Liverpool 1978², p. 248 s. *Quaestuosa pericula mercimoniorum* = *quaestuosa et periculosa mercimonia*, cf. *Spec.*, 16, 4 : « conuicia sine iustitia odii (= *iusto odio*), etiam suffragia sine merito amoris (= *merito amore*) » ; *infra*, 8, 4 ; etc. Hoppe, *Synt.*, p. 85 s. – **pecuniae causa...** : cf. *Juv.*, *Sat.*, 14, 176-178 : « ... Nam qui diues fieri uult, / et cito uult fieri ; sed quae reuerentia legum, / quis metus aut pudor est umquam properantis auari ? ». – **damnationi timendum** : cette extension de la construction au datif (cf. *Cés.*, *BG.*, 7, 44, 4 : « huic illos loco timere » ; *Cic.*, *Leg.*, 2, 41 : « cum rebus timeret suis » ; etc.) à un complément de sens négatif n'est pas sans autres exemples (ainsi, *Apul.*, *Mét.*, 1, 9, 2 : « ea bestia captiuitati [*F Helm* : -tatis *Vulcanius, Robertson*] metuens » ; 11, 21, 5 : « cum auiditati contumaciaeque summe cauere... deberem » ; cf. *TLL* s.u. « metuo », col. 905, 28 ; s.u. « caueo », col. 633, 15 ; de même, *TLL* s.u. « doleo », col. 1824, 71 s. mentionne *Ruric.*, *Epist.*, 2, 39, p. 423, 24 : *dolere casui* ; noter aussi à côté de *Sil. Ital.*, 2, 594 *sperare salutem* le tour inverse *Cic.*, *Cluent.* 68 *desperare salutem*). – **ludo et castris sese locant** : idée comparable en *Nat.*, 1, 14, 1 : « ... quidam perditissimus... ut ad quas (= bestias) se locando quotidie toto iam corpore decutitur... » ; *Mart.*, 5, 1. Cf. *Pl.*, *Rud.*, 535 : « Quid, si ad ludos me pro manduco locem ? » ; *Cat.*, *Or. frg.*, 57, 1 (212 M) : « qui... se lenoni locauisset » ; *Sén.*, *Luc.*, 87, 9 : « ... dubitat utrum se ad gladium locet an ad cultrum » ; etc. – **per uias** : texte incertain. De toute manière, la correction *per inuia* (*Rigault, Borleffs*) ne paraît guère recevable : le trafic commercial passe, autant que possible, par les voies déjà ouvertes plutôt que par des chemins impraticables (*inuia*), qui ne feraient qu'accroître l'insécurité et les difficultés de tous ordres ; c'est sur ces routes que les brigands guettent et attaquent voyageurs et commerçants, en dépit des mesures de sécurité prises

régulièrement sous l'Empire (cf. *supra*). La leçon des mss (*peruia*), conservée par *Kroymann*, est certainement mieux accordée au contexte, mais appelle contre elle diverses objections, que l'on pense au subst. ou à l'adj. neutre subst. *Peruium* (= « passage ») nous paraît, en effet, trop technique et trop précisément géographique pour convenir véritablement ici ; au demeurant, ce subst. n'apparaît pas ailleurs chez *Tert.* Mais celui-ci a deux exemples de *peruius* (en fonction adjectivale) : en *Paen.*, 12, 8 *Tert.*, en référence à *Ex.* 14, 15 s., évoque la mer Rouge rendue guéable pour permettre le passage des Hébreux ; en *An.*, 30, 3, dans un éloge de la politique économique et agricole de l'Empire, il mentionne les territoires défrichés, rendus propres à la culture et à l'urbanisation ; dans les deux cas, le terme désigne des endroits ou territoires « devenus accessibles » en des circonstances bien précises, conformément du reste à sa valeur usuelle ; le neutre plur. subst. *peruia* désignerait donc plutôt des « espaces praticables » que des « routes, chemins », signification requise ici par le contexte. Notre correction s'appuie sur celle de *Beatus Rhenanus* (*per uiam*), d'après *Pl.*, *Cist.*, 774 : « omnes homines (id) fabulantur per uias », et, pour *Tert.*, *Bapt.*, 4, 3 et *Marc.*, IV, 24, 3 : *inter uias*. – **inmemores bestiarum** : les corrections parfois proposées (*more* ou *in morem, in mores*) ne sont certes pas étrangères à l'esprit du passage (les termes de la comparaison y seraient seulement inversés par rapport à telle « histoire » d'*Apul.*, *Mét.*, 8, 15, 6 : « lupos... ipsas uias obsidere et in modum latronum praetereuntes adgredi »), mais n'ont aucun caractère de nécessité : l'appât du gain fait de certains hommes des brigands de grand chemin, et il est si fort qu'ils oublient les dangers que peut leur faire courir la rencontre d'animaux féroces. Cf. *Sén.*, *De ira*, 3, 43, 3 : « interuentus ferae latronem uiatoremque diducit ». **Bestiarum** : ce peuvent être des loups (cf. *supra*) ou toute espèce d'animaux sauvages, mais aussi des chiens dressés pour la défense des fermes : *Apul.*, *Mét.*, 8, 17, 1-2 : « Villae uero,

quam tunc forte praeteribamus, coloni multitudinem nostram latrones rati... canes rabidos et immanes et quibusuis lupis et ursis saeuiores, quos ad tutelae praesidia curiose fuerant alumnati, iubilationibus solitis et cuiusce modi uocibus nobis inhortantur... » ; 9, 36, 4 : « canes pastoricos uillaticos feros atque immanes, adsuetos abiecta per agros essitare cadauera, praeterea etiam transeuntium uiatorum passiuus morsibus alumnatos... ». – **latrocinantur** : employé absolument (usuel). *TLL* s.u. col. 1019, 1, retenant la leçon des mss (*peruia... latrocinantur*), y voit donc une constr. trans., rapprochée de Sén. Rh., *Contr.*, 1, 2, 8 : « piratas... terras et maria latrocinantes ».

7, 13. **diuersitatem** : même *iunctura* (+ *cum*) en *Marc.*, IV, 1, 8 ; *TLL* s.u. « diuersitas », col. 1574, 67 n'en signale aucun exemple antérieur à Tert., et deux seulement postérieurs. On a vu (*supra*, § 12) que ces comportements étaient tout autant condamnés par les moralistes païens (cf. *infra*, 16, 3-4). – **stamus** : *lectio difficilior*. Équivalent de *existimus*, *exstamus* (cf. *supra*, 5, 18), ou, plus probablement et plus simplement encore, de *sumus*. Déjà en poésie : Prop., 3, 22, 21-22 : « ...pietate potentes / stamus » ; à époque tardive : *Peregr. Aeth.*, 2, 2 : « lapis... ibi fixus stat » (cf. fr. *ester / être* ; esp. *estar / ser* ; it. *essere / stare*). – **animam... anima** : si *supra*, § 11, en contexte païen (« rem pecuniarum... animae antepoñant »), *anima* a son sens « organique » (« souffle vital », « vie », « âme »), ici en revanche, en contexte chrétien, se superpose à ce sens fondamental la valeur spirituelle et théologique du mot (« âme »). – **largiendo** : cf. *supra*, § 9. Contrairement à tel ou tel développement du chapitre (par ex. *supra*, § 2-3), cette conclusion est pleinement conforme à l'enseignement néotestamentaire.

b. Les outrages (chap. VIII).

Mais le chrétien se trouvera nécessairement conduit à connaître des situations plus pénibles, comme l'outrage par exemple. Il ne doit donc pas pleurer la disparition de ses biens matériels, si son âme est forgée pour affronter des épreuves plus redoutables (§ 1). Subit-on un outrage physique ? Le Seigneur demande de tendre l'autre joue (§ 2). Un outrage verbal ? Le Seigneur invite à se réjouir (§ 3). Se montrer incapable d'entendre sans impatience une parole méchante, c'est faire preuve à son tour de méchanceté (§ 4), et ne pas respecter l'enseignement évangélique (§ 5-6). Il y a du reste un véritable plaisir à opposer sa patience à l'outrage : l'offenseur veut faire souffrir celui qu'il offense ; mais s'il échoue, c'est lui-même qui en concevra du dépit (§ 7-8). En étant patient, non seulement, donc, on n'est pas éprouvé, mais encore on tire une satisfaction légitime de la frustration de son offenseur (§ 9).

8, 1. **animam ipsumque corpus... gerimus** : cet emploi de *gero* est, semble-t-il, surtout poétique (*Lucr.*, *De rer. nat.*, 6, 1145-1146 : « caput incensum feruore gerebant / et duplicis oculos... rubentes » ; *Virg.*, *En.*, 2, 277-278 : « squalentem barbam et concretos sanguine crinis / uolneraque illa gerens, quae... » ; *Ov.*, *Fast.*, 2, 299 : « corpora nuda gerebant » ; etc. – **omnibus** : = *per omnia, in omnibus* (Löfstedt, *Philolog. Komm. Peregr. Aeth.*, p. 49 ; *TLL* s.u. « omnis », col. 624, 4). – **ad iniuriam** : second motif d'impatience (cf. *supra*, 7, 2). Le développement que lui consacre ici Tert. est largement tributaire des analyses de Sénèque et en particulier de celles du *De constantia sapientis*, qui a pour titre principal : *Ad Serenum. Nec iniuriam nec contumeliam accipere sapientem.* – **iniuriae patientiam : iunctura** ancienne et

fréquente : Pacuv., *Trag.*, 304 W : « Patior facile iniuriam si est uacua a contumelia » ; Phaedr., *Fab.*, 1, 5, 3 : « patiens... iniuriae » ; Sén., *Ben.*, 3, 12, 4 : « ad patientiam iniuriarum omnium adstringor » ; *Const. sap.*, 5, 3 : « Si iniuria alicuius mali patientia est, sapiens autem nullius mali est patiens, nulla ad sapientem iniuria pertinet » ; 9, 4 : « ... ut ille (patiens) omnes iniurias inultas dimittat patientiaque se... defendat ». Pour l'expression *patientiam subimus*, cf. *supra*, 5, 25. – **et minorum delibatione laedemur ?** : transition soignée, et même affectée. Le § 1 présente comme acquis et allant de soi (*iniuriae patientiam subimus*) un comportement auquel Tert. va exhorter son lecteur dans ce chapitre, et qui, bien entendu, n'est pas aussi naturellement assumé qu'il feint de le croire en ce début. Mais cette présentation permet à Tert. de revenir sur le développement précédent par un argument *a fortiori*, établissant du même coup une hiérarchie entre les deux motifs d'impatience (perte de ses biens-outrages) et assurant la transition entre les deux chapitres. – **minorum delibatione** : la perte des richesses (*supra*, 7, 1 : *detrimto rei familiaris*). *Minorum* est repris, phrase suivante, par *in friuolis*, et opposé à *maioribus temptationibus*, c'est-à-dire : les circonstances où l'on éprouve le désir de répondre violemment à un outrage, et qui est un motif d'impatience plus puissant que celui qui pousse à regretter la perte de ses biens. *Delibatione* : au sens propre de « prélèvement » en *Marc.*, I, 22, 8 et *Res.*, 7, 2 ; métaphoriquement, en *Val.*, 6, 2 ; sur ce terme rare, cf. *TLL* s.u.col. 437, 68 ; Fredouille, *SC* 281, p. 217. – **laedemur** : reprise de *laesuras* (*supra*, 7, 2). – **Absit** : cf. *Cult.*, II, 6, 3 : « Absit a sapientiae filiabus stultitia tanta... » ; *Pud.*, 1, 8 : « Absit, absit a sponsa Christi tale praeconium ! ». Le syntagme *absit ut...* est plus fréquent (*Apol.*, 37, 3 ; *An.*, 57, 8 ; *Scap.*, 2, 10 ; etc.). – **seruo Christi** : cf. *supra*, 4, 2. – **inquinamentum** : terme qui apparaît chez Vitruve (« ordure »), mais le sens figuré (« péché, souillure ») n'est attesté qu'à partir des trad. de la

Bible et de Tert. (*TLL* s.u. col. 1810, 7) ; cf. *infra*, § 5. – **in friuolis** : attesté à partir de la *Rhét. à Hérennius*, fréquent chez les écrivains chrétiens (cf. *TLL* s.u. col. 1341, 66). *Test.*, 5, 1 : *friuola et ridicula* ; *Vx.*, I, 1, 5 : *tam friuola, tam spurca* ; etc. – **excidat** : = *succidat* (cf. *supra*, 5, 18) ; même équivalence *Praes.*, 3, 3 ; *Pud.*, 20, 3 (= *Hébr.* 6, 4) ; etc.

8, 2. monela : attesté pour la première fois chez Tert., ici et *Marc.*, IV, 34, 15 ; *TLL* s.u. col. 1405, 76 ne mentionne qu'une troisième occurrence (Lucif., *Athan.*, 2, 5, p. 154, 28) ; dans ces trois cas, en contexte scripturaire. – « **Verberanti... obuerte** » : seul passage où Tert. cite textuellement ce verset (ἀλλ' ὅστις σε ράπίξει εἰς τὴν δεξιάν σιαγόνα, στρέψον αὐτῷ καὶ τὴν ἄλλην = Vulg. « Sed si quis te percusserit in dexteram maxillam offerri iubens » ; IV, 16, 4 : « mandans alterius contente d'allusions précises, avec du reste une grande liberté de formulation : *Spec.*, 23, 4 : « Docet... uerberandam maxillam patienter offerre » ; *Marc.*, IV, 16, 2 : « alteram amplius maxillam offerri iubens » ; IV, 16, 4 : « mandans alterius quoque maxillae oblationem » ; IV, 16, 6 : « tantum patientiae pondus... aliam maxillam praebendi ». On sait que Jésus substitue explicitement ce précepte à la Loi du talion (*Matth.* 5, 38-39). En *Marc.*, IV, 16, 2 s. Tert joint les deux préceptes, en cherchant à montrer d'ailleurs que cette nouvelle discipline de la patience est en réalité un « complément harmonieux » (*supplementa consentanea*) apporté à l'ancienne discipline qui, cependant, enseignait, à sa façon, déjà, la patience (cf. *supra*, 6, 4) ; en revanche, dans *Pat.* comme on le voit, il les disjoint, les citant et les commentant séparément. – **Fatigetur improbitas patientiā tuā** : réminiscence sénéquisante, cf. *Const. sap.*, 9, 5 : « in certaminibus... plerique uicerunt, caedentium manus obstinatā patientiā fatigando : ex hoc puta genere sapientem, eorum qui exercitatione longa ac fideli robur perpetiendī lassandique omnem inimicam uim consecuti sunt » ; *Luc.*, 53, 13 : « quaedam

(tela) defetigat (philosohiä) » ; *infra*, § 7-9. – **quiuus ictus ille** : m. à m. « tel coup, n'importe lequel », « un coup, quel qu'il soit », etc. Même rapprochement *ille* + indéf. en *An.*, 37, 1 : « quamcumque illam rationem agitare », mais déjà : *Cic., Fin.*, 1, 61 : « negant esse bonum quicquam nisi nescio quam illam umbram quod appellant honestum » ; *Val. Max., Mem.*, 8, 14, 6 : « sordido studio deditum ingenium qualemcumque illum laborem suum silentio obliterari noluit ». *Sit... constrictus* : subj. de supposition. Cette interprétation nous paraît préférable à celle qui interpréterait *quiuus* comme un relat. d'indétermination (d'où le subj. *sit... constrictus*, comme assez souvent en dehors de la prose classique) : mais, outre qu'on attendrait dans ce cas plutôt *quouis... dolore*, un relevé exhaustif des emplois de *quiuus* dans l'œuvre de Tert. fait apparaître que celui-ci donne régulièrement à *quiuus* sa valeur d'indéfini et n'en fait jamais le substitut de *quicumque*. *Constrictus* : = *coniunctus, conexus, copulatus*, déjà chez Cicéron (cf. *TLL* s.u. col. 542, 44 s.). – **a domino uapulabit** : légère anacoluthie (le sujet est naturellement *is qui icit*). *Domino* : Dieu (cf. *Rom.* 14, 19, citant *Deut.* 32, 35) : le thème sera développé plus longuement, *infra*, 10, 6 s. La « patience », sinon l'« impassibilité », du chrétien face à l'outrage est soutenue par la conviction que justice lui sera rendue ; il y a donc là une différence entre la « patience » chrétienne et sa « rivale » stoïcienne (cf. *supra*, p. 31). – **plus... sustinendo** : **ab eo... sustines** : juxtaposition de deux composantes de l'attitude patientielle : l'une (« plus improbum illum caedes sustinendo ») stoïcienne, et même sénéquisante, faisant de la patience une vertu « autarcique » ; l'autre (« ab eo enim uapulabit cuius gratia sustines ») biblique, mettant l'accent sur le « théocentrisme » ou le « christocentrisme » de la patience.

8, 3. linguae amaritudo : cf. Sén. Rh., *Contr.*, 9, 2, 28 : « illud genus cacozeliae est, quod amaritudine uerborum quasi adgrauaturam res petit » ; 10, 3, 10 : « uerbi amaritudi-

nem » ; surtout, Sén., *De ira*, 1, 4, 3 : « quaedam (irae) in uerborum maledictorumque amaritudinem effusae ». A rapprocher de *Nat.*, I, 4, 4 : « cum (philosophi) in mores ritus cultus uictusque uestros palam ac publice omnem eloquii amaritudinem elatrent ». *Infra*, 8, 4 et 12, 2, *amaritudo*, sans déterminant ; *supra*, 6, 5 : *linguae uenenum*. – **eruperit** : avec ce sens souvent construit + *ad* ou *in* (*Tac., An.*, 11, 35, 4 ; *Suét., Tib.*, 61, 1 ; etc., comme du reste *An.*, 41, 3 : « diuinitas animae in praesagia erumpit ») ; *TLL* s.u. col. 840, 65, ne cite que cet exemple de constr. + datif. – **respice** : cf. *infra*, 14, 3, s.u. *respectu*. – « **Cum uos maledixerint gaudete** » : cité, avec quelques différences de traduction, *infra*, 11, 9 ; *Scorp.*, 9, 2 ; cf. *supra*, 8, 2 ; G.J.D. Aalders, *Tertullianus' citaten uit de Evangeliën en de oud-latijnsche Bibelvertalingen*, Amsterdam 1932, p. 115 s. – **Dominus... maledictus in lege** : à la suite de *Gal.* 3, 13, exégèse typologique de *Deut.* 21, 23 (« ... un pendu est une malédiction de Dieu ») souvent reprise par Tert. (*Iud.*, 10, 1 s. ; *Marc.*, I, 11, 8 ; III, 18, 1 ; IV, 21, 11 ; V, 3, 10 ; *Prax.*, 29, 3 ; *Fug.*, 12, 2). – **solus... benedictus** : inexact littéralement (cf. du reste *supra*, 6, 2 : « Merito... (Abraham) benedictus quia et fidelis... ») ; il faut donc comprendre κατ' ἔξοχην, peut-être d'après *Rom.* 9, 5 : « Χριστός... ὁ ὢν ἐπὶ πάντων Θεὸς εὐλογητός εἰς τοὺς αἰῶνας », cité textuellement en *Prax.*, 13, 9 et 15, 7 (« Deus super omnia, benedictus in aeuum omne »). – **serui** : cf. *supra*, 4, 1. – **consequamur** : = *sequamur* (cf. *infra*, § 5 : *secutus* ; *supra*, 5, 18). Seul passage du traité où Tert. évoque le thème de l'« imitation » et de la « suite » du Christ (cf. sur le sujet H. Crouzel, « L'« imitation » et la « suite » de Dieu et du Christ dans les premiers siècles chrétiens ainsi que leurs sources gréco-romaines et hébraïques », *JbAC* 21 [1978], p. 7-41). La formule *sequi dominum* n'apparaît d'ailleurs chez Tert. qu'en deux autres passages : *Idol.*, 12, 2 et *An.*, 55, 5 (cf. S. Déleani, *Christum sequi. Étude d'un thème dans l'œuvre de saint Cyprien*, Paris 1979, p. 14). Le *De bono patientiae*

de Cyprien fait en revanche une large place à ce thème spirituel (cf. Déléani, *passim*; *supra*, p. 34-35).

8, 4. aequanimiter : cf. *supra*, 2, 1. – **in me proteruum** : cf. Sén., *Const. sap.*, 4, 2 : « quicquid fit in sapientem proterue... frustra tentatur ». – **et (ipse)** : pléonastique, cf. *Val.*, 17, 1 ; etc., *SC* 281, p. 292. – **amaritudinis** : cf. *supra*, § 3. – **cruciabor** : métaphore et construction attestées à toutes les époques depuis Pl., *Merc.*, 247 : *cura cruciabar*. – **muta** : cf. Publ. Syr., *Sent.*, 457 (P 8) : *mutus dolor* ; Lucr., *De rer. nat.*, 4, 1057 : *muta cupido* ; Sén., *Tranq. anim.*, 4, 7 : (*uirtus*) *muta* ; etc.

8, 5. Cum ergo : cf. *supra*, 5, 17. – **percussero** : = *repercussero* (cf. *supra*, 5, 18). – **secutus... (doctrinam domini)** : à rapprocher de *supra*, § 3, mais ici Tert. infléchit la présentation du thème au détriment de son contenu spirituel. Sur *doctrina*, cf. Braun, p. 419 s. – **inueniar** : cf. *supra*, 4, 1. – **traditum est** : rapproché de *doctrina domini* souligne bien l'importance ici accordée à l'aspect « doctrinal », intellectuel de cet enseignement (cf. Braun, p. 426 s.). – **uasculorum** : cf. *Cult.*, I, 5, 2 : « quaedam esui et potui uascula ex aere adhuc seruat memoria antiquitatis ». – **inquinamentis** : sur les deux sens du mot (propre et figuré), sur lesquels d'ailleurs Tert. joue ici, cf. *supra*, § 1. – **communicari** : ce sens (*commune, profanum reddi* ; *coinquinari* ; *contaminari*) apparaît dans les trad. du N.T. (= κοινοῦν) et chez Tert. Cf. *Spec.*, 17, 5 : « Cur quae ore prolata communicant hominem, ea per oculos et aures admissa non uideantur hominem communicare, cum spiritui appareant aures et oculi, nec possit mundus praestari cuius apparitores inquinantur ? » ; *Iei.*, 2, 6 : « et ipsum dominum in euangelio ad omnem circa uictum scrupulositatem compendio respondisse, non his communicari hominem quae in os inferantur, sed quae ex ore proferantur... » ; Castorina, éd. *Spec.*, p. 298. – **uani et superuacui dicti** : en fait le gr.

ῥῆμα ἀργόν signifie sans doute « parole dépourvue de fondement, calomnieuse », plus que « oiseuse » : c'est toutefois ce dernier sens que retient Tert. (comme d'ailleurs la Vulgate : *otiosum uerbum*), cf. *Spec.*, 17, 5 : « cum etiam scurrilitatem et omne uanum uerbum iudicatum a Deo sciamus », où sont fondus ensemble *Matth.* 12, 36 et *Éphés.* 5, 3. Pour la redondance *uani et superuacui*, cf. *infra*, 11, 4.

8, 6. Sequitur ergo : plus apparente ici, cette volonté de rigueur et de logique dans la démonstration (et l'exhortation) caractérise tout le traité. – **aequanimiter pati** : cf. *supra*, 2, 1.

8, 7. Hic iam de... : s. ent. *dico* ou *dicam* (cf. Hoppe, *Synt.*, p. 145-146). Formule de transition tout à fait classique (cf. Cic., *Sest.*, 78 : « Hic iam de ipso accusatore quaero »). – **patientiae uoluptate** : Tert. a déjà prêté ce plaisir de la patience au Christ, *supra*, 3, 9. S'y ajoute ici une réminiscence probable de Sén., *Const. sap.*, 14, 1 : « Quidam se a cinerario impulsos moleste ferunt et contumeliam uocant ostiarii difficultatem, nomenclatoris superbiam, cubicularii supercilium. O quantus inter ista risus tollendus est, quanta uoluptate implendus animus ex alienorum errorum tumultu contemplanti quietem suam ! » (la joie, c.-à-d. la satisfaction intellectuelle – *χαρά* – constitue, avec la précaution raisonnable – *εὐλάβεια* – et la volonté raisonnable – *βούλησις* –, l'une des « bonnes affections » – *εὐπάθειαι* – permises au sage ; cf. *supra*, 1, 1) ; *infra*, § 9. – **iniuria... incussa** : l'expression la plus courante est *facere iniuriam* ; mais cette *iunctura* se rencontre déjà dans Quint., *Inst. or.*, 6, 2, 23. – **patientiam offenderit** : cf. *supra*, 3, 8. – **dispungetur** : verbe pour lequel Tert. a une grande prédilection, et qui prend chez lui trois sens principaux : 1) *examinare* 2) *repensare* 3) *complere, absoluere*, qui est sa signification la plus fréquente. Cf. Waszink, p. 394. – **telum aliquod...** : cf. Sén., *Const. sap.*, 3, 5 : « ... dico sapientem nulli esse iniuriae obnoxium. Itaque non refert

quam multa in illum coiciantur tela, cum sit nulli penetrabilis. Quomodo quorundam lapidum inexpugnabilis ferro duritia est nec secari adamas aut caedi uel deteri potest, sed incurrentia ultro retundit, ... ita sapientis animus solidus est et id roboris collegit, ut tam tutus sit ab iniuria quam illa quae rettuli » (cf. *ibid.*, 7, 6 ; 19, 4) ; *Luc.*, 53, 12 : « Nullum telum in corpore eius (= philosophiae) sedet, munita est, solida est : quaedam defetigat et uelut leuia tela laxo sinu eludit, quaedam discutit et in eum usque, qui miserat, respuit » (cf. *supra*, § 2) ; *De ira*, 3, 5, 8 : « Vt tela a duro resiliunt et cum dolore caedentis solida feriuntur, ita nulla magnum animum iniuria ad sensum sui adducit, fragilior eo quod petit ». – **constantissimae** : dans cette page où les réminiscences du *De constantia sapientis* sont si nombreuses, il n'est pas exclu que cet adjectif (ici au sens concret) soit précisément une manière de renvoyer le lecteur au traité de Sénèque, d'autant que *duritia* est un mot que le philosophe y utilise à plusieurs reprises, au propre comme au figuré (cf. *supra*). – **ibidem** : sens local (et non temporel = *statim*, cf. *Val.*, 3, 4, SC 281, p. 195) par opposition à la seconde éventualité : « repercussum... reciproco impetu ». – **nonnumquam...** : deux éventualités, comme Sén., *Luc.*, 53, 12 (*supra*) : « quaedam... quaedam... ». – **remisit** : sans doute la bonne leçon (= *emissit*, *misit*, cf. *supra*, 5, 18). Sén., *Const. sap.*, 7, 6 : « ... emissa tela declinare ». – **reciproco** : deux autres occurrences de l'adj. chez Tert., *Marc.*, I, 13, 5 : « (Osirim) reciprocarum frugum... fidem argumentantur », et *An.*, 28, 1 « uetus sermo... de animarum reciproco discursu ».

8, 8. fructus laedentis in dolore laesi est : Sén., *Const. sap.*, 17, 4 : « ... genus ultionis est eripere ei qui fecit factae contumeliae uoluptatem... Adeo fructus contumeliae in sensu et indignatione patientis est » ; cf. Fredouille, p. 371. Pour l'opposition *laedentis-laesi*, cf. *infra*, 10, 2. – **non dolendo** : = *non dolens* (cf. *supra*, 5, 24). – **fructus** : employé à trois reprises

dans ce même paragraphe (et *supra*, § 7 : *infructuosa*), annonce, comme en négatif, ce qui sera l'objet de la troisième partie (chap. 15) : les « fruits » de la patience (déjà § 9 : *patientiae utilitas*). La métaphore est usuelle (*fructus uirtutis, diligentiae, etc. Supra*, Sén. *Const. sap.*, 17, 4 : *fructus contumeliae*).

8, 9. non modo... sed insuper : attesté à partir de la *Rhét. Hér.*, 4, 23, 33. – **ibis** : = *abibis* (cf. *supra*, 5, 18). – **frustratione** : cf. *An.*, 1, 3 : « (Socrates) immortalitatem uindicat animae, necessaria praesumptione ad iniuriae frustrationem ». Ce sens est rare, mais attesté bien avant Tert. : Plancus, ap. Cic., *Fam.*, 10, 23, 5 : « maiorem eis frustratio dolorem attulit » ; Colum., *De re rust.*, 11, 1, 14 : « animus nec praemium iucundius quam fructum libidinis, nec supplicium grauius quam frustrationem cupiditatis existimat ». – **oblectatus** : *infra*, « uoluptas » et *supra*, § 7 : « de patientiae uoluptate ». – **dolore** : cf. *Nat.*, II, 7, 16 : « adulescens libidinis frustratae dolore castratus est ». De même Sén., *Tranq. an.*, 13, 3 : « ... ad animum peruenire destitutae cupiditatis dolorem ». – **defensus** : ce sens de *defendo* (= *punio, ulciscor*) se rencontre chez Ennius, puis dans les trad. de la Bible et chez Tert. (cf. *infra*, 10, 7 : *defendi* ; 10, 8 : *defensionem* ; *Apol.*, 4, 11 ; *Spec.*, 2, 7 ; etc.). – **patientiae... utilitas et uoluptas** : concluant ce développement, Tert. joint donc à la *uoluptas patientiae* (cf. *supra*, § 7) l'*utilitas*. Le vocabulaire et le mode de pensée sont stoïciens : il s'agit, en effet, naturellement, de satisfaction et d'avantage d'ordre moral et intellectuel. En opposant sa patience au désir de nuire de l'offenseur, l'offensé sort indemne (*inlaesus*) de cette agression, c'est-à-dire sans en être réellement affecté : l'attitude de patience est donc en soi une attitude avantageuse, en même temps que, ou plutôt parce que, morale (*honestum* et *utile* sont confondus) ; d'autre part, l'offensé éprouve la satisfaction légitime de se montrer (intellectuellement et moralement) supérieur à un

adversaire désappointé par une telle équanimité (on sait que les dernières analyses du *De constantia sapientis* sont consacrées à l'« utilité » de l'attitude du sage, dont l'indifférence exaspère l'insulteur et qui trouve dans cette exaspération même sa vengeance et sa satisfaction ; cf. *supra*, § 7). Esquissé ici, le thème de l'*utilitas patientiae* sera repris avec plus d'ampleur *infra*, chap. 15.

c. Les deuils (chap. IX).

Il n'y a pas non plus d'excuse à cette forme d'impatience qu'est la douleur que nous manifestons lorsque nous perdons nos proches. Le Seigneur nous a demandé de ne pas nous affliger et de ne pas nous comporter comme les païens sans espérance (§ 1). En effet, croire à la résurrection du Christ, c'est croire à celle des nôtres (§ 2). La mort n'est qu'un départ, et nous n'avons pas à pleurer celui qui ne fait que nous précéder (§ 3). En le pleurant, nous trahissons notre foi (§ 4), puisque notre souhait devrait être d'être reçus dès à présent par le Seigneur (§ 5).

9, 1. illa... species : cf. *supra*, 3, 1. – **in amissione nostrorum** : troisième motif d'impatience : on ne supporte pas la perte des siens. Également thème de la parénétiq (cf. Sén., *De rem. fort.*, 13 : « Amisi liberos » ; 15 : « Amicum perdididi » ; 16 : « Vxorē bonam amisi », Haase, p. 52 s.), et surtout, naturellement, de cette forme particulière de parénèse qu'est le genre de la « consolation ». – **ubi** : = *in qua amissione*. A condition de conserver *in amissione nostrorum* (ce qu'il ne fait pas), la correction *cui* de Kroymann serait séduisante, d'autant que Tert. emploie volontiers *patrocinor* + compl. (dat.), en particulier en relative (*Cast.*, 4, 5 : *Sequere admonitionem cui diuinitas patrocinatur* ; *Pud.*, 10, 12 : « A

qua (scriptura Pastoris) et alias initiaris, cui ille... patrocinabitur pastor... » ; etc.). Mais Tert. utilise également ce vb. en constr. absolue, par ex. (avec précisément un adv. de lieu) en *Virg.*, 4, 2 : « Nec tamen quia illic diuisa est et mulier et uirgo (cf. *I Cor.* 7, 34), hic quoque patrocinabitur illa diuisio, ut quidam uolunt ». – **adsertio** : le mot nous paraît avoir ici non pas, comme l'indique *TLL* s.u. col. 869, 16 s., le sens usuel de « déclaration, affirmation » (avec lequel il est exact qu'il est employé dans les trois autres occurrences chez Tert. : *Cult.*, 1, 3, 2 ; *Marc.*, IV, 15, 1 ; *An.*, 1, 5), mais celui, dégradé et métaphorique, de « revendication de la liberté de, du droit à... », issu de la valeur technique et juridique du terme : « action de revendiquer la condition de personne libre » (cf. Quint., *Inst. or.*, 3, 6, 57 ; 5, 2, 1 ; etc.). Accordée à *patrocinatur*, la métaphore est atténuée par *aliqua*. La définition stoïcienne du chagrin éclaire bien cette réflexion de Tert., cf. Cic., *Tusc.*, 3, 25 : « aegritudo est opinio magni mali praesentis, et quidem recens opinio talis mali, ut in eo rectum uideatur esse angī, id autem est, ut is qui doleat oportere opinetur se dolere » ; 3, 74 : « Satis dictum esse arbitror aegritudinem esse opinionem mali praesentis, in qua opinione illud insit, ut aegritudinem suscipere oporteat ». Sur les réminiscences des analyses cicéroniennes relatives à l'*aegritudo* dans l'*Ad martyras*, cf. R. Braun, « Sur la date, la composition et le texte de l'*Ad martyras* de Tertullien », *REAug* 24, 1978, p. 234-235. – **apostoli** : cf. *supra*, 7, 5. – **« dormitione »** : avec le sens de *somnus mortis*, apparaît chez Tert., en citation comme ici (Vulg. *de dormientibus* ; gr. περι τῶν κοιμωμένων), ou hors citation (*Res.*, 24, 3 ; *Mon.*, 10, 4). Dernière occurrence chez Tert., *An.*, 55, 4 (*in aethere dormitio nostra*), mais le sens n'est pas sûr (cf. Waszink, p. 560 ; H. Fine, *Die Terminologie der Jenseitsvorstellungen*, Bonn 1958, p. 81-82). – **« nationes »** : gr. οἱ λοιποὶ, Vulg. *ceteri*. Cf. *supra*, 3, 11.

9, 2. credentes resurrectionem... in nostram... credimus : l'addition < in > (*resurrectionem*) ne s'impose pas, Tert. étant familier de ce type de *uariatio*, cf. *supra*, 3, 11 : « in praecipiendo sed... sustinendo » ; *Mart.*, 6, 2 : « hominis causa... in causa Dei » (cf. *supra*, p. 181) ; *Mon.*, 9, 5 : « Neque... in illo delinquit, sed in semetipsam » ; *Marc.*, III, 17, 4 : « Neque... ulli hominum universitas spiritalium documentorum competeat nisi in Christum » (mais Tert. avait écrit sans *uariatio* en *Iud.*, 9, 27 : « ulli hominum... Christo ») ; etc. Bulhart, *Praef.*, § 111 b. D'autre part, sur l'indifférenciation sémantique des constructions de *credere* à cette époque, *supra*, 2, 3. – **resurrectionem... resurrexit :** les deux termes apparaissent chez Tert. comme des vocables « techniques » déjà consacrés par l'usage dans la langue théologique des chrétiens, cf. Braun, p. 530 s. – **(de resurrectione) mortuorum :** les deux déterminations les plus fréquentes de *resurrectio* chez Tert. sont *carnis* et *mortuorum* (*infra*, 16, 4 : *carnis et spiritus* correspondent à une intention et un contexte particuliers), cf. Braun, p. 535 ; *Res.*, 1, 1 : « Fiducia Christianorum resurrectio mortuorum » ; 63, 10 : « resurrectionem quoque carnis... refrigerabis ». – **uacat :** = *est superuacuum*, sens fréquent chez Tert. (*Apol.*, 2, 15 ; *Cor.*, 10, 3 ; etc. Hoppe, *Synt.*, p. 139-140).

9, 3. Cur enim doleas... : tout ce paragraphe est une adaptation chrétienne de (et une variation sur) l'« alternative socratique », thème obligé de la littérature de consolation : *Plat.*, *Apol.*, 40 c : « Δυοῖν γὰρ θάτερον ἐστὶν τὸ τεθνᾶναι. ἢ γὰρ οἷον μηδὲν εἶναι μηδὲ ἀῖσθησιν μηδεμίαν μηδενὸς ἔχειν τὸν τεθνεῶτα, ἢ κατὰ τὰ λεγόμενα μεταβολή τις τυγχάνει οὓσα καὶ μετοίκησις τῆ ψυχῆ τοῦ τόπου τοῦ ἐνθένδε εἰς ἄλλον τόπον. Cf. R. Kassel, *Untersuchungen zur griechischen und römischen Konsolationsliteratur*, München 1958, p. 76 s. – **perisse :** s. ent. *eos* (= *mortuos*). Sur cette ellipse, cf. *infra*, 14, 7. – **interim :** = *ad tempus* ; sens attesté dans la prose impériale

(cf. *TLL* s.u. col. 2205, 3). – **antecedit... subsequeris :** cf. Sén., *De rem. fort.*, 2, 2 : « 'Moreris' : Nec primus nec ultimus ; multi me antecesserunt, omnes sequentur » ; *Luc.*, 63, 16 : « Cogitemus... cito nos eo peruenturos quo illum peruenisse maeremus. Et fortasse, si modo uera sapientium fama est recipitque nos locus aliquis, quem putamus perisse praemisus est » ; *Cons Marc.*, 19, 1 : « Dimisimus illos (= defunctos), immo consecuturi praemisimus ». – **desiderium... temperandum :** même expression dans *Apul.*, *Flor.*, 17, 20 : « temperatoque desiderio et moderato remedio ».

9, 4. in huiusmodi : cf. *Cast.*, 1, 1 ; *Marc.*, V, 15, 7 ; etc. De même, *ab eiusmodi* (*Praes.*, 5, 5), *cum eiusmodi* (*Vx.*, II, 3, 1), etc. Hoppe, *Synt.*, p. 106. – **ominatur :** construit avec le dat. (*spei nostrae*), cf. *Cic.*, *Phil.*, 11, 12 ; *Off.*, 2, 74. Seule occurrence de ce vb. chez Tert. On rapprochera l'emploi, avec une valeur neutre, d'*auspicor* (*supra*, 5, 7 ; *Bapt.*, 9, 4 ; *Val.*, 3, 5).. – **euocatos :** cf. *An.*, 57, 2 : « Publica iam litteratura est quae animas... euocaturam se ab inferum incolatu pollicetur » ; Sén., *Luc.*, 61, 2 : « tamquam me... mors euocatura sit » ; Waszink, p. 547 ; H. Fine, *Die Terminologie der Jenseitsvorstellungen bei Tertullian*, Bonn 1958, p. 55. – **quosque :** en ce sens, avec une forme positive, *quisque* apparaît chez *Lucr.* (*De rer. nat.*, 5, 1415 : *pristina quaeque*), *Sall.*, *Tac.*, etc., mais ne devient fréquent qu'à partir d'*Apulée* et Tert. (*L.H.S.*, p. 170). – **miserandos :** appliqué aux morts seulement à partir des poètes de l'époque augustéenne (*Virg.*, *En.*, 11, 593 ; *Ov.*, *Mét.*, 4, 110 ; etc.).

9, 5. apostolus : cf. *supra*, 7, 5. – « **recipi... et esse cum domino** » : réminiscence de *Phil* 1, 23 (Τὴν ἐπιθυμίαν ἔχων εἰς τὸ ἀναλῦσαι καὶ σὺν Χριστῷ εἶναι [Vulg. : « desiderium habens dissolui et esse cum Christo »]), omettant τὸ ἀναλῦσαι [dissolui] et donnant un équivalent redonnant de σὺν Χριστῷ εἶναι [esse cum]. Tert. traduit plus exactement en *Vx.*, I, 5, 1 :

« ... cupidi et ipsi iniquissimo isto saeculo eximi et recipi apud dominum, quod etiam apostolo uotum fuit » et *Spec.*, 28, 5 : « ... uotum... apostoli, exire de saeculo et recipi apud dominum ». – **uotum** : cf. *Vx.*, I, 5, 1 et *Spec.*, 28, 5, cités *supra*.

d. Le désir de vengeance (chap. X).

Il existe enfin un autre aiguillon très puissant de l'impatience : le désir de vengeance, qui satisfait notre vanité (§ 1). Mais se venger n'est pas, comme le croient ceux qui sont dans l'erreur, un soulagement ; c'est rivaliser de méchanceté (§ 2), c'est commettre à notre tour un acte aussi répréhensible que celui dont nous avons été victimes (§ 3). Nous devons au contraire mépriser la vengeance et confier à Dieu notre défense (§ 4). Nous devons en cela agir comme font nos serviteurs, qui s'en remettent à nous, lorsqu'ils ont un différend avec leurs compagnons (§ 5). Étant juge, le Seigneur est également vengeur, et c'est pourquoi il nous demande de ne pas nous venger nous-mêmes, mais de faire preuve de patience (§ 6). Mais nous ne renoncerons à la vengeance que si nous avons renoncé à juger, c'est-à-dire à nous approprier un honneur qui n'appartient qu'à Dieu, et en cela aussi nous aurons dû nous montrer patients (§ 7). A l'inverse, à quels maux une conduite impatiente ne nous entraîne-t-elle pas, car l'impatience appelle nécessairement la violence dans la vengeance. Seule la patience peut faire renoncer à la vengeance (§ 8-9).

10, 1. alius : sur le sens qu'a probablement ici l'indéfini (« un autre enfin »), cf. *Apul., Mét.*, 11, 10, 6, éd. Fredouille,

p. 75 comm. *ad loc.* – **stimulus** : cf. *Cic., Arch.*, 29 : « animum gloriae stimulis concitare ». – **ultionis libido** : après le *detrimētum rei familiaris* (chap. 7), les *iniuriae* (chap. 8) et l'*amissio nostrorum* (chap. 9), l'*ultionis libido* est donc le quatrième et dernier (d'où la valeur probable d'*alius*) motif d'impatience analysé par Tert., peut-être aussi celui qu'il considère comme « le plus puissant » des quatre (sens « relatif » plutôt qu'« absolu » de *summus* ?), dans la mesure où le désir de vengeance met en jeu des mécanismes et des réflexes qu'il est encore plus difficile de maîtriser que dans les cas précédents (on a déjà vu, *supra*, 8, 1, que les *iniuriae* sont, semble-t-il, une cause d'impatience plus forte que le *detrimētum rei familiaris*). Comme précédemment, et conformément à l'extension qu'il donne à l'impatience (et à la patience), Tert. lui impute une attitude que le stoïcisme, en l'espèce, fait plutôt dériver de la colère, ou qu'il confond avec celle-ci, cf. *Cic., Tusc.*, 3, 11 : « sic... definitur iracundia : ulciscendi libido » ; 4, 21. 44. 79. Le sage, naturellement, ignore la vengeance, cf. *Sén., De const. sap.*, 12, 3 : « Non enim (sapiens) se ulciscitur » ; *De ira*, 2, 32, 1-3 ; 3, 27, 1 ; etc. – **negotium curans** : expression usuelle à toutes les époques, en divers contextes. Pour Tert., cf. *Paen.*, 2, 7 : « (paenitentia) negotium diuinae misericordiae curans » ; 12, 9 : « stili potius negotium quam officium conscientiae meae curans » ; *Herm.*, 15, 5 : « Quid necesse erat... (Deum) materiae negotium curare... ? ». – **gloriae** : cette valeur dépréciative, fréquente chez Tert., qui la souligne parfois par l'épithète *uana* (*Cult.*, II, 3, 2 ; *Pal.*, 4, 6 ; *infra* ; etc.), est usuelle également dans la langue commune (cf. *TLL* s.u. col. 2085, 78). Toute « gloire » humaine doit être bannie du cœur de l'homme, cf. *Cult.*, II, 3, 2 : « In nobis... nullum gloriae studium, quia gloria exaltationis ingenium est, porro exaltatio non congruit professoribus humilitatis ex praeceptis Dei » ; *Virg.*, 16, 2 : « Nihil est illi (= Deo) carius humilitate, nihil acceptius modestia, nihil operosius gloria et studio hominibus placendi ». En regard,

Virg., 2, 3 : « a Deo, non ab hominibus captanda gloria est ». Cf. A.J. Vermeulen, *The semantic development of Gloria in early-Christian Latin*, Nijmegen 1966, p. 37. La même réaction d'amour-propre est condamnée en Sén., *De ira*, 2, 33, 1 : « Minus, inquit, contemnemur, si uindicauerimus iniuriam ». — **malitiae** : cf. *supra*, 5, 7. — **cum maxime, cum...** : sans doute la bonne leçon. Cf. *Mon.*, 17, 2 : « regina Carthaginis... ciuitatis cum maxime formatrix, cum... debuisset... » ; *Cat., Agr.*, 29 : « idque, cum maxime opus erit, ubi fauonius flabit, euehito ». Mais Tert. recourt plus volontiers à la corrélation *tunc maxime... cum* (*Paen.*, 7, 7 ; *Marc.*, II, 2, 6). — **duplicat** : cf. *infra*, § 2. Tert. n'emploie ce verbe qu'en un autre passage (*Cast.*, 5, 3).

10, 2. penes : cf. *infra*, 15, 1. — **errorem... ueritatem** : en l'occurrence, l'erreur ne saurait être la philosophie stoïcienne, cf. Sén., *De ira*, 2, 14, 3 : « ratio patientiam suadet, ira uindictam ». Sur la place que tient la notion de Vérité dans la pensée de Tert., abondante bibliographie, cf. Fredouille, *SC* 280, p. 31, n. 7. — **solacium... doloris** : cf. Sén., *De ira*, 2, 32, 1 : « — At enim ira habet aliquam uoluptatem et dulce est dolorem reddere. — Minime : non enim ut in beneficiis honestum est merita meritis repensare, ita iniurias iniuriis ». L'interlocuteur fictif auquel répond ici Sénèque résume sans doute la théorie péripatéticienne, selon laquelle, d'après Philodème, *De ira*, éd. Wilke, p. 67, 18 s., la vengeance est juste, utile et agréable [(καλόν... | καὶ δίκαιον καὶ σύμφορόν... καὶ πρὸς τοῦτοις ἡδύ)]. — **certamen... malignitatis** : cf. Cic., *Off.*, 1, 38 : « certamen honoris et dignitatis » Tac., *Hist.*, 3, 11, 2 : « Vt olim uirtutis modestiaeque, tunc procitatis et petulantiae certamen erat » ; etc. **Malignitatis** : à la différence de *malitia*, ce terme n'est pas classique, mais la nuance qui les sépare est imperceptible. Les deux termes sont coordonnés en *Spec.*, 2, 11 : « Nam si omnem malignitatem et si tantum malitiam excogitatam Deus exactor innocentiae odit... ». — **refert** :=

differt (cf. *supra*, 1, 7). — **inter prouocantem et prouocatum** : déjà *Apol.*, 37, 1 : « si iidem laesi uicem referre prohibemur, ne de facto pares simus » ; 45, 3. A compléter naturellement par la théorie de la « juste colère », cf. Fredouille, p. 162 s. Sur les implications de ce précepte dans l'activité polémique de Tert., *Ibid.*, p. 184 s. Même opposition part. (présent) act.-part. (passé) pass., *supra*, 8, 8. — **ille... ille** : = *ille... hic* : substitution exceptionnelle dans la langue classique (Ter., *Phorm.*, 332 ; Cic., *De orat.*, 2, 160), plus fréquente dans la langue impériale (cf. *TLL* s.u. col. 345, 71) ; pour Tert., *Nat.*, I, 16, 16 ; etc. — **prior... posterior** : cf. Sén., *De ira*, 2, 32, 1 : « talio non multum differt < iniuriae > nisi ordine : qui dolorem regerit tantum excusatus peccat » ; *De const. sap.*, 14, 2 : « Facit se aduersarium qui contendit, et, ut uincat, par fuit ». — **deprehenditur** : cf. *supra*, 1, 1. — **laesi** : l'un des vb. favoris de Sénèque, dans le *De const. sap.* (cf. en particulier la formule de 7, 2 : « Non potest laedi sapiens ») ; cf. *supra*, 8, 8. — **domino** : dat. de point de vue, cf. *Iei.*, 13, 2 : « Ego me saeculo, non Deo liberum memini » ; *Mon.*, 9, 5 : « Nihil Deo interest... » (« Pour Dieu, il n'y a pas de différence si... ») ; Lact., *Inst. diu.*, V, 14, 18 : « nemo Deo pauper est » ; Hoppe, *Synt.*, p. 26 ; L.H.S., p. 96.

10, 3. Nulla... coniungit : cf. Sén., *De ira*, 2, 32, 1 ; *De const. sap.*, 14, 2 (cités *supra*, § 2). — **praecipitur malum... rependendum** : on peut hésiter sur la constr. syntaxique exacte de *praecipitur* ici : prop. inf. avec *esse* s. ent. ? ou adj. vb. (*rependendum*) en fonction prédicative ? Sur cette dernière construction (post class.), cf. L.H.S., p. 371-372. **Rependendum** : cf. *supra*, 4, 4 ; *infra*, 16, 5. Sur la loi du talion, *supra*, 6, 4. — **par... meritum** : *sententia* forgée par Tert. ? ou formule proverbiale (non mentionnée par Otto, *Sprichwörter*, p. 264, s.u. « par ») ? Pour l'emploi de *par*, cf. *Apol.*, 37, 1 ; Sén., *De const. sap.*, 14, 2 (cités *supra*, § 2).

10, 4. [fastidientes] : passage corrompu. Kroymann suggère, dans son appareil critique, de lire : « fastidientes < maleficii > » et *TLL* s.u. « fastidium », col. 319, 29 : « fastidientes < quidem prouocationis > ». La restitution proposée par Thörnell (« fastidientes < iniuriae > »), acceptée par Borleffs (qui préfère toutefois l'acc. < iniuriam > au gén. < iniuriae >), mérite sans doute plus d'attention. En effet, G. Thörnell (*Studia Tert.*, II, 1921, p. 47), pour justifier sa suggestion, s'appuie sur plusieurs passages de Tert. où *iniuria* apparaît dans le contexte d'*ultio* : *Iud.*, 3, 10 ; *Apol.*, 45, 3 ; *Marc.*, IV, 16, 2-4, et *Pat.*, 15, 1. En réalité ces « parallèles textuels » ne semblent pas vraiment déterminants. Dans les trois premiers, en effet, Tert. fait, implicitement (*Apol.*, 45, 3) ou explicitement (*Iud.*, 3, 10 ; *Marc.*, IV, 16, 2-4), référence, comme ici, à la loi du talion, et même (*Marc.* IV, 16, 2-4) à la *disciplina patientiae*. Mais il s'agit moins d'*iniuria* (sauf peut-être en *Iud.*, 3, 10, mais le texte n'est pas sûr), que de « représailles » (*secunda iniuria, in uicem iniuriae*) distinguées (en *Marc.*, IV, 16, 4) d'*ultio*. De toute manière, la notion d'*iniuria*, même si l'on peut penser qu'elle est sous-jacente, n'apparaît pas formellement dans ce chap. 10. Quant au texte de *Pat.*, 15, 1, il ne fait que rappeler, dans un ordre à peine modifié, les quatre principaux motifs d'impatience qui font l'objet des chap. 7 à 10. Aussi bien serions-nous tenté de considérer *fastidientes* comme une faute par anticipation. – **in fastidio ultionis :** rapproché, à tort, de Plin., *Nat.*, 12, 91 et Tac., *Dial.*, 18, 3, par *TLL* s.u. « fastidium », col. 31, 29 : en effet, dans ces deux passages, le syntagme *in fastidio esse* a, non pas le sens actif (« dédaigner »), mais le sens passif (« être un objet de dédain »). Cf. *in desiderio esse*, « désirer » en Cic., *Fam.*, 2, 12, 3, mais « être désiré » en Id., *Phil.*, 10, 14. – **litabimus :** cf. *Val.*, 2, 2 : « infantes testimonium Christi sanguine (cf. *Matth.* 2, 16) litauerunt », *SC* 281, p. 184. – **domino Deo :** cf. *supra*, 1, 1. – **defensionis :** = *uindicationis, ultionis*. Sens qui apparaît dans les traductions de la Bible et chez

Tert. (= ἐκδίκησις) ; de même *defendere* (pour rendre ἐκδικεῖν) avec le sens de *ulcisci, punire, uindicare* (cf. *supra*, 8, 9 ; *Apol.*, 4, 11 ; *Marc.*, I, 26, 2 ; etc. *TLL* s.u. « defensio », col. 309, 16 et « defendere », col. 304, 73).

10, 5. Nos putres, uasa fictilia : cf. *Paen.*, 4, 3 : « tu nihil quondam penes Deum nisi stilla situlae et areae puluis et uasculum figuli » ; Braun, p. 401. Les réminiscences scripturaires (*uasa fictilia*) se mêlent sans doute à un souvenir de Sén., *Cons. Marc.*, 11, 1.3-4, sur la fragilité humaine : « putre... fluidumque corpus... Quid est homo ? Quolibet quassu uas et quolibet fragile iactatu... putre, causarium, fletu uitam auspicatum... ». – **seruulis :** cf. *Paen.*, 4, 4 : « ne nos quidem ipsi seruulis nostris ea quibus offendimur non odisse permittimus ». Cf. *supra*, 4, 3. – **(eos)que :** valeur aduersative de l'enclitique (déjà Cic., *Off.*, 1, 22), cf. L.H.S., p. 481. – **nobis patientiam obtulerint :** même expression, mais pour décrire une attitude de pseudo-patience (c'est-à-dire de complaisance, de tolérance coupable) en *Nat.*, I, 4, 12 : « Scio maritum unum atque alium... omnem uxori patientiam obtulisse » ; cf. *infra*, 16, 3. – **humilitatis seruitutis :** les deux mots sont sur le même plan, en asyndète (cf. *supra*, 2, 3 : *nomen famuliam*), plutôt que dans un rapport de déterminant à déterminé (« l'humilité de leur servitude, de leur condition d'esclave »). – **ius...honoris :** cf. Sén., *Luc.*, 47, 14 : « (maiores nostri)... instituerunt diem festum... quo honores illis (= seruis) in domo gerere, ius dicere permiserunt et domum pusillam rem publicam esse iudicauerunt ». – **iusto ad... potenti ad... :** syntagmes usuels (Cic., *Att.*, 9, 15, 3 : « ... multa adfero iusta ad impetrandum » ; Ov., *Hér.*, 5, 147 : « ... herba potens ad opem » ; etc. Cf. *Val.*, 1, 1 : *facilis ad*, *SC* 281, p. 169.

10, 6. iudicem... si non et ultorem : parce qu'il est « juge », Dieu est naturellement aussi « vengeur ». Sur cette conception, cf. Braun, p. 116-117 ; 700. – « *Vindictam mihi et ego*

uindicabo : *Rom.* 12, 19 (*Hébr.* 10, 30) : ἐμοὶ ἐκδίκησις, ἐγὼ ἀνταποδώσω (Vulg. « Mihi uindicta, ego retribuam »). Traduction comparable en *Marc.*, II, 18, 1 : « mihi defensam et ego defendam, dicit dominus » et identique, accompagnée du même commentaire, *Ibid.*, IV, 16, 3 : « cum dicit ' mihi uindictam et ego uindicabo ' proinde patientiam docet, uindictae expectatricem » (cf. aussi *Marc.*, V, 14, 12). Cyprien a également l'acc. d'exclamation (cf. *Ad. Demetr.*, 17 ; *Test.*, III, 106).

10, 7. Cum enim : = *cum autem*. Sur cette valeur très atténuée de *enim*, cf. *supra*, 5, 25 s.u. « autem ». « **Nolite... iudicemini** » : Tert. ne fait qu'une autre référence à cette parole du Christ, en *Pud.*, 2, 2. – **defendi** : la correction de Gelenius (« *defendendi* »), reprise par les éditeurs postérieurs, est inutile. Cf. déjà Pl., *Most.*, 141 : « optigere me neglegens fui » ; etc. Ernout-Thomas, *Synt. lat.*, § 280 ; L.H.S., p. 350-351. Pour Tert., par ex. *Vx.*, I, 5, 1 : « cupidi... eximi et recipi ad dominum » ; *Cast.*, 10, 1 : « rape occasionem... non habere... » ; Hoppe, *Synt.*, p. 49. Pour ce sens de *defendere* (avec ici valeur moyenne du passif), cf. *supra*, 10, 4 s.u. *defensionis* ; *infra*, § 9. – **si ignoscet... non cauit et... abstulit** : ni la correction de Kroymann (« cauerit », « abstulerit »), ni celle de Borleffs (« *ignoscit* »), qui chacun à sa manière ont voulu atténuer la discordance temporelle entre protase et apodose, ne nous paraissent indispensables. Au demeurant, si la correction de Kroymann aboutit à une syntaxe plus « classique », on discerne mal l'« amélioration » qu'apporte celle de Borleffs par rapport au texte des manuscrits. En fait, cette discordance (*si* + fut. – pft.) est un tour plus vif de la langue parlée, ici du reste en situation (cf. L.H.S., p. 318 et 661). – **non (cauit)** : la suite des idées nous paraît justifier la négation qu'avait β (cf. marge de *R*¹). Selon Tert. seul l'homme patient peut respecter la défense de *Matth.* 7, 1 (« Nolite iudicare... ») : en effet, si l'on juge, c'est que l'on a eu,

d'abord, une réaction d'impatience, et que, ensuite, on souhaite obtenir vengeance. Certes, il n'est pas totalement exclu que le jugement conduise au pardon ; mais même dans ce cas, mieux eût valu pardonner immédiatement, en évitant cette réaction d'impatience qui a fait que l'on a jugé. – et **honorem unici iudicis... abstulit** : naturellement Tert. ne prétend pas ici que le « pardon des offenses » est une atteinte faite à Dieu (cf. d'ailleurs *infra*, 12, 1-3 ; *Orat.*, 7, 1-3 ; etc.), mais il rappelle, dans le prolongement de son raisonnement, que tout jugement, dût-il conduire celui qui le porte à pardonner, est interdit à l'homme, car Dieu seul a le droit de juger. – **unici** : sur ce prédicat, que Tert. a préféré à *solus* et même à *unus*, cf. Braun, p. 67-68. – **id est Dei** : Kroymann considère cette précision comme une glose et la supprime. A tort, semble-t-il, car Tert. utilise volontiers de telles formules par souci de clarté, cf. *Marc.*, II, 5, 2 : « si talis Deus, id est bonus et praescius et potens... » ; III, 1, 1 : « eius Dei, quem Christus praedicavit, id est creatoris... » ; etc. Thörnell, I, 1918, p. 80-81.

10, 8. quantos : nous lui conservons son sens « classique », mais il n'est pas exclu qu'il soit ici, comme souvent dans la langue impériale et chez Tert., un équivalent de *quot* (Hoppe, *Synt.*, p. 106). – **incursare** : cf. *Nat.*, I, 2, 8 : « quotiens... incursasset incesta » : *Iei.*, 12, 1 : « non delicta incursantes ». – **consueuerat... paenituit** : sans doute simple *uariatio temporis* (cf. L.H.S., p. 815). – **quotiens... quotiens...** : à noter que les trois autres emplois de *quotiens* exclamatif relevés chez Tert. sont, comme ici, redoublés : *Mart.*, 6, 1 : « Quotiens enim incendia... ! quotiens ferae... ! quot a latronibus... » ; *Apol.*, 37, 2 : « Quotiens enim in Christianos desaeuitis... ! quotiens etiam... nos inimicum uulgus inuadit ! », *Marc.*, IV, 30, 4 : « Quotiens (Deus) adhuc se iudicem ostendit et in iudice creatorem ! quotiens utique reicit et damnat reiciendo ! » – **defensionem** : cf. *supra*, 10, 4. – **ins-**

tantia eius : *eius* = *impatientiae*. Cf. *Spec.*, 19, 3 : « ... ut non innocentiae quoque (supplicium) inferatur aut ultione iudicantis aut infirmitate defensionis aut instantia quaestionis ». – **nouit** : = *potest* (cf. Blaise, *Dict.*, s.u., p. 557).

10, 9. defendaris : la correction introduite par Kroymann (« defenderis ») est « hyper-classicisante », puisqu'aussi bien la corrélation *si sit – erit* n'est pas rare dans les *Discours* et les *Traité philosophiques* de Cicéron (cf. Lebreton, *Études*, p. 359 s.). Pour le sens et la forme du verbe, *supra*, § 7. – **oneraberis** : fréquent avec cette valeur chez Tert. (*Apol.*, 1, 4 ; *Nat.*, I, 10, 10 ; etc.). – **Quid mihi cum...** : sur ce « tic stylistique » de Tert., cf. Fredouille, p. 319 s. – **cum ultione...** **per impatientiam doloris** : cf. Sén., *De ira*, 3, 5, 8 : « Ultio doloris confessio est » ; *supra*, § 2. – **incubabo** : ce sens (= *operam dare, studere*) est attesté à partir d'Ov., *Tristes*, 4, 3, 21 : « ubi incubavit iusto mens aegra dolori ». Cf. *Paen.*, 6, 15 : « quid te cognouisse (dominum) interest, cum iisdem (= delictis) incubas quibus retro ignarus ? ». *TLL* s.u. col. 634, 21. Rapprocher Publ. Syr., *Sent.*, 96 (C 12) : « cuius dolori remedium est patientia » (cf. *infra*, 11, 2 s.u. « medela ») ; 145 (D 23) : « Difficile est dolori conuenire cum patientia » ; Ps. Sén., *De mor.*, 6 : « dolor patientia uincitur ».

e. Conclusion (chap. XI-XII).

Il y a naturellement beaucoup d'autres circonstances encore dans lesquelles nous devons faire preuve de patience, car l'action du Malin ne se limite pas à celles qui viennent d'être envisagées (XI, 1). Nous réserverons notre patience pour les situations qui le méritent (§ 2), qu'il s'agisse d'ennuis suscités par le Malin ou dont nous sommes nous-mêmes la cause (§ 3). Quant aux traits qui nous sont envoyés par le

Seigneur, non seulement nous les supporterons avec patience, mais nous nous réjouissons d'avoir été choisis pour cible (§ 4).

Ce devoir d'être patients nous apporte d'ailleurs une récompense : la félicité (§ 5). Les « Béatitudes » en effet s'adressent à ceux qui savent être patients (§ 6-9).

D'une manière plus générale, la patience joue un rôle éminent dans la vie des chrétiens. Elle les aide à vivre en paix (XII, 1-4). Elle favorise la pénitence (§ 4-7). Elle nourrit la charité (§ 8-10).

11, 1. Post... : transition un peu lourde destinée à guider le lecteur (cf. *supra*, 7, 1 : « Iam uero percurrentibus nobis causas impatientiae... » ; *infra*, 13, 1 : « Vsque huc de patientia simplici... » ; 16, 1 : « Haec patientiae ratio, ... »). Sur ce souci de Tert., ici et ailleurs, cf. Fredouille, p. 37 et 367. – **materias** : = *causas* (cf. *supra*). Cf. Sén., *De ira*, 3, 30, 2 : « ... ut (stulti)... iniurias uocent modica beneficia, in quibus frequentissima, certe acerbissima iracundiae materia est ». Pour Tert., par ex. *Marc.*, IV, 8, 7 : « ... iudicem apud quem sint materiae timoris, ira saeuitia iudicia uindicta damnatio ». – **euagemur** : ce sens « rhétorique » (« faire une digression »), apparaît chez Val. Max., 9, 12 pr. ; Colum., 2, 2, 2 ; Quint., *Inst. or.*, 2, 4, 32 ; 3, 6, 3. Chez Tert., par ex. *Nat.*, II, 12, 38 ; *Prax.*, 28, 13. *Ceteras (materias)* opposé à *principales materias* comme, *supra*, 7, 1, *cetera praecepta* à *principali praecepto*. – **quae domi, quae foris** : *quae foris* désigne les occasions d'impatience suscitées par le Malin (§ 1-3) ou par Dieu (§ 4) *quae domi* celles qui nous sont imputables (§ 3 : « Si uero quaedam... quae nobis inputamus »). La distinction est reprise, *infra*, § 5, où « mali insidiis aut admonitionibus domini » correspond à *quae foris* et « erroribus nostris » à *quae domi*. Cette distinction rappelle l'opposition stoïcienne entre τὰ οὐκ ἐφ' ἡμῖν et τὰ ἐφ' ἡμῖν, mais l'analogie est seule-

ment formelle : ce que Tert. désigne par *quae foris* et par *quae domi* entre également dans la catégorie des τὰ ἐπ' ἡμῖν. En réalité sa distinction correspond à une autre opposition stoïcienne : celle qui existe entre les « maux » (en l'occurrence, l'impatience : cf. d'ailleurs *infra*, § 5 : *erroribus nostris*) et les « biens » (en l'occurrence, ce serait la patience), d'une part, et, d'autre part, les « indifférents » (les circonstances qui mettent le sage à l'épreuve). Sur cette page, cf. Fredouille, p. 374-378. – **Lata** : cf. Plin., *Lettres*, 4, 12, 7 : *lata gloria*. Peut-être y a-t-il un souvenir (transposé) de ce passage dans Cypr., *De b. pat.*, 20 : « Late patet patientiae uirtus » ; cf. Conway, p. 171. Pour l'idée, on rapprochera *Idol.*, 2, 1 : *idololatriae latitudo* ; Van der Nat, comm. *ad loc.*, p. 46. – **operatio** : mot attesté à partir de Vitruve, mais très rare avant les trad. de la Bible et Tert. Cf., s'agissant du Démon et des démons, *Apol.*, 2, 18 : « quaedam ratio aemulae operationis » ; 22, 4 : « de operatione eorum (= daemonum) satis erit exponere » ; etc. *infra*, 16, 4. – **mali** : le Malin, comme *supra*, 5, 4 ; *Paen.*, 5, 7 ; *Cult.*, II, 5, 4 ; etc. et sans doute, *Orat.*, 8, 6 (= *Matth.* 6, 13) : la plupart des auteurs anciens ont en effet entendu le ἀπὸ τοῦ πονηροῦ au sens personnel (cf. Cypr., *Or. dom.*, 25 ; 27 ; Réveillaud, comm. *ad loc.*, p. 195). – **ipsius** : = *eius* (sc. *impatientiae*). Sur cette équivalence *ipse* = *is*, cf. L.H.S., p. 190. Cette correction de Borleffs, paléographiquement satisfaisante (les mss ont *sps* = *spiritus*), est sans doute préférable à la leçon de *Bmg* (*aspidum*), reprise par Kroymann (pluriel poétique ?) et à celle des mss, l'une et l'autre aboutissant à une tautologie avec *mali* (cf. d'ailleurs le parallèle invoqué par Kroymann lui-même, *Marc.*, IV, 24, 10 : « scimus... figurate scorpios et colubros portendi spiritalia malitiae, quorum ipse quoque princeps in serpentis et draconis et eminentissimae cuiusque bestiae nomine deputetur penes creatorem... »). – **incitamenta** : vocable peu employé par Tert. (trois autres occurrences seulement : *Paen.*, 2, 10 ; *Praes.*, 27, 2 ; *Spec.*, 15, 6), sans qu'on

en voie les raisons. Cette désaffection s'étend aux autres mots de la même famille : *incito* n'apparaît qu'une seule fois, et en citation (*infra*, 12, 9) ; *incitatio* est absent de son lexique.

11, 2. contemnas : sur cette invitation au « mépris », cf. p. 32 ; *supra*, 7, 2 ; *infra*, § 9. – **exuperantia** : selon *TLL* s.u. col. 1953, 82 ce terme n'est attesté sûrement qu'en trois autres passages (Cic., *Tusc.*, 5, 105 ; Aul. Gel., *Nuits*, 4, 18, 2 ; 14, 1, 12). – **cedas** : le verbe peut surprendre, car il ne paraît pas correspondre à l'attitude décrite jusqu'ici, ni à l'idée que l'on se fait du sage stoïcien (cf. par ex. l'exhortation finale d'un traité qui a profondément marqué la doctrine du *De patientia*, le *De constantia sapientis*, 19, 4 : « Etiam si premeris et infesta ui urgeris, cedere tamen turpe est »). En réalité, l'attitude héroïque, que Sénèque propose, pour finir, à « l'aspirant à la sagesse », n'est pas celle que Tert juge utile de rappeler à cet endroit du traité. Il s'agit moins pour lui de peindre un idéal irréalisable que de conseiller, compte tenu des réalités humaines, et d'abord de celle-ci : l'homme, même s'il est patient, réagit, ou doit réagir, différemment selon l'importance et la gravité des situations ou des maux auxquels il est affronté. Partant de là, le stoïcisme procédait à deux types d'analyse (qui peuvent être d'ailleurs complémentaires). D'une part, il y a des maux qui atteignent le sage, car il demeure un être sensible : la *patientia*, dit Cic., *Part.*, 81, n'est pas une *duritia immanis*. C'est ce thème qui est développé dans une page du *De const. sap.*, 10, 1. 4 : « L'insulte (*contumelia*) est une injustice moindre (*minor iniuria*). ... Il y a des choses qui atteignent le sage, même si elles ne l'abattent pas, comme la douleur physique, une infirmité, la perte (*amissio*) d'amis et d'enfants, la ruine de sa patrie ravagée par la guerre : je ne dis pas que le sage ne les ressent pas, et nous ne lui attribuons pas, en effet, l'insensibilité (*duritiam*) de la pierre ou du fer. Il n'y a aucune vertu à supporter (*perpeti*) ce qu'on ne ressent pas. Qu'en est-il donc ? Il y a des coups que

le sage reçoit, mais, quand il les a reçus, il les surmonte, il en guérit les blessures, il en efface la trace ; mais ces choses de moindre importance (*minora*), il ne les ressent même pas, et, pour leur faire face, il ne recourt pas non plus à la vertu qui lui permet, ordinairement, d'endurer les souffrances (*dura tolerandi*), mais ou bien il n'y fait pas attention, ou bien il estime qu'il convient d'en rire ». Ce texte a fourni à Tert. l'opposition entre la *minor* et la *maior iniuria*, la distinction entre les deux catégories de maux auxquels l'homme peut avoir à faire face (cf. Fredouille, p. 377). Mais Tert. n'a pas retenu l'analyse relative à la « sensibilité » du sage, peut-être parce que, après avoir dit que l'homme patient ignorait la souffrance (*supra*, 10, 9), il lui a paru délicat d'expliquer que l'absence de souffrance n'était pas l'absence de sensibilité, sauf à prévoir un développement long et difficile. Mais un autre type d'analyse est possible, mettant l'accent non pas sur l'affectivité et la sensibilité, mais sur le comportement : dans l'épreuve, le sage réagit en adaptant son attitude aux circonstances (ce sont les καθήκοντα, *officia*, « devoirs de situation » ; cf. Goldschmidt, *Le système stoïcien*, p. 155 s.), cf. Cic., *Fam.*, 1, 9, 21 : « ut in nauigando tempestati obsequi artis est, etiam si portum tenere non queas, cum uero id possis mutata uelificatione adsequi, stultum est eum tenere cum periculo cursum quem coeperis, potius quam eo commutato quo uelis tamen peruenire, sic... » ; *ad Brut.*, 1, 15, 5 : « cedebas, Brute, cedebas, quoniam Stoici nostri negant fugere sapientes » ; etc. Quint., *Inst. or.*, 6, 4, 16 : « ubi uinci necesse est, expedit cedere ». C'est l'image (*cedere*) que retient Tert. : dans une situation qui nous dépasse (*exuperantia*), nous devons avoir une attitude pragmatique, dictée par la patience, au lieu de nous laisser emporter par l'impatience, le désir de vengeance, etc. – **Vbi... ibi** : duplication comparable de la corrélation avec gradation en *Cult.*, II, 8, 3 : « ubi Deus, ibi pudicitia, < ubi pudicitia >, ibi grauitas » ; *Praes.*, 43, 5 ; *infra*, 15, 6. – **minor iniuria... maior iniuria** : cf. Sén.,

De const. sap., 10, 1 (cité *supra*). – **patientiae** : sur cette correction que nous proposons (*impatientiae* mss), cf. Fredouille, p. 377, n. 42 (le thème développé, l'inspiration sénéquisante ne permettent guère de conserver une leçon, qu'explique vraisemblablement la double proximité de « iniuria » et qui correspond à la *lectio facillior*) ; l'idée est d'ailleurs conforme aux définitions « classiques » de la patience (cf. *SVF* III, § 265, cité *supra*, p. 25). Correction inverse *infra*, 12, 9. – **necessarior** : comparatif usuel chez Tert. (*Test.*, 4, 1 ; *Marc.*, I, 17, 4 ; etc.). – **medela** : cf. *Paen.*, 3, 7 : *paenitentia medela*. Variation sur le thème de la philosophie médecine de l'âme (cf. *supra*, 1, 5), et peut-être reminiscence de quelque maxime (par exemple, Publ. Syr., *Sent.*, 342 (M 34) : « medicina calamitatis est aequanimitas » ; 96 (C 12), cité *supra*, 10, 9.

11, 3. Certemus... sustinere : *certare* + inf., constr. archaïque (Ennius) et post-classique (Ovide, Tacite, etc.) ; cf. Hoppe, *Synt.*, p. 45. – **a malo** : cf. *supra*, § 1. – **infiguntur** : cf. *infra*, 15, 7. – **hostis** : conformément à l'étymologie (hébr. sātān, « adversaire, ennemi »), Satan est couramment appelé dans le Nouveau Testament Ἀντικειμένως, Ἐναντίας et surtout Ἐχθρός. Même désignation chez Tert., en *Paen.*, 7, 7, ou, dans un contexte résolument métaphorique, en *Orat.*, 29, 3 : « Oratio murus est fidei, arma et tela nostra aduersus hostem, qui nos undique obseruat. Itaque numquam inermes incedamus. Die stationis, nocte uigiliae meminerimus. Sub armis orationis signum nostri imperatoris custodiamus, tubam angeli expectemus orantes ». – **aemulatio** : ici en bonne part, naturellement, comme ce peut être du reste le cas dans la langue classique (cf. *TLL* s.u. col. 970, 23 s.) ; il n'y a donc pas contradiction avec *infra*, 12, 9 : « (dilectio) non aemulatur ». – **aequanimitatis** : cf. *supra*, p. 32 ; Fredouille, p. 398. – **Si uero... quae nobis inputamus** : il s'agit des causes d'impatience « qui sont en nous » (*quae domi*), cf. *supra*, § 1. –

aut imprudentia aut sponte : renouvellement de l'opposition *imprudens - sciens* (cf. Cic., *Off.*, 2, 68). Tert. donne ici à *sponte* son sens fort et premier (de même en *Vx.*, II, 7, 3 : « aliud est ultro et sponte in prohibita descendere » ; cf. Sén., *Luc.*, 95, 8 : « maxima culpa est sponte delinquere ») ; cf. en *Paen.*, 6, 18, l'opposition *sponte - necessitate* (à rapprocher de celle de *Marc.*, II, 6, 7 : *uoluntate - necessitate*). Distinction comparable en *Pud.*, 10, 1-2, entre les fautes dues à l'*ignorantia* et celles qui sont commises *conscientiâ et uoluntate*. – **superducimus** : = *adicimus, addimus*, sens fréquent chez Tert., cf. *supra*, 6, 3 ; Hoppe, *Synt.*, p. 139. – **obeamus** : = *subeamus* (*supra* 1,7 s.u. *subsignant*).

11, 4. Quodsi a domino... : seconde catégorie de circonstances suscitées de l'extérieur (*quae foris*), mais cette fois par le Seigneur (et non plus par Satan, comme *supra*, § 1-3), pour mettre à l'épreuve la patience de l'homme. Leur caractère providentiel explique l'ordre suivi ici par Tert., qui ne traite pas dans un même développement des causes extérieures d'impatience (*quae foris*) provoquées par Satan et par le Seigneur : la différence qui sépare les causes extérieures d'impatience (*quae foris*) suscitées par Satan et celles qui sont intérieures à l'homme (*quae domi*) est beaucoup moindre, en effet, que celle qui distingue ces deux séries de causes des causes extérieures (*quae foris*) provoquées par le Seigneur. – **incuti** : symétrique de *iaculantis* (*supra*, § 1), mais l'« intention » n'est plus la même. – **gratulari et gaudere** : Kroymann supprime *et gaudere* qu'il considère comme une glose. En fait ce type de duplication synonymique (soulignée comme ici par l'allitération ou sans allitération) se rencontre abondamment dans toute l'histoire de la langue latine (cf. L.H.S., p. 786 s.). Pour Tert., par ex. *Apol.*, 10, 9 : *uenerationis et honoris* ; 23, 15 ; *dominatio et potestas* ; 45, 6 : *cruciatum doloremque* ; etc. Löfstedt, *Spr. Tert.*, p. 70 s. Ce sens de

gratulor (« se féliciter », « se réjouir ») est fréquent chez Tert. (*Apol.*, 13, 8 ; *Bapt.*, 20, 1 ; etc.). Même *iunctura* chez Plin., *Lettres*, 6, 26, 1, mais chacun des deux verbes conserve sa valeur propre (« je me réjouis et je vous félicite... ») ; cf. C. Moussy, *Gratia et sa famille*, Paris 1966, p. 123. – **docet** : à juste titre, selon nous, M. Pellegrino, *RFIC* 28 (1950), p. 77, estime inutile la correction *decet* reprise à Latinus par Borleffs. Ajoutons que Tert. recourt volontiers à *docet* précisément pour annoncer ou rappeler une citation scripturaire (*Orat.*, 28, 2 ; *Idol.*, 2, 4 ; *Cast.*, 4,4 ; *Mon.*, 6, 1 ; etc.). – **dignatione** : équivalent de *gratia* dont il est souvent rapproché : *Iud.*, 1, 5, 8 : « cum populus seu gens Iudaeorum anterior sit tempore et maior per gratiam primae dignationis in lege... populus minor... dum gratiam diuinae dignationis consequitur » ; *Vx.*, II, 7, 2 : « ad aliquam uirtutem caelestem documentis dignationis alicuius uocatus » ; *Marc.*, IV, 22, 2 : « in consortio claritatis, quod dignationis et gratiae exemplum est ». – **castigationis** : plus tard Tert. établira une distinction entre la *castigatio*, réservée aux péchés « rémissibles », et la *damnatio* méritée par les péchés « irrémisibles », la première entraînant une *uenia*, la seconde une *poena*, cf. *Pud.*, 2, 12-13 : « alia erunt remissibilia, alia irremissibilia... Nemini dubium est alia castigationem mereri, alia damnationem. Omne delictum aut uenia dispungit aut poena, uenia ex castigatione, poena ex damnatione » ; Le Saint, comm. *ad loc.*, p. 201-202. – « **Ego... castigo** » : en dehors de ce passage, aucune autre citation ou réminiscence de ce verset chez Tert. – **O seruum illum beatum...** : cf. Sén., *De prou.*, 1, 6 : « bonum uirum... (deus) experitur, indurat, sibi illum parat » ; 2, 6 : « Patrium deus habet aduersus bonos uiros animum, et illos fortiter amat et : ' Operibus, inquit, doloribus, damnis exagitentur, ut uerum colligant robur '... » ; 4, 6 : « calamitas uirtutis occasio est » ; Goldschmidt, *Le système stoïcien*, p. 123 s. Pour l'influence de Sénèque sur le commentaire de Tert., cf. Fredouille, p. 374-378. – **emendationi** : au sens de

« progrès moral » déjà chez Sén., *Luc.*, 27, 1 ; 50, 8 ; *De ira*, 3, 19, 2. Pour Tert., par ex. *Pud.*, 7, 20 ; 10, 14.

11, 5. adstricti : métaphore usuelle. Dans un contexte voisin, Sén., *Ben.*, 3, 12, 4 : « Aliquis dedit mihi beneficium, sed idem postea fecit iniuriam : utrum uno munere ad patientiam iniuriarum omnium adstringor... ». – **officio patientiae administrandae** : cf. Cic., *De orat.*, 2, 345 : « singularum uirtutum sunt certa quaedam officia ac munera ». *Patientiam administrare* : cf. *supra*, 2, 1 : *patientiam exercere* ; 11, 4 : *patientiam praebere* (cf. Cic., *Tusc.*, 2, 65) ; 11, 9 : *patientiam gerere*. De même, *Orat.*, 19, 5 : *disciplinam administrare* ; *Cult.*, II, 8, 3 : *pudicitiam administrare*. – **qui aliqua ex parte...** : passage difficile. Le syntagme que nous restituons est bien attesté chez Tert. (*Paen.*, 6, 2 ; *Carn.* 5, 8) ; il nous paraît aussi plus « économique », et plus satisfaisant pour le sens, que celui que propose Borleffs (*qua ex parte*, « dans la mesure où » ; cf. Löfstedt, *Spr. Tert.*, p. 101 s.). Peut-être faut-il lire *quaqua ex parte* (cf. *Iei.*, 1, 5) ? Mais ce serait sans doute, après *undique*, une maladresse. – **aut erroribus nostris aut mali insidiis aut admonitionibus domini** : résumé des §§ 1-4, mais, d'une part, dans un ordre différent (cf. *supra*, § 1 s.u. « quae domi, quae foris »), en un sens plus « logique » ; et, d'autre part, avec un vocabulaire nouveau, plus « biblique » (*mali insidiae, admonitiones domini*), – ce qui permet de rapprocher, pour les opposer, les causes extérieures d'impatience (*quae foris*) suscitées par Satan et par le Seigneur (cf. *supra*, § 4 s.u. « Quodsi a domino... ») – ou également plus « stoïcien », les causes d'impatience qui sont en nous (*quae domi*) étant justement considérées comme des erreurs de jugement (cf. Fredouille, p. 376 n. 36). – **interuenimus** : sens délicat à préciser, la signification usuelle, attestée chez Tert. (par ex. *infra*, 15, 2) n'offrant guère ici une traduction directement intelligible ; nous comprenons : « nous nous trouvons au milieu de... », d'où « nous rencontrons, nous nous

heurtons à ». – **merces** : usuel avec cette valeur (cf. Cic., *Rép.*, 3, 36 frg. 1, éd. Bréguet, p. 69 : « uult... paene uirtus honorem nec est uirtutis ulla alia merces »), ce terme a servi à traduire le gr. néo-test. μισθός (cf. *infra*, § 9). Une *iunctura* identique ou voisine se rencontre déjà chez Ov., *Hér.*, 17, 9 : « esset ut officii merces iniuria tanti ? » et Juv., *Sat.*, 5, 13 : « mercedem... capis officiorum ». Cf. *TLL* s.u. col. 796, 2 s. et *infra*, 16, 1. – **felicitas** : cf. *infra*, § 6 s.u. « felices ».

11, 6. felices... « Beati »... : cf. R. Braun, « La notion de bonheur dans le latin des Chrétiens », *TU* 107 (1970), p. 177-182 (on relève chez Tert. 35 emplois scripturaires de *beatus* contre 11 de *felix* ; mais en dehors des références à l'Écriture, les applications chrétiennes des deux adjectifs s'équilibrent ; d'autre part, sur 30 emplois de *felicitas*, une vingtaine sont en référence chrétienne (cf. *infra*, 13, 7) ; *beatitudo* est absent de son lexique). L. Zieske, *Felicitas. Eine Wortuntersuchung*, Hamburg 1972, n'apporte sur ce point aucun élément nouveau. – **dicendo** : = *dicens* (cf. *supra*, 5, 24 s.u. *sustinendo*). – **« Beati pauperes spiritu »** : seul passage de toute son œuvre où Tert. cite la première Béatitude dans sa version (spiritualisée) matthéenne (Μακάριοι οἱ πτωχοὶ τῷ πνεύματι, ὅτι αὐτῶν ἐστὶν ἡ βασιλεία τῶν οὐρανῶν) ; et il suit naturellement Matth. pour les suivantes. Ailleurs, ou bien (*Marc.*, IV, 14-15 ; *Fug.*, 12, 5) il la cite sous sa forme lucanienne (qui est la plus primitive), selon laquelle les pauvres sont entendus au sens propre (cf. S. Légasse, *Les pauvres en esprit*, Paris 1974, p. 20), ou bien (*supra*, 7, 3 ; *Vx.*, II, 8, 5 ; *Idol.*, 12, 2), sans s'astreindre à la citer textuellement, il en propose néanmoins une interprétation « sociale ». Cf. E. Peretto, « 'Euangelizare pauperibus' (Lc 4, 18 ; 7, 22-23) nella lettura patristica dei secoli II-III », *Augustinianum*, 17 (1977), p. 71-100. – **nisi humilis... nisi patiens** : cf. *supra*, 3, 1. – **(quis) enim... ? = (quis) autem... ?** Équivalence attestée à toutes les époques (cf. *TLL* s.u. « enim »,

col. 589, 65 s.). *Supra*, 5, 25, *autem* = *enim*. – **subicere... subiectionis** : cf. *supra*, 4, 1 ; 5, 5 ; *infra*, 16, 3. *Praes.*, 43, 5 : « Vbi metus in Deum, ibi... subiectio religiosa ».

11, 7. « Beati... lugentes » : autres références à la troisième Béatitude en *Marc.*, IV, 14, 10 (*Beati plorantes, quia ridebunt*) et *Cor.*, 13, 4 (*felices... lugentes*). – **talibus... promittitur** : nous interpréterons *talibus* comme dat. plur. neutre (reprenant *talia*), plutôt que comme un masculin (reprenant, par syllepse, *Quis... tolerat*), et *promittitur* comme synonyme de *repromittitur* (cf. *supra*, 5, 18 s.u. *defundens*), malgré *Marc.*, IV, 14, 11 (« oblectatio et exultatio in iocunditate illis promittitur, qui diuersa condicione sunt, maestis et tristibus et anxiiis »), dont le sens général est très comparable, mais la structure syntaxique différente. – **et aduocatio et risus** : Tert. « contaminate » ici Matthieu (μακάριοι οἱ πενθοῦντες, ὅτι αὐτοὶ παρακληθήσονται) et Luc (μακάριοι οἱ κλαίοντες νῦν, ὅτι γελᾶσετε). Précisément, le sens donné ici à *aduocatio* (= *consolatio*, παράκλησις), n'est attesté qu'à partir de Tert. et des trad. de la Bible. Cf. *TLL* s.u. « *aduocatio* », col. 890, 72 s.).

11, 8. « Beati mites » : sur la place de cette Béatitude (qui n'a pas son correspondant chez Luc), sans doute au second rang (plutôt qu'au troisième) dans la rédaction primitive, cf. J. Dupont, *Les Béatitudes*, t. 1, Bruges-Louvain 1958², p. 252-253. – **pacificos** : Béatitude propre également à Matthieu (μακάριοι οἱ εἰρηνοποιοί, ὅτι αὐτοὶ υἱοὶ Θεοῦ κληθήσονται). A noter que *εἰρηνοποιός* est un hapax dans la Bible. – **Felicitatis** : cf. *supra*, § 6. – **filios Dei** : l'expression est synonyme d'« élus » (cf. Légasse, *op. laud.*, p. 43). – **nuncupat** : Tert. traduit ainsi *Matth.* 5, 9 : κληθήσονται (Vulg. « filii Dei uocabuntur »), escamotant du même coup la valeur qu'a ici le passif « être appelé » = « être, devenir » (sémitisme). – **numquid... ?** : = *num* (cf. L.H.S., p. 542-543). – **affines** : + gén. (*pacis*), cf. *supra*, 7, 6. S.-ent. *sunt* (sur l'ellipse

des différentes formes de *esse* chez Tert., cf. Hoppe, *Synt.*, p. 144 s.). – **senserit** : seul exemple de cet emploi chez Tert. ; à rapprocher du tour *uiderit* pour lequel il a une véritable prédilection (cf. Fredouille, *SC* 281, p. 237).

11, 9. « Gaudete... in caelo » : Tert. intervertit ici l'ordre des deux versets matthéens (citant *Matth.* 5, 12 avant *Matth.* 5, 11) ; ces deux versets sont cités également en même temps en *Scorp.*, 9, 2, mais selon leur succession normale, et dans une traduction plus littérale. – **exultationis impatientiae** : = *impatienti exultationi*. L'idée serait plus claire si elle était formulée positivement : « le Seigneur promet cette récompense (sc. le ciel) à la patience de l'exultation » ; autrement dit : cette exultation ne peut être faite que de patience. La place de *non* (« id utique non exultationis... ») ne permet pas d'interpréter : *id exultationis* = *eam exultationem*. – **in... exultabit** : sur les diverses constructions de ce verbe chez Tert., cf. *SC* 281, p. 265, s.u. « *ad... exultant* ». – **nisi... contempserit ea... patientiam** : nouvelle insistance sur le lien qui unit « mépris » et « patience » (cf. *supra*, § 2). – **patientiam gesserit** : cf. *supra*, § 5 s.u. « *patientiae administrandae* ».

12, 1. pacis gratissimae Deo : Dieu est le « Dieu de la paix » (*Rom.* 15, 33 ; 16, 20 ; etc.), comme le rappelle Cypr., *De b. pat.*, 16 (« Sit patientia in corde... ut domicilium pacificum perseueret in corde, ubi Deum pacis delectet habitare »), et Jésus est « notre paix » (*Éphés.* 2, 14). Cf. A. Papes, « Il concetto di pace in Tertulliano », *Salesianum* 42 (1980), p. 341-350. La paix se réalise par le pardon et la réconciliation : la patience ou plutôt la longanimité (la μακροθυμία scripturaire) y joue un rôle éminent (cf. Fredouille, p. 392). – **disciplinam** : l'observation de cette conduite pacifique à laquelle nous invitent les Écritures. Cf. *supra*, 1, 5 ; 4, 1. – **omnino** : dans cet emploi, après pron. ou adv., pour renforcer l'interrog., fréquent chez Tert. (*Nat.*, I, 10, 26 ; *Apol.*, 13, 7 ;

etc.), et d'ailleurs « classique » (Cic., *Marcel.*, 27 ; *Nat. deor.*, 1, 30 ; etc. *TLL* s.u. col. 599, 48). – **natus** : + dat. (*inpatientiae*), cf. *Paen.*, 12, 9 : « Peccator... cum sim nec ulli rei nisi paenitentiae natus » ; *Pal.*, 5, 4 : « nemo alii nascitur, moriturus sibi ». Syntagme usuel : Cic., *Pis.*, 41 : « ille gurges et helluo, natus abdomini suo, non laudi et gloriae » ; *Prou. cons.*, 10 : « Iudaeis et Syris nationibus natis seruituti ». – **septies et septuagies septies** : la conjonction *sed* de la tradition manuscrite, vraisemblablement une réminiscence littéraire du verset matthéen (οὐ λέγω σοι ἕως ἐπτακίς, ἀλλὰ ἕως ἑβδομηκοντάκις ἐπτά), ne peut convenir au contexte. Adaptation également libre du même verset dans *Cypr.*, *De b. pat.*, 16 : « ut fratri in te peccanti non tantum septuagies septies sed omnia omnino peccata dimittas ».

12, 2. dirigens : = *se dirigens, intendens, se conuertens*. Cf. *Spec.*, 10, 3 : « ad scaenicos ludos dirigemus » ; *Marc.*, IV, 14, 3 : « Reuera quo dirigam nescio in tanta frequentia eiusmodi uocum, tamquam in silua uel in prato uel in nemore pomorum ». Sens déjà attesté chez Tite-Live, Tacite et Apulée (par ex. *Mét.*, 2, 17, 3 : « si uir es, dirige et grassare nauiter »). Cf. Hoppe, *Synt.*, p. 63-64 ; *Beitr.*, p. 99, n. 3 ; *TLL* s.u. col. 1250, 55 ; mais aucune de ces notices ne signale ce passage. – **conuenientiā** : sens rare (= *pactio, conuentio*), dont huit occurrences seulement sont mentionnées par *TLL* s.u. col. 821, 65 (antérieurement à *Pat.*, 12, 2, uniquement Sic. Flacc., *Grom.*, p. 142, 3 : « conuenientia... possessorum terminos consecrat »). Nous interprétons cette forme comme un abl. adverbial (cf. *Herm.*, 11, 3 : *iniustitiā*, « injustement » ; etc. *Supra*, 5, 21). – **uenena... impatientiae** : nous croyons préférable de revenir à la leçon des mss. L'expression *uenas... impatientiae* ne serait pas, en effet, très heureuse : elle semblerait indiquer que, en supprimant la colère, la douleur, etc (qui sont le « sang », *uenae*, c'est-à-dire l'essentiel, le caractère fondamental de l'impatience), on supprime

l'impatience, ce qui ferait apparaître celle-ci comme dépendant de celles-là, en contradiction formelle avec les schémas « psychologiques » et « génétiques » décrits *supra*, 5, 6 et 5, 17, faisant de l'impatience la cause des autres maux (douleur, envie, colère). Cette contradiction disparaît si l'on maintient *uenena* : la relation de cause (l'impatience) à effet (la colère) est respectée, sous la formulation métaphorique : l'impatience crache son venin (la colère) ; et, implicitement, l'homme ne pourra se défaire du venin de l'impatience (c'est-à-dire, de ses effets, comme la colère) que si, d'abord, il a supprimé en lui la cause (l'impatience). Cf. *supra*, 5, 1 le développement sur l'origine diabolique de l'impatience (avec en arrière-plan le symbolisme du serpent tentateur) ; d'autre part, *Nat.*, I, 10, 1 : « Effundite iam omnia uenena, omnia calumniae tela infligite huic nomini » ; *Praes.*, 30, 2 : « (haeretici) uenena doctrinarum suarum disseminauerunt » ; *An.*, 21, 5 : « genimina uiperarum (cf. *Mt.* 3, 7-8 ; *Lc* 3, 7) fructum paenitentiae facient, si uenena malignitatis expuerint ». – **amputarit** : cf. Cic., *Fin.*, 1, 44 : « Ex cupiditatibus odia, discidia, discordiae... nascuntur... ut sapiens solum, amputata circumcisaque inanitate et errore, ... sine aegritudine possit et sine metu uiuere ». Au sens chirurgical du terme, *Marc.*, II, 16, 1-2 : « Quid enim si medicum quidem dicas esse debere, ferramenta uero eius accuses quod secent et inurant et amputent et constrictent. Quando sine instrumento artis medicus esse non possit ? Sed accusa male secantem, inportune amputantem, temere inurentem... » ; sur l'intérêt porté par Tert., comme par ses contemporains, aux questions médicales, cf. Fredouille, p. 423.

12, 3. per absentiam patientiae : selon *TTL* s.u. « absentia », col. 170, 17 s., ce terme a rarement un inanimé pour déterminant (Quint., *Inst. or.*, 5, 7, 1 : « pro diffidentia premittitur absentia (sc. testimoniorum) » ; mais la référence à Apul., *De Plat.*, 2, 22, n'est pas justifiée) ; pour Tert., cf. *Res.*, 12, 3 :

« *reducuntur et siderum absentiae* ». – **conuulsus animum** : acc. de relation, d'après Enn., *An.*, 311 V³ : « *perculsi pectora Poeni* » ; etc. L.H.S., p. 36-37. – **munus apud altare** : l'offrande eucharistique (le pain et le vin), cf. V. Saxer, *L'eucharistie des premiers chrétiens*, Paris 1976, p. 137. Comme pour les autres actes de la vie religieuse, le pardon préalable s'impose aux fidèles (cf. M. Fini, « *Sacrificium spiritale* » in *Tertuliano*, Bologna 1978, p. 62). – Les premières attestations du sing. *altare* se rencontrent chez Pétr., *Sat.*, 135, 3 et Apul., *De Plat.*, 1, 1, 182. Chez Tert., 3 occurrences sûres du pluriel, contre 19 du sing. (dont trois en citation). – **reconciliando** : dat. final « autonome », comme souvent chez Tert. (*infra*, 13, 1 ; Fredouille, *SC* 281, p. 257), avec ici valeur pronominale du vb. (cf. *supra*, § 2 s.u. *dirigens*) = *ut reconcilietur, se reconciliet*. Ce gérondif dat. final est lui-même construit + dat. (*fratri*), cf. *Marc.*, V, 7, 7 ; cette succession de deux datifs n'est pas sans autre exemple : *Val.*, 8, 1 : « *Homo et Ecclesia duos (aëones) amplius (fundunt), aequiperando parentibus* », « pour égaliser leurs parents » (cf. *SC* 281, p. 234). Il n'est pas exclu cependant que dans le syntagme *reconciliando fratri* il faille analyser *reconciliando* comme un adj. verbal, en sous-entendant *sibi* = « *ut (sibi) fratrem reconciliet* », « (sibi) fratrem reconciliando », cf. *Paen.*, 11, 3 : « *ut Deum reconciliem mihi* » ; *Iei.*, 7, 1 : « *quod (officium) ... Deum homini reconciliat* ». – **reuersus... fuerit** : extension aux verbes déponents des formes surcomposées (cf. Fredouille, *SC* 281, p. 242). La ponctuation proposée par Kroymann (« *nisi prius, reconciliando fratri reuersus, ad patientiam fuerit* ») ne tient pas compte du tour *reuerti ad patientiam* : cf. Cés., *B.G.*, 1, 42, 2 : *reuerti ad sanitatem*, « revenir à la raison » ; etc.

12, 4. sine patientia manere : cf. *infra*, 14, 7 : « *ne sine aliqua patientia uiueret* ». – **omnem speciem** : cf. *infra*, 14, 2. – **salutaris disciplinae** : même *iunctura* avec un sens différent en *Apol.*, 47, 11 (= la « doctrine salutaire », c'est-à-

dire le christianisme) et en *Cult.*, II, 9, 7 (= les enseignements qui apportent le salut) ; l'expression a son parallèle en Clém. Alex., *Strom.*, VII, 10, 56, 3 : *παιδεία σωτηρίας* ; cf. Braun, p. 484. Ici il s'agit du genre de vie, de la conduite (qui apporte le salut), cf. Morel, *RHE* 40 (1944-45), p. 40. – **gubernet** : cf. *infra*, 15, 2. – **quid mirum quod... ?** : quoique « classique » (cf. Cic., *Rep.*, 1, 11), le syntagme *mirum quod* est beaucoup plus rare que *mirum si*. Sous cette forme précise « *quid mirum quod... ?* », *TLL* s.u. « *mirum* », col. 1075, 48, ne signale pas d'autre exemple. – **ministrat** : cf. *Vx.*, II, 1, 3 : « *continentia carnis... uiduitati ministrat* ». – **lapsis** : pour désigner une faute morale, déjà chez Cic., *Leg.*, 2, 38 : « *quarum (= ciuitatum Graeciae) mores lapsi ad mollitias...* » (cf. *TLL* s.u. « *labor* », col. 785, 55). Le sens « technique » que Cyprien donnera au terme se rencontre déjà chez Tert., *Praes.*, 3, 5 : « *... si episcopus, si diaconus, si uidua, si uirgo, si doctor, si etiam martyr lapsus a regula fuerit* ».

12, 5. Haec expectat... salutem : si pour l'ensemble de ce passage (« *Atenim... confert !* ») les corrections apportées par Kroymann sont arbitraires, et par conséquent n'ont pas été maintenues ici, il nous a paru en revanche que la transposition qu'il opérerait (cf. synopse jointe, p. 228) s'avèrait, pour l'essentiel, indispensable (cf. *infra*, s.u. *inituris*). – **Haec** : cf. *infra*, 13, 3 : « *haec... aperit* » ; 13, 5 : « *haec... tenet*... ». – **expectat** : cf. *Scorp.*, 1, 8 : « (Christus)... *salutem de mea nece expectat* » ; *infra*, 15, 2 : « (patientia) *paenitentiam expectat* ». – **exoptat** : deux autres occurrences seulement de ce vb. chez Tert. (*Apol.*, 50, 15 ; *Cult.*, II, 6, 3). – **exorat** : = *orat, implorat* (cf. *supra*, 1, 7 ; 5, 18). Déjà avant Tert. (cf. *TLL* s.u. col. 1587, 66). – **paenitentiam... inituris** : cf. *infra*, 12, 7 : « *paenitentiam iniiit* » ; *Paen.*, 2, 5 : « *... Iohannes 'paenitentiam innotote' dicens* » (= *Matth.* 3, 2 : *μετανοεῖτε* = Vulg. « *paenitentiam agite* » ; *supra*, 5, 25 : « *patientiam inissent* ». Confirmation négative de l'interprétation proposée : il n'y a

aucun exemple d'un tour *salutem inire* chez Tert. (l'expression la plus fréquente pour exprimer cette idée étant *salutem consequi* : *Apol.*, 21, 16 ; *Scorp.*, 15, 6 ; *Pud.*, 21, 13 ; etc.). Au demeurant, c'est la pénitence qui est antérieure et préalable au salut : *Pud.*, 7, 8 : « (Christus)... praeposuit unius peccatoris salutem ex paenitentia » (Labriolle : « par l'effet de la pénitence »). *Inituris* : à la place qu'il occupe dans les mss (et dans le texte édité par Borleffs), ce mot pose deux problèmes connexes : 1. Tout d'abord, un problème d'ordre grammatical : le pluriel ne peut se rapporter qu'aux deux conjoints désignés implicitement par *disiuncto matrimonio* ; ce ne serait pas impossible syntaxiquement, même si ce pluriel d'apparence indéterminée pour reprendre un « duel » ne semble pas des mieux venus. La difficulté est d'ailleurs accrue du fait qu'entre *disiuncto matrimonio* et *inituris* s'intercale le tour *seu (uiro) seu (feminae)* qui ne prépare guère à une reprise au pluriel (*inituris*), ni grammaticalement, ni « logiquement ». 2. De fait, le second problème soulevé par ce pluriel est d'ordre doctrinal : dans l'exception envisagée par Tert. (qui s'inspire des incisives matthéennes), on ne peut mettre sur le même plan le conjoint « innocent » et le conjoint « coupable » : quand bien même le premier aurait quelques responsabilités dans la séparation, c'est le second qui enfreint le principe de l'indissolubilité du mariage, et qui devra se repentir, le premier (le conjoint « innocent ») étant seulement tenu d'attendre, avec patience, la pénitence de l'autre. Or, si l'on admet le pluriel *inituris* qui, à cette place, désigne nécessairement les deux conjoints, on ne tient pas compte, par là même, de la différence de situation entre les deux conjoints. La transposition proposée ici (largement inspirée de celle de Kroymann) a pour elle, semble-t-il, le mérite de la clarté et de la cohérence : 1. Le pluriel *inituris* prolonge le pluriel *lapsis* (ceux qui ont péché et qui vont faire pénitence). 2. Est envisagé ensuite un cas particulier dans lequel intervient la patience, celui de la séparation des époux : celle-ci

peut être due au mari ou à la femme, et peut aboutir, grâce à la patience, à une réconciliation, si le conjoint « innocent » a su attendre fidèlement la venue à résipiscence de l'époux « coupable ». La séquence *disiuncto matrimonio – seu uiro seu feminae – alterum... alterum – utrique* se trouve donc substituée à la séquence *disiuncto matrimonio – seu uiro seu feminae – inituris – utrique – alterum... alterum*. La bibliographie de ce passage est abondante : cf. en particulier H. Crouzel, *L'Église primitive face au divorce*, Paris 1971, p. 94-95 ; C. Munier, *L'Église dans l'Empire romain (II^e-III^e siècles)*, Paris 1979, p. 46-47 (mais les traductions proposées sont affectées par l'adoption du texte de Borleffs). – **disiuncto matrimonio** : cf. *Vx.*, II, 2, 8 : « Respondebo, si spiritus dederit, ante omnia adlegans dominus magis ratum habere matrimonium non contrahi omnino quam disiungi » ; *Marc.*, V, 7, 7 : « ... Apostolus, cum praecipit mulierem a uiro non discedere aut, si discesserit, manere inuictam aut reconciliari uiro, et repudium permisit, quod non in totum prohibuit, et matrimonium confirmauit, quod primo uetuit disiungi et, si forte disiunctum, uoluit reformari » ; *Cast.*, 1, 5 : « matrimonium morte disiunctum ». Selon *TLL* s.u. « disiungere », col. 1386, 78 et s.u. « matrimonium », col. 477, 63 l'expression *disiungere matrimonium* ne serait pas attestée avant Tert. (en revanche on rencontre *disiungere amicitiam, concordiam*, etc.). Peut-être l'a-t-il forgée d'après *Matth.* 19, 6 : δ οὖν ὁ Θεὸς συνέθεκεν, ἄνθρωπος μὴ χωριζέτω = *Marc.*, IV, 34, 2 : « quod Deus itaque iunxit, homo < non > disiunxerit ». – **ex ea tamen causa qua licet** : formulation comparable dans un contexte voisin, en *Marc.*, IV, 34, 4 : « ... qui dimiserit, inquit, uxorem et aliam duxerit, adulterium commisit, et qui a marito dimissam duxerit aequè adulter est' (*Lc* 16, 18), ex eadem utique causa dimissam, qua non licet dimitti, ut alia ducatur ». – **seu uiro seu feminae** : sur l'égalité des époux et l'identité des devoirs, cf. Munier, *op. laud.*, p. 59 s. *Viro, feminae*, non pas

compléments de *licet* (on ne saurait, en effet, permettre à quelqu'un que quelque chose soit réalisé), mais datifs d'« agent » (comme souvent chez Tert., Hoppe, *Synt.*, p. 25), dépendant de *sustineri* qui a pour « sujet » non exprimé *disiunctum matrimonium* (on permet que quelque chose soit réalisée par quelqu'un). – **ad uiduitatis perseuerantiam** : cf. G. Radke, art. « Vidua (uiduus) », *RE* 2, 16, 8 A2, col. 2098, qui montre, en se fondant essentiellement sur des textes juridiques, que *uidua* ne désigne pas seulement la « veuve », mais peut s'appliquer aussi à la « femme non mariée » ou à la « femme divorcée ». En d'autres termes, est appelée *uidua* la femme dont on veut souligner qu'elle vit « seule » (veuvage, séparation, divorce, etc.). Pour confirmer le témoignage des textes juridiques, on peut du reste invoquer l'usage courant : ainsi Apul., *Mét.*, 4, 32, 4 : « Psyche uirgo uidua domi residens deflet desertam suam solitudinem... », ou Apol., 92, 8-10 : « Vidua... siue illa morte amisit maritum... seu repudio digressa est », et Tert. lui-même qualifiant indifféremment les prêtresses de Cérès l'Africaine (tenues de renoncer à toutes relations conjugales) de *continentes* (*Cast.*, 13, 2) ou de *uiduae* (*Vx.*, I, 6, 4 : cf. *infra*). Cette idée de solitude (affective, physique ou sexuelle) est également présente, éventuellement, dans le verbe *uiduo* (cf. *Mon.*, 17, 3) et dans le substantif *uiduitas*, comme il ressort du témoignage du même Apulée, rappelant la situation de Pudentilla entre la mort de son premier mari et son remariage avec lui-même, Apol., 69, 1 : « (Pudentilla)... decreuit sibi diutius in uiduitate non permanendum ; quippe ut solitudinis taedium perpeti posset, tamen aegritudinem corporis ferre non posset » ; 69, 4 : « ... uiduitatis eius uelut quandam uirginitatem... ». C'est bien ce sens que Tert. donne ici à *uiduitas* (= situation d'une femme séparée et vivant seule), comme en *Vx.*, I, 6, 4 : « ... uiduas Africanæ Cereris adistere scimus... Non manentibus in uita uiris... toro decedunt... et... perseuerant in tali uiduitatis disciplina », en *Pud.*, 16, 17 : « Interea et diuortium

prohibens (Apostolus) pro eo aut uiduitatis perseuerantiam aut reconciliationem pacis dominico praecepto aduersus moechiam procurat... » (allusion à *I Cor.* 7, 11 : ἐάν... χωρισθῆ μενέτω ἄγαμος ἢ τῷ ἀνδρὶ καταλλαγῆτω, rendu en *Marc.*, V, 7, 7 : « manere inuuptam [= *Pud.*, 16, 17 : « uiduitatis perseuerantiam »] aut reconciliari uiro »), et peut-être (cf. *infra*, 13, 5) en *Cast.*, 1, 4 : « Prima species est uirginitas a natiuitate ; secunda, uirginitas a secunda natiuitate, id est a lauacro, quae aut in matrimonio purificato ex compacto aut in uiduitate perseuerat ex arbitrio ; tertius gradus superest monogamia, cum post matrimonium unum interceptum exinde sexui renuntiat ». On notera que la même *iunctura* se retrouve dans ces quatre passages : *uiduitatis perseuerantia*, in *uiduitatis disciplina perseuerare*, in *uiduitate perseuerare*. – **sustineri** : cf. *Vx.*, II, 1, 3 : « quanto grandis est continentia carnis, quae uiduitati [= *veuvage proprement dit*] ministrat, tanto, si non sustineatur, ignoscibilis uideri potest ». – **alterum (adulterum non facit)** : le conjoint « innocent ». Sa patience lui permettra de supporter sa solitude physique et morale. Comme on l'a souvent relevé, cette formule, et la précédente (*ad uiduitatis perseuerantiam*) montrent que dès cette époque (et nous avons là sa première prise de position sur les secondes nocces) Tert. est profondément attaché au principe de l'indissolubilité du mariage. – **alterum (emendat)** : le conjoint « coupable ». La patience – en l'occurrence, celle du conjoint « innocent » –, en ne rendant pas la situation ainsi créée irréversible et adultère (ce qui serait le cas si le conjoint « innocent » se remariait), attend et permet le repentir du « coupable », et son retour au foyer. *Facit* et *emendat* sont des présents *de conatu*. Ce développement est inspiré du *Pasteur d'Herma*s, *Mand.* IV (= 29, 1), 6-8 : « Que fera donc le mari, Seigneur, dis-je, si la femme persiste dans cette passion (*sc. adultère*) ? – Qu'il la renvoie, dit-il, et qu'il reste seul. Mais si, après avoir renvoyé sa femme, il en épouse une autre, lui aussi alors, il commet l'adultère (cf. *Mc* 10, 11 ;

Matth. 5, 32 ; 19, 9 ; *I Cor.* 7, 11). – Et si, Seigneur, dis-je, après avoir été renvoyée, la femme se repent et veut revenir à son mari, ne faudra-t-il pas l'accueillir ? – Certes, dit-il. Si le mari ne l'accueille pas, il pêche, il se charge d'un lourd péché, car il faut accueillir celui qui a péché et qui se repent, mais non beaucoup de fois. Pour les serviteurs de Dieu, il n'y a qu'une pénitence. C'est en vue du repentir que l'homme ne doit pas se remarier. Cette attitude vaut d'ailleurs aussi bien pour la femme que pour l'homme » (trad. Joly, *SC* 53, p. 155). On sait que, plus tard, devenu montaniste, Tert. rejettera l'autorité de ce livre (*Pud.*, 10, 12 : « ... scriptura 'Pastoris', quae sola moechos amat... inter apocrypha et falsa... » ; cf. P. de Labriolle, *La crise montaniste*, Paris 1913, p. 421 s. ; W.P. Le Saint, *Tertullian, Treatises on Penance*, London 1959, p. 233 s.).

Texte des mss repris, après légères corrections, par Borleffs (*CCL* 1, p. 312-313)

XII. 4. Atenim cum omnem speciem salutaris disciplinae (*patientia*) gubernet, quid mirum quod etiam paenitentiae ministrat solitae lapsis subuenire ?

5. Cum disiuncto matrimonio
– ex ea tamen causa qua licet seu uiro seu feminae ad uiduitatis perseuerantiam sustineri –

Texte édité par Kroymann (*CSEL* 47, p. 18-19)

XII. Atenim cum omnem speciem salutaris disciplinae (*patientia*) gubernet, quid mirum quod etiam paenitentiae ministrat ?
Solita lapsis subuenire,

Texte proposé dans la présente édition (*SC* 310, p. 100)

XII. 4. Atenim cum omnem speciem salutaris disciplinae (*patientia*) gubernet, quid mirum quod etiam paenitentiae ministrat solitae lapsis subuenire ?

haec expectat, haec exoptat, haec exorat

paenitentiam quandoque inituris salutem, quantum boni utriusque confert : alterum adulterum non facit, alterum emendat !

haec expectat, haec exoptat, haec exorat

paenitentiam quandoque inituris salutem. Quantum boni utriusque confert,

cum disiuncto matrimonio
– ex ea tamen causa qua licet seu uiro seu feminae a diuiduitatis perseuerantia sustineri –
alterum adulterum non facit, alterum emendat.

5. Haec expectat, haec exoptat, haec exorat

paenitentiam quandoque inituris salutem.

Cum disiuncto matrimonio
– ex ea tamen causa qua licet seu uiro seu feminae ad uiduitatis perseuerantiam sustineri –
alterum adulterum non facit, alterum emendat, quantum boni utriusque confert !

12, 6. similitudinum : au sens de « paraboles » ce terme est réservé presque toujours par Tert. à celles de Luc. à celles de Luc. cf. T.P. O'Malley, *Tertullian and the Bible*, Nijmegen-Utrecht 1967, p. 48 s. ; *Paen.*, 8, 4 (cité *infra*). – **exemplis** : cf. *Orat.*, 6, 3 : « Ita et exemplis inculcat et parabolis retractat, cum dicit : ' Numquid panem filius pater aufert et canibus tradit ? ' (*Matth.* 15, 26)... » ; 7, 2 : « Huc enim spectat exemplum parabola totius » ; etc. Sur les paraboles évangéliques considérées comme des « exemples », cf. H. Pétré, *L'exemplum chez Tertullien*, Dijon 1940, p. 122 s. – (**exemplis**) de (**paenitentia**) : même si l'on peut admettre que *de* conserve ici son sens plein (« relativement à »), cette substitution du tour prépositionnel au génitif normalement attendu (*supra*, 2, 1 : « ostendens patientiae exemplum » ; *Paen.*, 5, 12 : « Primum

exemplum peruersitatis, quia... » ; etc.) n'en constitue pas moins un « pré-romanisme » (déjà Ps. Quint., *Decl.*, 247 Ritter, p. 15, 4 : « de summa clementia... fecisti exemplum » ; cf. *TLL* s.u. « de », col. 73, 80). Peut-être a joué ici le souci d'éviter une double détermination au génitif (« des exemples de paraboles » et « des exemples de pénitence ») du type Cic., *Tusc.*, 4, 40 : « fratris repulsam consulatus » (« l'échec de son frère au consulat ») : mais la substitution inverse (« de similitudinibus paenitentiae exemplis », où *de* = « venant de, empruntés à ») aurait été sans doute plus « logique » ou plus usuelle (cf. d'ailleurs *Praes.*, 39, 2 : « cum de saecularibus... scripturis exemplum praesto sit eiusmodi facilitatis »). *Supra*, 3, 10, substitution du tour prépositionnel (« nihil inpatientia ») au génitif « partitif » (« nihil inpatientiae »). — **paenitentia** : nous croyons devoir reprendre cette correction de Kroymann. Comme l'indique l'« attaque » de la phrase (« Sic et... »), celle-ci s'inscrit dans un développement (*supra*, § 4 et *infra*, § 7) visant à montrer l'aide que la patience peut apporter à la pénitence, plus exactement : l'aide qu'un « pénitent » peut trouver auprès d'un entourage patient. Et c'est d'ailleurs généralement dans un contexte pénitentiel que Tert. se réfère aux « paraboles de la miséricorde » : cf. *Paen.*, 8, 2-4 : « Non (dominus) comminaretur... non paenitenti, si non ignosceret paenitenti. Dubium, si non et alibi hanc clementiae suae profusionem demonstrasset... Ille est qui ' misericordiam mauult quam sacrificia ' (*Os.* 6, 6 ; *Matth.* 9, 13)... Quid illa similitudinum dominicarum (= *Lc* 15, 4-32) argumenta nobis uolunt ?... » ; *Marc.*, IV, 32, 2 (à propos de *Lc* 15, 4-10) : « Atque adeo exultare illius (sc. Dei) est de paenitentia peccatoris, id est de perditione recuperatione, qui se professus est olim malle peccatoris paenitentiam quam mortem » ; de même *Pud.*, 7, 1-10, 14. — **sanctis** : bien que Tert., sauf erreur, n'utilise pas ailleurs cet adjectif pour qualifier les *exempla* scripturaires, on n'a sans doute aucune raison sérieuse d'en suspecter ici l'authenticité. Cf. *Vx.*, I, 6, 4 : « pietatis... sancta

solatia » ; *Spec.*, 29, 3 : « spectacula Christianorum sancta » (= les observances chrétiennes et le combat contre l'idolâtrie) ; *Val.*, 1, 3 : « sanctis nominibus et titulis et argumentis uerae religionis » ; etc. et, naturellement, pour désigner la Bible, *scriptura (-ae) sancta (-ae)*. — **erroneam** : seule occurrence chez Tert. de cet adjectif qui, selon *TLL* s.u. col. 814, 22, n'est attesté que deux fois avec certitude avant lui (*Colum.*, *Rust.*, 7, 12, 5 : « (canes) uigilantes... nec erronei, sed assidui et circumspecti » ; *Apul.*, *De Plat.*, 1, 10, 201 : « stellas, quas nos non recte erroneas et uagas dicimus »). L'adj. lui est suggéré par *Matth.* 18, 12 : τὸ πλανώμενον (cf. *Paen.*, 8, 5 : « Errat... una pastoris ouicula » ; *Carn.*, 8, 3 : « erraticae ouis » ; *Pud.*, 7, 12 : « oui... error adscribitur » ; 7, 14 : « ouis... errando ») ; ailleurs, en revanche, Tert. reste plus près de *Lc* 15, 4 : τὸ ἀπολωλός (*Marc.*, IV, 32, 1 : « ouem... perditam » ; *Res.*, 34, 2 : « ouis... amittitur » ; *An.*, 34, 4 : « ouem perditam » ; *Pud.*, 7, 1 : « ouis perditam »). — **laborem inquisitionis** : cf. *Paen.*, 8, 5 : « grex unā (sc. ouiculā) carior non erat, una illa conquiritur ». — **humeris** : cf. *Paen.*, 8, 5 : « et umeris pastoris ipsius (ouicula una) refertur ».

12, 7. Illum quoque prodigum filium... : cf. *Paen.*, 8, 6 : « Illum etiam mitissimum patrem non tacebo, qui prodigum filium reuocat, et post inopiam paenitentem libens suscipit, immolat uitulum praeopimum, conuiuio gaudium suum exornat ». La seconde parabole (*Lc* 15, 8-10 : « la drachme perdue ») est donc absente de ce développement. Tert. ne commente ces trois paraboles en même temps qu'en *Paen.*, 8 et *Pud.*, 7-10. Cf. Pétré, *op. laud.*, p. 125 et 130 s. — **paenitentiam iniiit** : cf. *supra*, § 5.

12, 8. Nam : = *iam* (cf. *Herm.*, 43, 2 ; *Prax.*, 6, 3 ; etc. Hoppe, *Beitr.*, p. 120). La correction proposée par Kroymann (*iam* précisément) est dès lors sans objet. Pour d'autres cas comparables, cf. *supra*, 5, 25 : *autem* = *enim* et 11, 6 : *enim* =

autem. – **dilectio** : cf. H. Pétré, *Caritas*, Louvain 1948, p. 68 s. : *dilectio* l'emporte sur *caritas*, comme équivalent de *agapè*, dans les « vieilles latines », chez Tertullien et Cyprien. Pour l'interprétation que donne Tert. de l'« hymne à la charité », cf. Fredouille, p. 393 s. ; *supra*, p. 31 s. ; Pétré, *Ibid.*, p. 58. Seul passage de son œuvre où Tert. se réfère à ce texte de *I Cor.* 13, 4-7. – **fidei sacramentum** : = *signaculum fidei* (de même, en *Marc.*, I, 28, 2 et *An.*, 1, 4 ; sans doute aussi en *Bapt.*, 13, 1 ; mais en *Pud.*, 18, 17 *fidei sacramentum* = *fidei mysterium*), cf. W. Le Saint, *Tertullian, Treatises on Penance*, London 1959, p. 268. D. Michaelides, *Sacramentum chez Tertullien*, Paris 1970, p. 112, propose de traduire ici « summum fidei sacramentum » par « le principal précepte de la foi (salutaire) » ; on trouvera *Ibid.*, p. 111, n. 214 un rappel des principales interprétations du sens de cette formule ici. La charité est le *summum sacramentum* comme la patience est la *summa uirtus* (cf. *supra*, 1, 7). – **Christiani nominis** : = *Christiani* ou *Christianorum*, cf. Schneider, p. 150. – **thesaurus** : référence implicite à *Is.* 45, 3 : « dabo illis thesauros absconditos » souvent cité par Tert. (*Marc.*, IV, 25, 4 ; V, 6, 1 ; V, 14, 9) ? – **apostolus** : cf. *supra*, 7, 5. – **totis uiribus sancti spiritus** : cf. *Apol.*, 18, 2 : « Viros... (Deus) emisit spiritu diuino inundatos... » ; etc. W. Bender, *Die Lehre über den Heiligen Geist bei Tertullian*, München 1961, p. 118 s. ; Fredouille, *SC* 281, p. 195. – **disciplinis** : le pluriel de l'abstrait pour désigner les modalités concrètes qu'il implique (« les conseils pratiques touchant la conduite », cf. Morel, *art. cit.*, p. 28).

12, 9. « **Dilectio... magnanimis est** » : *I Cor.* 13, 4 : ἡ ἀγάπη μακροθυμεῖ (Vulg. : « Caritas patiens est »). Première attestation de *magnanimis* et seule occurrence chez Tert., qui a sans doute repris ici une trad. latine (cf. Fredouille, p. 408, n. 163). – « **non aemulatur** » : il existe cependant une *aemulatio* légitime (*supra*, 11, 3), comme il y a une *rationalis indi-*

gnatio (cf. Fredouille, p. 162). – **impatientiae** : cette correction de Borleffs (*patientiae codd.*) est nécessaire, malgré M. Pellegrino, *RFIC* 28 (1950), p. 77, selon qui *id* reprendrait *non aemulatur* et non pas *aemulatur*. Cf. *infra* : « ' non inflatur... ' : non enim ad patientiam pertinet ». Sur la nécessité d'opérer une correction inverse, *supra*, 11, 2. – « **nec proteruum sapit** » ; gr. οὐ περιπερεύεται (Vulg. « non agit perperam »). Acc. d'objet interne (cf. *Apol.* 3, 5 : « nisi si aut barbarum sonat aliqua uox nominis aut infaustum aut maledicum aut in pudicum » ; etc. Hoppe, *Synt.*, p. 17). – « **non proteruit** » : gr. οὐ ἀσχημόνει (Vulg. « non est ambitiosa »). Hapax ? – **suffert sua** : passage obscur. Les deux derniers éditeurs (Kroymann, Borleffs) supposent une lacune. Cependant, J. Bauer, « Difficilis coniectura ueritatis. Zu Tertullian, pat. 12, 9 und pud. 4, 3 », *Kyriakon, Festschrift J. Quasten*, Münster 1970, t. 2, p. 508-510, propose de faire l'économie de cette hypothèse en donnant à *sufferre* le sens (archaïque) de *dare* que le verbe a par exemple dans Varr., *Rust.*, 2, 4, 19 : « neque mater potest sufferre lac ». C'est, au demeurant, le sens que suggéraient Latinius et Rigault en conjecturant *offert* (conjecture, en fait, inutile, étant donné l'indifférenciation sémantique du préverbe dans la langue tardive, et en particulier chez Tert., cf. *supra*, 1, 7). Cette interprétation se heurte, néanmoins, à deux objections. 1) Une telle acception (*suffert* = *dat*, *offert*) aboutit à une double banalisation de la pensée : d'une part, il n'y a rien d'étonnant, ni par conséquent rien qui mérite d'être souligné, si la charité fait don de ses biens. Et il est évident, d'autre part, que si la charité fait don de ses biens, c'est dans le dessein d'être utile. 2) On perçoit mal le rôle éminent dévolu à la « patience » dans cette activité de la charité. Aussi bien, si *suffert sua* est la bonne leçon (cf. Fredouille, p. 393, n. 102), convient-il de conserver à *sufferre* son sens usuel, en accord avec tout le passage, de « souffrir, supporter, endurer » (cf. *supra*, 7, 10 : « si eum [= mammona] in tantum amauerimus ut amissum

non sufferamus »). La difficulté provient, pensons-nous, de ce que Tert. est ici, une fois encore, tributaire de schémas stoïciens (on rapprochera utilement à cet égard, pour l'idée et son expression, Sén., *Luc.*, 5, 6 : « Infirmi animi est pati non posse diuitias ») : le sage, tout en sachant que sa fortune n'est qu'un « indifférent », se garde de la gaspiller, et cela, dans un double dessein : cette activité lui permet, mieux que la pauvreté, de développer des qualités de modération et de tempérance ; d'autre part, elle lui offre la possibilité d'aider les autres (cf. Sén., *Vit. beat.*, 21-26, en particulier 22, 1 : « Quid autem dubii est quin haec maior materia sapienti uiro sit animum explicandi suum in diuitiis quam in paupertate, cum in hac unum genus uirtutis sit non inclinari nec deprimi, in diuitiis et temperantia et liberalitas et diligentia et dispositio et magnificentia campum habeat patentem ? » ; 23, 4 : « (sapiens) habebit... opes, ... nec ulli alii eas nec sibi graues esse patietur »). La charité ne recherche pas son intérêt, la richesse pour elle-même, mais grâce à la patience elle en assume la gestion, dans la mesure où elle peut être utile. - « **nec incitatur** » : *I Cor.* 13, 5 : οὐ παροξύνεται (Vulg. : « non irritatur »). Seule occurrence de ce verbe chez Tert. Cf. *supra*, 11, 1 : (*inpatientiae*) *incitamenta*. - **ceterum** : = *alioquin* (cf. Hoppe, *Synt.*, p. 109). D'un point de vue formel, le procédé exégétique auquel recourt ici Tert., qui consiste à proposer en regard de chaque expression paulinienne, une explication ou une interprétation, peut dériver de la technique rhétorique : cf., par exemple, la récapitulation des principales accusations et de leur réfutation, dans la péroraison de l'*Apologie* d'Apulée, 103, 2-3 : « D'ailleurs, tu peux compter tous vos griefs, je répons en deux mots : 'Tu fais briller tes dents' : la propreté est excusable. 'Tu regardes des miroirs' : c'est le devoir d'un philosophe. 'Tu fais des vers' : c'est permis. 'Tu examines des poissons' : Aristote l'enseigne. 'Tu consacres du bois' : Platon le conseille. 'Tu prends femme' : les lois l'ordonnent. 'Elle est plus âgée que toi' : le

fait n'est pas rare. 'Tu as agi par esprit de lucre' : prends le contrats, rappelle-toi la donation, lis le testament ».

12, 10. excidet : *I Cor.* 13, 8 : Ἡ ἀγάπη οὐδέποτε πίπτει (Vulg. : « Caritas numquam excidet »). Cf. *TLL* s.u. col. 1238, 29 s. - **euacuabuntur** : *I Cor.* 13, 8 : καταργηθήσονται (Vulg. : « euacuabuntur »). En ce sens, souvent chez Tert. en citation scripturaire (*Pud.*, 6, 5 = *Rom.* 3, 31 ; etc.), mais également en dehors de toute référence biblique (*An.*, 33, 2 ; etc.). Cf. *TLL* s.u. col. 984, 63 s. Tert. a remodelé le verset paulinien (εἶτε δὲ προφητεῖαι, καταργηθήσονται· εἶτε γλῶσσαι, παύσονται· εἶτε γνώσεις, καταργηθήσεται), en substituant au mouvement ternaire (εἶτε..., εἶτε..., εἶτε...) un énoncé binaire, formellement symétrique (3 verbes et 3 substantifs : *euacuabuntur, consummabuntur, exhauriuntur - linguae, scientiae, prophetiae*), mais morphologiquement et syntaxiquement dissymétrique (2 futurs avec pour sujet le neutre *cetera* et 1 présent ayant pour sujet les 3 substantifs), sans doute pour obtenir un effet d'homéotéleute (désinences *-untur*) et opposer plus fortement deux verbes au présent (*exhauriuntur* à *permanent*. - **consummabuntur** : *I Cor.* 13, 8 : παύσονται (Vulg. *cessabunt*). Confusion (pour *consumuntur, perduntur*) attestée dans les « vieilles latines » et chez Tert. (ici et *Apol.*, 48, 8) : cf. *TLL* s.u. col. 604, 21 s. - **Christi patientia** : le chap. 3 lui a été consacré. Sur cette « noua patientia Christi » et sa place dans l'économie de Salut, cf. *Marc.*, IV, 16, 2 s. (cité *supra*, p. 172). - (**fides quam...**) **induxit** : cf. *Marc.*, III, 4, 1 : « Nous noue uenire uoluit filius... ut et ipsam fidem monstruosissimam induceret ». *TLL* s.u. col. 1237, 59 s. - **spes quam... expectat** : formellement la *iunctura* est ancienne (cf. Cic., *Att.*, 3, 22, 4 : « Ego iam aut rem aut ne spem quidem expecto »). Sur cette composante essentielle de la patience chrétienne, que Tert. a insuffisamment soulignée (ou perçue), cf. *supra*, p. 30 s. - **magistro** : cf. *supra*, 3, 3. - **comitatur** : cf. *supra*, 6, 1 ; *infra*, 15, 7.

2. La « *patientia corporis* » (chap. XIII).

a. L'ascèse (§ 1-4).

Jusqu'ici seule a été envisagée la « patience de l'âme ». Mais, comme le Seigneur lui-même, les chrétiens doivent montrer qu'ils sont également capables de faire preuve de patience dans leur corps (§ 1). La première manifestation de cette forme de patience est la mortification (§ 2), qui attire sur nous la bienveillance divine (§ 3), comme le montre l'exemple de Nabuchodonosor (§ 4).

b. La continence (§ 5).

Un degré supérieur de patience du corps se manifeste dans la continence. Elle prépare les voies de la sainteté.

c. Le martyre (§ 6-8).

Mais c'est avec le martyre qu'est atteint le dernier degré dans la patience de la chair, lorsque celle-ci affronte les épreuves de la fuite ou de l'emprisonnement (§ 6), et, plus encore, du supplice, car la patience de la chair est la condition indispensable du salut (§ 7). Car si « la chair est faible », la patience lui est nécessaire pour résister à toutes les entreprises qui visent à renverser ou à châtier la foi (§ 8).

13, 1. Vsque huc : au lieu de l'ordre habituel *huc usque*, généralement respecté par Tert. (cf. *TLL* s.u. « huc », col. 3071, 56 s.), peut-être pour souligner davantage l'articulation du traité (sur ce souci, cf. *supra*, 11, 1). Ellipse de *dixi* également, avec le même tour, en *Nat.*, I, 19, 1 ; *Marc.*, III, 15, 1 ; etc. Hoppe, *Synt.*, p. 145-146. – **tandem :** = *tamen*. Archaïsme (cf. Non., p. 405 : « 'tandem' significat et 'tamen' » ; L.H.S., p. 497). La correction de Borleffs (*tamen*) s'avère

donc inutile. Pour des faits comparables, cf. *supra*, 5, 25 et 11, 6 (*enim* = *autem*, et inversement) ; 12, 8 (*nam* = *iam*). – **simplici et uniformi :** Tert. applique ici à la patience (de l'âme) deux adjectifs qu'il utilise conjointement à trois autres reprises pour définir l'unité substantielle de l'âme (*An.*, 10, 1 : « Pertinet ad statum fidei simplicem animam determinare secundum Platonem (cf. *Phédon*, 80 b), id est uniformem, dumtaxat substantiae nomine » ; 11, 1 : « animae... quam uniformem et simplicem agnoscimus » ; 11, 6 : « (animam) et simplicem et uniformem substantiae nomine » ; cf. Waszink, comm. *ad. loc.* ; J. Moingt, *Théologie trinitaire de Tertullien*, Paris 1968-69, t. 2, p. 492 s.). L'obscurité qui résulte de cette transposition est en partie levée par la suite (cf. s.u. « multipliciter »). – **(de patientia... in animo) constituta :** pour le tour (= *de patientia animi*), cf. *supra*, 7, 5. Il s'oppose naturellement à l'expression qui suit « eandem (patientiam) in corpore » (= *patientiam corporis*) ; cf. *infra*, §§ 2. 3. 5. 6 et 14, 3. – **eandem etiam :** sc. *patientiam*. Sur ce type de pléonasme (cf. *infra*, « ab ipso... quoque » et § 5 : « eadem [sc. patientia]... quoque »), Bulhart, *Praef.*, § 103. – **demerendo domino :** dat. final (cf. *supra*, 12, 3 s.u. *reconciliando*). Ce sens (= *aliquem sibi obligare, alicuius gratiam inire*) est très fréquent à partir d'Ovide (cf. *Nat.*, II, 8, 2 ; *Apol.*, 18, 3 ; etc. *TLL* s.u. col. 479, 13). – **multipliciter :** seule occurrence de cet adverbe chez Tert., correspondant à *multiformis*, plus qu'à *multiplex*, par opposition à *supra* « (de patientia)... simplici et uniformi », et éclairé ensuite *infra*, § 5 : « si altiores et feliciores gradus corporalis patientiae digeramus ». Ce développement appelle deux remarques : 1. Tert. emploie ici le vocabulaire qui lui servira à définir son anthropologie : si l'âme est « simple » et « uniforme » originellement, par nature, elle est « multiforme » cependant par les influences qu'elle subit, les activités qu'elle manifeste, etc. (*An.*, 20, 2 : « ita et animam licebit semine uniformem, fetu multiformem » ; 22, 2 : « Definimus animam Dei flatu natam, inmortalem,

corporalem, effigiatam, substantia simplicem, de suo sapientem, uarie procedentem, liberam arbitrii, accidentis obnoxiam, per ingenia mutabilem, rationalem, dominatricem, diuinatricem, ex una redundantem »). On constate donc une transposition de vocabulaire, de l'anthropologie à la morale : la patience de l'âme est caractérisée par une unité fondamentale, tandis que la patience du corps comporte des degrés. Cette opposition entre la notion de « degrés » et celle d'« unité » rappelle les analyses stoïciennes, dont pourtant Tert. s'écarte sensiblement. En effet, selon le Portique, s'il y a, naturellement, des degrés dans la douleur (physique et morale), le sage lui oppose sa vertu, qui est foncièrement « une », comme est « une » la puissance de son âme, et qui ne comporte pas de « degrés », de la même façon que le regard demeure identique, s'il se porte sur du blanc ou sur du noir (cf. *SVF* I § 375 ; III § 61). On voit donc que Tert. reprend à son compte la théorie de l'unité de la vertu pour ce qui concerne la patience de l'âme, mais qu'il la rejette en ce qui concerne la patience du corps : sans doute parce que, dans le domaine de la patience physique plus que dans celui de la patience morale, le paradoxe stoïcien, qui repose d'ailleurs sur l'idée d'intentionnalité et la notion de volonté dans l'action morale, souvent dénoncé par les anciens (cf. Plut. *Contr.*, 13), lui a paru heurter trop manifestement le bon sens et, surtout, rabaisser la dignité et l'héroïsme du martyr.

2. Ce développement porte aussi la marque de l'influence du dualisme philosophique (cf. Cic., *Fin.*, 5, 34 : « perspicuum est hominem e corpore animoque constare, cum primae sint animi partes, secundae corporis »), dont le stoïcisme n'est parvenu à s'affranchir qu'imparfaitement (cf. J.M. Rist, *Stoic Philosophy*, Cambridge 1977, p. 256 s.). En distinguant ici très nettement « patience morale » et « patience physique », Tert. l'a même, en un sens, accentué, alors que, selon la perspective stoïcienne, la patience est « une », vertu déployant sa force dans les épreuves tant morales que physiques (ainsi la

patience de l'âme et celle du corps sont-elles étroitement associées par Cic., *Off.*, 1, 122 : « haec aetas [*i.e. iuuenum*] a libidinibus arcenda est exercendaque in labore patientiaque et animi et corporis » ; de même l'unité anthropologique de la vertu chez un Caton est bien soulignée par T. Liv., 39, 40, 11 : « ... in patientia laboris periculique, ferrei prope corporis animique » ; à l'inverse, chez un Catilina, la résistance physique est opposée à la bassesse morale, Sall., *Cat.*, 5, 1-5 : « Corpus patiens inediae, alboris, uigiliae... Animus audax, subdolos... » ; sur le dualisme qui se reflète dans ce portrait, cf. E. Tiffou, *Essai sur la pensée morale de Salluste*, Paris 1974, p. 38). Mais Tert. s'est dégagé de ce dualisme, sinon dans les termes, du moins dans l'esprit, en insistant en particulier sur la « spiritualité » de la « patience physique » (cf. Fredouille, p. 387), aboutissant même à un retournement des points de vue traditionnels (cf. Cic., *Fin.*, 5, 34 *supra* ; *Off.*, 2, 46 : « multo maiora opera sunt animi quam corporis ») puisque la *patientia corporis* se voit conférer une dignité supérieure à la *patientia animi*, dans l'ordre de l'Esprit et de la *sanctitas* (la patience par excellence est donc finalement la *patientia corporis*, comme chez Valère Maxime [*supra*, p. 24 n. 7], tout au moins en apparence, car la perspective est ici tout autre). Il n'en reste pas moins vrai qu'il faudra attendre Augustin, *De pat.*, 10, 8 (*supra*, p. 37) pour avoir une réflexion propre au christianisme sur la patience commune de l'âme et du corps. — **eandem (sc. patientiam)... adlaboremus** : = *in eadem laboremus*. Verbe rare, dont TLL s.u. col. 1659, 65 ne signale que trois autres occurrences (Hor., *Ep.*, 8, 20 ; *Carm.* 1, 38, 5 ; Porph., *Hor. carm., ad loc.*). — **utpote quae... edita est** : cf. *Marc.*, 1, 26, 1 : « utpote qui... praestat » ; *Iud.*, 9, 31 : « utpote qui dicebatis » ; Hoppe, *Synt.*, p. 74. — **in corporis... uirtute** : cf. *infra*, § 6 ; *supra*. — **rector** : en fonction adj. (comme souvent les subst. en *-tor*, *-trix*, cf. Hoppe, *Synt.*, p. 94-95). Ce terme trahit d'autant plus l'influence de la philosophie dans ce passage qu'il est usuel chez les auteurs

païens (cf. Sén., *Q.N.*, 7, 25, 2 : « Habere nos animum, cuius imperio et impellimur et reuocamur, omnes fatebuntur ; quid tamen sit animus ille rector dominusque nostri, non magis tibi quisquam expediet quam ubi sit » ; etc.) et que Tert. ne l'utilise pas ailleurs. En termes plus conformes à l'anthropologie chrétienne, il insistera plus tard sur le fait que l'âme et la chair sont unies dans l'« administration de la vie » (*Res.*, 15, 1 : « in uitae administratione ») et étroitement associées pour constituer l'homme (*Res.*, 7, 9 : « Tanta... concretionem, ut incertum haberi possit, utrumne caro animam an carnem anima circumferat, utrumne animae caro an anima adpareat carni » ; 40, 3 : « uocabulum ' homo ' consertarum substantiarum duarum quodam modo fibula est ») ; elles sont inséparables ontologiquement, dans l'être, et existentiellement, dans l'agir : il n'est aucune opération humaine qui ne relève conjointement de l'une et de l'autre (cf. Moingt, t. 2, p. 418 s.). Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas une prédominance (*principalitas, patrocinium*) de l'âme (*anima*) dans le composé humain, par rapport d'une part à l'*animus*, d'autre part à la *caro* (*An.*, 13, 3). – **communicat** : cf. *Bapt.*, 4, 5 : « spiritus... dominatur, caro famulatur ; tamen utrumque inter se communicant reatum, spiritus ob imperium, caro ob ministerium » ; *An.*, 37, 2 : « in matre uiuendo cum matre plurimum (fetus) communicat sortem ». Mais pour suggérer une union plus étroite de l'âme et de la chair, Tert. recourra à d'autres termes que *communico, -atio*, par ex. *An.*, 37, 5 : « Societatem carnis atque animae... a congregatione seminum ipsorum » ; 52, 3 : « tantam animae et carnis societatem, tantam a conceptu concretionem sororum substantiarum », et sans doute dès *Paen.*, 3, 6 : « ... carnis et spiritus... tantum communionis atque consortii est » (cf. *supra*, p. 9). – **spiritus inuecta** : cf. *supra*, 3, 4 ; 7, 7 ; *infra*, 15, 2. 4-7. *Inuecta* : seul emploi métaphorique signalé par *TLL* s.u. « inueho », col. 128, 38, de ce part. subst. spécialisé dans un sens technique (« meubles apportés par un locataire »). En accord ici avec

habitaculo. Cf. des métaphores voisines : *Cult.*, II, 1, 1 : « cum omnes templum Dei simus, inlato in nos et consecrato Spiritu Sancto, eius templi aeditua et antistes pudicitia est quae nihil inmundum nec profanum inferri sinat, ne Deus ille qui inhabitat inquinatam sedem offensus derelinquat » ; *Res.*, 46, 14 : « anima... inquilina est carnis ». – **habitaculo suo** : terme attesté à partir d'Aul. Gel., *Nuits*, 5, 14, 21 (= repaire), préféré par Tert. aux métaphores plus traditionnelles pour désigner le corps comme logis de l'âme : *domicilium* (Sén., *Luc.*, 65, 17, 21 ; etc.), *hospitium* (Sén., *Luc.*, 120, 14 ; Apul., *Apol.*, 24, 5 ; etc.) ou comme son réceptacle : *uas* (Lucr., *De rer. nat.*, 3, 440 ; Cic., *Tusc.*, 1, 52 ; etc.), *receptaculum* (Cic., *Tusc.*, 1, 52 ; Sén., *Luc.*, 92, 4 ; etc.).

13, 2. negotiatio : employé ici avec le sens neutre de *negotium* (cf. *supra*, 10, 1 : « negotium... aut gloriae aut malitiae » ; *Pud.*, 17, 1 : « ... luxuriae et lasciuiae et libidinis negotia » ; etc.) pour ménager un effet d'homéotéleute (*adflitatio*) ? ou bien le mot conserve-t-il sa valeur métaphorique (cf. *Mart.*, 2, 6 : « Et si aliqua amisistis uitae gaudia : ' negotiatio est (= « c'est une bonne affaire de... ») aliquid amittere, ut maiora lucreris ». Nihil adhuc dico de praemio ad quod Deus martyres inuitat » ; *Marc.*, II, 3, 3 : « (Dei) bonitatem, apparituri boni negotiatricem » ; *Cast.*, 10, 1 : « Per continentiam... negotiaberis magnam substantiam sanctitatis » ; *Pud.*, 3, 5 : « (Paenitentia)... redit plus utique negotiata, compassionem scilicet... ») ? – **adflitatio carnis**... : description proche de celle de l'exomologèse en *Paen.*, 9, 3-5 : « Itaque exomologesis prosternendi et humiliificandi hominis disciplina est, conuersationem iniungens misericordiae illicem. De ipso quoque habitu atque uictu mandat sacco et cineri incubare, corpus sordibus obscurare, animum maeroribus deicere, illa quae peccauit tristi tractatione mutare ; ceterum pastum et potum pura nosse, non uentris scilicet sed animae

causa ; plerumque uero ieiuniis preces alere, ingemiscere, lacrimari et mugire dies noctesque ad dominum Deum tuum, presbyteris aduolui, aris Dei adgeniculari, etc. ... Haec omnia exomologesis, ut... temporali adflictatione aeterna supplicia... expungat » ; cf. aussi *Pud.*, 13, 14 : « Hic iam 'carnis interitum' (*I Cor.* 5, 5) in officium paenitentiae interpretantur, quod uideatur ieiuniis et sordibus et incuria omni et dedita opera malae tractationis carnem exterminando satis Deo facere, ut... » ; W.P. Le Saint, *Tertullian, Treatises on Penance*, London 1959, p. 173-174. Cf. M. Fini, « *Sacrificium spiritale* » in *Tertulliano*, Bologna 1978, p. 12-13. *Infra*, 14, 3 *conflictationibus*. – **hostia** : sens et construction comparables en *Orat.*, 28, 3 : « spiritu orantes spiritu sacrificamus orationem, hostiam Dei propriam et acceptabilem ». Cf. Hoppe, *Synt.*, p. 175. – **per humiliationis sacrificium** : cf. *Paen.*, 9, 3-4 : « exomologesis prosternendi et humiliandi hominis disciplina est... De ipso quoque habitu atque uictu mandat sacco et cineri incubare, corpus sordibus obscurare, etc. ». Malgré *An.*, 48, 4 (« ut [Daniel] Deum inliceret humiliationis officiis »), il n'y a aucune raison de substituer *officium* à *sacrificium* comme fait Borleffs : cf. *Marc.*, IV, 1, 8 : « ... 'in omni loco sacrificium nomini meo offertur et sacrificium mundum' (*Mal.* 1, 11), scilicet simplex oratio de conscientia pura... » ; *Iei.*, 3, 4 (*infra*). *Humiliatio* apparaît dans les premières trad. de la Bible (= ταπεινωσις) et chez Tert. (huit occurrences dont une en citation : *Iei.*, 9, 3 = *Dan.* 10, 12). Cf. *TLL* s.u. col. 3099, 33. – **cum angustia uictus** : cf. *Iei.*, 3, 4 : « cum (Deus)... ieiunium mandet et animam conquassatam proprie utique cibi angustis sacrificium appellet » ; *Paen.*, 9, 4 (*supra*). – **(sordes)... libat** : cf. *Idol.*, 6, 3 : « Illis (idolis) ingenium tuum immolas, illis sudorem tuum libas ». Déjà *Ov.*, *Pont.*, 1, 9, 41 : « Celso lacrimas adempto libamus ». – **pabulo puroque potu** : souci analogue d'allitération en *Paen.*, 9, 4 (*supra*). – **cineri et sacco** : *Is.* 58, 5 : σάκκον καὶ σποδόν ; etc. Cf. *Apol.*, 40, 15 ; *Paen.*, 9, 4

(*supra*) ; 11, 1 ; *Iei.*, 7, 7 ; 10, 13 ; *Pud.*, 5, 14 ; Greg. M., *Moral.*, 13, 22 (CCL 143A, p. 681) : « Quid 'in sacco et cinere' nisi paenitentia... debet intelligi ? » ; C. Schneider, art. « Asche », *RLAC* I, col. 725, etc. ; H. Edmonds - B. Poschmann, art. « Busskleid », *Ibid.* II, col. 812 s. ; E. Haulotte, *Symbolique du vêtement selon la Bible*, Paris 1966, p. 59 ; 118 s. : « La pénitence et le retour au dénuement originel : le saq et la cendre ». – **inolecit** : normalement construit avec le datif (« croître dans, pousser au milieu de, vivre dans, s'habituer à ») : cf. *Apol.* 40, 10 : « humana gens... omnibus uitis et criminibus inoleuit » ; Waltzing, p. 265 ; Hoppe, *Synt.*, p. 29) ; cf. *supra* 2, 3 s.u. « insolescentes ».

13, 3. patientia corporis : cf. *supra*, § 1. – **precationes** : trois autres occurrences seulement chez Tert. (*Nat.*, I, 13, 1 ; *Apol.*, 5, 6 ; 39, 2). – **deprecationes** : terme que Tert. n'emploie guère plus que le précédent (*Orat.*, 9, 2 ; *Paen.*, 9, 4 ; *Marc.*, IV, 10, 3 ; *Pud.*, 6, 9). Notre traduction tente de rendre, au prix d'une légère inexactitude (« suppliques » préféré à « prières » pour *precationes*), l'effet recherché par Tert. (*precationes-deprecationes*). – **aures** : cf. *Orat.*, 10 : « ... ne quam a praeceptis, tantum ab auribus Dei longe simus » ; *Iei.*, 9, 4 : « Ita xerophagiarum miseratio et humiliatio [-ati *Reifferscheid*] metum expellunt et aures Dei aduertunt » ; etc. Thème biblique (cf. *Ps.* 5, 2 ; 16, 1 ; *Dan.* 9, 18 ; etc. *I Pierre* 3, 12 ; etc. C. Augrain, art. « Écouter », ap. *Vocabulaire de Théologie biblique*, Paris 1962, col. 141), mais également païen (cf. *Prop.*, 1, 1, 31 : « Vos... quibus facili deus annuit aure... » ; etc. G. Appel, *De Romanorum precationibus*, Gissae 1909, p. 119 ; pour les autels ornés d'oreilles votives symbolisant l'attention divine aux prières, en particulier dans le culte isiaque, P. Roussel, *Les cultes égyptiens à Délos du III^e au I^{er} s. av. J.-C.*, Nancy 1916, p. 194 ; M. Malaise, *Les conditions de pénétration et de diffusion des cultes égyptiens en Italie*, Leiden 1972,

p. 218). – **seueritatem... clementiam** : sc. *Dei*. Contrairement à ce qui est parfois affirmé concernant la conception que Tert. se fait du *Deus Christianorum*, le thème de la *seueritas Dei* (cf. *Apol.*, 41, 3 ; *Marc.*, II, 11, 1 ; 11, 2 ; 29, 3 ; IV, 15, 4 ; *Pud.*, 2, 3 ; 18, 14 ; *supra*, 4, 2) n'est pas plus représenté que celui de la *clementia Dei* (cf. *Orat.*, 7, 1 ; *Paen.*, 4, 3 ; 7, 3 ; *Iud.*, 3, 10 ; *Marc.*, II, 13, 5 ; *Iei.*, 7, 1 ; *Pud.*, 10, 7 ; 18, 13 ; 18, 18). – **dispergit** : cf. *Val.*, 1, 4 : « tuam simplicitatem... (Valentiniani) dispergunt ; (= « ils désarment ta simplicité ») ; *TLL* s.u. col. 1410, 64 s. ; *VChr* 20 (1966), p. 48. – **elicet** : cf. T. Liv., 5, 6, 3 : « patientiam... quam uel lusus elicere solet » ; 8, 28, 2 : « quae aetas formaque misericordiam elicere poterat » ; etc. (*TLL* s.u. col. 370, 19 s.).

13, 4. ille rex Babylonius : Nabuchodonosor. Également cité en exemple, et en termes voisins (cf. *supra*, p. 8), en *Paen.*, 12, 7 : « Le pécheur qui sait que le Seigneur a institué l'exomologèse pour son rétablissement négligera-t-il celle qui a rétabli le roi de Babylone (*Babylonium regem*) dans son royaume (*in regna restituit*) ? Pendant longtemps, en effet, il avait fait au Seigneur le sacrifice de sa patience (*paenitentiam immolarat*), accomplissant l'exomologèse, sept années durant, dans la saleté (*squalore*), effrayant avec ses ongles comme ceux des aigles et faisant peur comme un lion avec ses cheveux en désordre... Celui qui faisait peur aux hommes trouvait grâce devant Dieu ! ». Rapide allusion en *Marc.*, II, 17, 2. – **paedore** : archaïque et rare (cf. *Pac.*, *Medus*, 255 W = *Cic.*, *Tusc.*, 3, 26 : « Situm inter oris barba paedore horrida » ; *Lucr.*, *De rer. nat.*, 6, 126 ; etc.), ce terme apparaît en deux autres passages de Tert., et chaque fois associé, comme ici, à *squalor* : *Cult.*, II, 5, 1 : « nec de bono squaloris et paedoris suademus » et *Res.*, 8, 5 : « in carceribus (caro) maceratur teterrimo lucis exilio, penuria mundi, squalore, paedore, contumelia uictus ». – **ab humana forma exulasset** : le contexte, comme celui, plus réaliste, de *Paen.*, 12, 7 (cité

supra), paraît justifier notre traduction : Nabuchodonosor n'avait plus figure humaine, il ressemblait à une bête (cet emploi figuré de *exulare* [= *ab aliqua re alienum, expertem alicuius rei esse*], quoique rare, est attesté depuis Apulée, cf. *TLL* s.u. col. 2107, 82). Il n'est pas exclu cependant que Tert. ait voulu rendre *Dan.* 4, 30 : ἀπὸ τῶν ἀνθρώπων ἐξεδιώχθη (Vulg. : « ex hominibus abiectus est »), et qu'il faille comprendre par conséquent : « il vécut à l'écart de toute figure humaine » (cf. *Bible de Jérusalem* : « il fut chassé d'entre les hommes »), idée qui est du reste également présente dans le passage de *Paen.*, 12, 7 cité *supra* : « Quem homines perhorrebant ». – **immolata patientia** : cf. *Paen.*, 12, 7 (*supra*) : « paenitentiam Domino immolarat » ; *Iei.*, 10, 13 ; « Haec erit statio sera quae ad uesperam ieiunans pinguiorem orationem Deo immolat » ; *Pud.*, 10, 2 : « illum lugere, illum uolitari, qui sciat et quid amiserit et quid sit recuperaturus, si paenitentiam Deo immolarit ». En contexte païen : *Apol.*, 6, 10 : « licet Baccho... furias uestras immoletis ». – **satis Deo fecit** : Tert. est le premier à avoir explicitement considéré la pénitence comme une « satisfaction » donnée à Dieu (*Paen.*, 5, 9 : « qui per delictorum paenitentiam instituerat Domino satisfacere » ; etc. Cf. W.P. Le Saint, *Treatises on Penance*, p. 155-156 ; M. Brück, « Genugtuung bei Tertullian », *VChr* 29 (1975), p. 276-290). *Supra*, 3, 8, la « satisfaction » consiste, concrètement, en une « réparation » physique émanant du Christ (épisode de Malchus).

13, 5. feliciores : cf. *supra*, 11, 6. – **gradus** : cf. *Cast.*, 1, 3-4 : « Id bonum, sanctificationem dico, in species (Deus) distribuit complures... Prima species est uirginitas a natiuitate ; secunda, uirginitas a secunda natiuitate, id est lauacro, quae aut in matrimonio purificat (purificato *Kroymann*) ex compacto aut in uirginitate perseuerat ex arbitrio ; tertius gradus superest monogamia, cum post matrimonium unum

interceptum exinde sexui renuntiatur » ; W.P. Le Saint, *Tertullian, Treatises on Marriage and Remarriage*, London 1951, p. 135, relève une imprécision dans la distinction entre le second et le troisième degré (on perçoit mal la différence qui sépare la viduité et la monogamie telles qu'elles sont ici définies) : mais cette difficulté disparaît si l'on prend ici *uiduitas* dans le sens que le mot revêt *supra*, 12, 5 : « état d'une personne vivant seule ». Si Tert. situe naturellement la « uirginitas a natiuitate » dans l'ordre de la *felicitas* (cf. *Cast.*, 1, 5 : « Prima uirginitas felicitatis est... » ; 9, 5 : « Non tibi sufficit de summo illo immacolatae uirginitatis gradu in secundum recidisse nubendo ?... » ; de même, *Vx.*, I, 8, 2 ; *Virg.*, 2, 3 ; etc.), il souligne les mérites éminents de la continence dans l'ordre de la *uirtus* (*Vx.*, I, 8, 2-3 : « Licet in illis [sc. uirginibus] integritas solida et tota sanctitas de proximo uisura sit faciem Dei, tamen uidua habet aliquid operosius, quia facile est non appetere quod nescias et auersari quod desideraueris numquam. Gloriosior continentia quae ius suum sentit, quae quid uiderit nouit. Poterit uirgo felicior haberi, at uidua laboriosior : illa, quod bonum semper habuit, ista, quod bonum sibi inuenit » ; *Cast.*, 1, 5 : « secunda [sc. uirginitas a secunda natiuitate] uirtutis est, contemnere cuius uim optime noris »). Cf. C. Munier, *L'Église dans l'Empire romain (II^e-III^e siècles)*, Paris 1979, p. 11 s. – **corporalis patientiae** : cf. *supra*, § 1. – **digeramus** : cf. *supra*, 5, 2. – **eadem... quoque** : pléonasse comparable *supra*, § 1 : *eandem etiam*. – **sanctitati** : sur le contenu sémantique du terme chez Tert., cf. SC 281, p. 211 ; *infra*, s.u. « continentia carnis ». – **procurat** : *praecuro* n'est attesté, semble-t-il, chez Tert. qu'en un autre passage, avec un sens tributaire lui-même d'une construction controversée, mais de toute manière en emploi transitif (*Marc.*, II, 29, 4 : « qui [= Deus] res suas... bona, ut rationali, aemulatione maturitatis [-tati *Kroymann*] praecurauerit suo iure »). En revanche, *procuro* est très fréquent chez Tert., qui l'utilise volontiers en cons-

truction absolue + datif (ce qui serait le cas ici) : *Bapt.*, 3, 6 : « si quae (aqua) uitam terrenam gubernat, etiam caelesti (sc. uitae) procurat » ; *Vx.*, I, 8, 3 : « quae (modestia) pudori procurat » ; *Marc.*, I, 25, 7 : « aemulatio... liberando homini procurat » ; etc. Mais ces arguments, tant négatifs que positifs, en faveur de la correction *procurat* ne sauraient être absolument déterminants, surtout quand on sait l'indifférenciation sémantique du préverbe dans la langue de Tert. (cf. *supra*, 1, 7). – **continentiā carnis** : si Tert. emploie *continentia*, sans autre détermination, avec le sens de *castitas*, *pudicitia* (par ex. *Pud.*, 1, 16 ; 16, 14 ; 16, 21), des *iuncturae* comme *continentia carnis*, que l'on retrouve en *Vx.*, II, 1, 3, ou comme *continentia nubendi*, en *Cast.*, 4, 4, montrent que le terme *continentia* conserve encore (contrairement à ce que suggère TLL s.u. col. 699, 20 s.) le sens étymologique (« modération », « maîtrise ») qu'il avait dans la langue commune (cf. Cic., *Pomp.*, 67 : « Ora maritima... Cn. Pompeium non solum propter rei militaris gloriam, sed etiam propter animi continentiam requisuit »). La correction de Borleffs (*continentiam OB*) est nécessaire : la *continentia carnis* est le moyen mis en œuvre par la *patientia* pour accéder à la *sanctitas* (ce qui indique bien que la *sanctitas* ne saurait se réduire purement et simplement à la *continentia*, quoi qu'on ait pu écrire à ce sujet, et s'il est exact que Tert. attache à cette dernière la plus grande importance. Cf. en dernier lieu G.L. Bray, *Holiness and the Will of God. Perspectives on the Theology of Tertullian*, London 1979, p. 124 s. qui, tout en se faisant l'écho des vues traditionnelles sur le sujet, insiste sur les antécédents « romains » de l'ascétisme de Tert.). – **uiduam... uirginem... uoluntarium spadonem** : ces trois catégories de « continents » ne se trouvent réunies que dans un autre passage, du reste polémique, puisqu'il s'agit de *Marc.*, I, 29, 1 : « Non tingitur apud illum (= le Dieu de Marcion) caro, nisi uirgo, nisi uidua, nisi caeleps, nisi diuortio baptisma mercata, quasi non etiam

spadonibus ex nuptiis nata». Sur les « continents » dans l'Église ancienne, cf. J. Dauvillier, *Les temps apostoliques (1^{er} siècle)*, Paris 1970, p. 351 s. ; à compléter par E. Schulz-Flügel, *Q.S.F. Tertulliani De uirginibus uelandis*, Einl., Text, Uebersetz. und Kom., Diss. Göttingen 1977, p. 39 s. ; C. Munier, *op. laud.*, p. 7 s. ; G. Sanders, « Les galles et le gallat devant l'opinion chrétienne. La position de Tertullien », *Hommages à M. J. Vermaseren* (M.B. de Boer & T.A. Edridge édit.), Leiden 1978, t. 3, p. 1062-1091, en particulier p. 1074-1080 (les trois types de *spadones* distingués par *Matth.* 19, 12 chez Tert. : pour le troisième (l'« eunuchisme spirituel »), outre ce passage-ci, cf. *Cult.*, II, 9, 7 ; *Vx.*, I, 6, 2 ; *Res.*, 61, 6 ; *Virg.*, 10, 1 ; *Mon.*, 3, 1 ; 5, 6 ; 7, 4 ; 8, 4 ; 8, 7 ; 17, 1). – **tenet** : = *continet*. Cf. *supra*, 5, 18, s.u. *defundens* ; *Orat.*, 29, 2 : « (oratio) ... lapsos erigit, cadentes suspendit, stantes continet ». – **adsignat** : = *tamquam sigillo impresso signat, confirmat*. Cf. *infra*, 15, 2 ; *Apol.*, 46, 9 : « Christianus... totum quod in Deum quaeritur re quoque adsignat » ; *Pud.*, 21, 1 : « (apostolorum) disciplina hominem gubernat, potestas adsignat » ; etc. *TLL* s.u. col. 890, 27 (Tert. paraît être le premier à utiliser ce verbe avec cette valeur). De même, avec un autre préverbe, en *Vx.*, I, 6, 2 : « Quot enim sunt qui statim a lauacro carnem suam obsignant ? » (mais en *Cult.*, II, 9, 7 : « multi... se spadonatu obsignant », *obsignare* a le sens usuel d'*assignare*, « assigner », « attribuer », comme *supra*, 1, 7 : *subsignare*. – **ad regna caeli leuat** : *Matth.* 19, 12 : καὶ εἰσὶν εὐνοῦχοι, οἵτινες εὐνοῦχισαν ἑαυτοὺς διὰ τὴν βασιλείαν τῶν οὐρανῶν (Vulg. : « et sunt eunuchi qui seipsos castrauerunt propter regnum caelorum »). *Cult.*, II, 9, 7 : « multi... se spadonatu obsignant, propter regnum Dei » ; *Vx.*, I, 6, 2 : « Quot enim sunt, qui statim a lauacro carnem suam obsignant ? Quot item, qui consensu pari inter se matrimonii debitum tollunt, uoluntarii spadones pro cupiditate regni caelestis ? » ; *Mon.*, 3, 1 : « ipso domino spadonibus aperiente regna caelorum » ; 7, 4 : « spadones... inuitati

in regna caelorum ». Sur l'échec de Tert. dans sa tentative d'imposer *spado* pour désigner l'« eunuque spirituel », cf. Sanders, *art. cit.*

13, 6. de uirtute animi : cf. *supra*, § 1. – **in carne perficitur** : atténue la dichotomie entre « patience du corps » et « patience de l'âme » (cf. Fredouille, p. 387). – **denique** : cf. *supra*, 6, 1, ici à une place qui vise à donner à l'expression une plus grande solennité. – **Si fuga urgeat** : à rapprocher d'*Vx.*, I, 3, 4 : « ... in persecutionibus melius ex permissu (= *Matth.* 10, 23) fugere de oppido in oppidum, quam comprehensum et distortum negare ». Cf. *supra*, p. 8. – **incommoda... militat** : sur cette construction + acc. d'objet interne, cf. E. Löfstedt, *Syntactica*, I, Lund 1928, p. 203 ; *TLL* s.u. « milito », col. 968, 43 s. Cf. Pl., *Persa*, 232 ; Hor., *Epo.*, 1, 23-24 : « Libenter hoc et omne militabitur / bellum... » ; Aug., *C. Petil.*, III, 12, 13, *CSEL* 52, p. 174 ; « hanc militiam militantibus seruis Dei » ; Ennod., *Carm.*, I, 15, 18, *CSEL* 6, p. 547 : « qui bella Christi militat ». La discordance modale *si urgeat – militat (si praeueniat – [est])*, attestée dans la langue classique (cf. L.H.S., p. 663), répond sans doute ici à une intention stylistique (« S'il arrive que..., dans ces circonstances, de fait, on voit que la chair... »). – **praeueniat** : sc. « avant que la fuite ait été possible ». – **ligno** : selon Rigault, et *TLL* s.u. col. 1389, 48, souvenir d'*Act.* 16, 24 : ἔβαλεν αὐτοὺς εἰς τὴν ἑσωτέραν φυλακὴν καὶ τοὺς πόδας ἠσφαλίσατο αὐτῶν εἰς τὸ ξύλον (Vulg. : « misit eos in interiorum carcerem et pedes eorum strinxit ligno »). Cf. Prud., *Perist.*, 5, 251-252 : « lignoque plantas inserit / diuaticatis crucibus ». – **et in illa paupertate lucis et in illa penuria mundi** : cf. *Res.*, 8, 5 : « in carceribus (caro) maceratur teterrimo lucis exilio, penuria mundi, squalore, paedore, contumelia uictus ». La correction *penuria* a sur celle de Borleffs (*absentia*) le double avantage de forger une expression attestée par ailleurs chez Tert. et de permettre, dans ce passage de structure binaire, une allitéra-

tion (*paupertate/penuria*). Une seconde occurrence seulement de *paupertas* chez Tert., en *Cast.*, 12, 2 : « Aliquam uxorem spiritalem assume de uiduis, fide pulchram, paupertate dotatam, aetate signatam ».

13, 7. experimentum felicitatis : *TLL* s.u. « experimentum », col. 1655, 83, ne signale pas d'autre exemple de cette périphrase désignant le martyr. Sur la notion de bonheur eschatologique en liaison avec le martyr, cf. Braun, *art. laud.*, p. 179-180 (*Scorp.*, 1, 13 ; 12, 9 : « Quinam isti tam beati uictores, nisi proprie martyres ? » ; 13, 10 : « Vides quam martyrii definiat felicitatem... ») ; *supra*, 11, 6. — **secundae intinctionis :** le martyr, second baptême : l'idée est fréquemment exprimée chez Tert. (cf. *Bapt.*, 16, 1 : « Est quidem nobis etiam secundum lauacrum... sanguinis, de quo dominus 'Habeo, inquit, baptismo tingui', cum iam tinctus fuisset. Venerat enim 'per aquam et sanguinem' sicut Iohannes scripsit (I Jn 5, 6), ut aqua tingeretur, sanguine glorificaretur » ; *Pud.*, 22, 9-10 : « Quod sciam, et martyrium aliud erit baptisma. 'Habeo enim, inquit, et aliud baptisma' (Lc 12, 50)... » ; etc.), et plus généralement chez tous les Pères des premiers siècles depuis Ignace d'Antioche (*Aux Romains*, 2-6), cf. A. d'Alès, *Théologie de Tertullien*, p. 329 s. ; 419 s. ; W.P. Le Saint, *Tertullian, Treatises on Penance*, London 1959, p. 296 (bibliographie). *Intinctio* est, vraisemblablement, une création de Tert. (cf. Hoppe, *Beitr.*, p. 137 ; *TLL* s.u. col. 20, 31), mais à laquelle il n'a eu recours qu'en huit occasions, y compris ce passage (les sept autres occurrences étant toutes concentrées dans le seul *De paenitentia*), lui préférant le mot d'origine vulgaire, *lauacrum*, et surtout le terme grec, sous sa forme translittérée, *baptisma* ou, latinisée, *baptismus*. Cf. St. W.J. Teeuwen, *Sprachlicher Bedeutungswandel bei Tertullian*, Paderborn 1926, p. 47 ; C. Mohrmann, « Les emprunts grecs dans la latinité chrétienne », p. 199 s., *VChr* 4 (1950), p. 193-211 (= *Études sur le latin des chrétiens*,

III, Roma 1965, p. 133 s.). A noter qu'*intinctio* ne paraît attesté, après Tert., que chez Jér., *Lettres*, 125, 1, 1 et Isid., *Orig.*, 19, 10, 1, avec le sens étymologique et profane (« action de mouiller, de tremper »), et d'autre part dans le Cod. Théod., 10, 21, comme synonyme de « *tinctura* ». Contrairement à ce qu'indique Blaise, *Dict.*, p. 818, *tinctio* n'est pas attesté chez Tert. — **diuinae sedis ascensum :** peut-être souvenir d'*Amos* 9, 6. Sur les dix occurrences sûres d'*ascensus* chez Tert., sept le sont en citation explicite ou implicite de ce verset (cf. *Scorp.*, 10, 7 : « si item audisti apud Amos 'qui ascensum suum aedificat in caelos...' » ; *Marc.*, III, 34, 13 ; etc.). Si *diuina sedes* (non signalé par H. Fine, *Die Terminologie der Jenseitsvorstellungen bei Tertullian*, Bonn 1958) ne se retrouve pas ailleurs sous la plume de Tert., on peut en rapprocher toutefois *Apol.*, 1, 2 : « Scit (ueritas) se... sedem... in caelis habere » ; 17, 6 : « (anima naturaliter Christiana) ad caelum respicit. Nouit enim sedem Dei uiui » ; *Res.*, 41, 4 : « quo dissoluto (domicilio mundi) aeterna sedes repromittatur in caelis » ; *Prax.*, 23, 4 : « ... 'Pater noster qui es in caelis' (Matth. 6, 9)... Hanc sedem suam uoluit Pater ». Selon l'eschatologie de Tert., les âmes des martyrs ont le privilège d'être accueillies directement au « paradis », sans avoir à attendre aux enfers le jour du Seigneur (cf. *An.*, 55, 5 : « Tota paradisi clauis tuus sanguis est » ; *Res.*, 43, 4 : « nemo enim peregrinatus a corpore statim inmoratur penes dominum, nisi ex martyrii praerogatiua, paradiso scilicet, non inferis, deuersurus »). L'expression « ad ipsum diuinae sedis ascensum », pour désigner le séjour des âmes des martyrs, apporte donc une confirmation supplémentaire à la thèse défendue par Waszink, p. 554 (suivie par Fine, *op. cit.*, p. 226 s.) selon laquelle Tert. situe ce paradis non pas sur terre, mais dans les cieux, auprès de Dieu (cf. *Mart.*, 3, 3 ; *Apol.*, 47, 13 ; *An.*, 55, 4). Cf. *supra*, 5, 14. — **nulla :** s. ent. *habet, facit, ualet*. — « **spiritus promptus...** » : l'interprétation que Tert. a donnée de ce verset a évolué : dans ses premiers traités (*Ad martyras*,

De patientia, Ad uxorem), Tert. comprend *spiritus* comme désignant l'âme ; par la suite (*De fuga, De monogamia, De pudicitia*), comme désignant le don de l'Esprit opéré par le Paraclet (cf. S. Vicastillo, « La ' caro infirma ' en la antropología de Tertuliano », *Espiritu* 26 (1977), p. 113-120). – *salus spiritus et carnis* : cf. *Mart.*, 4, 2 : « Colloquatur spiritus cum carne de communi salute ».

13, 8. pronuntians : Tert. utilise très volontiers ce verbe (ainsi que le substantif correspondant *pronuntiatio*) pour désigner les manifestations de la Parole divine rapportée par l'Écriture, cf. Braun, p. 461-462. – **quid... patientiā** : *quid* sujet de *opus sit*, *patientiā* étant apposition à *quid*. *Ei firmandae* = *ad firmandum eam* (cf. Hoppe, *Synt.*, p. 55 s. ; *supra*, 4,2). D'autre part, *firmare aduersus* + acc. : est une construction usuelle (Sén., *Nat.*, 6,32,2 ; Tac., *Hist.*, 4,22 ; *Ann.*, 15,59,10 ; etc.). – **scilicet** : cf. *infra*, 15,6 ; 16,1. – **subuertendae fidei** : même expression pour désigner le danger hérétique, plus grave encore pour la foi que les persécutions, *Praes*, 1,1 : « haereses.. fidem quorundam subuertunt ». – **paraturam** : vocable attesté pour la première fois chez Tert. (une trentaine d'occurrences), peut-être emprunté à la langue militaire, et qu'il utilise dans des contextes divers (« apprêt », « appareil », « ensemble de choses préparées », etc.), cf. Braun, p. 468 s. Rapprocher de ce passage *Scorp.*, 10, 13 : « ... omnem ordinem persecutionis, omnem eius causam formam paraturam... ». – **uerbera ignem crucem bestias gladium** : les cinq modes d'exécution appliqués aux chrétiens, les deux premiers (tortures et crémation) étant, pour Tert., les plus terrifiants (cf. R. Braun, « Sur la date, la composition et le texte de l'*Ad Martyras* de Tertullien », p. 226 ; 229, *REAug* 24 (1978), p. 221-242). Cf. *Nat.*, I, 18, 1 : « quod neque gladios neque cruces neque bestias uestras, non ignem, non tormenta... recusemus » ; *Mart.*, 4,2 : « Timebit forsitan caro gladium grauem et crucem excelsam et rabiem bestia-

rum et summam ignium poenam et omne carnificis ingenium in tormentis » ; etc. Tert. ne mentionne pas toujours ces cinq supplices (*Scorp.*, 1,11 ; *An.*, 56,8 ; *Res.*, 8,5). En dernier lieu, C. Munier, *op. laud.*, p. 232-233 (bibliographie). – **constantissime** : cf. *supra*, 3,7. – **toleret... sustinendo** : le rapprochement des deux verbes, comme du reste *supra*, 12,9, en citation de *I Cor.* 13,7, prouve qu'ils sont quasi synonymes. Mais Tert. montre dans le traité une nette préférence pour le second : il y a en effet dans le *De patientia* 3 occurrences de *tolero* et 21 de *sustineo* (contre respectivement, pour l'ensemble de l'œuvre, 16 occurrences de *tolero* et environ 150 de *sustineo*). Pour *patior*, il n'y a que 3 occurrences de formes verbales dans le *De patientia* (dont 2 sont appliquées au Père et au Fils), contre près de 300 pour l'œuvre entière ; mais sur 18 occurrences de la forme de part.-adj. *patiens*, 7 se lisent dans le *De patientia*. Pour ce qui est des substantifs, *tolerantia* est absent du traité, mais paraît avoir été préféré ensuite à *patientia* (cf. Fredouille, p. 406 s.), tandis que *passio* n'y est employé qu'une fois (*supra*, 3, 11). – **prophetac... apostoli** : annonce les exemples du chapitre suivant (Isaïe, Étienne, Job), les deux termes étant pris ici en un sens large, puisque, à proprement parler, Job n'est pas un « prophète », ni Étienne un « apôtre ». Pour ce sens large de *propheta* (-tes) et *apostolus* chez Tert., cf. J.E.L. Van der Geest, *Le Christ et l'Ancien Testament chez Tertullien*, Nijmegen 1972, p. 44 s. ; 62. Dans un contexte comparable, Étienne est également compté parmi les « apôtres » en *Scorp.*, 15, 1-2 : « Quae... passos apostolos scimus... Acta decurrens... Carceres illic et uincola et flagella et saxa et gladii et impetus Iudaeorum et coetus nationum et tribunorum elogia et regum auditoria et proconsulum tribunalia et Caesaris nomen interpretem non habent. Quod Petrus caeditur, quod Stephanus opprimitur, quod Iacobus immolatur, quod Paulus distrahitur, ipsorum sanguine scripta sunt ». Sur ce souci des transitions dans ce traité, cf. *supra*, p. 209.

3. Exemples de patience (chap. XIV).

a. Exemples de patience du corps : Isaïe et Étienne (§ 1).

b. Exemple de patience de l'âme et du corps (§ 2-7).

C'est en vain que le Diable a cherché à atteindre Job, en le faisant souffrir moralement et physiquement (§ 2). Dans toutes ces épreuves, il a été un témoignage édifiant de patience de l'âme et du corps (§ 3), et celle-ci lui a permis de remporter sur le Diable une éclatante victoire (§ 4), qui a provoqué la joie de Dieu (§ 5). Job recouvra la santé et le double de ce qu'il avait perdu (§ 6). Ses fils aussi lui auraient été rendus, s'il n'avait préféré différer jusqu'au grand jour la joie de les retrouver, pour montrer encore sa patience (§ 7).

14, 1. secatur Esaias : cette tradition encore mentionnée en *Scorp.*, 8, 3 : « Daudid exagitatur, Helias fugatur, Hieremias lapidatur, Eseiias secatur, Zacharias inter altare et aedem trucidatur... », à laquelle on a sans doute une allusion en *Hébr.* 11, 37, se trouve déjà chez Justin, *Dial.*, 120, 4-5, auquel Tert. a pu l'emprunter. Elle est fréquemment citée par les Pères (cf. *supra*, p. 38). Elle est également rapportée dans *l'Ascension d'Isaïe*, 5, 14, dans la section du « martyr d'Isaïe », qui remonte à un écrit juif de date incertaine, cf. E. Hennecke - W. Schneemelcher, *New Testament Apocrypha* (trad. angl.), t. 2, Trowbridge & Esher 1975², p. 642 s. (présentation, bibliographie, traduction). Contrairement à E. Tisserand, *Ascension d'Isaïe*, Paris 1909, p. 63, qui pensait que Tert. avait lu cet apocryphe, L. Ginzberg, *op. cit.*, t. 6, 1959⁴, p. 103-104, estime qu'il s'agit là d'un récit largement répandu et connu des Pères sans que ceux-ci l'aient eu nécessairement en main. Cf. aussi W.H.C. Frend, *Mar-*

tyrdom and Persecution in the Early Church, Oxford 1965, p. 67 et 78 (thème iconographique, références patristiques). Le vocalisme Eseiias est moins fréquent (7 attestations, dont *Scorp.*, 8, 3 *supra*, contre 140 environ présentant la forme Esaias). — **Stephanus** : autres allusions à la lapidation d'Étienne en *Scorp.*, 15, 2 (cité *supra*, 13, 8) ; *Res.*, 55, 9 ; *Prax.*, 30, 5.

14, 2. O felicissimum illum... qui... : solennité de l'expression (cf. Virg., *Georg.*, 2, 490 : « Felix qui potuit rerum cognoscere causas... »). Sur ce tour « felix, qui... », cf. E. Norden, *Agnostos Theos*, Leipzig-Berlin 1913, p. 100) et effet d'attente (Job n'est nommé que beaucoup plus loin, au § 5. Cf. Apul., *Mét.*, 11, 5, 3, édit. Fredouille, p. 10 et 58 *ad loc.*). Autres mentions des souffrances de Job en *Marc.*, V, 12, 8 : « ... ut uirtus in infirmitate (sc. corporis Iob) comprobaretur » et *Fug.*, 2, 2-3 : « Nihil Satanae in seruos Dei uiui licebit, nisi permiserit dominus... Habes exemplum Iob, cui diabolus nullam potuit incutere temptationem, nisi a Deo accepisset potestatem ». Sur l'ampleur donnée à *l'exemplum* ici, cf. Pétré, *L'exemplum chez Tertullien*, p. 94-95 ; J. Daniélou, *Les origines du christianisme latin*, Paris 1978, p. 261. — **omnem... speciem** : cf. *supra*, 12, 4 ; *Spec.*, 9, 6 : « cum... omnis species idololatriae damnata sit a Deo... » ; etc. — **diaboli** : cf. *supra*, 5, 4. — **expunxit** : sur ce verbe (= *perficere*, *consummare*, *absoluere*) particulièrement fréquent chez Tert., cf. Waltzing, p. 138 ; *TLL* s.u. col. 1814, 39 s. — **abacti... adempti** : l'extension au nominatif du participe apposé comme équivalent d'un subst. verbal apparaît dès la prose classique (cf. L.H.S., p. 393). — **denique** : pour souligner une gradation, souvent, comme ici, accompagné de *ipse* (class., cf. *TLL* s.u. col. 530, 68), cf. *Nat.*, II, 5, 4-5 : « ... solem ... lunam... item sidera... ipsum denique caelum » ; *Prax.*, I, 1 : « Ipsum (diabolus) dicit patrem descendisse in uirginem, ipsum ex ea natum, ipsum passum, denique ipsum esse

Iesum Christum » ; etc. – **a patientiae fide** : la leçon *a patientia, fide* conservée par Kroymann, est stylistiquement tout à fait possible (cf. *Fug.*, 10, 2 : « in pugna, proelio » ; Bulhart, *Praef.*, § 86) ; celle de *O*, adoptée par Borleffs, offre pourtant un sens beaucoup mieux accordé au contexte, également attesté ailleurs (*supra*, 3, 10 ; *Paen.*, 6, 13 : *paenitentiae fidem*). – **domino debitā** : sans doute la bonne leçon (*Paen.*, 6, 1 : « omnes quidem debitos [*T* : dedit- *NX*] domino » ; 6, 19 : « si nemo domino debitus [*Borleffs* : dedit- *T^{pc}NX*]... » ; *An.*, 24, 11 : « animae... debitaie studiis ») ; cf. Waszink, p. 316 ; *VChr* 5 (1951), p. 75 s.

14, 3. a respectu Dei : = *ab obseruatione Dei* (cf. *Marc.*, II, 19, 1 : « ut... uacarent a Dei respectu »). De même *supra*, 8, 3 : *respicere* = *obseruare* (cf. *Idol.*, 5, 4 : « Si eundem Deum obseruas, habes legem eius 'ne feceris similitudinem' (*Ex.* 20, 1). Si et praeceptum factae postea similitudinis respicis, ... »). – **in exemplum et testimonium** : cet emploi de *in* final, rare dans la prose classique, est fréquent dans la prose impériale (Sénèque, Tacite, Apulée), cf. Callebat, *Sermo cotidianus*, p. 227 ; Hoppe, *Synt.*, p. 38-40. *Exemplum et testimonium* : les deux termes sont souvent rapprochés, cf. *Apol.*, 48, 15 : « hoc erit testimonium ignis aeterni, hoc exemplum iugis iudicii » ; 48, 7 : « ... per ipsum humanae resurrectionis exemplum in testimonium nobis » ; *Cult.*, II, 13, 1 : « ... ut malis (*sc.* hominibus) et exemplo et testimonio sitis ». Sur la distinction faite par Tert. entre *martyrium* et *testimonium*, cf. H.A.M. Hoppenbrouwers, *Recherches sur la terminologie du martyr de Tertullien à Lactance*, Nijmegen 1961, p. 19 s. – **spiritu... carne... animo... corpore** : l'abl. instrumental (*avec*) se confond ici avec le locatif (*dans*), et équivaut à un abl. adverbial (= « spirituellement... charnellement... moralement... physiquement »). Pour le rapprochement du couple biblique (*spiritus-caro*) et du couple philosophique (*animus-corpus*), cf. Fredouille, p. 387-389. – **perpetrandae** :

cf. *supra*, 1, 6 ; 3, 10. – **damnis... amissionibus... conflictationibus** : rappel discret du développement précèdent sur la *patientia animi* (en particulier *damnis* et *amissionibus* rappellent les chap. VII et IX) et la *patientia corporis* (chap. XIII). A noter le rapprochement des deux adj. au génitif plur. de genre différent, neutre (*saecularium*) et masculin (*carissimorum*). – **amissionibus** : cf. *infra*, 16, 3 s.u. « orbitatibus ». – **conflictationibus** : = *uexationibus*. Tert. paraît être le premier à utiliser ce mot avec ce sens, rarement attesté après lui (cf. *TLL* s.u. col. 236, 2 s.) ; *supra*, 13, 2 *adflictatio*. – **succidamus** : cf. *supra*, 5, 13.

14, 4. feretrum : seul exemple de cette valeur métaphorique signalé par *TLL* s.u. col. 502, 3. Le mot n'est pas employé ailleurs par Tert. – **'Deo gratias'** : cf. *Job* 1, 21 : εἰη τὸ ὄνομα κυρίου εὐλογημένον. Sur cette formule (s. ent. *agamus*) devenue « acclamation liturgique », cf. C. Moussy, *Gratia et sa famille*, Paris 1966, p. 108-110. – **delassatam** : rare et poétique (= *defatigatam*), cf. *TLL* s.u. col. 416, 35. Seule occurrence chez Tert. – **suadentem** : + *ad*, comme en *Scorp.*, 2, 1 (*B*) et *Fug.*, 11, 1, cf. Thörnell, *Studia Tert.*, III (1922), p. 24-25.

14, 5. Quid ?... quid ?... : ponctuation plus conforme, semble-t-il, à l'usage. L'interprétation d'Oehler, t. 1, p. 612, comm. *ad loc.* (*quid* = *quantum, quantopere*) ne paraît guère fondée. – **ridebat Deus** : c'est le rire de la victoire, celle de Dieu et de Job, qualifié *infra*, § 6 d'« operarius... uictoriae Dei », sur le Malin (cf. *supra*, § 4 le vocabulaire « romain » : *feretrum, uexillum*), cf. Pétré, *Exemplum*, p. 95 ; Fredouille, p. 151. Cyprien (*De b. pat.*, 18) et Augustin (*Pat.*, 9, 11-12) ont omis ce trait. – **dissecabatur** : *TLL* s.u. col. 1452, 20 ne signale que deux autres emplois de ce verbe avec ce sens figuré (*Vulg. Act.* 5, 33 ; 7, 54 ; = διεπρίοντο). Une seule autre occurrence de ce vb. (au sens propre) en *Apol.*, 37, 2 *Vulg*

(dissipent *F*). – **malus** : cf. *supra*, 11, 1. – **aequanimitate** : cf. *supra*, 2, 1. – **cum erumpentes bestiolas... reuocaret** : détails réalistes absents du *Livre de Job*, mais mentionnés dans le *Testament de Job*, 20, 8-9 Brock, p. 33, cf. M. Delcor, « Le testament de Job, La prière de Nabonide et les traditions targoumiques », p. 60-61, *Bibel und Qumran (= Festschr. H. Bardtke)*, Berlin 1968, p. 57-74 ; sur la connaissance que Tertullien avait des apocryphes, cf. Daniélou, *op. cit.*, p. 139 s. (également *supra*, § 1). Ni Cyprien ni Augustin ne les ont repris.

14, 6. operarius : cf. *infra*, 16, 3. – **retusis... iaculis** : cf. *supra*, 8, 6 : *telum... obtusum*. Selon *TLL* s.u. « iaculum », col. 78, 1 s., Tert. serait le premier à employer ce mot métaphoriquement (*Nat.*, I, 9, 4 : « contemptores deorum uestrorum haec iacula eorum prouocamus » ; *Virg.*, 15, 1 : « Confugit (uirginitas) ad uelamen capitis quasi ad galeam, quasi ad clipeum, qui bonum suum protegat aduersus ictus temptationum, aduersus iacula scandalorum, ... » ; etc.). – **lorica... patientiae** : cf. *Marc.*, III, 14, 4 : « Paulum praecingentem lumbos nostros ueritate et lorica iustitiae (= *Éphés.* 6, 14 : περιζωσάμενοι τὴν ὀσφύν... ἐν ἀληθείᾳ καὶ ἐνδυσάμενοι τὸν θώρακα τῆς δικαιοσύνης) ... ». Sur l'écho, dans l'œuvre de Tert., de ces verset sur les armes du combat spirituel, cf. Fredouille, p. 56 ; sur la patience du *miles Christianus*, cf. *supra*, p. 28, n. 20. Il ne semble pas qu'il y ait d'emploi métaphorique analogue de *lorica* dans la littérature païenne (cf. *TLL* s.u. col. 1677, 18 s.). *Clipeo* : cf. *Virg.*, 15, 1 (cité *supra*). – **conduplicata** : restitution « logique », la leçon *centuplicata* des mss étant imputée à un copiste qui aurait commis une confusion avec *Matth.* 19, 29. Seule occurrence de *conduplicatus* chez Tert. (et si l'on élimine celle-ci, aucune de *centuplicatus*).

14, 7. si uoluisset... uocaretur : discordance temporelle fréquente chez Tert. (Hoppe, *Synt.*, p. 70). – **pater iterum uocaretur** : en contradiction avec *Job*, 42, 13. 16 : « Il eut sept [quatorze *Targoum*] fils et trois filles... Après son épreuve, Job vécut encore jusqu'à l'âge de cent quarante ans, et il vit ses fils et les fils de ses fils jusqu'à la quatrième génération ». L'explication doit être cherchée sans doute dans les conditions de transmission du *Livre de Job*. En effet, pas plus que Tert., aucun écrivain latin du III^e s. (y compris Lactance et Arnobe) ne le cite au-delà du v. 42, 10. – **in illo die** : cf. *Vx.*, I, 5, 2 : « in illa die expeditionis » ; II, 3, 1 : « die illo apud tribunal domini » ; *Marc.*, I, 27, 6 : « die illo » ; etc., d'après ἐν ἐκείνῃ τῇ ἡμέρᾳ de *Matth.* 7, 22 ; *II Tim.* 4, 8 ; etc. Cf. Thörnell, *Studia Tert.*, III (1922), p. 38. – **reddi** : s. ent. *eos*. Cf. *supra*, 9, 3 ; Hoppe, *Synt.*, p. 49. – **tantum gaudii** : cf. *Nat.*, II, 9, 9 : « tantum... superstitionis » ; *Carn.*, 15, 4 : « in tantum humilitatis » ; etc. Hoppe, *Synt.*, p. 20. – **eam** : correction qui, semble-t-il, offre un sens plus satisfaisant (= *eorum* [sc. *filiorum*]... *orbitatem*). Cf. *Apol.*, 16, 2 : « ob eam gratiam » (= *ob eius rei gratiam*). Emploi d'ailleurs usuel : Cés., *BG.*, 1, 9, 3 : « ex ea ciuitate » (= *ex eorum ciuitate*) ; etc. – **ne sine aliqua patientia uiueret** : cf. *supra*, 12, 4 : « non licet nobis una die sine patientia manere ».

III. Les *opera patientiae* (chap. XV).

1. Force et fruits de la patience.

Les chrétiens peuvent, en toute confiance, s'en remettre à Dieu pour tout ce qu'ils sont amenés à supporter patiemment. C'est une force pour leur patience que d'avoir Dieu pour débiteur (§ 1). Ses effets sont considérables aussi bien dans la vie spirituelle (§ 2), que dans la vie sociale et morale (§ 3).

2. Portrait de Patience.

Sereine et digne, (§ 4-5), Patience est assise sur le trône de l'Esprit (§ 6), qu'elle accompagne en permanence, car sans elle il est nécessairement anxieux (§ 7).

15, 1. sequester : sur la valeur métaphorique du mot (Dieu est dit *sequester* de la patience dans la mesure où, si l'homme « dépose » une injustice dont il a été victime entre ses « mains », il l'en vengera), cf. Braun, p. 512 s. – **iniuriam... damnum... dolorem... mortem** : rappel des quatre principaux motifs d'impatience analysés aux chap. VII-X : *iniuriam* renvoie au chap. VII, *damnum* au chap. VIII, *dolorem* au chap. X (cf. 10, 2 : « ultio... solacium uidetur doloris » ; 10, 9 : « ultione... per inpatientiam doloris »), *mortem* au chap. IX. Cf. *supra*, 10, 4. Même technique de rappel (plus discret) *supra*, 14, 3 ; cf. *infra*, 16, 1. – **penes eum** : = *apud eum* (cf. *supra*, 1, 3 ; 3, 11 ; 5, 21 ; 10, 2 ; Hoppe, *Synt.*, p. 37-38). – **ultor** : cf. *supra*, 10, 6 ; d'autre part, 10, 4. – **restitutor** : autre occurrence de ce terme chez Tert. uniquement en *Res.*, 12, 8 (où il est également rapproché de *resuscitator*) : « nec dubites Deum carnis etiam resuscitatore[m] quem omnium noueris restitutor[m] » (cf. Braun, p. 543 s.). – **medicus** : sur ce thème, qui remonte à *Ex.* 15, 26 ; *Deut.* 32, 39 ; etc., fréquent également en philosophie, largement exploité dans la littérature et l'épigraphie chrétiennes, cf. Braun, p. 522 n. 3 ; G. Sanders, *Licht en Duisternis in de Christelijke Grafchriften*, Brussel 1965, t. 2, p. 628 ; Fre-douille, p. 369-370 ; *supra*, 1, 4-5 ; *Scorp.*, 5, 12 ; *Pud.*, 9, 12 ; etc. – **resuscitator** : autres occurrences chez Tert. : *Marc.*, III, 8, 2 ; *Res.*, 12, 8 ; 57, 7. En *Prax.*, 28, 13 : *suscitator* (hésitation de la tradition mss entre *susc-* et *resusc-* en *Carn.*, 5, 10). Tert. paraît être le créateur de ces deux vocables (Braun, p. 537-538). – **licet** : = *potest, ualet* (cf.

G. Thörnell, « Lectiones Tertullianae », *Eranos* 7 (1907), p. 93 s. qui cite plusieurs passages de Tert. où *licet* précédé de *tantum, quantum*, etc.) prend ce sens : *Marc.*, II, 26, 4 : « ... disceres quantum liceat fideli et prophetae apud Deum... » ; *Pal.*, 2, 5 : « Bellis... plurimum licuit » ; etc. Waszink, p. 362). – **ut** : = *quod ?* ou *quae, quia ?* *Vt* est en effet souvent substitué chez Tert. au pron. relat. ou à *quia*. Par ex. *Bapt.*, 2, 1 : « quanta uis est peruersitatis... ut (= *quae, quia*) ex his eam (sc. fidem) in pugnet ex quibus constat ! » ; *Prax.*, 13, 4 : « ... quis est ut (= *qui*) non putes... ? » ; avec une *uariatio* : *Marc.*, IV, 29, 5 : « ... qualis est, qui aliena praestabit ... quis est, ut aliena promittat » ; Thörnell, *Studia Tert.*, II, p. 73 ; *supra*, 4, 4. On peut donc hésiter entre deux interprétations littérales : « Quel pouvoir pour la patience que d'avoir... (= *le fait qu'elle ait...*) ! », ou : « Quel pouvoir pour la patience, elle qui a (ou : « puisqu'elle a... ») !.. ». – **debitorem** : cf. *Paen.*, 2, 11-12 : « Bonum factum Deum habet debitorem, sicuti et malum, quia iudex omnis remunerator est causae. At cum iudex Deus iustitiae... ». Sur ce vocabulaire, cf. Braun, p. 120 s.

15, 2. placita : terme très peu employé par Tert. qui ne l'utilise qu'en deux autres occasions pour désigner la volonté divine (*Cult.*, II, 11, 3 ; *Vx.*, I, 7, 5). – **mandatis** : à peine plus attesté chez Tert. que le précédent (également appliqué à Dieu en *Marc.*, II, 20, 4 ; V, 18, 6 ; *Carn.*, 14, 2 ; en citation [= ἡ ἐντολή] : *Res.*, 23, 11 = *I Tim.* 6, 14 ; *Prax.*, 23, 9 = *Jn* 12, 49). – **munit** : métaphore usuelle depuis Acc., *Praet.*, 33 : « is sapientia munitum pectus... gerat » (cf. *TLL* s.u. col. 1659, 42), au demeurant tout à fait dans l'esprit d'*Éphés.* 6, 14-17 (cf. *supra*, 14, 6). Cf. *Mart.*, 1, 5 : « sed (diabolus) inueniat (uos sc. martyras) munitos et concordia armatos » ; etc. – **gubernat** : son emploi métaphorique dans divers registres est également usuel (*TLL* s.u. col. 2353, 16 s.). Cf. *supra*, 12, 4 ; *Bapt.* 3, 6 ; etc. – **dilectionem adiuuat** : cf. *supra*,

12, 8-10. – **humilitatem** : sur la manière dont Tert. « annexe » l'humilité à la patience, cf. p. 133 ; 136. Si Tert. est conscient de l'importance de la vertu d'humilité dans le christianisme (*Cult.*, II, 3, 2 : « exaltatio non congruit professoribus humilitatis ex praeceptis Dei » ; II, 9, 5 : « ... humilitatem quam Christiani profiteamur »), il ne lui a pas consacré de développement particulier (les citations scripturaires explicites sont rares : *Marc.*, IV, 14, 2-3 = *Ps.* 81, 3-4 : ταπεινόν ; *Marc.*, V, 14, 12 = *Rom.* 12, 16 τοῖς ταπεινοῖς), se contentant de la mentionner avec la *iustitia* (*Iud.*, 10, 4) ou la *tranquillitas* et, de façon significative, la *patientia* (*Iud.*, 9, 26 ; *Marc.*, III, 17, 4), dans ces trois passages en contexte christologique, ou bien avec d'autres vertus plus proprement « chrétiennes » comme la *modestia*, la *dilectio*, la *sanctitas* (*Orat.*, 17, 1 ; *Fug.*, 1, 6). Il se montre en revanche beaucoup plus sensible au thème de « l'humilité de la condition humaine » du Christ (*Apol.*, 21, 15 ; *Iud.*, 14, 6 ; *Marc.*, III, 7, 6 ; etc.). – **expectat** : cf. *supra*, 12, 5 et 10. – **exhomologesin** : définie sommairement en *Orat.*, 7, 1 (« Exhomologesis est petitio ueniam, quia qui petit ueniam, delictum confitetur ») et plus longuement en *Paen.*, 9, 2-6 (« Is actus, qui magis Graeco uocabulo et exprimitur et frequentatur, exhomologesis est qua delictum nostrum domino confitemur, non quidem ut ignaro, sed quatenus satisfactio confessione disponitur, confessione paenitentia nascitur, paenitentia Deus mitigatur. Itaque exomologesis prosternendi et humiliandi hominis disciplina est conuersationem iniungens misericordiae inlicem de ipso quoque habitu atque uictu : mandat sacco et cineri incubare, corpus sordibus obscurare, animum maeroribus deicere, illa quae peccant tristi tractatione mutare... etc. »). Cf. W.P. Le Saint, *Tertullian, Treatises on Penance*, London 1959, p. 171-173 (analyse et bibliographie), spécialement p. 171 : « Exhomologesis is the *actus externus* of *paenitentia secunda* (*Paen.*, 9, 1), its *ministerium* (*Paen.*, 12, 8) in somewhat the same way as *metus* is said to be the

instrumentum of pre-baptismal penitence (*Paen.*, 6, 23) and *grauitas* the *instrumentum administrandae pudicitiae* (*Cult.*, II, 8) ». La graphie *exo-* est plus fréquente (*TLL* s.u. col. 1544, 81). – **adsignat** : cf. *supra*, 13, 5. – **carnem... spiritum** : cf. *supra*, 14, 3. – **linguam frenat** : cf. *supra*, 6, 5 ; 8, 3-7. Si les emplois métaphoriques de *freno* sont usuels dans la littérature latine, Tert. est semble-t-il le premier à avoir forgé ce syntagme *linguam frenare* (cf. *TLL* s.u. « freno », col. 1288, 78 s. ; s.u. « lingua », col. 1450, 40), repris par Cypr., *De b. pat.*, 20 (cf. aussi *Comm. Instr.*, II, 7, 16 : *linguam refrenare*). Le vb. ne se retrouve chez Tert. qu'en *Pud.*, 16, 14 : « iam frenandis continentia [-ae v.d. *Vliet*] coniugiis » (en revanche on relève quatre occurrences de *refreno*, toutes avec valeur métaphorique : *Paen.*, 6, 19 ; *Praes.*, 7, 7 ; *Marc.*, IV, 16, 7 ; *Cast.*, 4, 2). – **manum continet** : cf. *supra*, 8, 2. – **incolcat** : = *conculcat* (cf. *supra*, 1, 7), *contemnit*. Cf. *Nat.*, I, 10, 20 ; *Paen.*, 7, 5 ; *TLL* s.u. col. 1066, 20 : Tert. paraît le premier à avoir donné ainsi à *incolcare* le sens métaphorique de *conculcare*, en revanche *incolcare* avec le sens propre de *conculcare* est attesté dès *Colum.*, 1, 6, 13 ; 2, 19, 1. – **martyria consummat** : cf. *supra*, 13, 6-14, 7. La plus ancienne attestation de ce syntagme (= μαρτυρεῖν) se rencontre probablement dans la version lat. (entre 150 et 200) de Clém., *Aux Cor.*, 5, 3 : « Petrum qui propter zelum iniquum non unum, non duos, sed plures passus est labores (πόνους) et sic martyrio consummato (μαρτυρήσας) abiit in locum gloriae ». Attesté aussi dans la *Passio Perp. et Fel.*, 21, 7 : « ... ante iam osculati inuicem, ut martyrium per sollemnia pacis consummarent », fréquent chez Cyprien (cf. *De b. pat.*, 20 : « passiones et martyria (patientia) consummat » ; etc.), il se trouve donc également chez Tert. (occurrence unique), contrairement à ce qu'écrit Hoppenbrouwers, *Recherches sur la terminologie du martyre*, p. 75.

15, 3. **pauperem... diuitem** : cf. *supra*, 7, 2-7. – **infirmum non extendit** : expression un peu obscure, mais qu'éclaire partiellement *supra*, 1, 4-5 : l'impatient, qui ne cesse de regretter la santé qu'il a perdue, ne fait qu'aggraver sa maladie de ses tourments et de son agitation, dans son incapacité à supporter son état. Sur ce sens d'*extendo* (= *excito, instigo* sc. *cupiditate, impatientia*), cf., avec une autre construction, *Apol.*, 8, 7 : « ... offulae, quae illos (= canes) ad euersionem luminum extendant » ; *Vx.*, I, 3, 6 : « si apostolo auscultamus, oblitum posteriorum et extendamur in priora et meliorum donatiuorum sectatores simus ». – **ualentem non consumit** : contrairement à l'impatience qui, véritable maladie, épuise les forces de celui qui en souffre. Cette notation comme la précédente sont caractéristiques de l'intérêt de Tert. pour les questions « médicales » (cf. *supra*, 1, 4). Elles sont absentes du développement correspondant de Cypr., *De b. pat.*, 20. **Valentem** : part. prés. substantivé au sing. (cf. *supra*, 3, 7, s.u. « discentis »). – **fidelem** : opposé ici à *gentilis* ; en *Vx.*, II, 2, 1-2 (= *I Cor.* 7, 12-14) à *infidelis* (= ἀπίστος) ; en *Orat.*, 6, 3 à *nationes* ; en *Praes.*, 41, 2 et *Pud.*, 19, 8 à *ethnici* ; en *Praes.*, 41, 2 à *catechumenus* ; en *Pud.*, 19, 6 à *haereticus* ; etc. – **delectat** : cf. *supra*, 8, 9. – **gentilem inuitat** : Tert. s'est toujours montré sensible à la valeur de témoignage qu'avait une conduite chrétienne exemplaire (cf. Fredouille, p. 250, n. 73). **Gentilem** : cf. *supra*, 7, 11. – **seruum... commendat** : cf. *supra*, 4, 1-4. Notation également absente de Cypr., *De b. pat.*, 20. – **feminam exornat** : cf. le portrait de la chrétienne vertueuse en *Cult.*, II, 13, 7 ; Fredouille, p. 54 s. – **adprobat** : = *probat* (cf. *supra*, 5, 18), *ostendit* (sens d'ailleurs antérieurement attesté, cf. *TLL* s.u. col. 311, 50 s.). **Virum** : sens prégnant : « le mari digne de ce nom », « i.e. » « le mari chrétien ». – **in omni sexu, in omni aetate** : cf. *Apol.*, 1, 7 : « omnem sexum, aetatem, condicionem, etiam dignitatem transgredi ad hoc nomen (sc. Christianum)... maerent », qui est peut-être (cf. *Apol.*, 2, 6) un souvenir de Pline, *Lettres*,

10, 96 (97), 9 (à Trajan) : « multi enim omnis aetatis, omnis ordinis, utriusque sexus etiam uocantur in periculum et uocabuntur ». Le procédé de l'énumération mis en œuvre dans ces §§ 2-3 se retrouve, avec une ampleur moindre, en *Orat.*, 29, 2 (cf. *supra*, 9) ; il a été repris par Cypr., *De b. pat.*, 20, avec quelques variations formelles (Conway, p. 172), mais non par Augustin, qui a toutefois retenu l'idée d'un développement consacré aux « fruits » (éternels) de la patience (*De pat.*, 29, 26). Pour les transpositions sous-jacentes (théorie de l'égalité et de la connexion des vertus, portrait du sage), cf. Fredouille, p. 378 ; 381-382.

15, 4. **Age iam, si... ?** formule d'enchaînement, après *formosa* (l'épithète traditionnelle du sage, cf. Fredouille, p. 378 n. 46) qui « prépare » directement à l'allégorie (*fictio personae*) de Patience. Contrairement à Hoppe, *Synt.*, p. 73, pour qui *si* = *num*, nous interprétons *si* comme une conj. de condition en mouvement exclamatif ou interrogatif, d'où la ponctuation adoptée. Cf. Sén. Rh., *Contr.*, 1, 2, 2 : « Age, si quis uenit pertinax ? » ; Val. Max., *Memor.*, 3, 8, 3 : « Age, si uentum fuerit ? » ; etc. – **effigiem habitumque** : Tert. ne recourt pas ailleurs à cette *iunctura*. Il emploie très fréquemment *effigies* avec un sens technique (*De anima, Aduersus Marcionem, Aduersus Praxean*) pour désigner la configuration de l'âme (*effigies animae*) ou la nature du Christ « fait à l'image de Dieu » (*in effigie Dei*), plus rarement avec le sens neutre de « forme, représentation, apparence » (d'un lieu, d'un dieu, d'un ange, etc.), ou comme ici avec celui d'« expression du visage » (*Cult.*, II, 5, 5 : « Quantum autem a uestris disciplinis... aliena sunt quam... effigie mentiri ! »). **Habitus** englobe le *cultus* (en l'occurrence, l'absence de bijoux et la simplicité du vêtement) et l'*ornatus* (en l'occurrence, le mépris des « soins de beauté »), conformément à la définition proposée en *Cult.*, I, 4, 1-2 : « Habitus feminae duplicem speciem circum-

fert, cultum et ornatum. Cultum dicimus quem mundum muliebrem uocant, ornatum quem inmundum muliebrem conuenit dici. Ille in auro et argento et gemmis et uestibus deputatur, iste in cura capilli et cutis et earum partium corporis quae oculos trahunt » ; cf. M. Turcan, *SC* 173, p. 28. Pour l'essentiel du commentaire de ce portrait allégorique de Patience (antécédents, esthétique et théologie, comparaison avec la patience d'Hermas), nous nous permettons de renvoyer à l'étude que nous lui avons consacrée dans notre *Tertullien et la conversion*, p. 59 s. Quelques compléments : J. Duchemin (éd.), *Mythe et personnification*, Paris 1980 ; sur la différence entre les deux types de portraits allégoriques, le type « statique » (auquel se rattache donc la Patience de Tert.) et le type « dynamique » (par ex. la *Psychomachie* de Prudence), cf. A. Katzenellenbogen, *Allegories of the Virtues and Vices in mediaeval Art from early Christian Times to the thirteenth Century*, London 1939, p. 27 s. (le plus ancien témoignage iconographique de Patience serait celui du monastère de Baouït, V^e s.) ; sur le rôle du tableau allégorique dans le stoïcisme, cf. Cic., *Fin.*, 2, 69 ; *Tusc.*, 5, 13-14 ; pour l'influence de la physiognomonie, cf. J. André, *Introd. à Anon Lat., Traité de physiognomonie*, Paris 1981, p. 19 s. Par ailleurs, on pourra situer cette allégorie, de Patience par rapport à deux portraits antithétiques de la tradition païenne, d'une part le portrait du « jeune disciple » d'après Zénon, que nous a conservé Clément d'Alexandrie (*SVF* III, § 246 = *Péd.*, III, 11, 74, 3-4) : « Qu'il ait, dit-il, un visage pur, que ses sourcils ne soient pas froncés, ni ses regards effrontés ou languissants, que son cou ne soit pas renversé en arrière, ni ses membres flasques, mais dressés et tendus, qu'il soit prompt à parler avec droiture, qu'il retienne bien ce qui est dit avec justesse ; que ses attitudes et ses mouvements ne laissent aucun espoir aux débauchés. Que la pudeur et la virilité rayonnent de sa personne ! Qu'il évite cette dissipation qui émane des boutiques de vendeurs de par-

fums, de fondeurs d'or, ou de commerçants en laine, et celle qui vient de tous les autres ateliers, là où certains, parés comme des prostitués, passent la journée entière, comme les femmes qui attendent assises dans un mauvais lieu » (trad. C. Mondésert - C. Matray, *SC* 158, p. 145) ; d'autre part, le portrait de l'« homme en colère » dans Sén., *De ira*, 1, 1, 3-4 : « Vt scias... non esse sanos quos ira possedit, ipsorum illorum habitum intueri ; nam ut furentium certa indicia sunt audax et minax uultus, tristis frons, torua facies, citatus gradus, inquietae manus, color uersus, crebra et uehementius acta suspiria, ita irascentium eadem signa sunt ; flagrant emicant oculi, multus ore toto rubor exaestuante ab imis praecordiis sanguine, labra quatiuntur, dentes comprimuntur, horrent ac surrigitur capilli, spiritus coactus ac stridens, articularum se ipsos torquentium sonus, gemitus mugitusque et parum explanatis uocibus sermo praeuuptus et complosae saepius manus et pulsata humus pedibus et totum concitum corpus 'magnasque irae minas agens', foeda uisu et horrenda facies deprauantium se atque intumescantium » ; cf. *Ibid.*, 2, 35, 1-3 ; 3, 4, 1-3. — **illi** : datif de possession, avec ellipse de *est*, comme en *Nat.*, I, 7, 3 : « Quid, quod ea condicio illi, ut... perseueret ? » ; *Apol.*, 30, 3 : « inde potestas illi, unde et spiritus » ; etc. — **oculis... deiectis** : sans doute la bonne leçon, en dépit de *O* (suivi par Borleffs) qui uniformise et banalise l'expression. Type comparable de *uariatio* en Tér., *Heaut.*, 1062-1063 : « Rufamne illam uirginem, / Caesiam, sparso ore, adunco naso ? » ; *Hec.*, 440-441 : « Magnus, rubicundus, crispus, crassus, caesius, / Cadauerosa facie » ; etc. (cf. L.H.S., p. 118) ; de même, chez les historiens et Apulée, coordination d'un participe à l'abl. abs. et d'un part. (prés. ou passé) accordé (cf. Bernhard, *Stil des Apuleius*, p. 42) ; cf. *infra*, § 6.

15, 5. **taciturnitatis** : cf. *supra*, 5, 10 ; Fredouille, p. 61 s. — **ceterum** : simple transition (« d'autre part »), cf. *infra*, 16, 5 ;

Nat., I, 10, 17 ; etc. *TLL* s.u. col. 970, 28 s. – **motus... risus** : sur ces deux traits, cf. Fredouille, p. 62. – **candidus** : couleur du vêtement simple, épargné par les teintures (cf. *Cult.*, I, 8, 2 ; J. André, *Étude sur les termes de couleur dans la langue latine*, Paris 1949, p. 34 ; 293 s.), mais aussi symbole de pureté des sentiments et d'innocence, dans la tradition païenne (Hés., *Trav.*, 200 : « Aidôs et Némésis, Conscience et Équité, vêtues de leurs blancs vêtements... » ; J. André, *Ibid.*, p. 37), comme dans la tradition chrétienne (E. Haulotte, *Symbolique du vêtement selon la Bible*, Paris 1966, p. 324 : « Le vêtement céleste des élus » ; Clém. Alex., *Péd.*, II, 10bis, 1 : « il est tout à fait convenable que ceux qui sont au-dedans d'eux-mêmes d'une blancheur authentique usent de vêtements blancs et sans ornements » [trad. Mondésert, *SC* 108, p. 205] ; 110, 1 : « J'approuve... le sage de Céos [= Prodicos] quand il dessine... les images de la Vertu et du Vice ; il représente l'une dans une attitude modeste, vêtue de blanc, propre ; c'est la Vertu, et elle est ornée de la seule pudeur..., et l'autre, au contraire, le Vice, vient sur scène habillé d'un vêtement luxueux, le visage brillant d'une couleur empruntée... » [*Ibid.*, p. 209]). – **inpressus** : dans cet emploi (à propos d'un vêtement), ne paraît guère attesté antérieurement (cf. *TLL* s.u. col. 681, 29 s.) : – **ut qui** : + ind., cf. *Val.*, 10, 1 : « uti quae... dolebat » ; 33, 2 : « uti quae praestat » ; *SC* 281, p. 246 » *supra*, 13, 1 s.u. *utpote quae*. – **inflatur** : fréquent pour décrire différentes parties du corps (bouche, cheveux, etc.), mais exceptionnel pour un vêtement (également en *Pal.*, 3, 7) ; cf. *TLL* s.u. col. 1466, 16 ; 1467, 78. – **inquietatur** : le choix de ce verbe s'explique sans doute par le fait que fronces et plis d'un vêtement peuvent évoquer les ondulations et les rides d'une mer agitée cf. *Marc.*, IV, 20, 3 : « ...' Comminans, inquiet, mari et arefaciens illud' [*Nah.* 1, 4], utique cum uentis, quibus inquietatur ». Ces deux emplois d'*inquieto* avec un sens concret paraissent eux aussi exceptionnels (*TLL* s.u. col. 1800, 8 n'en

signale qu'un troisième : Schol. *Lucan*, ed. Web 9, 347). Ont pu jouer, dans ce passage où le soin apporté à la forme est évident, d'une part le désir de surprendre par l'emploi métaphorique, souligné d'une allitération (*in-*), de verbes autrement usuels, d'autre part le souci de suggérer une « correspondance » discrète : *tranquillus et placidus - nec inflatur nec inquietatur*. Le vêtement de Patience se caractérise donc par sa simplicité (cf. *Tab. Cebetis*, 18, 1 : « στολήν... ἔχουσα ἀπλήν τε καὶ ἀκαλλώπιστον [Παιδεία] » ; 20, 2 : « στολήν ἀτρυφερον καὶ ἀπλήν ἔχουσιν [Ἀρεταί] »), excluant (*nec inflatur nec inquietatur*) ampleur, plis, ornements, qui font la richesse et le luxe des vêtements féminins (ailleurs Tert. stigmatise surtout l'indécence du vêtement féminin qui empêche de distinguer une chrétienne d'une prostituée : *Apol.*, 6, 3 ; *Cult.*, II, 10, 1 ; etc. Clém. Alex., *Péd.*, II, 10 bis, 107, 5 ; déjà Sén., *Luc.*, 90, 20).

15, 6. in throno : cf. *Tab. Cebetis*, 21, 3 : « ... une femme belle et tranquille [= Félicité] se tient assise sur un trône élevé [ἐπι θρόνου ὑψηλοῦ] ; sa parure est noble, mais sans raffinement » (trad. M. Meunier). – **spiritus** : cf. *supra*, 13, 1 : *spiritus inuecta* ; 15, 1 : *spiritum seruat* ; et *infra*, 15, 7 : *spiritus Dei* ; Bender, *Die Lehre über den Heiligen Geist*, p. 140 ; *supra*, 3, 4. – **mitissimi** : appliqué à Dieu en *Marc.*, II, 29, 3 ; plus souvent au Dieu de Marcion (*Marc.*, I, 6, 1 ; etc.). – **mansuetissimi** : deux autres occurrences seulement de cet adjectif chez Tert. (*Iud.*, 10, 7 = *Marc.*, III, 18, 3, où il est appliqué au Christ). – **glomeratur** : unique attestation chez Tert. de ce verbe souvent affecté par les poètes à la description des nuages précisément (*Ov.*, *Am.*, 1, 8, 9 ; Sén., *Phaed.*, 737 ; etc.). Sans doute, sous-jacente, une réminiscence d'*Is.* 14, 13-14 (cf. *Marc.*, V, 11, 11 : « ... dixerit propheta referente : '... ponam in nubibus thronum meum'... » ; V, 17, 8. – **liuet** : terme de la langue impériale et poétique (cf. *TLL* s.u. col. 1543, 26). – **tenerae serenitatis, apertus et**

simplex : nouvelle *uariatio*. Cf. Pl., *Mén.*, 269 : « homo iracundus, animi perditus » (L.H.S., p. 818) ; *supra* § 4. **Serenitas** : une seule autre occurrence du mot, mais au sens propre, en *Nat.*, I, 5, 3 : « Caelum ipsum nulla serenitas tam colata purgat, ut non alicuius nubicolae flocculo resignetur » ; *serenus* est absent du lexique de Tert. **Apertus et simplex** : *iunctura* usuelle, cf. Cic., *Fam.*, 1, 9, 22 : « Noui animum... cum magnum et excelsum, tum etiam apertum et simplicem » ; *Off.*, 3, 57 ; etc. Pour ses aspects philosophiques et bibliques, cf. Fredouille, *SC* 281, p. 182 ; 188-189. — **tertio** : il s'agit en réalité de la quatrième vision d'Élie. Tert. y fait une autre allusion en *Marc.*, IV, 23, 9 : « ...tunc ad Heliam : ' non igni, inquit, dominus, sed in spiritu miti ' ». — **ubi... ibi** : *l'usus auctoris* invite à préférer la leçon de *O*. En effet, hormis un unique passage (*Pud.*, 5, 12) où l'on rencontre, d'ailleurs répétée, la corrélation « ibidem... ubi », c'est bien pour le tour « ubi... ibi » que Tert. a une prédilection marquée (cf. *Bapt.*, 6, 2 ; *Spec.*, 15, 3-4), le combinant parfois avec la figure de *gradatio* (cf. *supra*, 11, 2). — **alumna** : cf. Cic., *Brut.*, 45 : « Pacis est comes otique socia et iam bene constitutae ciuitatis quasi alumna quaedam eloquentia ». Le mot n'est attesté qu'une seconde fois chez Tert., en *Marc.*, IV, 5, 2 : « Habemus et Iohannis alumnas ecclesias ». — **patientia scilicet** : cf. *supra*, 13, 8 ; *infra*, 16, 1.

15, 7. **Cum ergo** : attaque de phrase qu'affectionne Tert. (cf. *supra*, 5, 17 ; 8, 5), parfois avec inversion des conj. (cf. *supra*, 8, 8 ; 9, 2). — **spiritus Dei** : cf. *supra*, § 6. — **descendit** : cf. *Bapt.*, 10, 4 : « ... ipse dominus nisi ipse prius ascenderet ad patrem aliter negauit spiritum descensurum » ; etc. — **indiuia** : cf. *supra*, 5, 7. — **comitatur** : cf. *supra*, 6, 1 ; 12, 10 ; *Apol.*, 21, 17 (part. à valeur passive) : « ... Verbum Dei... uirtute et ratione comitatum et spiritu fultum ». Cet emploi de *comitor* est fréquent chez Sénèque (mais non, semble-t-il antérieurement, cf. *TLL* s.u. col. 1813, 8), cf. *Luc.*,

66, 44 : « Idem... finis omnium (sc. bonorum) est : bona sunt, laudanda sunt, uirtutem rationemque comitantur » ; etc. Cf. *infra* : *comite ac ministra*. — **admiserimus** : s. ent. *eam* (sc. *patientiam*). Ellipse fréquente chez Tert. des formes pronominales faciles à suppléer, cf. Löfstedt, *Spr. Tert.*, p. 52 s. — **nescio an** : cf. *supra*, 7, 8. — **comite** : emploi métaphorique (et philosophique) classique (contrairement à *comitor*, cf. *supra*) : Cic., *Tusc.*, 2, 32 : « Quid ? fortitudini comitibusque eius, magnitudini animi, grauitati, patientiae, rerum humanarum despicientiae quo modo respondebis ? » ; *Brut.*, 45 (cité *supra*, § 6) ; etc. (cf. *TLL* s.u. 1775, 59). Pour Tert., *Marc.*, I, 26, 3 : « ultio fructus est irae et ira debitum offensae et offensa, ut dixi, comes frustratae uoluntatis » ; etc. — **ministra** : tout aussi classique et usuel que le précédent : Cic., *Part.*, 78 : « uirtutes... quasi ministrae comitesque sapientiae » (noter la même *iunctura*) ; *Fin.*, 2, 37 : « quas (uirtutes) ratio rerum omnium dominas, tu uoluptatum satellites et ministras esse uoluisti » ; etc. *TLL* s.u. col. 1005, 9 s. C'est naturellement le vocabulaire de la connexion et de la subordination des vertus, R.A. Gauthier, *Magnanimité*, Paris 1951, p. 152-153 ; 158 ; cf. *supra*, p. 32. Tert. recourt encore à cette *iunctura*, mais dans un autre contexte, en *Marc.*, I, 23, 5 : « Antecedit autem (bonitas) debita indebitam, ut principalis, ut dignior, ut ministra et comite sua prior ». — **angatur** : seule attestation de ce verbe chez Tert. — **inimicus... inflixerit** : cf. *supra*, 11, 3 ; 14, 4. — **carens instrumento sustinendi** : cf. *Paen.*, 6, 23 : « praesumptor... instrumento paenitentiae, id est metu, caruit ». De même, *Cult.*, II, 8, 3 : « Quo... pacto pudicitiam sine instrumento suo, id est sine grauitate, tractabimus ? » ; *Vx.*, I, 7, 1 : « Nobis continentia ad instrumentum aeternitatis demonstrata est a domino » ; etc. D'ailleurs bien attesté antérieurement en ce sens (Cicéron, Sénèque) cf. *TLL* s.u. col. 2012, 32. Avec la même construction (gén. gérondif), Sén., *QN.*, 1, 16, 1 : « ... ut intellegas quam nullum instrumentum irritandae uoluptatis libido contemnat ». Le dévelop-

pement consacré au troisième thème de l'argumentation, les *opera patientiae*, est donc sensiblement plus bref que les deux précédents, puisqu'il n'occupe qu'un seul chapitre. En fait, il faut bien voir, d'une part, que Tert. a déjà traité en partie le sujet au chap. XII en insistant sur trois points précis (patience et paix ; patience et pénitence ; patience et charité). Il est clair, d'autre part, que Tert. a conçu ce développement autrement que les deux précédents (la *ratio patientiae* et la *disciplina patientiae*), choisissant un style particulièrement dense et brillant pour l'écrire, en même temps qu'il prenait plus de hauteur par rapport à son sujet. Nos critères esthétiques, enfin, ne coïncident pas nécessairement avec ceux des anciens : ainsi dans le *Pro Cluentio*, l'un des discours de Cicéron les plus admirés de l'Antiquité pour ses mérites littéraires, la seconde des deux parties représente à peine 14 % de l'ensemble du plaidoyer – déséquilibre qui pourrait nous laisser penser qu'il était « mal composé » !

PÉRORAISON (chap. XVI).

Telles sont la « raison », la « discipline » et les « œuvres » de la patience, mais de la patience chrétienne (§ 1). Car il y a aussi une patience propre au Diable (§ 2), qui n'a de commun avec la précédente que le comportement extérieur, qui est une patience détournée de sa véritable fonction (§ 3). Capables de cette forme dégradée de patience, les païens ne se montrent impatients qu'envers Dieu. Cette patience comme celui qui l'enseigne sont condamnés au châtime-ment éternel (§ 4).

Mais les chrétiens doivent, quant à eux, aimer la patience que Dieu et le Christ leur ont montrée. Croyant à la résurrection de la chair et de l'esprit, ils doivent offrir au Christ la patience de la chair et celle de l'esprit (§ 5).

16, 1. ratio... disciplina... opera : au moment de conclure, Tert. rappelle (c'est la *recapitulatio* ou *enumeratio* prévue dans la *peroratio* par les rhéteurs, cf. *Rhét. Hér.*, 2, 47 ; *Cic.*, *De Inu.*, 1, 98 ; etc.) les trois parties du traité (cf. *supra*, 11 s.). *Ratio* : la patience trouve en Dieu, ou plutôt en celle de Dieu sa *ratio* (*supra*, p. 17), son *auctoritas* (*supra*, 2, 1), cf. Fredouille, p. 379 ; *Marc.*, IV, 16, 6 : « si in ipsam rationem patientiae praeciipiendae... consideremus » (*supra*, 6, 4) ; *Pud.*, 1, 5 : « Christianae pudicitiae ratio... quae omnia de caelo trahit » ; etc. *Disciplina* : c'est-à-dire les exigences concrètes de l'exercice de la patience (Morel, *RHE* 40, 1944-45, p. 34). Cf. Fredouille, p. 380 ; *supra*, p. 18 ; *Marc.*, IV, 16, 6, où *disci-*

plina voisine avec le métaphorique *pondus* (*supra*, 6, 4). La leçon *haec disciplinae* des mss pourrait être conservée : d'une part, *haec* = *hae* est attesté chez Tert. (cf. *Val.*, 37, 2 ; *SC* 281, p. 357) ; d'autre part, *supra*, 12, 8, Tert. recourt au pluriel (*patientiae disciplinis*). Mais ce pluriel, d'ailleurs unique dans le traité, prend un sens concret, précis, qui ne répondrait guère à la valeur de toute évidence plus générale de l'expression ici. *Opera* : cf. Fredouille, p. 381 ; *supra*, p. 18. Le tour *opera uirtutis, sapientiae*, etc. est très fréquent en morale (cf. *Cic., Fin.*, 3, 50 ; *Tusc.*, 2, 35 ; *Off.*, 1, 81 ; etc. En particulier : *Sén., Luc.*, 66, 10 : « uirtutes inter se pares sunt et opera uirtutis et omnes homines quibus illae contigere » ; etc.) pour désigner les « actions, les conduites vertueuses » (on rapprochera, en tenant compte des influences spécifiquement scripturaires, les expressions « chrétiennes » du type *opera dilectionis, iustitiae, misericordiae* : *Marc.*, IV, 15, 8 ; 37, 1 ; *Iei.*, 2, 6 ; etc. Pétré, *Caritas*, p. 246 s.), mais également les « effets » d'une vertu – ou d'un vice (par ex. *Sén. Rh., Contr.*, 7, 1, 2 : « quidquid... non nequitiae opus est » ; *Plin., Nat.*, 7, 106 : « fugisse uirtutis summum opus fuit » ; etc. *TLL* s.u. col. 843, 33 s.). C'est précisément ce qu'entend ici Tert. par *opera patientiae* : les « effets » de l'exercice de la patience sur la vie spirituelle et morale, ses « fruits » : une idée que les latins rendent volontiers justement par *fructus*, (*in-*)*fructuosus* (cf. *Cic., Verr.*, 1, 2 : « me laboris mei, uos uirtutis uestrae fructum esse laturos » ; *De orat.*, 2, 343-344 : « clementia, iustitia, benignitas, fides, fortitudo... iucunda est auditu in laudationibus : omnes enim hae uirtutes non ipsis tam, qui eas habent, quam generi hominum fructuosae putantur » ; etc.), comme Tert. lui-même, *supra*, 8, 7-9 ; *Marc.*, IV, 16, 6 : « ... in uacuum patientiam (Deus) praecipit, non exhibens mihi mercedem praecepti, patientiae dico fructum, quod est ultio, quam mihi permisisse debuerat, si ipse non praestat... » (*supra*, 6, 4) ; la métaphore est d'ailleurs également néotestamentaire (*Éphés.*, 5, 9 : ὁ γὰρ καρπὸς τοῦ φωτός

ἐν πάσῃ ἀγαθωσύνῃ καὶ δικαιοσύνῃ καὶ ἀληθείᾳ ; *Gal.*, 5, 22 : ὁ δὲ καρπὸς τοῦ πνεύματος ἐστὶν ἀγάπη, χαρὰ, εἰρήνη, μακροθυμία, χρηστότης, κ.τ.λ.) ; c'est aussi *fructus* qu'utilise Augustin dans son développement consacré aux « fruits éternels de la vraie patience » (*De pat.*, 29, 26 ; cf. *supra*, 265) ; en revanche, Cyprien, *De b. pat.*, 19 (*fin.*) emploie lui aussi *opera* pour annoncer le chapitre suivant, imité de Tert. *Pat.*, 15, 1-3 ; cf. *supra*, p. 34, sur les bienfaits de la patience, qu'il désigne ensuite par *bona* (chap. 20, *init.*). Deux autres termes servent à rendre la même idée dans notre traité : *utilitas* (*supra*, 8, 9) et *merces* (*supra*, 11, 5), l'un et l'autre traditionnels dans la langue des moralistes païens (cf. *ad loc.*). On rapprochera aussi ce passage où *praemium* = *opera* : *Sén., De ira*, 2, 12, 6 : « nos non aduocabimus patientiam, quos tantum praemium expectat, felicitis animi immota tranquillitas ? ». Toutes ces raisons (en particulier le témoignage de Cyprien) invitent sans doute à interpréter *opera* comme un pluriel neutre. De plus, s'il est vrai qu'il y a chez Tert. quelques exemples de confusion entre *opus*, *-eris* et *opera*, *-ae* (ainsi en *Res.*, 16, 5 : « Iam ergo innocens caro ex ea parte qua non reputabuntur illi operae malae... Licet enim nec bona opera deputentur illi sicut nec mala), sauf erreur ou omission, le syntagme *opera*, *-ae uirtutis* ne se rencontre pas sous sa plume, le seul passage que l'on pourrait alléguer n'étant pas justiciable, à notre sens, de cette interprétation (*Paen.*, 2, 7 : « haec paenitentiae causa, haec opera, negotium diuinae misericordiae curans », où, nous semble-t-il, *curans*, accordé à *negotium*, est construit + gén., cf. Hoppe, *Synt.*, p. 24 ; de plus, en faveur de *opera* plur. neutre, le fait que Tert. mentionne volontiers *opus* (et non *opera*, *-ae*) dans le contexte de *negotium* : ainsi en *Herm.*, 15, 5 ; *Marc.*, IV, 12, 9 ; *Res.*, 7, 12. On observera que la séquence *causa - opera - negotium* rappelle, à l'intervention près des deux derniers termes, celle que nous lisons ici : *ratio - disciplina - opera*). – **scilicet** : la ponctuation adoptée par Borleffs

(« ... haec opera caelestis et uerae, scilicet Christiana, non ut illa patientia gentium... ») se heurte, semble-t-il, à une impossibilité syntaxique : le tour « scilicet Christiana » n'est pas au cas des adj. (« caelestis et uerae ») auxquels il est censé apporter une précision qui va de soi. Si l'on veut conserver la leçon *Christiana* des mss, on a le choix entre deux ponctuations : « ... caelestis et uerae : scilicet Christiana... » (celle de Kroymann) et : « ... caelestis et uerae scilicet : Christiana... » (celle que nous proposons), entre lesquelles l'usage de Tert. ne permet guère de décider en toute certitude. Il emploie en effet *scilicet* aussi bien en tête de phrase (*Apol.*, 25, 3 ; *Iud.*, 9, 5 ; *Marc.*, III, 6, 3 ; *Carn.*, 6, 7 ; *Cast.*, 12, 1 ; *Fug.*, 13, 3 ; etc.), que, pour souligner un mot, préciser une équivalence, etc., au milieu ou en fin de phrase (*Marc.*, I, 23, 6, II, 6, 6 ; *An.*, 17, 12 ; 50, 5 ; *Idol.*, 11, 6 ; 15, 3 ; *Cor.*, 13, 6 ; etc.). Toutefois, placé en tête, *scilicet* est souvent ironique (« Apparemment que... ») – ton qui serait ici déplacé ; d'autre part, dans le traité *scilicet* apparaît uniquement en milieu de phrase (*supra*, 4, 1 ; 4, 4 ; 12, 2 ; 13, 8) ou en fin de phrase (*supra*, 6, 4 ; 11, 5 ; 15, 6). *Caelestis et uerae* : cf. *supra*, 2, 1. *Verae* : opposé à *falsa* (*SC* 280, p. 31). – **gentium terrae** : expression à coloration scripturaire, cf. *Marc.*, IV, 29, 3 = *Lc* 12, 30 : *nationes mundi* (gr. τὰ ἔθνη τοῦ κόσμου ; Vulg. *gentes mundi*), forgée sans doute pour permettre une antithèse avec *caelestis* (cf. *supra*, 7, 7-8 la double opposition *caelestia - terrena*). Cf. *infra*, § 4. – **falsa probrosa** : l'addition de Borleffs (« *falsa* < et > *probrosa* ») est justifiée par le souci d'éviter une clausule héroïque. Mais, d'une part, Tert. ne l'évite pas systématiquement (cf. Hoppe, *Synt.*, p. 158 ; J.-H. Waszink, « The Technique of the Clausula in Tertulian's de Anima », p. 227, *VChr* 4, 1950, p. 212-245 : 2 % de clausules héroïques dans le *De anima*) ; d'autre part, les exemples de qualificatifs en asyndète sont nombreux chez lui (*Nat.*, I, 18, 3 : « *crucis... numerosae abstrusae* » ; II, 11, 2 : « *umbras aliquas incorporales inanimales* » ; *Iud.*, 1, 5 :

« *prior maior populus* » ; etc. Hoppe, *Beitr.*, p. 52. Autres tours asyndétiques, cf. *supra*, 2, 3 ; 10, 5 ; 14, 2. *Probrosa* : une seule autre occurrence (*Nat.*, I, 5, 1).

16, 2. in isto : = *in ista re*. Cf. *Nat.*, II, 6, 7 : « si in isto erratur » ; *Apol.*, 28, 4 : « in isto inreligiosi... deprehendimini » ; etc. Hoppe, *Synt.*, p. 97 s. – **diabolus acmularetur** : cf. *supra*, 5, 4 ; 11, 3. – **plane** : fréquemment employé par Tert. avec une valeur ironique (Schneider, p. 119). – **ex pari** : déjà chez Sén., *Luc.*, 59, 14 : « Sapiens... cum dis ex pari uiuit ». Cf. Hoppe, *Synt.*, p. 102. On rapprochera, pour le syntagme et l'idée, *Vx.*, I, 6, 5 : « Prouocat (Diabolus)... Dei seruos continentia suorum quasi ex aequo ». – **diuersitas** : + deux génit. de sens opposé. Cf. *Nat.*, II, 4, 8 : « ad diuersitatem occulti et manifesti » ; *Marc.*, I, 16, 2 : « diuersitatem hanc uisibilium et inuisibilium » (*Tac.*, *Hist.*, 4, 27, 7 ; *Aul. Gel.*, *Nuits*, 13, 7, 6 ; etc.). mais ici *mali et boni* en facteur commun sans doute, dépend aussi de *magnitudinis*. – **aequaliter... par** : m. à m. : « semblablement égale ». Sur ce type de pléonasmie (*Pl.*, *Trin.*, 1008 : *propere celerem*), cf. L.H.S., p. 799. *Aequaliter* : seulement quatre occurrences chez Tert., dont deux dans le *De patientia* (ici et *supra*, 2, 2), les deux autres en *Iud.*, 7, 9 et *Orat.*, 22, 4. – **magnitudinis** : nous retenons la leçon de *MP*, déjà adoptée par Kroymann. Un relevé exhaustif des constructions de *par* chez Tert. ne fait apparaître (si l'on exclut les désinences indifférenciées de dat.-abl.) qu'une seule construction sûre + abl. (de point de vue), en *Idol.*, 14, 5 : « Pares anima sumus, non disciplina » ; les autres constructions (hormis un emploi en *Val.*, 7, 5 où *par per omnia* = *omnino par* ; *SC* 281, p. 227) se répartissent à peu près également entre + dat. (*Marc.*, II, 2, 2 ; IV, 41, 2 ; etc.) et + gén. (*Nat.*, I, 7, 16 ; *Cult.*, I, 5, 2 ; etc.). La parenthèse n'en est pas moins d'interprétation délicate, mais celle-ci peut être facilitée par un rapprochement avec la remarque qu'a faite Tert. *supra*, 1, 2 (« nisi quod bonorum... et malo-

rum... magnitudo ») : on ne saurait affirmer sérieusement que Dieu et Satan luttent à armes égales (tant est grande la supériorité de Dieu) ; il y a toutefois, ajoute Tert. sur le mode ironique, un point commun entre eux : chacun représente, dans son ordre, la grandeur maximale, opposée à l'autre, Dieu étant le souverain bien, Satan le souverain mal. M. à m. : « ... comme si le Diable était sans doute sur un pied d'égalité avec le Seigneur (ce qui n'est d'aucune manière le cas), si l'on excepte le fait que l'opposition même entre le bien et le mal est semblablement égale à leur grandeur » (= celle du bien et du mal, *i.e.* leur opposition établit, à égalité, parité de grandeur). – **patientiam propriam** : sur cette patience « satanique » ou « païenne », cf. *infra*, § 4 ; Fredouille, p. 383 s.

16, 3. dico : reprise oratoire relativement fréquente chez Tert. Celui-ci va dénoncer quatre types de comportements en réalité également fustigés par les moralistes et les satiriques païens (cf. *supra*, 7, 12-13 ; Fredouille, p. 386). Aussi bien la définition doxographique de la patience (citée p. 24), que celle, également « classique », de Cicéron (*De Inu.*, 2, 163 : « patientia est, honestatis aut utilitatis causa, rerum arduarum ac difficilium uoluntaria ac diuturna perpessio », où naturellement l'*utile* véritable se confond avec l'*honestum*) excluait ce genre d'attitudes (cf. la condamnation de la pseudo-patience par Cic., *Tusc.*, 5, 79 : « Omitto quae perferant quaeque patiantur ambitiosi honoris causa, laudis studiosi gloriae gratia, amore incensi cupiditatis. Plena uita exemplorum est ». – **maritos dote uenales** : premier exemple de patience coupable, celle du mari qui « se vend » pour une dot (cf. Juv., *Sat.*, 6, 136-139 : « Optima set quare Censennia teste marito ? – Bis quingens dedit... / Nec pharetris Veneris macer est aut lampade feruet / inde faces ardent, ueniunt a dote sagittae »). *Dote* : abl. de prix usuel avec *uenalis* (cf. Cic., *Cael.*, 17 : « intellego P. Clodi insulam esse uenalem...

decem, ut opinor, milibus » ; L.H.S., p. 130). – (**maritos**) **lenociniis negotiantes** : second exemple, le mari complaisant par intérêt (cf. Hor., *Serm.*, 2, 5, 75-76 : « ... ultro / Penelopam facilis potiori trade » ; Apul., *Apol.*, 75, 1. 3-4 : « domus eius tota lenonia... uxor lupa... Ita ei lecti sui contumelia uectigalis est. Olim sollers suo, nunc coniugis corpore uulgo meret... Hic iam illa inter uirum et uxorem nota collusio : qui amplam stipem mulieri detulerunt, nemo eos obseruat ; ... qui inaniore uenere, signo dato pro adulteris deprehenduntur ») : il tombait d'ailleurs sous le coup de la *Lex Iulia de adulteris coercendis* (Ulp., *Dig.*, 47, 5, 2, 2, 3). Mais Tert. stigmatise également l'époux complaisant même s'il ne tire pas profit de sa patience, cf. *Apol.*, 39, 12 cité *infra*, 16, 4 s.u. *riualium*, et, dans un autre contexte, *Nat.*, I, 4, 12 : « Scio maritum unum atque alium, anxium retro de uxoris suae moribus, qui ne mures quidem in cubiculum inrepentes sine gemitu suspitionis sustinebat, comperta causa nouae sedulitatis et inusitatae captiuitatis, omnem uxori patientiam obtulisse, ... maluisse lupae quam Christianae maritum ». – **quae aucupandis... tolerat** : troisième conduite condamnable, celle du captateur de testament (cf. Hor., *Serm.*, 2, 5 en particulier vv. 42-43 : « Nonne uides... / ... ut patiens, ut amicis aptus... ? » ; 93 : « obsequio grassare » ; 103-104 : « si paulum potes, inlacrimare ; est / gaudia prodentem uoltum celare »). – **aucupandis orbitatibus** : sur ce dat. final « autonome », cf. *supra*, 12, 3. *Orbitatibus* = *orbis* (de même *Iei.*, 12, 3 *ebrietas* = *ebrius* ; etc. Hoppe, *Synt.*, p. 91 s.). Noter, dans ce même §, l'emploi moins inhabituel, de deux autres abstraits au pluriel (*potestatibus*, *adfectionibus*), cf. Hoppe, *Synt.*, p. 88 s. – **omnem... (laborem)** : cf. *supra*, p. 255. – **coacti** : très fréquent chez Tert. et attesté en ce ce ens (= *inuitus*, *non naturalis*, etc.) depuis Cicéron, cf. *SC* 281, p. 174 s.u. « coactae figurae ». Ce *coactum obsequium* s'oppose à l'*obsequium* normalement dû évoqué *supra*, 4. – **quae uentris...** : dernier exemple de patience blâmable, celle dont fait preuve le parasite (cf. Hor., *Serm.*, 2, 7, 37-38 : « fateor me... / duci uentre... ») ;

83. 102-104 : « Quisnam igitur liber ?... ducor libo fumante ; tibi ingens / uirtus atque animus cenis responsat opimis ? / obsequium uentris mihi perniciosius est... » ; Juv., *Sat.*, 5, 161-162 : « Tu tibi liber homo et regis conuiua uideris : / captum te nidore suae putat ille culinae » ; 170-171 : « Ille sapit qui te sic utitur. Omnia ferre / si potes, et debes ». Tert. a déjà stigmatisé les parasites, dans un contexte différent, mais en termes voisins, *Apol.*, 39, 16 : « penes uos parasi adfectant ad gloriam famulandae libertatis sub auctoramento uentris inter contumelias saginandi ». – **contumeliosis patrociniis** : = *contumeliis patronorum*. – **subiectione... gulae** : le subst. verbal est construit avec le dat. (*gulae*), d'après *subicere aliquem (-quid) alicui (-cui rei)*, ici : *subicere libertatem gulae*. Sur ce type de construction, cf. Pl., *Amph.*, 166 : *opulento homini seruitus* ; etc. Ernout-Thomas, *Synt. lat.*, § 80 ; L.H.S., p. 91. *Subiectio* : cf. *supra*, 4, 1 ; 11, 6. *Gula* : également associé à *uenter* en *Spec.*, 2, 10 : « Neque... sumpsimus... gulam ad gulae crimen et uentrem ad gulae societatem... ». Pour la tradition païenne, cf. Mart., 1, 20, 3 : « Quid dignum tanto tibi uentre gulaque precabor ? » ; etc.

16, 4. **Talia nationes...** : mouvement comparable *supra*, 3, 11 (cf. aussi *supra*, 2, 3 ; 6, 3 ; 9, 1). – **patientiae studia** : cf. *supra*, 1, 7. – **tanti boni nomen** : cf. *supra*, 1, 7 : « Bonum eius... appellatione... » – **operationibus** : sur ce terme, *supra*, 11, 1. – **riualium et diuitum et inuitatorum** : le second terme (*diuitum*) rappelle les trois premières situations évoquées *supra*, § 3 ; le dernier (*inuitatorum*) la quatrième de ces situations, également § 3 ; Tert. ajoute donc ici (*riualium*) un autre cas de patience critiquable, celle dont font preuve les maris complaisants, même s'ils ne tirent pas d'avantages pécuniaires de leur complaisance (cf. *Apol.*, 39, 12 : « qui (ceteri homines) non amicorum solummodo matrimonia usurpant, sed et sua amicis patientissime subministrant... »). *Inuitatorum* : apparaît chez Mart., 9, 91, 2, puis chez Tert.

(cf. *TLL* s.u. col. 226, 78). – **uiuunt** : pratiquement équivalent de *existunt, sunt* (cf. Bulhart, *Praef.*, § 121). – **uiderint** : cf. *supra*, 1, 9. – **sui praesidis** : cette pseudo-patience a Satan pour maître (cf. *supra*, § 2). Celui-ci est également qualifié de « praeses et artifex temptationis » (*Orat.*, 8, 4) ou de « praeses mali » (*Herm.*, 11, 3), par opposition à Dieu qui est, lui, « praeses et magister ueritatis » (*Cult.*, II, 1, 2). – **subterraneus ignis** : cf. *Apol.*, 47, 12 : « Et gehennam si comminemur, quae est ignis arcani subterraneus ad poenam thesaurus... » ; *An.*, 55, 2 : « habes et regionem inferum subterraneam credere » (deux autres attestations de *subterraneus* en *Nat.*, I, 8, 1 et *An.*, 32, 3) ; H. Fine, *Die Terminologie der Jenseitsvorstellungen bei Tertullian*, Bonn 1958, p. 89 (sur ce feu mystérieux qui brûle sans consumer, cf. *Apol.*, 48, 13-15). Cf. *Herm.*, 11, 3 : « cum praeses eius (sc. mali), diabolus, abierit in ignem, quem praeparauit illi Deus et angelis eius (= *Matth.* 25, 41) ». Comme il est normal, Tert. termine souvent ses ouvrages sur une perspective eschatologique, et donc sur l'évocation du châtement éternel (*Apol.*, 47, 12-14 ; *Paen.*, 12, 1-4 ; *Spec.*, 30, 1-5 ; etc.). Souci comparable chez les philosophes (Cic., *Rep.*, 6 ; *Sen.*, 77-85 ; Sén., *Cons. Marc.*, 25-26 ; etc.).

16, 5. **Ceterum** : cf. *supra*, 15, 5. – **patientiam Dei, patientiam Christi** : cf. *supra*, 3, 1. On observera que Tert. commence (*supra*, 1, 1) et achève ses traités en reprenant leur titre (cf. *Val.*, 1, 1 ; 39, 2 ; SC 281, p. 167). De même, la triple exhortation (*amemus... rependamus... offeramus...*) répond exactement à sa façon de conclure les ouvrages de cette époque (*Bapt.*, 20, 5 : *petite... petite* ; *Cult.*, II, 13, 7 : *subicite... occupate... figite... uestite...* ; *Vx.*, II, 8, 9 : *suggere... reflecte...* Cf. *supra*, p. 9). – **rependamus** : cf. *supra*, 4, 4 ; 10, 3 ; *Marc.*, V, 16, 1 : « ... apud quem (= creatorem) iustum sit adflictoribus nostris rependi adflictationem » ; *Scorp.*, 9, 11 : « ... negationem negatione rependi a domino, quemad-

modum confessione confessionem ». – **offeramus** : cf. *Pud.*, 2, 6 : « ... misericordiam postulantes, utique ex paenitentia flentes et ieiunantes et adflictationem suam offerentes Deo ». – **patientiam spiritus... carnis** : cf. Fredouille, p. 388. La coloration « chrétienne » ou « biblique » de l'expression est renforcée par le choix des mêmes termes (avec chiasme) dans l'expression qui suit immédiatement : « resurrectionem carnis et spiritus ». Cf. *supra*, 9, 2. – **credimus** : + *in*, cf. *supra*, 2, 3.

* *

*

INDICES

Nous avons suivi, pour établir ces *Indices*, les principes que nous avons adoptés dans notre édition de l'*Adversus Valentinianos* (cf. *SC* 281, p. 371). En particulier, parmi les références textuelles signalées dans l'Introduction et le Commentaire, n'ont été retenues ici que celles qui sont accompagnées d'une citation explicite.

Les chiffres imprimés en caractères gras correspondent aux pages du *texte* de Tertullien.

I. - INDEX SCRIPTURAE
ET APOCRYPHORVM

VETUS TESTAMENTVM

Genesis		III Regum	
1,26	70, 72	19, 11-13	110
2,8	76	Iob	
2, 23	156	1, 15-19	106
3, 1-7	74	1, 21	257
3, 6 s.	74	2, 7	106
3, 14	76	2, 8	108
3, 23-24	76	2, 9-10	108
4, 3-8	76	42, 10	108
15, 6	80	42, 13	259
22,2	80	42, 16 .	259
22, 17-18	80		
Exodus		Psalmi	
15, 22	80	2, 9	94
16, 14 .	80	139, 4	175
17, 6	80	Sirach	
21, 24-25	82	4, 5	131
32, 1-5	78	Isaias	
Deuteronomium		2, 8	64
11, 26	151	14, 13-14	269
21, 23	88, 191		
32, 35	88, 94, 172		

17, 8	64	Amos	
29, 14	62	9, 6 (?)	106
42, 2-3	66	Ionas	
45, 3	232	3, 6	104
50, 4 s. (?)	66	Malachias	
50, 6	135	1, 11	242
53, 7	66	II Macchabaeorum	
58, 5	104	13, 7	160
Ieremias			
1, 16	64		
19, 11	94		
Daniel			
4, 25-33	104		
4, 30	245		
9, 3	104		

APOCRYPHA VETERIS TESTAMENTI

Ascensio Isaiae		Testamentum Iob	
5, 14	106	20, 8-9	108

NOVVM TESTAMENTVM

Matthaeus		5, 9	98
3, 13	66	5, 11	88, 98
4, 1	66	5, 12	98
4, 10-11	66	5, 17	80
5, 3	98, 217	5, 22-23	82
5, 4	98	5, 23-24	100
5, 5	98	5, 32	100
5, 6	139	5, 38	82
		5, 39	88, 189

5, 40	86
5, 44-45	82
5, 45	64
6, 9	251
7, 1	94, 206
8, 20	82
9, 11	66
10, 39	86, 181, 183
11, 21	104
12, 19 s.	66
12, 36	88
15, 11	88
15, 18	88
15, 26	229
18, 22	100
19, 6	225
19, 9	100
19, 12	104, 248
26, 20 s.	66
26, 41	106
26, 51-53	66
27, 27-31	68

Marcus

1, 9	64
1, 13	66
2, 16	66
7, 15	88
7, 18	88
14, 38	106
15, 16-20	68

Lucas

1, 31	64
2, 52	64
3, 11	86
3, 21	66
4, 1 s.	66
5, 30	66
6, 20	82
6, 22	98
6, 23	98
6, 24	82

6, 27-28	82
6, 29	86, 88
6, 37	94, 100
9, 52-55	66
14, 26	181
15, 4-7	102
15, 11-32	102
16, 9	86, 182
16, 18	225
17, 11-19	66
22, 21	66
22, 51	68

Iohannes

8, 51	66
12, 27	68
13, 2 s.	66
13, 21-28	66
18, 10	68
19, 1-3	68

Actus Apostolorum

7, 59	106
16, 24 (?)	106, 249

Ad Romanos

4, 3	80
6, 5	90
8, 11	90
9, 5	191
12, 17	94
12, 19	88, 94, 206

I^a ad Corinthios

1, 19	62
6, 14	90
7, 11	227
12, 11	60
13, 4	102

13, 5	102
13, 7	102
13, 8	102, 235
13, 13	102
15, 20	90
15, 54-57	66

II^a ad Corinthios

4, 14	90
8, 9	82
13, 4	90

Ad Galatas

3, 6	80
3, 8	171
3, 13	88
3, 16	80, 171
5, 22	275

Ad Ephesios

2, 3 (?)	76, 161
4, 26	100
4, 29	149
4, 30-31	180
5, 9	274
6, 5	70
6, 14	176, 258

Ad Philippenses

1, 23	199
-------	-----

Ad Colossenses

3, 22	70
-------	----

I^a ad Thessalonicenses

4, 13	90
5, 15	94

I^a ad Timotheum

6, 10	84, 179
-------	---------

Ad Titum

2, 9-10	70
---------	----

Ad Hebraeos

10, 30	94
--------	----

Iacobus

2, 23	80
-------	----

I^a Iohannis

1, 1	64
------	----

Apocalypsis

2, 27	94
3, 19	96

II. - INDEX TERTVLLIANEVUS

Ad martyras

1, 1	138
1, 5	261
2, 6	241
4, 2	252
6, 1	207
6, 2	198

Ad nationes

I, 2, 8	207
I, 4, 4	191
I, 4, 5	124
I, 4, 12	205, 279
I, 5, 3	270
I, 7, 3	267
I, 7, 29	143
I, 9, 4	258
I, 10, 1	221
I, 12, 6	166
I, 13, 5	146
I, 14, 1	184
I, 18, 1	252
I, 18, 3	276
II, 4, 8	277
II, 5, 4-5	255
II, 7, 16	195
II, 11, 2	276
II, 12, 1	123
II, 14, 4	126
II, 14, 12	179

Ad uxorem

I, 1, 2	118
I, 1, 3	118
I, 1, 4	156
I, 3, 4	249
I, 3, 6	264
I, 5, 1	200, 206
I, 6, 2	248
I, 6, 4	226, 230
I, 6, 5	277
I, 7, 1	271
I, 8, 2-3	246
I, 8, 3	247
II, 1, 3	223, 227
II, 2, 8	225
II, 7, 2	215
II, 7, 3	214

Aduersus Hermogenem

11, 3	281
15, 5	201
15, 6	149

Aduersus Iudaeos

1, 5	215, 277
1, 8	215
2, 4	162
2, 11	159
3, 10	172
4, 1	152

6, 2	145
9, 31	239

Aduersus Marcionem

I, 1, 3	166
I, 13, 5	194
I, 16, 2	277
I, 20, 1	174
I, 22, 4	120
I, 23, 5	271
I, 25, 7	247
I, 26, 1	239
I, 26, 3	271
I, 29, 1	247
II, 2, 6	158, 159
II, 3, 3	241
II, 4, 4	159
II, 5, 2	207
II, 10, 3	159
II, 10, 6	160
II, 11, 1	158
II, 11, 2	141
II, 13, 5	143
II, 16, 1-2	221
II, 16, 2	135
II, 16, 3	133
II, 16, 6	162
II, 17, 1	130
II, 18, 1	206
II, 19, 1	256
II, 26, 4	261
II, 28, 3	145
III, 1, 1	207
III, 4, 1	235
III, 5, 2-3	135
III, 17, 4	198
IV, 1, 8	242
IV, 5, 2	270
IV, 7, 4	171
IV, 8, 7	200
IV, 13, 4	152
IV, 14, 3	220
IV, 16, 2	189

IV, 16, 2-3	172
IV, 16, 3	206
IV, 16, 4	189
IV, 16, 6	119, 172, 189, 273, 274
IV, 20, 3	268
IV, 21, 11	154
IV, 22, 2	215
IV, 23, 9	270
IV, 24, 10	210
IV, 28, 10	125
IV, 29, 5	261
IV, 30, 4	207
IV, 32, 2	230
IV, 33, 1	182
IV, 34, 4	225
IV, 35, 10	162
IV, 38, 1	139
IV, 39, 7	135
IV, 39, 19	135
IV, 42, 5	129
V, 3, 9	151
V, 6, 10	125
V, 7, 7	225
V, 11, 11	269
V, 12, 8	255
V, 13, 14	173
V, 15, 5	145
V, 15, 6	120
V, 16, 1	281

Aduersus Praxean

1, 1	151, 255
13, 4	261
16, 1	152
23, 4	251

Aduersus Valentinianos

1, 1	145
1, 3	231

1, 4	244	47, 13	160
2, 2	204	48, 7	256
8, 1	222	48, 15	256
		49, 2	143
Apologeticum			
1, 2	251	De anima	
1, 7	264	1, 2	123, 180
2, 18	210	1, 3	195
3, 5	233	1, 4	127
5, 1	151	1, 6	122, 146
6, 3	136	3, 1	180
6, 10	245	3, 3	127
7, 2	144	10, 1	237
8, 7	264	11, 1	237
10, 11	145	11, 6	237
11, 6	129	16, 2	151
14, 9	126	16, 3	152
16, 4	118, 136	20, 2	237
17, 6	251	21, 5	221
18, 2	232	21, 6	120
19, 6	123	22, 2	237
20, 3	130	24, 11	161, 256
21, 7	134, 174	28, 1	194
21, 15	133	33, 2	143
21, 17	270	37, 1	190
21, 18	136	37, 2	240
22, 4	210	37, 5	240
23, 6	146	38, 1	141
27, 4	120	41, 3	191
27, 6	159	45, 6	148
30, 3	267	48, 4	242
33, 4	136	52, 3	240
36, 4	177	55, 2	281
37, 1	203	55, 5	251
37, 2	207	57, 2	199
39, 11	182	De baptismo	
39, 12	280	2, 1	261
39, 16	280	3, 6	247
40, 10	243	4, 4	174
45, 1	134	4, 5	240
45, 3	203	9, 4	154
46, 2	28	10, 4	270
46, 7	124		
46, 9	248		
47, 12	281		

11, 3	134	6, 1	170		
16, 1	250	6, 3	173		
17, 2	145	9, 5	246		
20, 5	118	10, 1	206, 241		
		12, 2	250		
De carne Christi					
7, 10	178	De fuga in persecutione			
17, 5	156	2, 2-3	255		
17, 5-6	160	2, 4	180		
20, 5	167	13, 2	182		
22, 2-6	171	13, 3	136		
De corona					
1, 3	177	De idololatria			
6, 2	159	2, 5	149, 163		
De cultu feminarum					
I, 2, 4	122	5, 4	256		
I, 4, 1-2	266	6, 3	242		
I, 5, 2	192	7, 1	150		
II, 1, 1	118, 145, 241	7, 2	136		
II, 3, 2	201, 262	14, 5	277		
II, 5, 1	244	De ieiunio aduersus Psychicos			
II, 5, 4	166	2, 1	163		
II, 5, 5	265	2, 2	167		
II, 6, 3	188	2, 6	192		
II, 7, 3	118	3, 3	149		
II, 8, 1	122	3, 4	242		
II; 8, 3	212, 271	7, 1	222		
II, 9, 5	262	7, 4	167		
II, 9, 6	178	9, 4	243		
II, 9, 7	248	10, 13	245		
II, 3, 1	256	11, 2	146		
De exhortatione castitatis				12, 1	207
1, 3-4	245	13, 2	203		
1, 4	227	De monogamia			
1, 5	225, 246	2, 3	150		
4, 5	196	3, 1	248		
		5, 5	156		

6, 1	169
7, 1	171
7, 4	248
9, 5	198, 203
17, 2	202

De oratione

2, 2	122
4, 3	119
6, 3	229
7, 1	262
7, 2	229
8, 2-3	170
8, 3	170
10	127, 243
11, 3	171
20, 1	118
22, 1	179
22, 8	171
28, 3	242
29, 1	171
29, 2	248
29, 3	213

De paenitentia

1, 1	123
2, 3	160
2, 5	223
2, 7	201, 275
2, 9	146
2, 11-12	261
3, 2	120, 145
3, 6	240
4, 2	118
4, 4	142, 146, 205
4, 5	148
4, 6	145
5, 9	245
5, 12	229
6, 1	123
6, 13	256
6, 15	208
6, 19	256

6, 23	271
8, 2-4	230
8, 5	231
8, 6	231
9, 2-6	262
9, 3-4	242
9, 3-5	241
10, 1	124
11, 3	222
12, 7	244
12, 9	201, 220

De pallio

2, 5	261
3, 7	135
4, 5	126
4, 6	121
5, 4	220

De praescriptionibus aduersus haereses omnes

1, 1	252
3, 5	223
4, 3	205
6, 6	154
7, 8	124
14, 8	123
22, 11	162
30, 2	221
31, 1	146
39, 2	230
43, 5	158, 218

De pudicitia

1, 1	130
1, 5	143, 181, 273
1, 8	188
2, 6	282
2, 7	143
2, 12-13	215
3, 5	241

5, 6	169
7, 8	224
8, 6	178
9, 8	180
10, 2	245
10, 12	196, 228
10, 14	140
12, 3	181
13, 14	242
16, 14	263
16, 17	226
17, 1	241
17, 18	149
21, 1	248
21, 17	124
22, 9-10	250

De resurrectione mortuorum

1, 1	198
7, 9	240
8, 5	244, 249
12, 8	260
16, 5	275
16, 6	156
21, 2	149
26, 8	130
32, 6	143
37, 6	149
40, 3	240
41, 4	251
43, 4	251
46, 14	241
63, 10	198

De spectaculis

1, 4	142
2, 5	132
2, 10	280
2, 11	202
9, 6	255
10, 3	220

10, 10	120
15, 2-8	180
16, 4	184
17, 5	192, 193
19, 3	208
23, 4	189
23, 6	139
27, 3	156
27, 5-28, 1	138
28, 4	123
28, 5	200
29, 3	231

De testimonio animae

3, 2	154, 156
4, 3	122

De uirginibus uelandis

2, 3	202
4, 2	197
5, 1	156
11, 1	146
14, 1	158
15, 1	258
16, 2	201
17, 4	165

Scorpiace

1, 8	223
5, 1	120
7, 1	171
8, 3	254
9, 11	281
10, 7	251
10, 13	252
11, 1-2	181
12, 9	250
13, 10	250
14, 2	171
15, 1-2	253

III. - INDEX SCRIPTORVM ANTIQVORVM

ACCIVS		Florida	
Tragoediae		17, 20	199
frg. 72 W	160		
Praetextae		Metamorphoses	
frg. 33 W	261	1, 9, 2	184
		2, 17, 3	220
		4, 32, 4	226
		7, 4, 5	122
		7, 26, 3	160
		8, 15, 6	185
APVLEIVS		8, 17, 1-2	185
Apologia		9, 36, 4	186
69, 1	226	11, 21, 5	184
69, 4	226		
75, 1	279	ARISTOTELES	
75, 3-4	279	Ethica Eudemia	
92, 8-10	226	7, 1234b, 18-21	17
103, 2-3	234		
De deo Socratis		Ethica Nicomachea	
16, 156	165	3, 11, 1116a,	
		2-4	31
De Platone			
1, 10, 201	231		

Rhetorica		AVLVS GELLIVS	
1, 1367b 36	12	Noctes Atticae	
		7, 1, 3-4	149
ARNOBIVS IVNIOR		CAESAR	
Ad Gregoriam		De bello Gallico	
19, p. 425, 20	129	7, 44, 4	184
AUGVSTINVS		CATO	
Contra litteras Petiliani		De agricultura	
3, 12, 13	249	Praef. 1	183
De ciuitate Dei		Praef. 3	183
IX, 5	138	29	202
XIV, 20, 43	126	Orationes	
Enarrationes in Psalmos		frg. 57, 1	184
103, 1, 8	157	CICERO	
Sermones		Brutus	
17, 6	183	45	270
AUGVSTVS		De finibus	
Res gestae		1, 10	178
25, 1	184	1, 29	148
		1, 44	221
		1, 61	190

2, 34	162	Epistulae ad Atticum	
2, 37	271		
3, 39	154	3, 22, 4	235
4, 17	172	9, 15, 3	205
4, 23	17	Epistulae ad Brutum	
5, 34	238		
5, 95	127	1, 15, 5	212
De inuentione		Epistulae ad Familiares	
2, 163	25, 278		
De legibus		1, 9, 21	212
		1, 9, 22	270
1, 47	138	10, 23, 5	
2, 38	223	(= Plancus)	195
2, 41	184	15, 14, 3	122
De officiis		In Pisonem	
1, 20	26		
1, 38	202	41	220
1, 42	26	In Verrem	
1, 88	26		
1, 122	239	1, 2	274
2, 6	176	Laelius de amicitia	
3, 28	26		
3, 83	119	16	17
De oratore		82	118
2, 343-344	274	88	172
2, 345	216	Partitiones oratoriae	
De prouinciis consularibus			
10	220	78	25, 271
De republica		81	29, 211
3, 36 frg. 1	217	Pro Archia	
		29	201

Pro Caelio		CLEMENS ROMANVS	
17	278	Ad Corinthios	
Pro lege Manilia			
		5, 3	263
67	247	COLVMELLA	
Pro Murena			
		De re rustica	
23	122		
61	138	7, 12, 5	231
Pro Sestio		11, 1, 14	195
		CORPVS INSCRIPTIONVM LATINA-	
78	193	RVM	
Topica			
		VIII, 2728	22
47	149	XIII, 2414	159
62	137	CYPRIANVS	
Tusculanae disputationes			
		De bono patientiae	
1, 1	123		
2, 3	140	1	127
2, 9	182	3	123, 126
2, 32	271	16	219, 220
2, 42	148	19	149
3, 11	201	20	210, 263
3, 25	197	De unitate Ecclesiae	
3, 74	197		
4, 34	154, 155		
4, 63	18, 24	11	174
5, 79	278	DIOGENES LAERTIVS	
CLEMENS ALEXANDRINVS			
		Vitae philosophorum	
Paedagogus			
		6, 50	179
II, 10 bis, 108, 1	268		
II, 10 bis, 110, 1	268		

Metamorphoses		
10, 347-348	161	
12, 112	137	
Tristia		
4, 3, 21	208	
PACUVIUS		
Tragoediae		
frg. 255 W	244	
frg. 304 W	188	
PASSIO PERPETVAE		
21, 7	263	
PEREGRINATIO EGERIAE		
2, 2	186	
PHAEDRVS		
Fabulae		
1, 5, 3	188	
PHILODEMVS		
De ira		
p. 67, 18		
(ed. Wilke)	202	
PHILO ALEXANDRINVS		
De cherubim		
78	26	
PLATO		
Apologia		
40 c	198	
PLAVTVS		
Cistellaria		
774	185	
Menacchmi		
269	270	
Pseudolus		
153	156	
Rudens		
535	184	
PLINIVS MAIOR		
Naturalis historia		
7, 3	154	
7, 106	274	
18, 4	175	

PLINIVS MINOR		
Epistulae (ad Traianum)		
10, 96 (97), 9	265	
10, 106	23	
Panegyricus		
76, 1	23	
86, 5	23	
QVINTILIANVS		
Institutio oratoria		
3, 7, 16	155	
3, 7, 19	155	
3, 7, 28	12	
3, 8, 26	15	
5, 7, 1	221	
6, 4, 16	212	
12, 5, 1	176	
PS. QVINTILIANVS		
Declamationes		
247 (ed. Ritter, p. 15, 4)	230	
SALLVSTIVS		
De coniuratione Catilinae		
5, 1-5	239	
Historiae		
frg. 4, 54	126	
SENECA PHILOSOPHVS		
Consolatio ad Marciam		
1, 3-4	205	
18, 1	130	
19, 1	199	
PRVDENTIVS		
Peristephanon		
5, 251-252	249	
PVBLLIVS SYRVS		
Sententiae		
96 (C 12)	208	
145 (D 23)	208	
342 (M 34)	213	

De beneficiis		2, 32, 1	202, 203
		2, 33, 1	202
	3, 7, 3	26	3, 5, 8
	3, 12, 4	188, 216	3, 30, 2
	4, 12, 5	130	3, 43, 3
185			
De breuitate uitae		De prouidentia	
	2, 1	183	1, 5
			1, 6
			2, 6
			4, 6
De clementia			
	1, 5, 3	27	
	2, 3, 1	149	
De constantia sapientis			
	<i>Titulus</i>	187	
	3, 5	193	
	4, 2	192	
	5, 3	188	
	7, 1	148	
	7, 2	203	
	7, 6	194	
	8, 2	159	
	9, 4	188	
	9, 5	189	
	10, 1	211	
	10, 4	211	
	11, 2	26	
	12, 3	201	
	14, 1	193	
	14, 2	203	
	17, 4	194	
	19, 4	211	
De ira			
	1, 1, 3-4	267	
	1, 4, 3	191	
	2, 1, 4-5	153	
	2, 12, 6	150, 275	
	2, 14, 3	202	

66, 44	271
87, 9	184
89, 4	124
94, 39	13
94, 44-45	17
95, 8	214
95, 34	17
95, 55	17
95, 65	153

Naturales quaestiones

1, 16, 1	271
7, 25, 2	240

PS. SENECA PHILOSOPHVS

De moribus

6	208
---	-----

SENECA RHETOR

Controuersiae

1, 2, 2	265
1, 2, 8	186
7, 1, 2	274
9, 2, 28	190
10, 3, 10	190

SERVIVS

Ad Aeneidem

7, 804	129
--------	-----

STATIVS

Siluae

2, 1, 221	123
-----------	-----

STOICORVM VETERVM FRAGMENTA

III § 227	17
III § 246	266
III § 264	24
III § 265	24
III § 275	24

SYMMACHVS

Epistulae

1, 60	151
-------	-----

TABVLA CEBETIS

	21-22
18, 1	269
20, 2	269
21, 3	269

TACITVS

Historiae

3, 11, 2	202
----------	-----

TERENTIUS		VERGILIUS	
Hautontimorumenos		Aeneis	
1062-1063	267	2, 277-278	187
Hecyra		Georgica	
440-441	267	2, 490	255
Phormio			
604	157		
VALERIUS MAXIMVS		VLPIANVS	
Memorabilia		Digesta	
3, 3 <i>in.</i>	28	1, 16, 9, 3	142
3, 8, 3	265		
8, 14, 16	190		
VARRO		ZENO VERONENSIS	
Res rusticae		Tractatus	
2, 4, 19	233	I, 6, 4	38

IV. — INDEX RERVM NOTABILIORVM

- ablatif « modi » 164, 220, 256
alius = « un autre enfin » 200
 allégories, personnifications 21, 22, 23, 132, 150, 265, 266, 268, 269
 Alliance (ancienne, nouvelle) 120, 162, 171, 172, 189, 235
 âme (unité de l'—) 237
 anacoluthie 190
apatheia 29, 32, 127, 150, 163
 apocryphes 157, 160, 254, 258
 apôtre : l'Apôtre par excellence (s. Paul) 179, 199, 232
 — : au sens large 253
 archaïsmes 121, 142, 244
 asyndète 130, 205, 256, 276
atquin = *immo* 136
autem = *enim* (et inversement) 167, 206, 217
 brachylogie 180
clementia Dei 104, 244
 colère 158, 161, 163, 201, 203
 comparaisons médicales 121, 213, 260, 264
cum causal, *ut(pote) qui* + indic. 121, 125, 239, 268
cum ergo, ergo cum 270
 datif « auctoris » 226
 — final autonome (— *ndo*) 138, 143, 155, 222, 237, 239
de « préroman » = génit. 139, 229, 230
defendere, defensio = *ulcisci, ultio* 204, 208
denique = *ita* 169
 — = *nam* 145
 discordance modale 136, 249
 — temporelle 134, 206, 207, 250
 divorce, séparation des époux 224 s.
 ellipse de *dico* 145, 193, 236
 — *esse* 136, 177, 267
 — formes pronominales 271

- préposition 143, 169
 — « sujet » de la prop. inf. 145, 198, 259
 enfer 281
enim = *autem* (cf. *supra* s.u. *autem*) 145, 198, 259
 — en 3^e position 166
 Esprit Saint (fonction de l'—) 31, 136, 179, 180, 232, 269, 270
 étiologie 153, 161
eupatheia 118, 193
 exégèse 149, 169, 170, 234, 251
exempla :
 Abraham 38, 80, 169
 Etienne 106, 253, 255
 Isaïe 38, 106, 253, 254
 Job 37, 108, 253, 255, 257
 Malchus 68
 Nabuchodonosor 104, 244
 exomologèse 8, 262
facere + dat 151
felicitas 217, 250
fors = *forsitan* 132
 futur à valeur affirmative 165
 génitif de définition 121, 122, 174
 — qualité 154
 genres littéraires, problèmes de composition, etc. 11 s., 113, 118, 146, 155, 193, 198, 209, 257, 260, 272, 273 s., 280, 281
 gérondif — *ndo* = part. *-ns* 167, 180, 194, 217
 gloire 125, 201
 humilité 132, 133, 136, 137, 262
 impatience d'Israël 30, 165, 167, 172
 — des païens 30
 — « *summum uitium* » 164, 221
in final 138, 160, 256
 infinitif = génit-gerondif 206
 — = substantif 155
ipse = *is* 130, 213
ipse denique 255
ita = *deinde* 171
 Jugement (jour du) 259
lectio faciliior, difficiliior 132, 154, 186, 213
liberalitas Dei 144
licet = *ualet* 261
 Loi ancienne, nouvelle : cf. *supra* s.u. Alliance

- magister patientiae* (= le Christ) 174
makrothumia 130, 219
 Mammon 86, 182
 martyr(e) 8, 250, 251, 256, 263
 mépris 32, 178, 219
metriopatheia 138
miles Christianus, Romanus 28, 258, 261
 miséricorde 137
 morphologie :
haec = *hae* 274
-iendus = *-eundus* 138
ipso = *ipsi* 167
nam = *iam* 167, 231
nescio an = *nescio an non* 181, 271
non saltim = *ne ... quidem* 136
numquid = *nonne* 125
 — = *num* 218
 païens (désignation des) :
gentes terrae 276
gentiles 183, 264
nationes 130, 139, 197
 Paradis 159, 161, 251
 parénétique 12, 19, 121, 153, 177, 196
patientia Augusti 23
patientia Christi, Dei 13 s., 126, 129 s.
 péchés « capitaux » 164, 215
 philosophie(-phes) 62, 123, 124, 125, 186, 202, 239, 281 (cf. *infra* s.u. stoïcisme)
quoque ... non = *ne ... quidem* 178
 redondances, pléonasmes 181, 192, 193, 214, 237, 246, 277
 réfléchi (pron.) = non réfléchi 145
sanctitas 246
sapere (constructions de) 159
 Satan (divers noms de) 134, 150, 151, 152, 154, 210, 213, 281
 « satisfaction » 137, 245
scilicet 275-276
seueritas Dei 104, 244
spadones 248
stare = *esse* 186
 Stoïcisme 16 s., 24, 126, 209, 211, 215, 234, 238, 265, 271, 274
 substantif + dat. 280
sui = *suus* 163, 164
 syntagmes nominaux : subst. + adj. 124, 143, 167, 184, 219, 280
 talion (loi du) 165, 173, 189, 203

tandem = tamen 236

titres :

traités de Tertullien 118, 281

autres : 37 (Augustin), 34 (Cyprien), 17 (Panétius), 29, 187 (Sénèque)

uariatio sermonis 131, 140, 154, 156, 169, 173, 183, 198, 207, 267, 270

uideri(n)t 125, 219, 281

uiduitas 100, 226

uiuere = esse 281

ut = qui, quia 261

verbes :

le simple pour le composé (et inversement) 121, 122, 166, 174,

186, 191, 192, 194, 195, 218, 248, 264

indifférenciation sémantique du préverbe 123, 145, 156, 162, 163,

166, 174, 189, 202, 214, 233, 247, 248, 263

formes surcomposées 135, 166

ellipse 166, cf. *supra* s.u.

vertus « cardinales » 24

— « triade » *Patientia - Virtus - Spes* 22

— « triade » courage - patience - magnanimité 25

vie du Christ (et imitation de la →) 32, 33, 132, 140, 142, 191, 262

vision d'Elie 110, 270

zeugma 119.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

I. La date	7
II. La composition et le genre littéraire	11
III. La patience « vertu souveraine »	21
IV. La survie du <i>De patientia</i>	34
V. Le texte du <i>De patientia</i>	39

Abréviations	47
Bibliographie	51
Plan du traité	53
Conspectus siglorum	55

TEXTE ET TRADUCTION	59
---------------------------	----

COMMENTAIRE	117
-------------------	-----

INDICES	283
---------------	-----

I. Index Scripturae et apocryphorum	284
II. Index Tertullianus	288
III. Index scriptorum antiquorum	294
IV. Index rerum notabiliorum	305

CET OUVRAGE A ÉTÉ ACHÉVÉ
D'IMPRIMER EN FÉVRIER 1984
SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE
DE L'INDÉPENDANT A CHATEAU-GONTIER
DÉPOT LÉGAL - 1^{er} TRIMESTRE 1984
N° ÉDITEUR : 7820

Imprimé en France